TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 628 · 24 PAGES · DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 1er - LUNDI 2 AVRIL 1979

La conférence de Bagdad serait parvenue à un accord sur les sanctions contre l'Égypte

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

• ÉTATS-UNIS

L'accident nucléaire de Pennsylvanie a pris au dépourvu les techniciens et les autorités

LE « PÉPIN »

Cela devait arriver. Il n'est pas d'exemple qu'une source d'énergie ait pu fonctionner impunément depuis qu'elle existe. Les moulins à vent ont bien dû emporter quelques têtes, le charbon a des milliers de victimes à son passif et les barrages hydro-électriques ont parfois cédé.

Avec le nucléaire, il s'agit d'autre chose. Née avec la guerre, dans le creuset affreux d'Hiroshima, la force atomique continue d'être entourée du halo psychologique le plus inquiétant. On a évacué depuis longtemps la terreur des cadavres quotidiens de la route, mais celle des radiations mystérieuses subsiste, aussi forte que par le passé. Les écologistes, depuis des années, ont mené campagne dans les pays occidentaux contre cette nouvelle conquête de Prométhée. Ils ont réussi dans de nombreux cas à retarder, voire à stopper, l'installation de centrales nucléaires, et, en France, la Coordination interrégionale des mouvements écologiques n'a pas attendu longtemps, après avoir appris l'accident survenu à la centrale de Three-Mile-Island, pour réaffirmer son opposition absolue au nucléaire.

Aux Etats-Unis, cet accident ne pouvait tomber plus mal. M. Carter doit présenter dans quelques jours au Congrès son « programme énergétique ». Sans doute celui-ci a surtout pour but de prévoir des économies de combustible et d'encourager la prospection de pétrole sur le territoire national, mais les Américains doivent aussi compter sur le nucléaire pour faire la soudure avec les énergies nouvelles. Or on sait dans quel climat d'hostilité se développait le programme atomique, notamment dans certains Etats. Récemment, la commission des règlements nucléaires a ordonné la fermeture provisoire de cinq centrales produisant une partie non négligeable de l'énergie consommée sur la côte Est à cause des risques — pourtant assez théoriques — de dommages en cas de tremblement de terre !

Pour la France, l'accident de Pennsylvanie arrive aussi à un très mauvais moment. Un comité interministériel devait prendre, mardi prochain 3 avril, des mesures d'accélération du programme nucléaire, annoncées par M. Giscard d'Estaing il y a trois semaines. Il s'agit, on le sait, de commander deux centrales de plus en 1979, et cela pour trois raisons : éviter dans les années à venir des surcharges du réseau E.D.F. telles que celle qui avait provoqué les coupures de courant du 19 décembre dernier, fournir quelques emplois dans le Nord et l'Est, où l'on prévoyait précisément la construction de ces centrales, enfin mieux assurer la parade à la crise du pétrole. Ces raisons restent valables, malgré le signal d'alarme américain, mais il est certain que l'opinion enregistrera avec plus d'appréhension les décisions qui seront prises.

L'accident de Three-Mile-Island aura des conséquences d'un autre ordre. Pour la première fois, les ingénieurs chargés de la sécurité vont pouvoir travailler non plus sur des fictions mais sur la réalité, et des progrès ne manqueront pas de s'ensuivre. D'autre part, le public comprendra de moins en moins qu'on ne lui explique pas les dangers de la production d'électricité nucléaire, qu'on ne diffuse pas largement les plans arrêtés « en cas de malheur ».

Car la peur vient aussi du mystère dans lequel les pouvoirs publics veulent tenir l'opinion. Celle-ci est suffisamment mûre pour savoir que, sans les apports de l'énergie atomique, au moins pendant un certain temps, c'est l'économie tout entière qui sombrerait au niveau du sous-développement. L'énergie électronucléaire n'a encore jamais tué. En revanche, un brutal changement de cap dans les programmes nucléaires augmenterait sensiblement le nombre des chômeurs. Qui l'accepterait ?

L'accident survenu mercredi 28 mars à la centrale nucléaire de Three-Miles-Island, en Pennsylvanie (Etats-Unis), a pris des proportions difficilement prévisibles au départ. Les responsables ont été pris au dépourvu, et spécialement les techniciens de la centrale qui ont quelque peu perdu le contrôle de l'installation, d'où se sont échappés, vendredi à trois reprises, des gaz radioactifs.

L'affaire a pris une allure de catastrophe nationale : le président Carter suit de près le déroulement des événements, qui provoquent déjà une vive émotion au Congrès comme dans la population. Cependant, une décision d'évacuer les femmes enceintes et les enfants résidant dans un rayon de 8 km autour de la centrale a été rapportée dans la nuit de vendredi à samedi, la radioactivité ayant diminué.

De notre correspondant

Washington. — Ce n'est pas encore la panique, mais les suites de l'accident survenu à la centrale nucléaire Three-Mile-Island, près de Harrisburg, en Pennsylvanie, sont apparues suffisamment graves — et surtout inattendues — pour transformer l'affaire, vendredi 30 mars, en une catastrophe d'importance nationale.

M. Carter a créé au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche une sorte d'état-major de crise. Toutes les grandes chaînes de télévision ont consacré à l'événement une bonne moitié de leurs journaux. Les conséquences politiques n'ont pas tardé à se faire sentir, notamment au Congrès, déjà très vigilant à l'égard de l'énergie nucléaire. Selon le sénateur Jackson, les projets de futures centrales vont rentrer en « demi-sommeil » aussi longtemps que les leçons de l'accident n'auront pas été tirées.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 20.)

• IRAN

Le référendum a été perturbé ou boycotté dans les provinces réclamant l'autonomie

Les opérations du référendum sur la République islamique, qui s'achèvent ce samedi 31 mars en Iran, ont été perturbées ou boycottées dans les provinces peuplées de minorités nationales.

Ainsi, Radio-Téhéran a annoncé vendredi soir qu'à Sanandaj, capitale du Kurdistan, une grenade, qui n'a pas fait de victimes, avait été lancée dans un bureau de vote. A Saghez, un autre local électoral a été incendié. A Mahabad, toujours selon la radio, « le référendum n'a pas eu lieu ». D'après d'autres sources, 90 % des Kurdes ont boycotté la consultation. Le nombre des abstentions est également très élevé au Turkménistan iranien.

D'autre part, le contre-amiral Madani, ministre de la défense, a été relevé de ses fonctions et remplacé par le général Taghi Riahi.

Sous l'œil du mollah

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Alertés par les services de la présidence du conseil, les journalistes étrangers devaient assister, vendredi matin 30 mars, à une conférence de presse de M. Bazargan. En fait, ils n'eurent droit qu'à quelques mots du premier ministre, qui, après avoir « *accompli son devoir national et religieux* » dans le centre électoral installé dans les jardins de la présidence du conseil, a déclaré que la « *République islamique serait islamique et démocratique* » (*le Monde* du 31 mars).

On savait déjà que la formulation de la question référendaire n'avait rien de démocratique, car elle limite singulièrement le choix des électeurs contraints de voter pour la République islamique, s'ils ne veulent pas paraître cautionner l'ancien régime. Après la première journée du référendum, il est maintenant également clair que le déroulement même de la consultation populaire a été improvisé à la hâte et conçu en violation des normes les plus élémentaires de la démocratie.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Plein les urnes

Ça y est ! Le référendum promis de longue date par l'ayatollah Khomeiny a eu lieu dans un tel enthousiasme que les électeurs ont pu se passer d'isoloirs pour choisir entre le bulletin vert du oui à la République islamique et le bulletin rouge des mauvais esprits. Quant au climat de confiance démocratique, il était si manifeste qu'il n'a pas été nécessaire d'établir des listes électorales pour la consultation.

Cela dit, les résultats ne devant être rendus publics que dans quinze jours, il est encore trop tôt pour se risquer à avancer un pronostic et le suspense demeure entier : le corps électoral iranien aura-t-il voté pour la République islamique, ou bien pour la République islamique ?

BERNARD CHAPUIS.

• MALTE

Les forces britanniques ont évacué leur base militaire

La base militaire britannique de Malte est évacuée ce samedi 31 mars. Ce retrait avait été annoncé en mars 1975, lorsque, onze ans après l'indépendance de l'île, Londres accepta — au terme de négociations difficiles, qui duraient depuis 1972 — de renoncer à toute présence navale et militaire à Malte.

La Grande-Bretagne s'était installée dans l'île en 1802, chassant les troupes que Napoléon y avait laissées alors que la flotte française faisait route vers l'Egypte.

La seule base navale britannique qui subsiste en Méditerranée, est Gibraltar. La Grande-Bretagne conserve en outre, à Chypre, deux « bases de souveraineté » — Akrotiri et Dhekelia — où sont cantonnées quelques unités terrestres et aériennes.

Le gouvernement de La Valette a voulu donner une importance exceptionnelle au départ des Britanniques, présenté à Malte comme une véritable « libération ».

La fête à La Valette

De notre envoyé spécial

La Valette. — On arrive de loin avec une idée simple et vague : les Britanniques évacuent leur dernière base militaire de Malte. On s'attend à une rapide passation de pouvoirs, un peu à la sauvette, et on tombe dans les préparatifs d'une fête de l'indépendance. L'avion n'est pas encore posé, que l'on voit déjà sur l'aérodrome de Luga d'immenses lettres lumineuses proclamer en cinq ou six langues : « *31 mars 1979, Malte est libre* ». Partout des affiches à la symbolique éloquence, inscriptions géantes, guirlandes d'ampoules rouges et blanches, répètent, parmi des forêts de drapeaux aux deux couleurs nationales : « *La liberté dans la paix* », « *Vive Malte libre !* » Sur la plus grande place de La Valette, tribunes et feux d'artifice sont installés. La principale artère commerçante, Republic street, offre sa perspective entièrement pavoisée.

Visiblement, on a tenu, du côté officiel, à donner le maximum d'éclat au départ des quelque trois mille soldats britanniques qui, jusqu'à ces dernières semaines, étaient cantonnés dans l'île. Partant des affiches à la symbolique éloquence, chaînes brisées, pays qui relève la tête, etc., au point que l'opposition parle de « *véritable mise en condition de l'opinion, indigne d'un régime démocratique* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 4.)

L'ASSASSINAT A LONDRES DE M. AIREY NEAVE

L'attentat contre le porte-parole conservateur pour les affaires d'Irlande du Nord risque de peser sur la campagne électorale.

(Lire page 3 les articles d'H. PIERRE et de J. MULHOLLAND.)

Reprise en main à Pékin

La reprise en main se poursuit en Chine après la « libéralisation » dont le vice-premier ministre Deng Xiaoping s'était fait l'artisan. Un coup d'arrêt a été donné ce samedi 31 mars par les autorités de Pékin aux manifestations publiques de contestation politique.

Un quotidien de Hongkong, le « South China Morning Post », croit savoir, de son côté, qu'une dizaine de membres du comité central du P.C. chinois — dont l'ancien maire de Pékin, M. Wu Teh, et un vice-premier ministre, M. Chen Yonggui — ne participent plus aux réunions officielles et aux décisions. Cependant, précise le journal, ces personnalités conserveraient leur poste au sein du parti et du gouvernement.

De notre correspondant ALAIN JACOB

Pékin. — Un coup d'arrêt vient d'être donné aux manifestations de contestation politique à Pékin. Le comité révolutionnaire de la capitale, réuni en session plénière, a adopté un « *communiqué* » — que *le Journal de Pékin* est curieusement le seul à publier samedi 31 mars — dressant une liste d'interdictions touchant directement aux phénomènes tels que dazibaos, réunions publiques et diffusion de publications non officielles, qui s'étaient développés depuis le mois de novembre dernier.

Le texte, d'un ton exceptionnellement énergique, rappelle d'abord que « *tout citoyen doit obéir aux ordres de la police* » et dénonce « *les occupations de bureaux* » d'organismes officiels. « *Il est interdit*, ajoute-t-il, *de provoquer des troubles, en pratiquant la démagogie parmi les masses, de lancer des accusations fausses et diffamatoires* ». Plus précisément, le communiqué stipule qu'il est interdit « *d'afficher des dazibaos, journaux muraux ou autres placards ou slogans sur les murs des rues, des bâtiments publics et autres, à l'exception des endroits réservés à cet usage* ».

(Lire la suite page 6.)

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi (daté 3 avril)

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

LA MORT DE RAY VENTURA

Un cinglé du jazz et du music-hall

Le chef d'orchestre français Ray Ventura est mort jeudi soir 29 mars à la clinique provinciale de Palma-de-Majorque, aux Baléares. Il était âgé de soixante-dix ans.

Pour ceux qui furent des hommes et des femmes jeunes, voire des adolescents ou des enfants, dans les années 30, Ray Ventura reste, de leur passé, l'une des images très puissantes. Il n'a pas été en France, comme on l'a dit quelquefois, le premier chef d'un grand orchestre jazzique. Dans cette fonction l'avait précédé Grégor, abracadabrant personnage des années folles, qui dépensait sans compter, se déplaçait en Hispano et se faisait accompagner partout par son chauffeur et son bouledogue. Mais Ventura eut le plus grand mérite : il rendit le jazz populaire, *aimable au public le plus rétif*, et changea merveilleusement le climat *de la variété dans l'Hexagone*. Si l'on devait cavalièrement résumer, en deux lignes, ce qui s'est passé de plus décisif dans le music-hall d'avant-guerre, il faudrait dire qu'il y eut Trenet, un beau jour, et, tout juste le précédant, Ray Ventura.

Ventura, *qui était né le 16 avril 1908* carrefour de Châteaudun, avait fait se études au lycée Janson-de-Sailly et suivi les cours de piano et d'harmonie de Louis Aubert. En 1926, Ray, *avec quelques anciens camarades de* classe, le violoniste Brossard, les *saxophonistes Edouard Foy et Jac*ques Rosselli, le trompettiste Philippe Montaigut, fonde The Collegiate Five, groupe qui va s'agrandir avec la venue de quelques autres copains : Paul Misraki, pianiste, Loulou Gasté, guitariste, Coco Aslan, percussion*niste et chanteur. En 1927, au 55, rue* de la Pompe, dans une salle de gymnastique *dirigée* par M. Cusin, qui de grand cœur prête le local, les collégiens donnent leur bal chaque mardi et font des extras aux grandes écoles.

Jacques Hélian a tout raconté de l'amusante épopée de Ventura à l'oreille la plus sympathique, la mieux disposée à l'entendre et à l'aimer, celle de Jean-Christophe Averty, qui nous dit tout, à son tour, aujourd'hui où les amis du grand Ray se téléphonent pour parler de lui et raviver leurs souvenirs.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 17.)

BRÉSIL

Le 31 mars 1964 un coup d'Etat militaire encouragé par les Etats-Unis renversait le gouvernement populiste de M. Goulart, héritier de Getulio Vargas. En quinze ans, le régime a réussi à institutionnaliser un système autoritaire. Il a brisé toute opposition politique et contribué à un spectaculaire développement économique. Mais il n'a pas éliminé les énormes disparités sociales et régionales et il doit affronter l'hostilité latente de larges secteurs d'une société aspirant à l'exercice des libertés. Quatre personnalités brésiliennes : Celso Furtado, Luciano Martins, Miguel Arraes et Felipe Alencastro, analysent ici l'évolution du régime militaire.

Pour le Nord-Est : quinze années perdues

par CELSO FURTADO (*)

UNE certaine sociologie fabriquée dans les universités nord-américaines soutient que l'autoritarisme est la seule médication pour les douleurs et les souffrances du tiers-monde. L'expérience brésilienne des quinze dernières années infirme cette thèse d'une manière criante. Ainsi, s'il existe aujourd'hui un consensus au Brésil entre sympathisants et adversaires *du régime, c'est bien que* le « problème du Nord-Est » est actuellement aussi grave, et même davantage, qu'il y a quinze ans, lorsque s'installa le régime *autoritaire.*

L'explication est simple : les grands problèmes sont implicitement de nature politique, et les régimes autoritaires brillent *rarement par l'imagination politique.* De tels régimes vivent d'un stock d'idées héritées d'une phase antérieure, idées qui peuvent être aussi bien révolutionnaires que *réactionnaires.*

Le nord-est du Brésil est presque aussi vaste que le Mexique et a une population plus nombreuse que celle de n'importe quel pays *latino-américain*, excepté précisément le Mexique. Or il n'existe, dans les Amériques, aucune concentration démographique de cette importance ayant un aussi bas niveau de revenu par habitant et d'aussi alarmants « indicateurs » de misère sociale. Cette région du Brésil où s'est enracinée une des souches les plus fécondes de la culture latino-américaine forme aujourd'hui une de ces zones de pauvreté que l'on se doit d'appeler le quart-monde.

Les disparités sociales (coexistence d'une masse qui dispose à peine du nécessaire pour survivre avec une infime minorité dont les modèles de consommation sont abusivement ostentatoires) atteignent, au Nord-Est, à des extrêmes difficilement imaginables dans toute autre partie du monde. Et la rapide industrialisation brésilienne contribue à aggraver les inégalités régionales.

Que l'on n'imagine pas que ce problème n'a pas encore été diagnostiqué ! Simplement, dans cette région, qui jusqu'à une date *récente vivait* dans un système économique relativement autonome, le phénomène de dépendance s'est aggravé. En tant que zone primaire-exportatrice, elle souffre des conséquences ordinaires de l'« *échange inégal* ». Mais sa dépendance ne s'arrête pas là. En tant que zone attardée d'un pays en pleine industrialisation, elle *doit dépenser* dans les zones dans lesquelles cette industrialisation se concentre les devises qu'elle acquiert à l'extérieur. Cela signifie qu'elle achète aux prix *les plus élevés ceux* d'une industrie protégée. Elle doit entrer en compétition sur le plan industriel, et sans aucune protection, avec des zones qui bénéficient déjà d'économies assez développées. Comme les meilleures possibilités se présentent dans le Centre-Sud, c'est là que s'écoule une partie de l'épargne du Nord-Est et qu'émigrent les plus doués et les mieux préparés des Nordestins. Il est habituel que les trois quarts de ceux qui obtiennent un diplôme dans une université du Nord-Est cherchent un emploi dans le Centre-Sud du pays.

Dans les Etats du Centre-Sud, l'asphyxie du système politique a trouvé une certaine compensation dans le renforcement de la société civile. Dans le Nord-Est, où cette dernière n'existe pratiquement pas, le traumatisme a été beaucoup plus violent, et les dommages sont plus durables. A la pauvreté économique, se superpose maintenant un considérable retard politique.

Dans un livre sur le Nord-Est, qui s'élève à la hauteur d'une tragédie classique, *Os Sertões*, Euclides da Cunha nous éclaire sur « *les folies et les crimes que peuvent commettre les nationalités* ». *Il nous reste à décider* s'il s'agit de folie ou de crime que de repousser à un avenir toujours plus lointain la prise en considération du destin de trente millions de nos compatriotes.

Le grand débat des années 50

Le Nord-Est, en outre, est une région dont les ressources agricoles de base sont pauvres par rapport au Centre-Sud du pays. *Or la base de ressources naturelles* est un facteur décisif dans la détermination des conditions de vie d'une population à bas niveau de technique. De faibles rendements agricoles *signifient* des prix alimentaires élevés. Dans la mesure où le système de transport interrégional s'est modernisé, la survivance des industries qui s'étaient installées au Nord-Est est devenue plus difficile.

Pour compléter ce sombre tableau, il faut ajouter que l'essentiel *des terres de bonne* qualité de la région sont traditionnellement vouées à des cultures d'exportation, telles que le sucre. Les oligarchies qui contrôlent ce secteur ont disposé *jusqu'à* présent des moyens pour s'opposer à toute tentative de modification dans l'usage de ces terres.

Dans le grand débat des années 50, qui a conduit à la création de la Superintendance pour le *développement* du Nord-Est (SUDENE), tous les aspects de ce problème complexe furent abordés. On ne doit pas s'imaginer que les Nordestins ignorent la double situation de dépendance à laquelle fut réduite leur *région. Au débat des années 50* ont participé des enfants de la région comme Josué de Castro, Paulo Freire, dom Helder Camara, Guimaraes Duque, pour ne citer que quelques-uns des représentants d'une des intelligentsias les plus lucides qui se puissent trouver. Tout a été dit.

Une idée simple s'est alors cristallisée : le problème du Nord-Est est essentiellement *politique.* Dans la mesure où elle a perdu l'accès aux véritables centres de décision du pays, cette région en est venue à assumer un véritable statut colonial. En tant que « région-problème », qui vit en réclamant de l'« aide », qui accepte d'être considérée comme une « charge », le Nord-Est a été relégué au second plan des priorités nationales. Le lan*cement de l'opération Nord-Est* par le président Kubitschek, en 1959, a constitué une tentative pour modifier cet état de fait. Sous l'apparence d'une simple *réforme administrative, décidée* par une loi ordinaire, a été promue une modification dans la structure même de la fédération : les gouverneurs des neuf Etats de la région allaient agir conjointement, dans un cadre institutionnalisé, avec l'appui de larges ressources techniques, et en se faisant représenter dans les centres nationaux de décision. Un pouvoir bureaucratique ne pouvait *plus agir sans prendre connaissance* de la réalité de la région.

Trente millions de Brésiliens concernés

Si l'on tient compte du fait que le produit interne de l'en*semble des neufs Etats nordestins* n'atteint pas le tiers de celui de Sao-Paulo, on comprend quelle fiction représente, dans les conditions actuelles, la fédé*ration brésilienne ! Et le bond* politique que signifiait, pour les gouverneurs, le fait d'assumer, avec une volonté unique, les intérêts de la région ! Ces gouver*neurs appartenaient à différents* partis politiques, y compris les partis de l'opposition au gouvernement fédéral : les intérêts du Nord-Est pouvaient donc être pla*cés au-dessus des partis.* C'est ainsi qu'il a été possible de garder une continuité dans l'action de la SUDENE, avec le même superintendant pendant les gouvernements Kubitschek, Quadros et Goulart bien que chacun de ces présidents appartînt à un parti différent.

Le régime autoritaire instauré en 1964, en asphyxiant l'action politique, a détruit la SUDENE sans même s'en rendre compte. Nombre des *premiers dirigeants* de ce régime ont affirmé par la suite que la SUDENE avait été préservée, que « *maintenant ses plans seraient effectivement exécutés* ». L'essentiel, cependant, *n'était pas dans les « plans », mais* bien dans la sphère politique.

Penser le Brésil à partir du Nord-Est était devenu si incongru que personne n'a eu l'idée d'ima*giner que la SUDENE puisse* être autre chose qu'un organisme technocratique, chargé d'administrer des incitations fiscales. Subordonnée à un ministre d'Etat *et réunissant des gouverneurs* qui ne sont rien de plus que des fonctionnaires du gouvernement central, elle n'existe plus que comme un fantôme — ruine d'une *institution dont personne ne sait* pourquoi elle avait été créée.

L'élimination des gouverneurs en tant que force politique réelle eut des effets particulièrement néfastes dans le Nord-Est. L'élection directe d'un gouverneur était, en effet, dans une région à domination sociale rigide, un instant privilégié de plus large débat de prise de conscience par la masse des liens de la politique avec les problèmes spécifiques de *chaque sous-région.*

(*) Auteur du projet de création de la SUDENE, et son superintendant durant les gouvernements de Kubitschek, Quadros et Goulart.

L'échec de la « normalisation » autoritaire

par LUCIANO MARTINS (*)

LA rébellion militaire qui a renversé le gouvernement *Goulart a compté avec l'appui* quasi unanime de toutes les classes possédantes du pays, et l'encouragement (c'est le moins qu'on puisse dire) des milieux d'affaires étran*gers et du gouvernement de Washington.* C'était la « réponse préventive » des classes dominantes aux tensions sociales provoquées par un processus de développement rapide *et inégal, qui s'inscrit dans le cadre* du capitalisme tardif et dépendant.

La défaite de la démocratie et du mouvement populaire a été énorme. En fait, le *populisme*, pris au piége de son incompétence et de ses *contradictions, a été incapable de* réagir — de même qu'il se montra incapable, par la suite, d'organiser toute *opposition* efficace au régime. Le désarroi d'une jeunesse éthiquement *motivée, mais coupée de tout* mouvement politique, allait fournir *les cadres pour des actions de* guérilla cinq ans plus tard. Ces actions, qui n'ouvraient nulle perspective de prise de pouvoir, parce que vides de tout contenu social, *ont pourtant servi de prétexte au* renforcement brutal de la répression. Ce fut la phase la plus noire, la peur des dominés n'ayant d'équivalent que la peur des dominants. *L'aliénation et l'apathie politique* s'ensuivirent.

La *drogue a transformé en « zombies »* une partie de la jeunesse des centres urbains. Toute préoccupa*tion sociale a été bannie, toute critique a été rejetée.* Le régime en *profite pour afficher allégrement les* exploits statistiques d'une économie *en forte expansion et pour manipuler largement les symboles nationaux* faute de pouvoir représenter la nation. C'était la phase du « *miracle brésilien* ».

La crise du pétrole, le poids d'une dette extérieure qui atteint 40 milliards de dollars, la poussée infla*tionniste et les revendications sociales* qui commencent à refaire surface : autant de facteurs mettant *en évidence* l'échec de la « normalisation » autoritaire et les incohé*rences du modèle de développement.*

Quinze ans après l'instauration du régime, la coalition des couches dominantes semble s'effriter. Les classes moyennes découvrent qu'elles n'ont pas d'instruments politiques pour défendre leurs intérêts. Les militaires polémiquent sur la façon la plus sûre d'entreprendre un repli stratégique. Et presque tout le monde se met à dénoncer l'arbitraire de la bureaucratie, la corruption sans pré*cédent et la pratique de la torture,* dont l'existence était connue de tous. En bref, le régime est en crise et le système hésite entre une sécurité immédiate garantie par l'auto*ritarisme et les risques de la re*cherche d'une base plus solide de légitimation.

On va donc entrer dans une zone de turbulences, et la crise du régime sera probablement longue, n'excluant pas des régressions autoritaires brutales. C'est aux oppositions démocratiques (le pluriel est de rigueur) de relever le défi et d'accélérer l'agonie du régime. Sont-elles en condition de le faire ? On peut se *hasarder à dire que la réponse sera* très vraisemblablement négative si n'est pas tranchée avec lucidité la question de la nature du défi.

Le régime militaire brésilien — ce *n'est pas un cas isolé en Amérique latine — a rempli* deux tâches « historiques » principales : d'abord, stopper les menaces (réelles ou imaginaires) contre le système de domination ; ensuite, implanter un nouveau modèle d'accumulation à partir duquel s'est renforcé, sous l'égide de l'Etat, le contrôle de l'économie par les grandes *firmes* transnationales et nationales souvent associées.

La réalisation de ces deux objectifs a provoqué des changements *importants — à court et moyen terme* — dans la vie politique et la structure du système.

Seulement quelques exemples sommaires. Etant donnée l'absence de *pratique politique, les revendications* sociales, longtemps et durement comprimées, tendent à faire surface de façon spontanée. Cela n'est peut-être pas le cas dans les grands *complexes industriels du sud du pays,* où (en l'absence des « avant-gardes » et du populisme) des leaders syndicaux authentiques, combatifs et responsables, ont pu appa*raître et affirmer leur* identité ouvrière. Mais rien ne suggère que cette expérience puisse s'étendre, à court terme, à d'autres secteurs économiques ou à d'autres régions du pays. La compression salariale et le poids de la fiscalité (en 1974, les impôts indirects ont contribué pour 71 % au budget de l'Etat) ont servi non pas à alimenter la grande industrie mais à financer l'appareil d'Etat, à nourrir le parasitisme de certaines *entreprises, à gaver la classe moyenne* urbaine ou à acheter telle conscience. Attribuer la surexploitation aux seules firmes multinationales et au grand capital national est faux.

Que les militaires aient assuré la répression et la mise en place de ce modèle d'accumulation n'impliquent pas qu'ils ne sont que des « laquais » du grand capital. *Conclure ainsi serait ignorer le fonctionnement* d'un régime. Ce serait *ignorer qu'une bureaucratie cherche* toujours à justifier son existence lorsqu'elle n'a décidément pas d'ennemis sous la main ! Cela n'enlève d'ailleurs rien à la responsa*bilité historique des militaires, à leur* comportement de troupe d'occupation dans leur propre pays.

L'éventuel repli politique de l'armée poserait aux classes dominantes une grave question : quelles nouvelles alliances politiques *devraient-elles passer pour légitimer* leur domination ? Ne rêvent-elles pas déjà d'un éventuel retour du populisme ? L'Argentine a joué aussi la carte du retour de Peron : on *connaît les résultats.*

Essayer de voir clair implique nécessairement le rejet des conceptions et des pratiques d'un passé révolu.

(*) Sociologue brésilien, chercheur au C.N.R.S.

Un pays pour qui ?

par MIGUEL ARRAES (*)

LE *coup d'Etat militaire du* 31 mars 1964 s'est inscrit dans une stratégie mûrement réfléchie, avec l'appui des Etats-Unis.

Il s'agissait, en éliminant le mouvement populaire brésilien, de faire disparaître les obstacles qu'il opposait, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, à la « *politique d'interdépendance* » en faveur des sociétés multinatio*nales.*

Le nouveau régime voulait mettre en place un système plus « avancé », comportant le recours aux règles capitalistes classiques. *Il fallait* supprimer notamment toutes les interventions de l'Etat visant à la correction des inégalités sociales et régionales.

Il fallait laisser aux technocrates les mains libres pour agir selon les principes de la stratégie *définie : compression des salaires* internationalisation de l'économie brésilienne, appel prioritaire au capital étranger.

Certes, un secteur moderne s'est *développé* au Brésil, notamment dans les domaines de l'industrie *automobile et de la production* de biens destinés au classes privilégiées ou à l'exportation. Mais à quel prix !

Que représente, dans ce contexte, l'arrivée au pouvoir du général Figueiredo ? Son gouvernement est une synthèse des gouvernements des quatre généraux qui l'ont précédé.

Le nouveau gouvernement se présente comme le gardien des *options fondamentales faites par* ses prédécesseurs : maintien du *statu quo* en matière de distribution des revenus, priorité au commerce extérieur, extension à *l'agriculture de l'option capitaliste.* La marge de manœuvre du général Figueiredo devient toutefois plus étroite. La hausse du prix du pétrole et les mesures antipopulaires qu'il se dispose à prendre pour limiter une inflation qui, en 1978, fut supérieure à 45 % devraient se traduire par une extension de la crise économique et sociale.

Le nouveau président a fait état de son intention de modifier le cadre politique du régime. Des concessions partielles et limitées visent à calmer les protestations sectorielles. Une amnistie partielle pourrait constituer, du point de vue du gouvernement, un moyen de négociation. La tactique du régime consiste à diriger le débat sur des thèmes isolés les uns des autres, en vue d'amener l'opposition, actuellement unie, à se diviser.

La question qui se pose est celle de savoir si le M.D.B. — *seul parti légal d'opposition* — jusque-là front électoral, peut devenir un front politique, et plus particulièrement s'il est capable de garder le contact avec les bases populaires. Face à l'offensive politique du gouvernement, l'opposition doit dénoncer les mesures qui confirment la politique économique. Les aspects négatifs de l'« interdépendance » sont clairs, aussi *bien au plan social qu'en ce qui* concerne l'Etat, devenu un simple intermédiaire entre les intérêts extérieurs et ses associés à l'intérieur du pays.

Au cours de ces quinze années, la dictature militaire a pris des initiatives de la plus haute importance à l'insu du peuple brésilien. C'est ainsi que la législation, qui attribuait à la nation la propriété du sous-sol et qui était en vigueur depuis les années 30, a été annulée par de simples décrets.

Le développement du pays doit désormais être conduit dans la *perspective d'une prise en charge* prioritaire des problèmes de la population. Nous n'y parviendrons pas sans la conquête d'amples libertés, dont le droit à la *libre* expression pour la grande majorité de notre peuple, aujourd'hui marginalisée.

(*) Ancien gouverneur de Pernambouc.

Pour que vive la nation

par FELIPE ALENCASTRO (*)

L'ETAT brésilien est parvenu à la *maturité*, mais la nation s'atrophie. Des rapports complexes se sont tissés entre la société et l'appareil étatique tout au long de l'histoire du pays. Au dix-neuvième siècle, le pouvoir central maintenait unies des régions fort dissemblables.

L'Etat reposait alors sur l'entente des différentes oligarchies régionales intéressées à disposer d'un négociateur capable de conclure des accords commerciaux avec les nations consommatrices *de produits agricoles brésiliens, et* d'aiguiller vers les plantations les esclaves africains, puis les prolétaires européens et asiatiques.

L'intelligentsia, consciente de l'inertie des pouvoirs locaux, cherchait, quant à elle, à utiliser l'Etat comme instrument de modernisation de la société. La fragmentation de la pression populaire engendrait un vide politique favorisant l'apparition des tenants de la modernisation autoritaire au sein de l'appareil d'Etat.

Après la crise de 1930, l'industrialisation devient le grand dessein national, le projet qui unifie l'armée, la bureaucratie et les intellectuels. Le courant nationaliste amplifie ce projet.

Les Noirs sont acceptés comme *partie intégrante de la société.* L'ensemble de la population est « brésilianisée ». Mais un clivage très net sépare les notions de « nationalité » et de « citoyenneté ». *Les femmes alphabétisées auront* le droit de vote dès 1933 ; mais les illettrés, hommes et femmes, Noirs et Blancs, sont, jusqu'à aujourd'hui, exclus des élections.

Jusqu'en 1955, l'Etat utilise les devises fournies par les exportations agricoles pour assurer l'essor des industries nationales. Après cette date, les multinationales commencent à installer leurs filiales au Brésil, bénéficiant d'une situation de monopole dans certains secteurs.

L'intervention de l'Etat prend une dimension nouvelle après le coup d'Etat de 1964. Les entreprises publiques élargissent leurs activités et, dans certains cas, sous la forme de *joint-ventures*, s'associent aux multinationales. *Cette situation a fait éclater le* front politique composite qui, depuis 1930, luttait pour l'industrialisation du pays.

En effet, l'élargissement du rôle *de l'Etat a été rendu possible* grâce à la création de mécanismes d'épargne forcée pénalisant la masse des salariés, et grâce à l'extension de la compétence fiscale de l'Etat fédéral, au détriment des Etats fédérés et des communes. Ce processus accentue fortement les inégalités sociales et les différences régionales, érodant ainsi le tissu national brésilien.

Le régime militaire en place depuis quinze ans ne tranche pas radicalement sur les systèmes que le pays a connus précédemment. A vrai dire, c'est la période constitutionnelle allant de 1946 à 1964 qui apparaît comme une exception dans l'his*toire* récente du Brésil. La tendance à l'autoritarisme des classes dominantes s'inscrit dans un mouvement de longue durée qui ne s'est jamais sérieusement infléchi. Certes, le paysage politique s'est considérablement modifié ces dernières années. L'apparition d'un mouvement syndical indépendant à Sao-Paulo *efface* un des traits de la « *misère historique brésilienne* ». L'intransigeance gouvernementale pourrait conduire ce mouvement à amplifier son action : une situation de non-retour serait alors créée dans *l'évolution* démocratique du pays. Mais il n'est pas exclu qu'à moyen terme une partie de l'aristocratie ouvrière soit choyée par le régime, aux dépens de la masse des travailleurs.

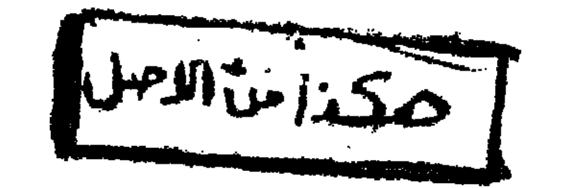
Les libertés civiques conquises dans le Centre-Sud pourraient coexister avec une répression accrue dans les zones rurales et dans le reste du pays. Le gouvernement se trouverait renforcé s'il parvenait ainsi à accentuer *ce phénomène.*

Les conséquences imprévisibles d'une série d'explosions sociales obscurcissent l'horizon politique. Près de 8 millions de travailleurs ruraux, totalement démunis, sont ballottés au long des différents « fronts » agricoles. Parallèlement, les petits exploitants sont expulsés vers les villes. C'est dans la périphérie des grands centres urbains que se joue le dernier *acte de ce drame sourd et douloureux* : les familles pauvres abandonnent leurs enfants. Il y a, au Brésil, environ 13 millions d'enfants privés des soins les plus *élémentaires — soit le* tiers de la population de moins de seize ans.

Ce phénomène n'est pas transitoire, car ces déshérités ne deviendront pas des prolétaires : *cette mutation sociale n'est pas,* évidemment, inscrite dans la forme d'industrialisation actuellement en cours dans les pays « périphériques » du tiers-monde. Ces *enfants vont continuer donc* à grandir dans un environnement où le pillage constitue leur seule chance de survie. Dans l'immédiat la seule « réponse » institutionnelle prévisible à cette situation est le renforcement de la répression. Cette tragédie ne compromet pas que l'avenir de ces millions de Brésiliens.

Elle hypothèque le destin du pays tout entier.

(*) Assistant associé de civilisation brésilienne à l'université de Rouen.



Le Monde

étranger

EN GRANDE-BRETAGNE

L'assassinat du porte-parole conservateur pour les affaires d'Irlande du Nord risque de peser sur la campagne électorale

De notre correspondant

Londres. — M. Airey Neave, député conservateur chargé des problèmes d'Irlande du Nord *dans le cabinet fantôme*, et très proche de Mme Thatcher, a été tué vendredi 30 mars par l'explosion d'une bombe placée sous sa voiture *(nos dernières éditions de vendredi)*. C'est le premier assassinat perpétré dans l'enceinte du palais de Westminster depuis cent soixante ans.

A 15 heures, M. Neave, au volant de sa voiture, remontait la rampe de sortie du parking souterrain des Communes, quand la bombe explosa. La déflagration, d'une très grande violence, fut entendue dans la salle des Communes où siégeaient quelques députés. Très rapidement, les pompiers et la police étaient sur les lieux. Effondré sur le siège avant, M. Neave, le visage noirci par l'explosion, les deux jambes arrachées, vivait encore. Un médecin et une infirmière réussirent à travers le pare-brise à lui donner les premiers soins, avant que les pompiers parviennent, non sans mal, à le dégager de l'épave. Transporté à l'hôpital de Westminter, M. Neave est décédé quelques minutes après son admission.

Les policiers n'ont pas encore pu déterminer à quel moment la bombe, d'un type nouveau et compliqué, avait été placée sous le véhicule. Compte tenu des dispositifs de sécurité qui contrôlent l'entrée et la sortie des véhicules du parking des Communes, l'explosif aurait été posé dans la matinée, bien avant l'arrivée de M. Neave au Parlement, probablement devant son domicile. Néanmoins, la possibilité que la bombe ait été mise en place dans le parking ne peut être entièrement exclue, et la police vérifie un témoignage selon lequel un jeune homme, venant du souterrain, *serait sorti en courant du palais* peu de temsp après l'explosion.

Il semble que les consignes de sécurité n'aient pas été strictement observées aux Communes depuis quelque temps, surtout les veilles de week-end, où les députés sont peu nombreux. Ni les capots ni les coffres des voitures n'étaient ouverts et examinés. En fait, les officiels admettent qu'aucun système ne peut assurer une totale protection, notamment dans un endroit où les allées et venues sont nombreuses. Etant donnée l'imminence de la campagne électorale, M. Rees, ministre de l'intérieur, et les autorités policières envisagent de prendre de nouvelles mesures et d'appliquer plus strictement celles qui concernent des personnalités les plus exposées.

L'assassinat de M. Neave a provoqué une vive émotion aux Communes en raison de la forte et sympathique personnalité de la victime. M. Neave était aimé et respecté dans les deux grands partis britanniques pour sa franchise et son courage. Homme de droite, ami personnel de Mme Thatcher, qu'il avait aidée à se hisser à la tête du parti conservateur, il avait constamment conseillé la plus grande fermeté dans la lutte contre l'IRA. Ses prises de position très vigoureuses le désignaient comme cible aux terroristes, mais il avait toujours refusé la protection policière spéciale qui lui était offerte.

A l'annonce de la mort de M. Neave, Mme Thatcher annulait l'allocution radiotélévisée qu'elle devait prononcer dans la soirée de vendredi. Les Communes suspendaient leur séance, tandis que la reine, M. Callaghan, ainsi que les chefs des partis rendaient hommage à M. Neave et exprimaient leurs condoléances à sa famille.

Cet assassinat risque d'affecter sérieusement la campagne électorale, et donne des arguments aux « éléments durs » qui, dans les deux grands partis, demandent une répression encore plus rigoureuse du terrorisme, jusqu'au rétablissement de la peine capitale. Le *Daily Telegraph* souhaite qu'une démarche soit faite à Washington pour empêcher les collectes faites aux Etats-Unis en faveur de l'IRA.

Dans les milieux officiels, on redoute que la mort de M. Neave ne serve de prétexte à une partie de l'opinion pour demander un changement de la politique relativement modérée à l'égard de l'Ulster, qui a le soutien des deux grands partis. Certains estiment que la décision récente du gouvernement d'augmenter la représentation parlementaire de l'Ulster — une décision qui favorise les protestants — a peut-être incité des éléments terroristes à passer à l'action.

HENRI PIERRE.

Deux organisations terroristes revendiquent l'attentat

De notre correspondant

Dublin. — Deux organisations paramilitaires nationalistes ont revendiqué l'attentat commis *contre M. Airey Neave* : l'Armée nationale de libération irlandaise, aile militaire du parti socialiste républicain irlandais, de tendance trotskiste, et l'aile provisoire de l'IRA. Bien que les déclarations de la victime aient été parfois trop proches des attitudes des unionistes d'Ulster pour plaire à Dublin, particulièrement sur les questions du partage de pouvoir entre les communautés et les mesures de sécurités, son assassinat, vraisemblablement par *l'IRA provisoire*, a provoqué colère et indignation en Irlande du Sud

Le premier ministre, M. Jack Lynch, et les chefs des deux formations principales de l'opposition, MM. Fitzgerald (Fine Gael) et Cluskey (travailliste) ont condamné l'attentat. M. Lynch *« de la part du gouvernement et du peuple d'Irlande »*, a déclaré que l'IRA *« a encore une fois démontré son mépris de la vie et des valeurs humaines. (...) Le meurtre d'un homme pour ses convictions politiques*, a-t-il dit, *est un crime particulièrement haïssable. J'assure le gouvernement britannique que le gouvernement irlandais participera avec lui à la recherche des coupables et à leur comparution en justice »*.

La veille de sa mort, M. Neave avait, à la télévision, participé à une discussion avec les leaders politiques de l'Ulster. Il avait paru avoir quelque peu assoupli ses positions. Il avait souligné qu'il fallait chercher la réconciliation des deux communautés avant de procéder à l'élaboration d'une nouvelle Constitution. en privé, il avait exprimé au leader du parti catholique modéré, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), M. Gerry Fitt, ses inquiétudes devant la publication récente du rapport selon lequel la police d'Ulster usait de méthodes d'interrogatoire brutales. Il lui avait rappelé qu'il avait été lui-même, jadis interrogé par la Gestapo, et l'avait assuré que, s'il devenait secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, il mènerait une enquête sur cette affaire. — J.M.

UN HÉROS DE LA DERNIÈRE GUERRE

Né en 1916, diplômé d'Oxford, M. Neave avait été avocat avant d'être fait prisonnier en France, en 1940. En 1942, il s'évada du château de Colditz, où il était détenu, et parvint à regagner la Grande-Bretagne, via la Suisse. Elu député conservateur en 1953 et constamment réélu depuis, il avait occupé divers postes ministériels avant d'entrer dans l'industrie privée. Il avait été *délégué au Comité des Nations unies* pour les réfugiés de 1970 à 1974. Depuis 1975, il s'occupait des affaires d'Irlande du Nord au sein du parti conservateur, où il avait adopté une position intransigeante en s'opposant à tout retrait des troupes britanniques.

***M. Neave, qui avait,* après la guerre, participé aux procès de Nuremberg, avait récemment plaidé en faveur de la libération du dernier haut responsable nazi emprisonné à la prison de Spandau, Rudolf Hess. M. Neave avait publié plusieurs livres sur ses souvenirs de guerre.**

EN ITALIE

LE QUINZIÈME CONGRÈS DU P.C.I.

Le rajeunissement et l'embourgeoisement modifient la physionomie du mouvement

La Chine a été présente pour la première fois au congrès du P.C.I. L'ambassadeur, M. Zhang Yue, se trouvait dans les tribunes des *délégations étrangères* avec un conseiller de l'ambassade. Il a écouté, impassible, le passage du rapport de M. Berlinguer touchant le « problème chinois », que lui traduisait un interprète.

M. Berlinguer a souligné les « préoccupations » devant « certains aspects de la politique étrangère » chinoise, notamment la *tendance* « à voir dans l'U.R.S.S. un ennemi, pire, l'ennemi principal ». « Ceci, a-t-il dit, est profondément erroné ».

Mais ce serait aussi, a dit le secrétaire du P.C.I., « une erreur de penser qu'une Chine forte et moderne soit nécessairement un facteur de trouble pour la détente et la paix. La Chine peut et doit être une force qui œuvre elle aussi pour la paix ».

De notre correspondant

Rome. — Après une après-midi de pause, le *30 mars, pour « digérer* le discours fleuve de M. Berlinguer, les 1 191 délégués au XV° congrès du parti communiste ont ouverts leurs débats ce samedi matin.

Le rapport du secrétaire général a déçu les milieux politiques romains. Ils en soulignent volontiers le caractère allusif et les contradictions. Ni le compromis *historique, ni les questions idéologiques* et les liens avec l'Union soviétique n'ont été éclaircis, remarquent *les socialistes, affirmant* que M. Berlinguer s'est essentiellement préoccupé de galvaniser ses troupes avant les élections.

A vrai dire, il ne parvient plus à étonner ses compatriotes. On trouve normal à. Rome qu'un *parti communiste* réduise la Révolution d'Octobre à un événement historique, qu'il vante la *démocratie sous toutes ses formes*, défendre la Communauté européenne et préconise *« un nouvel internationalisme »*, élargi à toutes les forces progressistes de la planète. L'extrême prudence avec laquel elle P.C.I. avance depuis quelques années, finit par rendre imperceptibles d'étonnantes évolutions, sur le plan théorique tout au moins.

Le dernier chapitre du discours *concernant le parti* lui-même intéresse directement les délégués. Ils y ont trouvé des *compliments justifiés — le P.C.I.* a vu augmenter depuis quatre ans ses électeurs, ses inscrits et son pouvoir, mais aussi quelques éléments d'auto-critique qui correspondent au malaise de nombreux militants. M. Berlinguer cherchait davantage à rassurer qu'à inquiéter. Son diagnostic mérite d'être complété par un dossier statistique que publie *Rinascita*, l'hebdomadaire du parti, et une étude assez sévère parue le 25 mars dans le quotidien d'extrême gauche, *Il manifesto.*

Aux dernières élections, un Italien sur trois a voté communiste. *Ce bond en avant* s'est accompagné d'une croissance des effectifs : le P.C.I. comptait, en 1978, *179 000 inscrits, soit 8 %* de plus qu'en 1974 ; mais les courbes ne penchent plus dans le bon sens. Après deux années d'expansion, les inscriptions ont plafonné en 1977, et même diminué l'année dernière de 24 000 unités.

D'un congrès à l'autre, le nombre des militantes s'est accru de 13,2 %. Les femmes représentent désormais un quart des effectifs, même si elles restent fortement sous-représentées dans les organes dirigeants.

Un langage « abstrait et prétentieux »

Autre évolution positive : la tendance au vieillissement, qui était sensible dans le nord du pays, s'est inversée. Aujourd'hui, 44 % des inscrits ont moins de quarante ans. Cela se répercute sur les postes de responsabilité : l'âge moyen des délégués fédéraux est de trente-quatre ans et les deux cinquièmes d'entre eux n'avaient pas la carte du parti lors du *précédent congrès* en 1974.

Tout le monde ne s'en félicite *pas, car ce rajeunissement, accompagné* d'un embourgeoisement, est en train de modifier la physionomie *du P.C.I* *Il compte encore* 40 % d'ouvriers, mais cette proportion ne se retrouve pas du *tout dans les comités fédéraux*, où les étudiants, enseignants et divers intellectuels se taillent la part du lion. On leur reproche d'être coupés des masses, sinon de militer par désœuvrement : *« Ce sont de beaux parleurs, des pédagogues, des sociologues, pas des dirigeants. »* M. Berlinguer y a fait lui-même allusion, dans son discours, en dénonçant un langage trop souvent *« abstrait et prétentieux »*.

Au-delà du vocabulaire, c'est l'action de ces cadres qui est contestée. *« De mon temps*, dit un communiste quinquagénaire, *quand on demandait à un responsable fédéral ce qu'il avait fait dans l'année écoulée, il répondait : « J'ai fait x batailles, x manifestations. » Aujourd'hui, il répond : « J'ai fait un beau document commun avec la D.C. locale. »*

La participation du P.C.I. au pouvoir local ou national a mobilisé de nombreux cadres : 229 députés, 117 sénateurs, 321 conseillers régionaux, 935 conseillers provinciaux et 28 600 conseillers municipaux. Cette mobilisation est d'autant plus sensible que la C.G.I.L. interdit de cumuler des responsabilités politiques et syndicales. Ce sont donc de jeunes inscrits qui ont pris la relève et dirigent les fédérations. On leur reproche aujourd'hui de n'avoir pas su soutenir les administrateurs communistes par des actions de masse, laissant le parti « au balcon » pendant que ses *délégués* se battaient seuls dans les municipalités ou au Parlement. M. Berlinguer a demandé que *« tout le parti »* se mette en branle, citant comme exemple la lutte contre le terrorisme, où, effectivement, des millions de personnes sont descendues dans la rue à plusieurs reprises et ont donné ainsi un appui déterminant aux thèses des dirigeants *communistes.*

ROBERT SOLÉ.

● *M. Claude Estier* représente le P.S. au congrès du parti communiste italien. Il représente M. François Mitterrand qui avait été invité à s'y rendre. Ayant par courtoisie sollicité l'avis de M. Bettino Craxi, secrétaire général du P.S.I., M. Mitterrand se vit objecter qu'à la veille des élections européennes, sa venue dans de telles circonstances pouvait susciter quelques confusion. M. Craxi avait d'ailleurs, pour la même raison, prié le parti social-démocrate allemand de ne pas envoyer une *délégation* au plus niveau au congrès du P.C.I.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

UNE ANCIENNE GARDIENNE DE CAMP DE CONCENTRATION CANDIDATE AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

(De notre correspondant.)

Bonn. — Une ancienne surveillante de camp de concentration nazi, Hildegard Lächert, qui s'était vu attribuer le sobriquet de *« sanglante Brygida »*, sera candidate aux élections pour le Parlement européen. Avec toutefois un certain handicap : elle est l'une des principales accusées du procès des gardes du camp de Maidanek, qui se poursuit depuis près de trois ans à Düsseldorf.

L'ancienne surveillante de camp s'est vu promettre la première place sur la liste Communauté d'action pour l'Europe nationale, mise sur pied par un certain Erwin Schönborn, qui préside l'Organisation de combat des soldats allemands. Schönborn a été condamné à diverses reprises, notamment pour avoir diffamé l'ancien président du Bundestag, M. Gerstenmaier. Celui-ci ayant été impliqué dans le complot du 20 juillet 1944 contre Hitler, Schönborn lui reprocha *d'avoir été complice de ceux qui voulurent « assassiner le chef de l'Etat »*.

Un « idéaliste »

Interprète de son métier, se présentant au public *comme un « idéaliste »*, Schönborn a publié de nombreuses brochures dans lesquelles il affirme notamment que le journal d'Anne Franck serait un faux, qu'aucun juif n'aurait jamais été exécuté dans les camps et que l'assassinat de quelques millions de Polonais et de gitans par les nazis serait une invention des propagandistes alliés.

Selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, Schönborn aurait justifié le choix de Mme Lächert comme tête de liste de son parti en expliquant qu'elle lui a *« assuré sur l'honneur »* être entièrement innocente en ce qui concerne son rôle au camp de Maidanek.

JEAN WETZ.

EN HONGRIE

M. Peter Veress, ambassadeur en France, est nommé ministre du commerce extérieur

De notre correspondant en Europe centrale

Budapest. — Les difficultés croissantes que connait depuis plusieurs années la Hongrie dans le domaine du commerce extérieur viennent de faire une victime : après plus de quinze ans passés à la tête de ce ministère, M. Jozsef Biro a été relevé de ses fonctions. *Il sera remplacé* par M. Peter Veress, ambassadeur de Hongrie en France.

Né en 1921, entré au gouvernement en décembre 1963, M. Biro en était devenu le membre le plus ancien. Sa longévité ministérielle montre l'importance que la direction du pays attache à une politique de continuité dans le commerce extérieur. Il serait étonnant que son départ entraîne une *modification* des orientations fondamentales dans ce secteur vital puisqu'il contribue pour *environ* 45 % à la formation du revenu national.

En revanche, la détérioration continue depuis 1974 de la balance des échanges tant avec le Comecon qu'avec les pays occidentaux rendait sans doute nécessaire, ne serait-ce que pour *des raisons* psychologiques, un changement d'homme. Il n'est pas sans intérêt pour les relations *bilatérales franco-hongroises*, mais aussi d'une façon plus générale pour juger de la valeur accordée aux relations avec l'Ouest, que ce soit sur l'ambassadeur en *France que se soit* porté le choix de la direction de l'Etat pour assumer désormais la responsabi*lité de cet important* ministère.

Le déficit commercial était estimé à la fin de 1978 à environ 4,5-5 milliards de dollars. En 1974, il n'était encore que de *1,75 milliard. Bien* que les banquiers, dont la réputation n'est plus à faire, n'éprouvent acune peine à emprunter sur le marché international pour honorer ces dettes, le gouvernement peut difficilement assister les bras croisés à l'aggravation continuelle de cette situation. Sa marge de liberté, cependant, n'est pas très grande. Avec les pays socialistes, le niveau des échanges est fixé administrativement par quota annuel et ne laisse guère de place aux adaptations en souplesse en cours d'année. En outre, les termes de l'échange avec ces pays ne cessent de se dégrader pour la Hongrie (moins de 16 % depuis *sept ans*), *en raison* principalement de l'augmentation du prix du pétrole soviétique et des *autres matières premières* importées.

Le commerce avec les pays en voie de développement, tout en *s'intensifiant, notamment* au chapitre des exportations, occupe encore une position secondaire *(11,7% du total des importations* en 1978 et 19 % des exportations). Restent les échanges avec l'Ouest. Officiellement, *les entreprises sont* invitées à maintenir leurs achats dans les pays occidentaux au niveau de l'an dernier, ce qui, compte tenu de la hausse des prix, aboutirait en fait à un recul. En réalité, aucune mesure administrative, dit-on à Budapest, ne sera prise pour les obliger à limiter leurs importations des pays occidentaux. En cas de nécessité urgente, elles pourront même procéder sur ces marchés à des acquisitions de technologie non prévues au plan.

Cette solution inspirée par le *pragmatisme* qui caractérise la politique économique hongroise se fonde sur l'expérience. L'an dernier, le plan prévoyait une faible *augmentation (+ 3 %) des importations* en provenance des pays capitalistes et une forte expansion *(+ 13 %)* des exportations. Or c'est pratiquement l'inverse qui s'est produit.

Ces entorses au plan sont d'autre part presque l'unique moyen pour le gouvernement de sortir du dilemme devant lequel il se trouve : il souhaite modifier la structure de la production pour l'exportation afin de la rendre plus compétitive et en même *temps il voudrait* réduire le solde négatif de sa balance commerciale avec l'Ouest. Or ce n'est la plupart *du temps qu'en faisant* appel à la technologie occidentale qu'il lui est possible de moderniser son *industrie au rythme souhaité.* Force lui est donc de ne pas se laisser enfermer dans les contraintes du plan et d'obéir à court terme à la logique économique.

A plus long terme, l'industrie, qui, espère-t-on ici, se sera rapprochée entre-temps du niveau mondial, parviendra-t-elle à accroît ses exportations vers *l'Ouest*, condition indispensable à un retour à un équilibre des échanges ? Favorables à une libéralisation du *commerce*, les *dirigeants* de Budapest le souhaitent et en font le grand objectif de leur politique. Mais la conjoncture internationale, toujours aussi maussade, la multiplication des mesures protectionnistes et le renchérissement constant du prix du pétrole ne les aident pas dans l'accomplissement de leur tâche.

MANUEL LUCBERT.

[M. Peter Veress, qui est né en 1923, a fait toute sa carrière dans les services du ministère du commerce extérieur, à l'exception des quatre années qu'il vient de passer à la tête de l'ambassade en France. Sa nomination avait alors montré l'importance que les *autorités* hongroises attachaient aux échanges économiques avec la France. Après *ses études* à l'Institut supérieur du commerce extérieur, à Budapest, M. Veress fut engagé, en 1950, par *le ministère du commerce extérieur*. Il fut ensuite, de 1958 à 1962, conseiller commercial à Damas, puis à Tel-Aviv. En 1971, il fut nommé vice-ministre du commerce extérieur, poste qu'il occupa pendant quatre ans. Il présenta ses lettres de créance au président Giscard d'Estaing le 15 janvier 1975.]

EUROPE

Malte

LA FÊTE A LA VALETTE

(Suite de la première page.)

L'homme de la rue, lui, ne semble guère ému. Lorsqu'on l'interroge sur l'importance de cette journée, il commence souvent par répondre, pour peu qu'il soit commerçant ou chauffeur de taxi : *« Personnellement, je crois que je vais perdre un peu au départ des Anglais. »* Mais c'est pour ajouter aussitôt que ce départ est *« certainement une bonne chose pour le pays »*. En tout cas, les habitants de La Valette n'auront pas boudé, dès vendredi soir, les nombreuses manifestations folkloriques, les bals et les feux d'artifice qui ont rassemblé une foule débonnaire mais considérable.

« Par consentement mutuel »

En faisant du départ des Britanniques un événement national de première grandeur, M. Dom Mintoff poursuit un double objectif. Le premier, d'ordre intérieur, consiste à consolider la majorité travailliste, dont on oublie souvent l'étroitesse en raison de la forte personnalité et de la notoriété internationale du premier ministre. Présenter la fermeture de la base comme la véritable libération de l'île revient en effet à tenir pour peu de chose la reconnaissance de son indépendance, négociée et obtenue dès 1964 par le parti nationaliste, aujourd'hui dans l'opposition. Les nationalistes sont partagés entre la colère et l'embarras, ne voulant ni s'associer à une célébration qu'il jugent disproportionnée ni paraître regretter la présence britannique.

M. Mintoff cherche, d'autre part, un consensus national très large, au moment où les négociations engagées avec différents pays étrangers risquent de s'enliser. Son ambition est que, après le départ des Britanniques, Malte se dote d'un véritable statut de neutralité que garantiraient la France et l'Italie du côté européen, l'Algérie et la Libye du côté arabe. La jeune République se veut en effet un trait d'union entre le Vieux Continent et l'Afrique islamique. Les quatre pays sollicités, s'ils semblent tout disposés à garantir diplomatiquement la neutralité de Malte, paraissent beaucoup plus réticents à lui accorder l'importante aide économique que demande M. Mintoff : 28 millions de livres maltaises par an pendant cinq ans, montant auquel le premier ministre estime le « manque à gagner » provoqué par la fermeture de la base britannique, pour laquelle Londres et l'OTAN se répartissaient un loyer de 14 millions de livres (1).

Du côté officiel, on insiste sur le fait que le départ des Britanniques ne constitue nullement une rupture avec Londres, mais l'inauguration de relations plus normales. Le gouvernement de La Valette, tout en présentant le départ des Britanniques comme une libération nationale et populaire, insiste sur *« la parfaite courtoisie de cette séparation par consentement mutuel »*, comme dit M. Joe Brincat, président du groupe parlementaire travailliste. Les autorités se tirent fort bien de ce périlleux exercice de *style* : on stigmatise la présence des bases militaires étrangères, l'« économie de guerre », les ambitions des grandes puissances vis-à-vis de Malte, mais jamais la Grande-Bretagne en tant que telle. Une série de timbres a été émise pour la circonstance, sur *lesquels on voit un officier britan*nique échanger une poignée de main avec un officier maltais, tandis que l'on amène l'Union Jack pour le remplacer par le drapeau rouge et blanc.

Quelques esprits malicieux ne manquent pas d'assurer ici que c'est plutôt la Grande-Bretagne qui va être libérée de Malte : l'évolution des techniques militaires et des ambitions britanniques en Méditerranée ne justifiait probablement plus une telle dépense. En tout cas, vendredi soir, le groupe folklorique britannique n'était pas le moins applaudi par les badauds de Republic Street.

La principale inconnue tient au rôle que jouera désormais la Libye dans l'île. Du côté officiel, on se défend énergiquement de toute volonté de « khadafisation » et l'on s'efforce de ne présenter Tripoli que comme l'une des quatre puissances vers lesquelles on s'est tourné pour obtenir une garantie de la neutralité du pays. L'opposition soutient que M. Mintoff est, au minimum, imprudent à l'égard du grand voisin libyen, et rappelle l'importance prise, ces dernières années, par la coopération économique et technique avec Tripoli. Les travaillistes assurent, en tout cas, qu'il n'est absolument pas question qu'aux militaires britanniques succèdent, ni à court ni à long terme, des militaires libyens. Mais la délégation de Tripoli aux cérémonies du 31 mars est, avec ses cinq cents membres, de très loin la plus importante. Vendredi soir, la troupe serrée de ses délégués, brandissant des portraits de M. Khadafi et un recueil de ses discours, scandant en arabe des slogans où revenaient sans cesse les noms du premier ministre maltais et du chef d'Etat libyen, ressemblait beaucoup à un groupe de manifestants, et un certain malaise était perceptible dans l'assistance. Quant au colonel Khadafi lui-même, il est arrivé vendredi soir à La Valette.

BERNARD BRIGOULEIX.

(1) La livre maltaise vaut environ 12 francs.

DROITS DE L'HOMME

Pour soutenir leurs confrères emprisonnés en U.R.S.S.

Les scientifiques sont appelés à manifester lundi 2 avril devant l'Institut

A l'occasion de la réception solennelle, à l'Académie des sciences, de nouveaux associés étrangers, parmi lesquels M. Victor Ambartsoumian, président de l'Académie des sciences d'Arménie, et député au Soviet suprême, le Comité des physiciens (1) appelle les scientifiques à venir manifester, lundi 2 avril, à 14 heures, quai Conti, devant l'Institut. Cette manifestation vise à soutenir les scientifiques soviétiques emprisonnés pour *délit d'opinion* — *en particulier* MM. Youri Orlov et Robert Nazarian, — et à protester contre les déclarations faites à leurs sujet par l'académicien soviétique (*le Monde* du 16 mars).

D'autre part, six mathématiciens membres de l'Académie des sciences, MM. Henri Cartan, Gustave Choquet, Jean Dieudonné, Szalem Mandelbrojt, Laurent Schwartz et René Thom, annoncent, dans un communiqué, qu'ils demanderont une entrevue à M. Ambartsoumian. Soulignant que l'académicien soviétique n'est pas seulement un scientifique *« qui a prononcé des paroles inadmissibles »*, mais aussi un homme politique, *« portant sa part de responsabilité dans ce qui se dit et se fait en Union soviétique »*, ils précisent : *« Nous l'informerons de l'indignation suscitée en France par les procès soviétiques contre les dissidents, et du tort considérable que portent aux relations scientifiques internationales, et en particulier aux relations entre scientifiques français et scientifiques soviétiques, liés par une longue tradition d'amitié culturelle, les condamnations de nos collègues soviétiques pour délit d'opinion, et plus encore les déclarations injurieuses que des scientifiques comme lui font à leur égard. »*

(1) C/o M. Jean-Paul Mathieu, tour 22, université Pierre-et-Marie-Curie, 4, place Jussieu, 75005 Paris.

Espagne

Lors du débat d'investiture

LA GAUCHE A MIS EN CAUSE LES PROCÉDÉS « AUTORITAIRES » DE M. SUAREZ

(De notre correspondant.)

Madrid. — Candidat désigné par le roi Juan Carlos, M. Suarez a obtenu, sans difficulté, le vendredi 30 mars, l'investiture des députés pour former le premier gouvernement selon la nouvelle Constitution. Il a recueilli plus de la majorité absolue dès le premier tour de scrutin : sur 340 suffrages exprimés, 183 députés ont voté son investiture contre 149 (1) et 8 abstentions.

M. Suarez, soutenu par les 168 députés de son parti, l'Union du centre démocratique, a reçu l'appoint de neuf parlementaires de la Coalition démocratique (droite), des quatre représentants du parti socialiste andalou, du porte-parole du Parti régionaliste aragonais et de l'élu de l'Union forale de Navarre. Les huit parlementaires qui se sont abstenus sont les membres de la Convergencia i Unio de Catalogne : ils ont expliqué leur attitude par le refus du président du Congrès, M. Landelino Lavilla (U.G.D.), d'organiser un débat préalable au vote, comme l'exigeait l'opposition de gauche.

En début de séance, et dans une ambiance houleuse, MM. Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) et M. Carrillo, dirigeant du P.C., étaient intervenus pour exiger l'ouverture d'un débat de fond avant le vote d'investiture. *« Un refus de votre part créerait un précédent autoritaire qui violerait l'esprit progressiste de la Constitution »*, avait dit le dirigeant communiste, soutenu sur ce point par le P.S.O.E., le parti socialiste andalou, la minorité catalane et le parti nationaliste basque. Mais l'opposition s'est heurté au refus obstiné du président du Congrès.

M. Gonzalez a qualifié de *« vague »* le discours de M. Suarez, *soulignant, au terme de la séance,* que *« la chambre avait perdu une partie de sa souveraineté au profit du présidentialisme »*. M. Carrillo devait déclarer pour sa part qu'il s'agissait d'un *« discours très général et très ambigu »*. *« Une ombre est passée sur la crédibilité de l'U.C.D. et du propre Adolfo Suarez*, a-t-il dit. *Ils nous ont imposé une procédure antidémocratique et autoritaire pour résoudre le problème de l'investiture »*.

(1) Ont voté contre : parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) : 116 ; P.C. et parti socialiste unifié de Catalogne : 23 ; parti nationaliste basque (autonomistes modérés) : 6 ; Euskadi eskerra (gauche basque) : 1 ; Union du peuple canarien : 1 ; Union nationaliste (néofasciste) : 1 ; Esquerra republicana de Catalogne : 1.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le Caire illumine pour accueillir le président Sadate « héros de la guerre et de la paix »

Le Caire. — « Bonne chance, ô notre raïs », « Lumière de nos yeux », « Tu illumines le monde », « Nous attendions cette joie depuis longtemps ».

En ajoutant cette stance à l'une de ses romances, la chanteuse Hourai Mohamed s'est taillé jeudi soir 29 mars un franc succès au Caire. Quant au plus célèbre des compositeurs arabes, Mohamed Abdelwaban, on vient de l'élever au grade de général (la paix n'a pas démonétisé les titres militaires...) pour le récompenser d'avoir préparé — à partir d'un air de Sayed Darwich, musicien égyptien disparu à trente ans au début du siècle et resté très populaire — un nouvel hymne national.

« Mon pays, ô mon pays » devait être étrenné ce samedi à l'occasion du retour du raïs. Il remplacera un chant dont les paroles martiales ne sont plus de

De notre correspondant

circonstance : *« O mon arme, tu m'as manqué »*.

Depuis quatre jours, le pays s'est préparé, avec une sorte d'allégresse sérieuse, à accueillir Anouar El Sadate en héros national, en homme *« qui a su faire la guerre et la paix »*. Jamais, de mémoire de Cairote, on n'avait vu dans la capital autant d'arcs de triomphe, de banderoles et de guirlandes lumineuses. Le Caire, en temps normal très inégalement éclairée, scintille dans la nuit tiède. Les chefs-lieux de province sont tout entortillés de lumignons. Les orchestres de village font danser gratis les fellahs.

Dans la capitale, gratte-ciel, palais et autres édifices publics, hôtels, casernes, usines, magasins ruissellent de haut en bas de lumières multicolores, souvent maladroitement disposées. Si la très bourgeoise île de Zamalek ne s'est pas mise en frais, maints secteurs populaires — Sebtia, Choubra, Khalifa — où les officiels n'ont pas l'habitude d'aller salir leurs chaussures, ont spontanément illuminé. Plus on descend dans l'échelle sociale, plus la paix suscite d'adhésion.

Quelques points, cependant, sont restés dans l'obscurité : la Ligue arabe et l'ancien parti unique nassérien, et pour cause, mais aussi nombre de mosquées, dont les imams cherchent peut-être ainsi à protester contre l' *« abandon »* de Jérusalem. *« Ceux qui veulent El Qods* (nom arabe de la ville sainte) *n'ont qu'à aller la prendre eux-mêmes. Qu'ils laissent le peuple tranquille »*, a lancé une pauvre femme en mettant une lanterne à sa fenêtre en vue d'un minaret noir comme la nuit.

Le président Sadate doit franchir, dans une limousine découverte, ce samedi dans l'après-midi, les 25 kilomètres séparant l'aéroport d'Héliopolis de sa villa de Guizeh, demeure relativement simple, dont les Israéliens ont noté qu'elle appartint à une famille juive du Caire, les de Castro. Nul doute que le raïs recevra sur son parcours un accueil particulièrement chaleureux de la part de ses compatriotes.

Le tableau aurait pu être, ne serait-ce que l'espace de quelques jours, idyllique. Aux Egyptiens d'Amérique, M. Sadate fait des confidences annonciatrices de *« davantage de démocratie »*, de l'instauration d'un *« très large dialogue sur l'étape nouvelle que vit l'Egypte »*. Las ! Dès vendredi dernier, la police a interdit aux dirigeants d'un parti d'opposition, le Rassemblement progressiste, de pénétrer au siège de leur mouvement au Caire, tandis que, dans plusieurs autres villes, des membres de cette formation marxiste-nassérienne étaient interpelés alors qu'ils distribuaient des tracts de leur parti invitant la population à boycotter, lundi, la visite de M. Begin au Caire. Au Parlement, devant lequel le premier ministre israélien ne parlera pas, une quinzaine de députés de diverses tendances (libéraux, islamiques, nationalistes-wafdistes, marxistes-nassériens, nassériens orthodoxes) auraient mis au point une analyse critique commune du traité de Washington.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le porte-parole du gouvernement ouest-allemand* a déclaré, vendredi 30 mars, au lendemain de l'entrevue entre le président Sadate et le chancelier Schmidt, que la R.F.A. souhaitait fournir une aide économique à l'Egypte *« dans le cadre d'un programme des pays occidentaux intéressés »* et que des consultations devront avoir lieu entre experts, à une date non encore précisée. Il a précisé qu'elles ne doivent pas se faire dans le cadre de la Communauté europeenne, mais uniquement au niveau des pays qui participeraient à un plan d'aide économique. — *(A.F.P.)*

La conférence ministérielle de Bagdad serait parvenue à arrêter des sanctions économiques contre Le Caire

La conférence des ministres arabes des affaires étrangères et des finances, qui s'est à nouveau réunie ce samedi 31 mars après un ajournement des travaux dû à l'ampleur de sdésaccords entre les participants, a adopté une résolution sur les sanctions économiques à l'Egypte, selon des sources autorisées citées par l'A.F.P. D'autre part, selon Cheikh Sabah el Ahmed, ministre koweïtien des affaires étrangères, les participants ont décidé *« d'arrêter les mesures susceptibles de rompre leurs relations diplomatiques avec Le Caire »*. Le ministre koweïtien n'a pas précisé la nature exacte de ces mesures.

L'émir Saoud, ministre saoudien des affaires étrangères, dont le refus d'aller au-delà des mesures de rétorsion déjà adoptées au « sommet » de Bagdad en novembre 1978 contre « la paix de Camp David » a entraîné le départ des délégations de la Syrie, de la Libye et de l'O.L.P. s'est rendue à Ryad vendredi pour consulter son gouvernement. Les ministres représentant Qatar, Bahrein et les Emirats arabes unis ont également fait un bref séjour dans leurs capitales respectives pour y recevoir des instructions. Dans le but d'empêcher un échec total, le président Assad de Syrie s'est mis en rapport avec le roi Khaled d'Arabie saoudite avec plusieurs autres chefs d'Etat.

Le président Sadate, dans une interview au journal populaire ouest-allemand *Bild Zeitung*, a assuré n'être nullement intimidé par les mesures préparées contre l'Egypte. L'ambassadeur d'Egypte en Jordanie, qui a regagné Le Caire vendredi à la suite de la décision prise par Amman de retirer le chef de sa mission diplomatique pour protester contre la politique égyptienne, a dénoncé, à son arrivée, l'attitude jordanienne en une phrase : *« La Jordanie craint la Syrie, essaie de faire pression sur l'O. L. P., convoite l'argent de l'Irak et fait croire à l'Arabie Saoudite qu'elle qui la suit. »*

M. WALDHEIM : Une évolution dramatique

Notre correspondant à Tunis nous signale que la délégation tunisienne à Bagdad s'en tiendra aux engagements de sanctions pris précédemment et se refuse à les aggraver, aucune nouvelle sanction contre l'Egypte ne pouvant être prise à l'échelon ministériel. Le journal du parti socialiste destourien l'*Action* déplore *« la surenchère et l'extrémisme »* qui risquent d'entraîner un *« fiasco »* à Bagdad.

Exposant à Paris la position libyenne, M. Ahmed Chahati, directeur du bureau des relations extérieures du congrès général du peuple, a dénoncé vendredi *« l'agression préméditée »* contre son pays que préparerait une *« clause secrète »* du traité de Washington prévoyant le transfert des forces égyptiennes faisant face à Israël sur la frontière libyenne. Attaquant violemment *« l'attitude colonialiste »* de l'Arabie Saoudite, il a demandé aux Européens de *« ne pas appuyer Sadate »*.

Enfin, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim a déclaré vendredi 30 mars, que le traité de paix avait marqué une *« évolution dramatique »* au Proche-Orient, il a exprimé son scepticisme quant aux chances qu'offre ce règlement de progresser vers une solution d'ensemble pour la région, en raison de la position négative des pays arabes.

EN CISJORDANIE

Le troisième anniversaire de la Journée de la terre s'est déroulé sans incidents

Jérusalem. — Le troisième anniversaire de la Journée de la terre a été célébré dans le calme, le 30 mars, en Israël. Près de vingt mille personnes ont participé aux trois principales réunions organisées par le Comité de défense des terres arabes, en Galilée et dans l'une des régions à forte population arabe dite le *« triangle »*. La police avait autorisé ces manifestations et les organisateurs avaient demandé aux participants d'éviter tout incident.

Pour la première fois, un rassemblement a eu lieu dans le Neguev, près de Beersheba, pour souligner les difficultés de la situation des Bédouins au moment où se prépare le redéploiement de l'armée, après le retrait du Sinaï, ce qui suppose de nouveaux déplacements des populations et de nouvelles expropriations.

Il y a trois ans, pour dénoncer le développement des projets de « judaïsation » des régions d'Israël peuplées en majorité par les Arabes, notamment en Galilée, un *« comité pour la défense des terres arabes »* s'était créé afin de protester plus précisément contre la décision d'exproprier 600 hectares appartenant à des Arabes israéliens. Le 30 mars 1976, proclamé Journée de la terre, un mouvement de grève s'était terminé par des incidents sanglants lors de l'intervention des forces de l'ordre. Six manifestants avaient été tués et une centaine d'autres blessés. Depuis, ces événements sont commémorés chaque année à l'initiative des mouvements de l'opposition arabe israélienne, et

De notre correspondant

des manifestations ont également lieu en Cisjordanie.

Le thème de la journée était, cette année : *« Il n'y aura pas de paix sans reconnaissance des droits du peuple palestinien »*. Les militants arabes israéliens confirmaient ainsi une évolution et l'établissement de relations de plus en plus nombreuses avec les militants nationalistes des territoires occupés. En Cisjordanie, où aucun incident notable ne s'est produit, l'administration militaire avait pris des mesures préventives pour empêcher toute manifestation.

Les jours précédents, après la grève générale du 26 mars, une série d'arrestations avait eu lieu dans les principales villes. Plusieurs participants à une réunion, organisée jeudi à Jérusalem-Est, ont été appréhendés. *Lors de cette* réunion, un texte avait été rédigé pour dénoncer l' *« accord de paix séparée »*, les *« confiscations de terres »*, et la continuation de la politique d'implantation israélienne en Cisjordanie. Trois personnalités de Ramallah, un industriel et deux dirigeants syndicalistes, ont été arrêtés vendredi.

Cependant, après de nombreuses protestations élevées par les élus de Cisjordanie — mais aussi par des partis ou mouvements de la gauche israélienne, — le gouvernement militaire a finalement décidé, le 30 mars, de lever, *« provisoirement »*, le couvre-feu imposé depuis quinze jours aux 12 000 habitants de Kalkhoul où deux manifestants avaient été tués par balle, le 15 mars, dans des circonstances qui n'ont toujours pas été éclaircies par les enquêteurs.

Si les autorités israéliennes ont mis fin à ce qui était dénoncé comme un *« châtiment collectif »*, l'inquiétude continue toutefois de régner en Cisjordanie où plusieurs mouvements de colons israéliens, reprochant à l'armée sa *« passivité »*, ont menacé de s'armer pour maintenir l'ordre et intervenir, au besoin, lors des manifestations arabes Deux réunions ont été organisées à ce sujet, dans les implantations juives, au cours de la semaine, notamment à Kyriat Arba, près d'Hébron, dont plusieurs habitants étaient impliqués dans la fusillade de Khalkhoul.

FRANCIS CORNU.

De la mer trop Rouge au golfe qui n'est plus Persique

IV. — LA CRISE DE CONFIANCE

Dans ses trois premiers articles (« le Monde » des 29, 30 et 31 mars), André Fontaine a évoqué l'impact de la modernisation sur la société islamique traditionnelle en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes réunis, puis décrit les ambitions des planificateurs de Ryad et d'Abou-Dhabi.

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

Ryad. — Il y a un an on trouvait sur le marché mondial autant de pétrole qu'on voulait, et plusieurs pays en vendaient au rabais. Il a suffi de la chute du régime impérial iranien pour que la situation soit renversée et que la tension sur les prix, que les pessimistes attendaient vers 1982, se manifeste du jour au lendemain. Les pays de l'OPEP ont pris les devants, à Abou-Dhabi, en décembre dernier, en décidant un relèvement des tarifs de 14,5 % dans le courant de 1979, en quatre étapes. Mais Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, avait bien prévenu que cette augmentation risquait de n'être pas suffisante si l'Iran était, pour reprendre ses propres termes, *déstabilisé.*

Pour être « déstabilisé », l'Iran l'est, et nul ne sait où s'arrêteront les effets de cette déstabilisation. Dès à présent, il est acquis qu'il limitera le pompage du pétrole à 4 millions de barils par jour, contre 6 millions précédemment : du coup, on s'arrache sa production sur le *spot market*, le marché *libre, à n'importe quel prix.*

Certains pays de l'OPEP, ceux du camp progressiste notamment, stimulés par la nouvelle de l'accord égypto-israélien, veulent *imposer aux autres une augmentation massive.* Mais, finalement, la voix de la modération l'emporte et l'on se contente pour le moment d'anticiper les hausses prévues initialement pour la fin de l'année. C'est qu'à Ryad, comme à Abou-Dhabi, on est convaincu que le problème désormais est beaucoup moins celui des prix que des quantités. Il faut absolument que les Occidentaux limitent leur consommation et investissent dans les énergies de substitution ; pas question pour les pays producteurs de compenser durablement le manque à gagner *résultant de la* diminution des livraisons iraniennes.

Ce langage s'adresse au monde développé en général ; mais il *vise d'abord les Etats-Unis, dont* 10 % des importations de pétrole provenaient de l'Iran. Les Etats du Golfe, qui n'ont aucunement besoin d'accroître leurs rentrées de devises, agissent dans le *sens* de l'intérêt général, autant que du leur propre, quand ils refusent de contribuer au gaspillage d'un potentiel énergétique dont l'épuisement est inéluctable. MM. Trudeau, au Canada, et Lopez Portillo, au Mexique, *raisonnent* certes de la même manière. Le comportement des dirigeants saoudiens et de ceux des Emirats n'en reflète pas moins une véritable crise de *confiance* envers l'Amérique.

Trois événements récents l'expliquent : la constante maladresse, pour ne pas dire plus, de *M. Carter dans l'affaire iranienne* ; la tranquillité d'âme avec laquelle il a rompu avec Taïwan, qui jette quelque doute sur la valeur des autres engage*ments des Etats-Unis* ; le traité israélo-égyptien, pour lequel il s'est donné tant de mal. La sévérité, à l'endroit de l'homme de la Maison Blanche, des responsables que nous avons pu rencontrer ne perdait rien à ne s'exprimer qu'à demi-mot. Ce n'est pas seulement qu'il lui manque, comme l'écrivait récemment *Orient-Pétrole, les deux dons* que les Arabes respectent le plus : la baraka et le prophétisme. *On le* tient pour un maladroit et pour un homme sans parole, et il s'est fait beaucoup d'illusion s'il s'est imaginé qu'il allait pouvoir *faire « vendre »* l'accord Begin-Sadate aux gens du Golfe par son ami Brzezinski. Le ton du journal saoudien *Al Djezira*, qui a invité tous les pays arabes à combattre Israël sur tous les *fronts, « jusqu'à ce qu'ils aient transformé les territoires occupés en enfer pour l'ennemi »*, illustre la vanité de ses efforts de persuasion.

Le secrétaire à la défense, M. Brown, aurait pu mettre en garde « Zbig ». *Lorsqu'il* est passé à Ryad, en février, il n'a pas réussi à rencontrer son collègue saoudien, lequel avait préféré aller assister, à Damas, à des *manœuvres de l'armée syrienne.* L'annulation, à quelques semaines de distance, des visites prévues aux Etats-Unis, du prince héritier Fahd et de son neveu le prince Saoud, ministre des affaires étrangères, est encore plus *significative*, venant de gens qui attachent aux égards tant d'importance.

La critique de l'Amérique s'étend de sa politique à sa *société. Le vice-ministre de* l'information, M. Fouad Al-Farsy, lui-même docteur de Duke University, a employé devant nous cette jolie image : *« Les Etats-Unis, un creuset (melting-pot) ? Tout au plus un club-sandwich... »* Autrement dit une superposition de couches sociales, sans intégration. Enfin il faut savoir avec quel mépris, de la mer Rouge au Golfe, on parle du protégé de M. Carter, *Anouar El Sadate*, le raïs : *« Il a trahi la cause arabe ; mais il le paiera. Tôt ou tard, son peuple le renversera. »*

Si certains pouvaient être tentés *de consentir à une paix sur* le dos des Palestiniens, ceux-ci sont là, bien présents, bien décidés à ne pas se faire oublier. On ne sait pas assez, dans le monde occidental que, grâce entre autres aux écoles de l'UNWRA, de *l'Organisation des Nations unies* pour les réfugiés, les Palestiniens constituent actuellement la fraction la plus éduquée du peuple arabe, celle qui produit le plus de diplômés, *de spécialistes, d'hommes* capables d'occuper, dans l'administration et dans l'industrie, les places les plus en vue.

Comme tous les Etats de la région sont soucieux à *juste titre* d'arabiser leurs cadres, ils font largement appel aux élites palestiniennes. Or ce serait une erreur de croire que, pour la plupart de ceux qui la composent, les hauts salaires — dont ils reversent une partie à l'O.L.P., — les responsabilités, les avantages matériels de toutes sortes, puissent faire oublier la patrie perdue et le sentiment d'injustice qui les habite. Les mauvaises langues ajoutent qu'il pourrait *bien s'y adjoindre*, chez les dirigeants locaux eux-mêmes, une crainte, non avouée, des représailles que les activistes palestiniens seraient aisément en mesure d'exercer sur les installations pétrolières s'ils cessaient de soutenir, politiquement et matériellement, leur cause. Les Yéménites, pourtant très nombreux, sont souvent considérés, eux aussi, comme des agitateurs en puissance. *Chacun ici est bien* conscient qu'aucun événement en Iran n'a pesé d'un plus grand poids que la grève des ouvriers du pétrole d'Abadan. Les mesures de contrôle ont beau être considérables, il faudrait plus que quelques vedettes pour protéger les plate-formes *off shore* contre des groupes résolus de saboteurs. Quant aux installations situées dans le désert, elles sont si étendues, *la longueur des oléoducs est* telle, qu'une surveillance sérieuse est bien difficile.

Mais est-il bien nécessaire d'évoquer de telles menaces ? M. Yasser Arafat s'est très habilement interposé entre Téhéran et Abou-Dhabi. *Il* aurait transmis à Cheikh Zayed, président de la Fédération des émirats, une nouvelle de nature à faire oublier certaines des craintes que la *chute du chah avait pu* faire naître sur la côte des Pirates. Il l'aurait en effet assuré que l'ayatollah Khomeiny était tout prêt à restituer aux Emirats les trois îles — Grande Tumb, Petite Tumb et Abou-Moussa — *situées* à l'entrée du détroit d'Hormuz, que l'armée iranienne aavit occupées au *moment* de la création de la Fédération, sous couvert de protéger le trafic *pétrolier*. Il est vrai que depuis lors M. Sandjabi, ministre des affaires étrangères de M. Bazargan, a déclaré au *Monde* (1) que l'Iran garderait les trois îles. *Cette mise au* point ne nous a pas semblé avoir beaucoup impressionné nos interlocuteurs abou-dhabiens, convaincus que c'est l'ayatollah qui *commande* à Téhéran et non M. Sandjabi.

Confiance dans l'ayatollah

Cette assurance explique sans doute pour une bonne part le parti pris de confiance en Khomeiny qu'a exprimé devant nous Cheikh Zayed (2), et que son *fils, Cheikh Sultan, commandant* en chef de la garde nationale — à ne pas confondre avec l'autre Cheikh Sultan, l'émir de Chardjah, — nous a confirmé au cours d'une très longue conversation. Il est vrai qu'à Dubaï on ne *juge pas tout à fait les choses* de la même façon. Mais on a déjà dit que Cheikh *Rachid* avait un peu tendance à prendre systématiquement le contre-pied de ce qui *s'entend* à Abou-Dhabi.

Et à Ryad ? Les propos que *nous avons recueillis étaient certes* moins nets. Il n'en est pas moins évident que, dans la mesure où l'ayatollah a cherché à rassurer le monde occidental sur ses intentions, vis-à-vis du pétrole comme des relations avec *l'U.R.S.S., la tendance, là aussi*, était plutôt à se satisfaire de ses propos. Ce n'est pas là, d'autre part, qu'on va s'alarmer du retour du voile ! La constante *référence* à l'islam de l'homme qui est venu à bout du chah ne peut *manquer d'impressionner* favorablement des gens pour qui le Coran constitue la clé de voûte de la société.

De toute façon, le clan le plus intégriste n'est pas nécessaire*ment le plus favorable* aux Etats-Unis. Les mœurs américaines scandalisent les oulémas, les docteurs de la loi, et l'on raconte par exemple que ceux-ci s'étaient *opposés à Fayçal* lorsqu'il voulut introduire la télévision dans le royaume. *« Vous êtes donc contre le progrès ? »*, leur demanda le vieux roi. Devant leur réponse affirmative, il ordonna qu'on éloigne leurs voitures. Ils se récrièrent. *« Mais vous venez de me dire que vous étiez hostiles au progrès... »* Et c'est *ainsi* que la télévision obtint droit de cité dans le royaume wahabite.

Le fait est, en tout cas, qu'entre les deux solidarités, capitaliste et *tiers-mondiste, par* lesquelles elle se sent sollicitée, l'Arabie Saoudite a tendance à privilégier, ces temps-ci, celle qui la porte vers les autres pays de la Ligue arabe, le reste du monde islamique et, d'une manière plus générale, les pays *en voie de développement*, dont beaucoup, y compris la Syrie et l'O.L.P., bénéficient d'une aide très substantielle de sa part. On l'a constaté, à la surprise quasi générale, lors de la conférence du *Front de la fermeté*, à Damas, l'an dernier. Et Ryad a renforcé ses liens avec l'Irak, au moment où celui-ci s'engageait dans un rapprochement lui aussi passablement inattendu avec la Syrie.

Les rapports avec l'U.R.S.S.

Les dirigeants saoudiens iront-ils plus loin ? Une interview du prince Saoud, ministre des affaires *étrangères*, à la revue libanaise *Al Hawadess*, au début du mois, a fait quelque bruit. Après avoir salué *« l'attitude positive de l'U.R.S.S. à l'égard des problèmes arabes »*, il déclarait en effet que *« l'inexistence de relations diplomatiques entre les deux pays ne signifie pas la non-reconnaissance de l'Union soviétique ou de l'importance de son rôle sur la scène internationale »*.

Ces propos ont été démentis et *on nous a répété le démenti* sur place. On nous a laissé entendre qu'à la limite il serait plus *facile* de reconnaître la Chine populaire, qui s'intéresse beaucoup, comme on sait, à ces parages, puisque, nous a dit un jourmanifeste que, dans un pays où *restaurer le capitalisme* ». Il est manifeste que dans un pays où toute idée de communisme ou *de socialisme* paraît émaner directement de l'enfer, on redoute que l'ouverture *d'une ambassade soviétique* n'ait les pires effets idéologiques, pour ne pas parler *des facilités d'espionnage* et, éventuellement, de sabotage qu'elle apporterait au Kremlin. *Mais enfin*, le prince Saoud n'est pas homme à parler pour ne rien dire. *Ou bien il y a anguille* sous roche, ce qui pourrait s'expliquer par le désir de se distancier *des Etats-Unis, d'obtenir* certaines assurances d'une puissance dont la proximité commence, par Ethiopie et Aden interposés, à se faire sentir. Ou *bien c'est — ou c'était —* une tentative pour faire pression sur *M. Carter, le dissuader* de s'engager comme il l'a fait dans la conciliation Sadate-Begin.

On *s'est également demandé* si l'Arabie Saoudite et les Emirats n'allaient pas couper, après la signature du traité israélo-égyptien, leur assistance financière au Caire. A Abou-Dhabi, on semblait, au moment de notre passage, envisager cette hypothèse très *sérieusement*. A Ryad, le prince Fahd a fait savoir, dans une interview à *Newsweek*, qu'il n'y songeait pas. ' su: vaut encore, pour un royaume *aux richesses tant convoitées*, une Egypte réconciliée — pour combien de temps ? — avec Israël que la substitution au régime d'Anouar El Sadate — pour ne pas parler du Soudan, menacé du sud — d'une démocratie populaire à l'afghane ou simplement d'un *Etat progressiste. Le* conflit des deux Yémens a fourni aux pro-américains une occasion bien opportune de rappeler la montée des périls. Et c'est un fait que les dirigeants saoudiens se sont empressés de dégager les crédits nécessaires au financement *des armes que les Etats-*Unis ont promis de livrer au régime de Sanaa.

La netteté et la rapidité inhabituelles avec lesquelles Washington — qui se prépare à prendre la relève du « gendarme iranien » en basant dans la région la Ve flotte en voie de constitution — a *réagi à l'affaire yéménite* sont-elles de nature à resserrer les liens actuellement détendus entre deux puissances qui ont un égal intérêt au maintien *du statu quo ?* Même sur le problème palestinien, les positions des Etats-Unis et de *l'Arabie* Saoudite pourraient après tout être moins éloignées qu'il n'y paraît. Fayçal est mort, qui aurait tant voulu voir le retour de Jérusalem au *monde* arabe. Ses successeurs ont pris une position plus nuancée, comme l'atteste la déclaration du prince Saoud au *Monde* du 2 janvier 1977 : *« Les Arabes ont opté pour un règlement après avoir surmonté leur problème psychologique à l'égard d'Israël. C'est au tour de ce pays de faire un pas dans la même direction, de décider s'il veut ou non se faire accepter dans la région. »*

En fait, la position *saoudienne* est désormais proche de la *fameuse* résolution 242 du Conseil de sécurité à laquelle se réfère l'accord Begin - Sadate, laquelle reconnaît le droit à l'existence, *« dans des frontières sûres et reconnues »*, de tous les Etats de la région, et donc d'Israël. Beaucoup dans ce domaine dépend des dirigeants de Jérusalem et de leur aptitude à comprendre qu'il n'y aura pas de règlement définitif sans une solution du problème palestinien qui soit acceptable — et non imposée — aux Palestiniens eux-mêmes. Le fait est que, pour le *moment*, la défiance reste entière à l'égard des « sionistes », et le triple « non » de M. Begin sur Jérusalem, la Cisjordanie et l'Etat palestinien n'a pu que la renforcer, mais on a vu d'autres cas où une défiance *mortelle avait fini par être surmontée.*

Quelle que soit cependant l'évolution des relations entre les Etats-Unis d'une part, l'Arabie Saoudite et la Fédération des Emirats arabes de l'autre, il est difficile d'imaginer qu'une nouvelle lune de miel pourrait bientôt apparaître à leur *horizon*. La désaffection est suffisamment *grande* pour qu'un journaliste saoudien des plus connus nous ait demandé à brûle-pourpoint : *« La France est-elle prête à prendre la relève des Etats-Unis au Proche-Orient ? »* Question que nous avons également entendu *formuler*, en des termes à peine moins audacieux, à Abou-Dhabi. Le fait est que, grâce au général de Gaulle, à Georges Pompidou et aussi à M. Giscard d'Estaing, *on ne petu, certes, pas accuser de faire*, dans ce domaine, la politique des Etats-Unis, la France a aujourd'hui une sérieuse carte à jouer dans la péninsule Arabique.

L'intérêt économique, certes : l'Arabie Saoudite est son premier fournisseur de pétrole et un client dont les achats ne cessent de se développer. Intérêt politique aussi : l'écroulement de l'Iran impérial a montré les limites de la *puissance militaire. Le dialogue* avec le monde arabe, annoncé par le président de la République, devrait fournir la double occasion de rechercher des solutions au problème palestinien, désormais le principal de cette partie du monde, et à celui de l'énergie qui domine, pour les années à venir, l'horizon planétaire. La relative indépendance de sa diplomatie et les sympathies qu'elle *s'est acquises dans le* monde arabe qualifient la France, mieux que tout autre pays, pour essayer d'y contribuer.

Tâche urgente, et même urgentissime : il y a déjà trop de violence, *trop de combats en cours* à la périphérie de la Péninsule, celle-ci recèle trop de richesses pour qu'on puisse beaucoup douter qu'à défaut de solutions rapides elle risque de devenir le théâtre de graves remous.

FIN

(1) *Le Monde* daté 11-12 mars.
(2) *Le Monde* daté 13 mars.

La réconciliation entre Aden et Sanaa

Un plan détaillé de réunification est mis au point par les deux chefs d'État

Koweït (A.F.P.). — Les présidents des deux Yémens, M. Ali Abdallah Saleh (Nord) et Abdel Fattah Ismail (Sud) ont approuvé vendredi à Koweït un communiqué en cinq points *concernant la* réalisation de l'unité entre les deux pays et leur fusion en un seul Etat. En voici le texte :

1) Une commission *constitutionnelle* se chargera de la mise au point, dans un délai de quatre mois, d'un projet de Constitution relatif à l'Etat unifié ;

2) *Au terme des travaux* de la commission constitutionnelle, les deux présidents tiendront une réunion destinée à l'approbation de la formule définitive du projet de *Constitution ;*

3) *Les présidents des* deux Yémens procéderont à la création d'un comité ministériel *compétent* pour superviser un référendum général sur ce projet, et à l'élection d'un pouvoir législatif unifié pour le nouvel Etat. Celui-ci *devrait achever ses travaux* dans un délai de six mois, à partir de la date de sa formation ;

4) Les deux présidents s'engagent à se conformer totalement aux clauses et articles énoncés dans l'accord *du Caire* et le communiqué de Tripoli, ainsi qu'aux résolutions du Conseil de la Ligue arabe. Ils s'engagent également à mettre en application les résolutions et recommandations des comités mixtes d'union ;

5) *Les présidents des deux* Yémens suivront de près l'exécution des travaux du comité constitutionnel dans les délais prévus, ainsi que les résultats des *réunions* d'autres commissions, grâce à des rencontres mensuelles, dans les deux capitales.

D'autre part, selon une *source* autorisée, l'Etat unifié porterait le nom de « République yéménite populaire », et aurait pour capitale Sanaa (Yémen du Nord).

[Ce plan de réunification du Yémen se réfère à l'accord conclu au Caire à cet effet le 28 octobre 1972 et qui devait être mis en œuvre dans le délai d'un an. Depuis la prise du contrôle d'Aden, au siècle dernier, par *les Britanniques*, les deux Yémens sont séparés, le nord n'ayant jamais été colonisé. En dépit de dispositions très précises, qui ne sont pas sans précédent dans les *multiples « plans d'union »* arabes, tous avortés, de ces dernières années, la perspective de la fusion des deux Etats, dont l'un est soutenu à bout de bras par l'Arabie *Saoudite* et les Etats-Unis et l'autre, qui se réclame du marxisme-léninisme, abrite des *contingents* cubains et est-allemands, paraît tellement surprenante qu'on a peine à y croire.]

(Lire dans *le Monde aujourd'hui* une « *Lettre de Sana'a* ». Le nom de la capitale du Nord s'écrit indifféremment de deux façons.)

PROCHE-ORIENT

Iran

LE RÉFÉRENDUM SUR LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE

Sous l'œil du mollah

(Suite de la première page.)

Dès 8 heures du matin, la longue file d'attente des électeurs s'allonge dans le parc de la présidence du conseil. Devant, une table où sont posés un bac en plastique contenant des bulletins de vote en trois volets détachables, et un autre réceptacle de la même nature entièrement enveloppé d'un tissu grossier, et où a été aménagé une fente pour permettre aux électeurs d'y glisser leur bulletin. Le long de la table sont sagement assis six scrutateurs : un mollah sûr de lui, à turban et à barbe noire, deux femmes en tenue islamique, et trois hommes, tous désignés par les comités Khomeiny sur une liste de personnes proposées par le ministère de l'intérieur. Pas d'isoloir ni de registre électoral. Sur simple présentation d'une carte d'identité, qui est aussitôt tamponnée par l'une des scrutatrices, le mollah détache la souche du bulletin qu'il garde par-devers lui et remet à l'électeur les deux autres volets, dont l'un porte en lettres vertes l'inscription « oui » et l'autre, en rouge, le « non » tant exécré.

Surveillé par les scrutateurs qui souvent n'hésitent pas à lui souffler à l'oreille le « bon choix », l'électeur détache le volet qu'il a choisi, le plie en quatre et le glisse dans *l'urne. Imprimés sur une feuille* blanche translucide, les « oui » et « non » verts et rouges sont clairement visibles. Devant les remarques des journalistes, qui trouvent ce procédé peu démocratique, le mollah fait valoir que tous ont le droit de s'isoler quelque part dans le parc pour faire leur choix à l'abri des regards des scrutateurs. Il le répète à haute voix à l'intention des électeurs. Ceux-ci cependant — manque de témérité ou désir compréhensible de ne pas trop se faire remarquer — ne semblent pas désireux de *profiter de cette autorisation. « C'est parce qu'ils sont tous d'accord pour la République islamique »*, commente le mollah, qui de temps en temps échauffe la file d'attente en lançant des mots d'ordre glorifiant la République *islamique et l'ayatollah* Khomeiny.

Après avoir glissé leur bulletin dans l'urne, les plus enthousiastes font le signe « V » de la victoire. On aperçoit clairement la tache violette de l'encre indélébile sur leur index tendu. Cette tache n'est supposée s'effacer qu'après vingt-quatre heures, afin d'empêcher toute personne de voter à plusieurs reprises. *En réalité, les opérations de vote* ayant été étalées sur deux jours, cette précaution paraît inutile. D'autant que la marque prétendument indélébile disparaît sans difficulté par simple frottement du doigt sur une surface rugueuse.

Mais, note le mollah, il y a le tampon sur la carte d'identité qui empêche toute possibilité de fraude. Cela n'est pas vrai, car les scruta*teurs acceptent, outre la carte* d'identité, toute pièce officielle — permis de conduire, carte d'assurance, laissez-passer, etc., — délivrée par les différents services de l'Etat, même si ces documents ne comportent pas de photographie.

Dans un bureau électoral volant installé dans le quartier populaire de Chouch, dans le sud de Téhéran, l'une des scrutatrices en tchador *noir, particulièrement attentive* et vigilante, affirme imprudemment avoir vu passer devant elle, en l'espace de trois heures, mille deux cents bulletins verts islamiques contre douze rouges seulement. Elle exclut toute éventualité de *« bourrage »* des urnes au cours de la nuit.

« Nous sommes tous là pour que cela ne se produise pas.

— Mais y a-t-il parmi vous des partisans du « non » ?

— Certainement pas, nous sommes tous des musulmans et nous croyons en la République islamique. »

Nul ne met en doute la bonne foi de la scrutatrice, mais qu'est-ce que tout cela a à faire avec la démocratie dont parlait M. Bazargan ?

JEAN GUEYRAS.

LE CHAH AUX BAHAMAS

Nassau *(A.F.P.). — Le chah d'Iran est arrivé, le vendredi 30 mars en fin de matinée, aux Bahamas à bord d'un Boeing-747 de la compagnie Royal Air Maroc, venant de Rabat.*

Dès son arrivée à l'aéroport de Nassau, le chah, accompagné de sa femme et de deux de ses enfants, a pris place à bord d'un hélicoptère pour se rendre dans la petite île de Paradise-Island, où il séjournera pendant deux ou trois semaines.

Le chah aurait l'intention d'acheter une propriété aux Bahamas et pourrait s'y installer définitivement. Les au-

ISOLOIRS A L'AMBASSADE D'IRAN A PARIS

Les ressortissants iraniens résidant en France ont été nombreux à venir voter, vendredi 30 mars, à l'ambassade d'Iran à Paris pour ou contre la République islamique.

Dans l'isoloir, les électeurs ont dû inscrire ari (oui) ou na (non) sur l'une des deux feuilles de papier blanc portant un tampon de l'ambassade et la placer dans une enveloppe. Cette dernière déposée dans une urne, les électeurs se sont vu alors apposer sur leur passeport un cachet portant la mention « gouvernement provisoire islamique ».

Selon M. Poniatowski : M. BAKHTIAR SE TROUVE « A 350 KM A L'EST DE CLERMONT-FERRAND »

M. Michel Poniatowski a révélé vendredi soir 30 mars que l'ancien premier ministre iranien, M. Bakhtiar, se trouvait à 350 kilomètres à l'est de Clermont-Ferrand. Il s'est refusé à préciser l'endroit exact où, selon lui, il se trouve, ceci *« pour des raisons de sécurité »*.

Interrogé sur les raisons du séjour prolongé de l'ayatollah Khomeiny en France, M. Poniatowski a répondu : *« Le chah nous avait demandé de le garder. »* Le souverain, selon l'ancien ministre, craignait qu'une fois expulsé de France l'ayatollah se réfugie en Libye ou en Algérie, où il aurait constitué pour lui un plus grand danger.

ASIE

Chine

Reprise en main à Pékin

(Suite de la première page.)

Sont *formellement* interdits, en toutes circonstances, *« les dazibaos, affiches, livres, revues, albums, photographies, cartes, qui vont contre le socialisme, la dictature du prolétariat, la direction du parti communiste, le marxisme léninisme et la pensée de Mao Tse-toung ou qui révèlent des secrets d'Etat »*.

Les masses populaires sont invitées à aider les organismes de sécurité pour faire respecter ces dispositions. Là où la *« persuasion »* restera sans effet sur les délinquants, des sanctions seront prises, conformément à la loi, et des arrestations décidées *« aux fins d'enquêtes judiciaires ». « Le petit nombre de saboteurs actifs, de contre-révolutionnaires, d'assassins, d'incendiaires, de voleurs, de violeurs, de cambrioleurs, de spéculateurs et autres malfaiteurs... seront réprimés avec fermeté »*.

Le Journal de Pékin, dans son compte rendu des débats, au cours desquels ce texte sévère a été approuvé, apporte quelques précisions sur l'esprit et l'origine des mesures qui viennent d'être prises. Il dénonce en particulier les affiches, discours, *« revues spontanées »* qui *« attaquent perfidement les dirigeants du parti et de l'Etat et appellent publiquement au renversement de la direction du parti et du régime socialiste »*. Il rappelle que *« chaque citoyen, en usant de ses droits démocratiques, doit en même temps s'acquitter de ses devoirs et respecter en particulier les droits démocratiques de la majorité des autres citoyens »*.

« Afficher des dazibaos, poursuit-il, *est un droit démocratique. Mais si cet affichage a lieu n'importe où, si l'on dessine à tort et à travers sur les murs, jusque sur les tribunes de la place Tien-An-Men et le monument aux héros du peuple, attirant ainsi les badauds qui se trouvent là, cela revient en réalité à saboter le bon ordonnancement de la ville et l'ordre de la circulation. Nous devons faire comprendre à chaque citoyen que tout agissement sabotant l'ordre social n'a rien à voir avec la vie démocratique mais qu'il est le reflet de l'influence néfaste de la bande des quatre. »*

Dans ce cadre de stricts interdits, un endroit sera seulement réservé pour l'affichage des dazibaos — à condition qu'ils ne contestent ni les fondements idéologiques du régime, ni les dirigeants du parti, ni leurs décisions principales, etc. — au carrefour de Xi-Duan, là même sans doute où d'innombrables affiches sont apparues depuis six mois sur le *« mur de la démocratie »*.

Plusieurs indices, et en particulier un sévère éditorial du même *Journal de Pékin* sur *« les droits et les devoirs »* des citoyens *(le Monde* du 31 mars), laissaient prévoir une sérieuse reprise en main de l'ordre public. Des mesures en ce sens avaient d'ailleurs déjà été prises à Shanghaï au début du mois de mars, consécutives aux graves incidents qui avaient eu lieu dans la ville, le 5 février notamment.

Le *« communiqué »* de la municipalité de Pékin appelle cependant plusieurs observations. L'amalgame qu'il établit d'abord entre les crimes et délits de droit commun d'une part, les activités politiques jugées incompatibles avec l'ordre public, d'autre part, laisse très mal augurer de *« l'ouverture démocratique »* dont le régime s'est targué au cours des derniers mois. On revient au schéma le plus classique, où — comme en U.R.S.S. — le contestataire politique est assimilé à un délinquant, sinon à un déséquilibré.

Le texte révèle d'autre part une situation beaucoup plus troublée qu'il n'y paraissait. La référence à des *« occupations de bureaux »*, notamment, fait allusion à des incidents qui se sont apparemment produits à l'intérieur d'organisations officielles ou d'usines, et dont on n'avait entendu parler jusqu'à présent qu'à travers de très vagues rumeurs. La fermeté des mesures prises incite à penser que les troubles ont été assez sérieux pour perturber le fonctionnement des administrations et la production normale des établissements.

Sur le plan politique, il s'agit d'un revirement très net par rapport à la politique de « libéralisation » dont M. Deng Xiaoping s'était fait le principal apôtre au mois de décembre, au moment même où se réunissait le dernier plénum du comité central du parti. Or, *le Journal de Pékin* apporte à cet égard deux indications intéressantes. Il précise, d'une part, que les décisions de la municipalité de la capitale ont été prises après *« transmission de documents du comité central »*, portant sur le même sujet. Ce qui équivaut à dire que ces décisions émanent des plus hautes autorités du parti et du gouvernement, non des édiles locaux. Le journal rapporte, d'autre part, qu'au cours de la discussion, certains participants ont déclaré que de telles mesures *« auraient dû être prises depuis longtemps »*. On ne saurait critiquer plus nettement les dirigeants — M. Deng Xiaoping ? — qui ont laissé depuis près de six mois se développer des phénomènes dénoncés aujourd'hui seulement comme destructeurs *« de l'ordre et de la morale »* en société socialiste.

Il est évident, enfin, que les décisions prises sont, en particulier, destinées à éviter un regain de manifestations à l'occasion du troisième anniversaire des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men. Le Mouvement du 5 avril, qualifié à l'époque de *« contre-révolutionnaire »* a été *totalement « réhabilité »* depuis la chute de la « bande des quatre », mais la nouvelle direction chinoise n'entend pas que son souvenir puisse être le prétexte de manifestations qui échapperaient à son contrôle.

Samedi, en début d'après-midi, de nombreux *dazibaos* étaient encore visibles, non seulement au carrefour de Xi-Dan, mais également dans d'autres quartiers de Pékin, notamment à proximité du comité révolutionnaire de la capitale. Un nettoyage des murs avait cependant commencé dans certaines rues, en particulier au voisinage de l'immeuble du *Quotidien du peuple*. Place Tien-An-Men, de petits groupes continuaient à déchiffrer des affiches plus ou moins anciennes. Quelques couronnes avaient déjà été déposées au pied du monument aux héros du peuple, en l'honneur de la fête des morts, qui, cette année, tombe précisément le 5 avril.

ALAIN JACOB.

● *La tension monte à nouveau entre la Chine et le Vietnam.* — Pékin et Hanoï s'accusent mutuellement d'avoir torpillé les négociations entre les deux pays qui devaient s'ouvrir le 29 mars. La Chine a dénoncé le 30 mars *« le complot sinistre du Vietnam pour faire obstruction à la tenue de négociations »* et demande le *« retrait immédiat complet et inconditionnel des troupes vietnamiennes stationnées au Cambodge »*. Pékin a fait une démarche dans ce sens auprès des Nations unies. En revanche, Hanoï assure que la Chine n'a pas répondu aux propositions vietnamiennes, *« ne retire pas ses troupes des points qu'elles occupent et, au contraire, procède à leur renforcement »*.

AFRIQUE

Tchad

M. GOUKOUNI OUEDDEÏ ESTIME QUE LE RETRAIT DES TROUPES FRANÇAISES CONSTITUE « UN ACTE UNILATÉRAL »

M. Goukouni Oueddeï, président du Conseil d'Etat provisoire, a déclaré, vendredi 30 mars, que les participants à la « table ronde » de Kano sur la *« réconciliation nationale »* au Tchad avaient prévu de laisser au futur gouvernement *« le soin d'examiner la question de la présence des troupes françaises sur le territoire tchadien (...) ». « Or*, a-t-il dit, *leur retrait progressif a été annoncé par le gouvernement français sans que le Conseil d'Etat provisoire en ait été informé : il s'agit d'un acte unilatéral. »*

Le comportement de la force nigériane envoyée au Tchad pour faire respecter le cessez-le-feu commence à susciter de sérieuses réticences dans les milieux politiques de N'Djamena qui, parallèlement, s'affirment de plus en plus contrariés *par l'annonce du retrait* des troupes françaises.

La *« force neutre »*, dont les effectifs sont, selon l'accord de Kano, *« arrêtés par le gouvernement nigérian lui-même »*, compte actuellement plus de huit cents hommes et vingt-quatre blindés.

Bien que leur chef, le colonel Magoro, démente ces accusations, de nombreux témoins affirment que les soldats nigérians laissent faire les voleurs, et qu'ils prélèvent ensuite leur *« dîme »* sur le produit des vols. Plusieurs d'entre eux, assure-t-on de bonne source, ont même été pris en flagrant délit de pillage par des civils, ou des militaires français.

Dans les milieux politiques tchadiens, on souhaite que le futur *« gouvernement d'union nationale »* procède le plus vite possible à la mise sur pied d'une armée nationale intégrée, après dissolution des forces armées de chaque tendance politique, comme le prévoit l'accord de Kano. La présence nigériane deviendrait ainsi rapidement inutile, et son retrait pourrait être demandée sans trop tarder. — *(A.F.P.)*

Mali

Pour la première fois depuis dix ans

CRÉATION D'UN PARTI POLITIQUE

Bamako *(A.F.P.)*. — Pour la première fois, après dix ans de régime militaire, le Mali a, depuis vendredi 30 mars, un parti politique qui doit l'amener à une *« vie constitutionnelle normale »*.

Ce parti, dénommé Union démocratique du peuple malien (U.D.P.M.), a été fondé par un congrès constitutif, qui a désigné un conseil national de 137 membres, dont 104 civils représentant les sections, 27 militaires (y compris les 6 membres du comité militaire de libération nationale, qui avait pris le pouvoir en 1968) et 6 représentants des organisations de femmes, de jeunes et de travailleurs.

Le congrès constitutif a décidé congrès constitutif qui a désigné d'amender l'article 76 de la Constitution, qui interdisait toute vie politique aux principaux responsables du *parti de l'ancien président* Modibo Keita renversé par l'armée.

LA GUERRE D'OUGANDA

Les troupes libyennes tentent d'empêcher la chute de Kampala

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Après deux jours d'incertitudes, des salves répétées d'artillerie semblent avoir marqué, vendredi 30 mars, le début du véritable siège de Kampala. Formées de Tanzaniens et d'Ougandais, les forces hostiles au maréchal, ont bombardé le centre de la ville, alors que les Libyens aménageaient aux carrefours stratégiques des barrages antichars et des batteries d'artillerie.

Les bombardements, irréguliers, car les attaquants ne disposeraient que d'une douzaine de canons à longue portée, ont détruit les locaux du ministère de la défense et fait plusieurs victimes dans d'autres endroits.

Tandis que Radio-Kampala diffusait un message du maréchal Amin, exhortant ses soldats à se battre au lieu de fuir ou d'attendre prudemment l'issue des combats, Le Front national de libération de l'Ouganda (F.N.L.O.) annonçait que le major-général Mondo, secrétaire à la défense du maréchal, avait offert son ralliement, ainsi que celui de ses hommes entrés en dissidence. Il annonçait aussi la rébellion des garnisons militaires de Tororo et de Jinja, dans l'est du pays.

En milieu de journée, la radio ougandaise a affirmé, sur les ordres du maréchal apparemment toujours sur place, qu'une « contre-offensive » était imminente. Un peu plus tard, des habitants faisaient état de parachutages de troupes libyennes au nord de Kampala, alors que les soldats du colonel Kadhafi prenaient position en ville. Entre-temps, une bonne partie des diplomates en poste à Kampala ont rejoint par la route la frontière du Kenya. Les Nations unies ont pratiquement évacué l'ensemble de leur personnel.

La bataille pour Kampala ressemble fort maintenant à une course de vitesse entre la coalition tanzano-ougandaise hostile au maréchal Amin et les Libyens qui ne semblent pas avoir renoncé à le défendre.

Le président ougandais ne reculera devant rien pour tenter de garder le pouvoir et, s'il le faut, il se repliera avec ses prétoriens « nubiens » et les Libyens sur le nord-ouest ougandais, dont il est originaire et où il a aménagé une base arrière avec l'aide de la Libye et des Palestiniens. C'est à Arua, chef-lieu de cette province, que des instructeurs libyens forment les pilotes de l'armée de l'air ougandaise.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Scènes de débâcle à Kampala

Nairobi *(A.F.P.)*. — Kampala est pratiquement une ville-fantôme, et l'exode s'accompagne de scènes de meurtres, viols et vols par les débris de l'armée ougandaise, rapportent, ce samedi 31 mars, les premiers réfugiés arrivés au Kenya.

Des coopérants européens, qui ont fui la capitale ougandaise en voiture jeudi, ont vu le long de la route des milliers de réfugiés africains, portant des baluchons sur la tête et poussant dans de vieilles charettes enfants, vieillards et biens les plus précieux.

Chaque véhicule quittant Kampala transporte un ou plusieurs officiers ou soldats ougandais, qui ont, le plus souvent, contraint le propriétaire à les embarquer sous la menace d'une arme. Des réfugiés africains au poste frontière kényan de Susia affirment que, quelquefois, le conducteur est tué et sa voiture volée.

De nombreuses femmes et jeunes filles africaines racontent, en larmes, qu'elles ont été violées par des soldats ougandais.

Les coopérants ont compté huit barrages routiers entre Kampala et le Kenya. Eux-mêmes n'ont pas été inquiétés, mais les Ougandais sont souvent malmenés et quelques-uns auraient été tués.

Quand ces témoins ont quitté Kampala, jeudi, depuis plus d'une semaine, aucun bus, taxi, camion ni « matatu » (taxi collectif) ne circulait. Ils ont tous été réquisitionnés par les soldats ougandais et libyens, chargés de tout ce qui pouvait être récu*péré*, et envoyés dans le Nord-Ouest, région natale du président Idi Amin Dada, où les derniers fidèles du régime se regroupent.

Un coopérant français indique *que* l'ambassade de France au complet et une dizaine de citoyens français sont encore sur place, et que l'ambassade, sans donner l'ordre d'évacuation, a autorisé les coopérants qui le désirent à gagner le Kenya.

Il reste aussi en ville des groupes de soldats ougandais qui errent sans ordres, mais ne se donnent même plus la peine de piller magasins et maisons désertées : ils n'ont plus de véhicules pour emporter un éventuel butin.

A travers le monde

Djibouti

● AMNESTY INTERNATIONAL a demandé, dans un communiqué publié *jeudi* 29 mars à Londres, l'ouverture d'une enquête au sujet de morts survenues après des tortures à Djibouti. Le communiqué cite également le cas de quatre *jeunes gens originaires* de Djibouti, étudiants en France, qui ont été arrêtés à leur retour dans leur pays en 1978, puis emprisonnés et torturés, pour avoir exprimé dans un journal étudiant français des opinions non violentes. — *(A.F.P.)*

Équateur

● L'ANCIEN PRESIDENT, M. JOSE MARIA VELASCO IBARRA, est mort le vendredi 30 mars, à Quito, d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-six ans, et avait dominé la vie politique du pays pendant près d'un demi-siècle. Fondateur de sa propre formation, le parti vélasquiste, qui rassemblait des éléments de la bourgeoisie progressiste, M. Velasco Ibarra, avait été président de la République équatorienne cinq fois : d'abord en 1934-1935, puis en 1944-1947, ensuite en 1952-1956 (seul mandat qu'il ait pu achever), encore en1960-1961 et enfin en 1968, jusqu'au 16 février 1972, date à laquelle, destitué pour la quatrième fois (par les militaires), il s'était exilé en Argentine. Il avait regagné l'Equateur le 15 février 1979. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*.

Portugal

● UN PROJET D'ATTENTAT CONTRE PLUSIEURS PERSONNALITES politiques, civiles et militaires de gauche, parmi lesquelles MM. Soarès, aurait été envisagé en 1978 par un réseau terroriste d'extrême droite. Faisait également partie de ce plan la destruction de barrages et de centrales électriques en vue de provoquer un climat d'insécurité sociale, propice à un coup d'Etat. La révélation a été faite par un quotidien de Lisbonne *A Capital* qui, dans son édition du 29 mars, a publié une longue interview de celui qui aurait été chargé de commettre l'attentat, un ancien commandant actuellement en prison, purgeant une peine à la suite de tentative de vol. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

LE SCRUTIN DU 10 JUIN

Les « états généraux pour une Europe fédérale » et la tentative de constitution d'un centre d'opposition

MM. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., et Etienne Hirsch, ancien président d'Euratom, membre du Mouvement fédéraliste européen, ont présidé, samedi 31 mars à Paris, les « états généraux pour une Europe fédérale » organisés conjointement par la Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), l'Union nouvelle pour une Europe de progrès, la Fédération des socialistes démocrates, le Mouvement fédéraliste européen, l'Union démocratique européenne et sociale, les Amitiés radicales, le Comité d'action des militants radicaux de gauche pour une liste radicale autonome, Europe 2000 et le Centre d'études pour une Europe fédérale et social-démocrate.

L'objectif **de ce rassemblement est de parvenir à la constitution d'une liste en vue du scrutin européen du 10 juin prochain, dont M. Robert Fabre pourrait prendre la tête, et pour la constitution de laquelle des contacts ont été pris avec M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical.**

Depuis qu'il n'est plus président du M.R.G., M. Robert Fabre s'efforce de sortir d'un isolement que la mission sur l'emploi dont il s'est acquitté à la demande du chef de l'Etat n'a guère contribué à dissiper. Ses partisans, groupés au sein de la F.D.R., nourrissent l'espoir de le remettre en selle en recréant autour de lui, sinon un centre d'opposition, du moins un courant à mi-chemin de la gauche et de la majorité.

Il s'agit pour eux de barrer la route au M.R.G., ce qui ne manquerait pas d'être fait s'ils parvenaient à mettre sur pied une liste pour les élections européennes suffisamment large pour interdire au M.R.G. tout espoir d'atteindre seul le seuil fatidique des 5 %.

Les états généraux pour une Europe fédérale sont pour les amis de M. Fabre l'occasion d'ébaucher le rassemblement de plusieurs sensibilités. La première est à dominante radicale : outre le soutien des Amitiés radicales, la F.D.R. espère obtenir celui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et de divers autres groupes, tels que le Mouvement social-démocrate.

La Fédération des socialistes démocrates (constituée de dissidents du parti socialiste démocrate de M. Hintermann), l'Union *démocratique européenne et sociale* (composée de dissidents de la démocratie chrétienne française, parmi lesquels figure notamment l'un des dirigeants de la C.G.C., M. Corentin Calvez), ou le Mouvement fédéraliste européen.

Samedi matin, les participants aux états généraux ont entendu *plusieurs rapports sur l'Europe*, et notamment un texte qui analyse des « *défis* » auxquels le Vieux Continent doit faire face, à savoir *« relancer la croissance, réorienter le progrès social et conquérir l'indépendance politique »*.

Les participants devraient désigner un comité d'action d'une *vingtaine de membres autour de* M. Robert Fabre, chargé de constituer une liste de candidats pour les élections européennes. A condition que le succès de ces états généraux permette d'engager une telle démarche.

De leur côté, les radicaux de gauche groupés au sein d'un comité d'action pour une Europe des *citoyens, ont publié*, vendredi 30 mars, une déclaration affirmant qu' *« il ne peut y avoir qu'une seule liste crédible favorable à une Europe politique fédérale, régionale et sociale, la liste constituée autour du M.R.G. ». — J.-M. C.*

Europe-Écologie devrait élaborer une liste homogène

Les écologistes membres de la *CIME (Coordination interrégionale* des mouvements écologistes), regroupés au sein d'Europe-Ecologie, se réunissent en congrès samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Strasbourg, afin de mettre sur pied une liste de candidats *pour les élections* européennes.

Les congressistes doivent également se prononcer sur la proposition de M. Jean-Louis Simonet selon laquelle il convient, pour ce scrutin européen, de constituer un « front *uni des minorités* » avec le P.S.U. et le M.R.G. (*le Monde* du 22 mars).

Cette proposition devrait être repoussée, car les principales composantes d'Europe-Ecologie se sont déjà prononcées contre. Il en est ainsi du groupe alsacien Ecologie et Survie, qu'anime Mme Solange Fernex, du mouvement S.O.S.-Environnement, que préside M. Jean-Claude Delarue, et des Comités quart-monde Europe, qui ont réaffirmé leur participation à la liste d'Europe-Ecologie « *à condition qu'elle ne s'allie à aucun parti politique* ».

Il y a, semble-t-il, deux raisons à ce refus : la première tient aux sentiments d'hostilité aux partis politiques de beaucoup d'écologistes ; la seconde tient aux bons résultats des candidats « verts » aux élections cantonales, qui les incitent à refuser de servir d'appoint ou de support « *à des partis en perdition* ».

De son côté, M. Michel Crépeau, président du M.R.G., évoque dans le bimensuel *Ecologie* un éventuel rapprochement avec les écologistes. Il indique notamment que le P.S. et le P.C. ne peuvent *« représenter à eux deux toute la dimension de la gauche. Cette dimension est beaucoup plus vaste. Je vois cette gauche, que j'appelle humaniste, qu'on peut appeler idéaliste, à laquelle font partie les écologistes, qui devraient essayer de préciser ses points de convergence avec la tolérance qu'il faut (...).*

» Si nous nous présentons séparément, isolément, nous allons avoir les uns et les autres les plus grandes difficultés à rassembler les moyens financiers. Si nous nous rassemblons, je suis sûr que nous pouvons arriver à faire un score de 6 à 7 % et sûrement d'avoir quatre députés pour se faire entendre à l'intérieur du Parlement européen. »

● *M. Emmanuel Maffre-Baugé*, ancien président des producteurs de vins de table, *figure* au cinquième rang de la liste du P.C.F. pour les élections européennes. Il remplace M. Fernand Chatelain, sénateur du Val-d'Oise, maire de Persan, qui était au cinquième rang sur la liste publiée le 23 janvier. *D'autre part*, M. Francis Combes, secrétaire national de l'Union des étudiants communistes, passe du dix-neuvième au vingt-cinquième rang.

Dans les cabinets ministériels

● *Au cabinet du premier ministre*, Mlle Anne-Marie Szalay, agrégée de l'université, est nommée chargé de mission en remplacement de M. Alain Chastagnol, qui a *demandé à être* déchargé de ses fonctions. Mlle Szalay sera notamment chargée des relations avec le Sénat.

UNE MISE AU POINT DU P.S. ET DE M. MAROSELLI

M. Jacques Maroselli, président de la fédération départementale du M.R.G., nous a transmis la mise au point suivante faite par la fédération *départementale du P.S.*, dans laquelle celle-ci estime que les lecteurs [d'un article publié dans *le Monde* du 15 mars] « *pouvaient supposer que des militants, voire des responsables socialistes, prêtaient à Jacques Maroselli, maire de Luxeuil-les-Bains, président départemental des radicaux de gauche, l'intention de briguer une place dans la liste proposée par l'U.D.F. aux suffrages des électeurs, lors de l'élection du Parlement européen du 10 juin 1979* ». La fédération socialiste « *déclare solennellement que, après enquête, aucun militant, aucun dirigeant de la fédération n'a tenu de tels propos, particulièrement calomnieux et odieux, et que si des personnes se réclamant du socialisme s'étaient laissé aller à de tels propos, il ne pourrait s'agir que d'éléments troubles aux ordres de nos adversaires de droite bénéficiaires de la propagation de tels ragots* ».

M. Maroselli ajoute qu'il n'entre pas dans ses intentions de postuler une *place* sur la liste U.D.F. pour les élections européennes ; il considère que « *cette rumeur constitue une manœuvre politique à son encontre révélant une alliance objective entre certains membres du P.S. et la droite dans le but de l'éliminer de la scène politique* ».

LES ASSISES DU R.P.R.

Il est insupportable de voir le gouvernement ignorer superbement notre apport

déclare M. Devaquet

Les assises nationales du R.P.R. ont été ouvertes samedi matin 31 mars par M. Jacques Chirac, porte de Champerret, où, sous un vaste chapiteau, avaient pris place les deux mille six cent quarante-deux porteurs de mandat désignés par les fédérations, et quelque six mille militants. M. Jacques Chirac, appuyé sur une seule canne, a été accueilli à son arrivée par une chaude ovation. C'est dans l'après-midi que les congressistes, après le débat de politique générale et le discours de M. Chirac, devaient voter pour le renouvellement du mandat du président sortant, seul candidat à ce poste, et adopter une motion politique.

M. Maurice Druon, de l'Académie française, ancien ministre, député du dix-septième arrondissement, prononçant l'allocution de bienvenue, a notamment déclaré : « *Nous devons dénoncer la falsification systématique qui tend à nous présenter comme des anti-Européens. Cette qualification est à la fois absurde et calomnieuse.* »

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint, a présenté le rapport sur la vie du mouvement, disant notamment : « *Le respect de nos adversaires, l'envie ou la jalousie de certains de nos partenaires suffisent à prouver notre force. Sans notre combat mené inlassablement, la majorité aurait été vaincue. Certains stratèges de l'Elysée ou d'ailleurs n'avaient pourtant pas donné cher de notre réussite.* » Après avoir cité des chiffres, M. Pasqua affirme : « *Oui, par les adhérents, par les députés, par les électeurs, nous sommes bien le premier parti de France.* »

M. Pierre Charpy, secrétaire général adjoint, chargé de l'information, déclare : « *C'est dans le domaine de l'information que le R.P.R. subit le plus dur laminage. Le pouvoir a su installer sa garde personnelle à beaucoup de créneaux. Mais nos idées sont nos armes. Ne les laissons pas au vestiaire.* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint chargé des élections, estime : « *Soumis à la pression permanente convergente de nos adversaires et de nos partenaires, nous avons, à travers trois consultations nationales, su faire face et maintenir l'essentiel de nos positions.* »

Mme Nicole Chouraqui, secrétaire général adjoint chargé des associations et de la formation, déclare : « *Il faut dénoncer à temps les erreurs de conduite, peser de tout notre poids dans la définition d'une nouvelle politique, et cela même au risque de ne pas être immédiatement entendus. C'est cela le souffle du gaullisme : proclamer la vérité, risquer d'abord de ne pas être compris, ensuite être passionnément suivis.* » L'orateur indique que mille cadres du R.P.R. ont suivi des stages de formation au cours de l'année écoulée.

Mme Chouraqui, qui fut membre du bureau du parti radical, conclut : « *J'ai compris ce qu'étaient le gaullisme et le R.P.R. : le gaullisme, c'est la continuité, le R.P.R., c'est le renouveau.* »

M. Philippe Dechartre, secrétaire général adjoint chargé de la participation et de l'action ouvrière et professionnelle, affirme : « *Grâce au dynamisme des militants de l'A.O.P., le monopole de la représentation des travailleurs que s'arrogeait le parti communiste est brisé.* » Il indique que, en deux ans, neuf cent quarante-huit sections d'entreprise de l'A.O.P. ont été créées, dont deux cent deux dans la région parisienne, que douze A.O.P. professionnelles sont nées au niveau national et que l'ensemble de ces organismes regroupe plus de vingt mille militants R.P.R. Il précise que *l'A.O.P. n'est pas une syndicat mais une force politique organisée* », ajoutant : « *Vous ne trouverez ni section U.D.F. — les petits bourgeois n'ont pas le tour de main — ni section socialiste comparables.* »

Deux périls

Enfin, M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R., présentant son rapport de politique générale, dénonce deux périls : « *Le premier, dramatiquement perçu dans la montée du chômage, est la guerre économique totale ; le second, qui nous ronge insidieusement, est l'ébranlement silencieux de nos assises sociales.* » Il souligne : « *Face à ces périls, doivent s'affirmer de grandes ambitions. Nous disons non à cette politique de l'instant où le pouvoir dure pour durer sans grande vision mobilisatrice où la nation végète dans la gestion économique, voit sa souveraineté s'évanouir, son indépendance se dissoudre, sa dimension historique disparaître. Nous voulons qu'une volonté politique, clairement affirmée, fréquemment réaffirmée suscite le rassemblement de notre peuple autour de vastes projets. La dégradation de l'autorité de l'Etat, dans ses attributions traditionnelles, est nettement perceptible. Le pouvoir gouvernemental s'hypertrophie, au risque d'ailleurs de s'asphyxier aux dépens d'un pouvoir parlementaire, réduit à l'enregistrement somnolent quand il y a pénurie de textes, aveugle quand il y a encombrement. Nous demandons que cette évolution soit stoppée et que l'équilibre soit rétabli entre les pouvoirs de décision et de contrôle.* »

Il ajoute : « *La finalité humaine exclut la tyrannie du collectivisme avec son déracinement grisâtre et son matérialisme de pénurie mais aussi le fatalisme du vieux libéralisme avec son déracinement bariolé et son matérialisme de luxe. Seule une véritable révolution — et nous en serons les acteurs — peut changer l'atmosphère sociale de notre pays en instaurant une solidarité qui n'oublie pas les nécessaires sacrifices et une participation qui n'oublie pas l'austérité. La France d'aujourd'hui est celle de la générosité octroyée, celle des rites sociaux. Le R.P.R. ne veut plus de cette assistance qui sépare et qui fige. Le fait de reconnaître qu'il y a* « les autres » *que l'on indemnise pour les ignorer ensuite correspond à une société où l'on se débarrasse de façon marchande des problèmes sociaux. La participation est peut-être le seul espoir pour notre société et je suis amèrement déçu par l'action gouvernementale en ce domaine. Il est affligeant et insupportable de voir le gouvernement ignorer superbement notre apport.* »

M. Devaquet déclare ensuite : « *L'indépendance de la France ne pourra être maintenue que si le gouvernement prend conscience du caractère vital de quatre domaines : la natalité, l'énergie, la recherche scientifique et la défense.* »

Evoquant la situation économique, il déclare : « *Dans notre critique de la politique gouvernementale, il faut être honnête et savoir que quelle que soit la voie choisie, un prix est toujours à payer. Le premier ministre entend observer avec rigueur les lois économiques classiques que sont par exemple la maîtrise de la masse monétaire et le maintien de la valeur du franc. Le chômage croissant et l'inflation constante en sont le prix. Quand le R.P.R. fonde sa politique socio-économique sur le* « non au chômage », *il doit savoir que, d'une façon ou d'une autre — par un déficit budgétaire accru, par un franc affaibli ou par la création monétaire, — il devra payer un prix. Mais ainsi, nous préserverons le potentiel humain de notre pays en l'employant à plein, en l'encourageant, en lui rendant confiance.* »

Le secrétaire général termine en disant : « *Rigueur, croissance et planification sont les grandes lignes de notre action.* »

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, a déclaré vendredi 30 mars à Chamalières : « *M. Chirac pilote lui-même la machine à laminer le gaullisme. Il écarte de son parti ce qui correspond à la vraie tradition gaulliste. Il ne restera un jour qu'un classique parti de droite.* »

« Le Monde » et l'« affaire » d'Ivry

L'Humanité du 31 mars, revenant sur le cas de M. Croissant, sanctionné par le P.C.F. et par la mairie d'Ivry-sur-Seine pour s'être prononcé dans une lettre au quotidien communiste en faveur de la tolérance de la pédophilie (*le Monde* des 29 et 31 mars), nous mettons, en ce qui nous concerne, un terme à la polémique en précisant :

1) Contrairement à ce qu'affirme *l'Humanité*, nous avons publié des extraits significatifs de toutes les lettres échangées entre communistes à ce propos ;

2) En rendant compte de cet épisode, *le Monde* ne s'est à aucun moment livré à un éloge ni même à une justification de la pédophilie ;

3) Il est proprement scandaleux d'accuser dans les colonnes de *l'Humanité* M. Croissant d'être un apôtre de la prostitution des enfants, lors que rien dans sa lettre ne permet d'accréditer cette thèse. Nous précisions même dans *le Monde* du 29 mars que, lorsqu'il a rédigé son texte, il ignorait certains éléments du dossier du *scandale de Saint-Ouen. Ce qui* témoigne de sa part d'une légèreté certaine et ne contribue pas à justifier sa démarche auprès du quotidien communiste ;

4) Il n'en demeure pas moins que c'est pour avoir émis une opinion hétérodoxe sur la sexualité des mineurs — et une opinion seulement — que M. Croissant s'est trouvé chassé du P.C.F. et sanctionné dans son emploi. Un nombre non négligeable de communistes ont déploré, d'une part, qu'une prise de position puisse entraîner des conséquences si graves ; d'autre part, qu'une confusion s'instaure entre la structure du parti et la structure de pouvoir qu'il contrôle, en l'occurrence la mairie d'Ivry-sur-Seine. Ce débat a suscité suffisamment de remous au sein du P.C.F. pour que *le Monde* juge de sa mission d'en rendre compte.

T. P.

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU P.S.

M. Defferre cherche à éviter le retour des luttes de clans entre socialistes marseillais

De notre envoyé spécial

Marseille. — Deux hommes ont incarné depuis trente ans un pouvoir personnel exceptionnel sur une région : M. Jacques Chaban-Delmas en Aquitaine et M. Gaston Defferre en Provence. Le choix des termes utilisés pour décrire ces phénomènes est *révélateur* : fief, duché, empire. Politiquement, les deux hommes ont bâti des systèmes comparables, même si leur style et leur caractère sont différents, voire opposés. Ils ont su associer à leur action et les socialistes et les modérés, *et la S.F.I.O. et le C.N.I.P.*

Ces coalitions se sont effritées au cours des dernières années, d'une part parce que les rapports de force politiques au niveau national les rendaient de plus en plus anachroniques, d'autre part parce qu'elles étaient fondées sur des amitiés personnelles difficiles à maintenir au fur et à mesure que s'effectue la relève des cadres politiques.

C'est ainsi, par exemple, que la *préparation du congrès socialiste* de Metz a permis de constater que l'autorité de M. Gaston Defferre, qui s'exerçait naguère sur des départements comme le Var, le Vaucluse, le Gard, se limite aujourd'hui aux seules *Bouches-du-Rhône. La* motion qu'il a fait déposer par sa fédération n'a en effet recueilli comme signature notable en provenance d'autres départements que celle de M. Henri Duffaut, sénateur, maire d'Avignon. Après avoir permis à M. Dominique Taddéi de venir sur place se préparer à prendre sa succession, M. Duffaut s'applique désormais à dresser des obstacles sur la route du jeune député socialiste, qui, *régionalement, défend* les mêmes thèses que M. Michel Rocard. En revanche, le maire de Marseille n'est pas parvenu à mobiliser un autre de ses vieux « complices », M. Edouard Soldani, sénateur, maire de Draguignan et président du conseil général du Var. Là aussi, un jeune député, M. Alain Hautecœur, prend la relève et s'est rangé derrière M. Mauroy. Comme il s'agit du gendre de M. Soldani, ce dernier a préféré ne pas se mêler à la lutte.

La *fédération* des Bouches-du-Rhône se trouve ainsi réduite à ses seules forces. Il est vrai qu'elles *ne sont pas dérisoires*. Avec quelque quinze mille adhérents, elle est en effet la plus puissance de France, et elle représente 9 % des mandats dans les congrès nationaux. En dépit du fait que M. Defferre se soit attaché à maintenir l'unité de sa fédération en l'isolant du débat qui agite le P.S., celle-ci ne pèse *plus du même poids que par le* passé. Elle n'est, en effet, ni la base d'une coalition, même minoritaire, comme du temps de la S.F.I.O., ni susceptible, par son seul poids, d'assurer au premier secrétaire du P.S. une majorité *absolue*.

Cet état de fait assurait au plan national la puissance de M. Defferre. La situation est aujourd'hui inversée. Non seulement le maire de Marseille ne *parvient plus à contrôler suffisamment* de mandats pour être l'homme-clé des congrès socialistes, mais encore il lui faut s'engager personnellement pour éviter que les divers courants qui s'expriment au P.S. ne parviennent à s'organiser dans les Bouches-du-Rhône et ne mettent ainsi en cause son pouvoir local.

nellement de placer les mandats des Bouches-du-Rhône sur le nom de M. Mitterrand, il avait assuré le succès du député de la Nièvre et permis le renouveau du P.S. Il demande à ses militants de lui faire encore confiance : il effectuera « le bon choix » à Metz.

Seuls le CERES et les amis de M. Rocard affrontent donc M. Defferre dans *son fief*. Pour le CERES, il s'agit d'une attitude traditionnelle mais symbolique. Son influence se limite à 2 ou 3 % des mandats.

Cette situation curieuse, puisque la minorité du P.S. obtient partout ailleurs des scores nette*ment supérieurs, s'explique par* la manière dont fonctionne la fédération socialiste.

M. Defferre est souvent accusé d'augmenter artificiellement le nombre des cartes du P.S., vendues dans son département, à la *fois pour s'assurer, localement*, des majorités confortables et pour conserver aux Bouches-du-Rhônes leur rang de première fédération du parti.

En fait, la principale originalité des socialistes marseillais tient au fait que toutes les cartes vendues sont automatiquement dotées des douze timbres mensuels, alors que dans la plupart des départements les adhérents du P.S. oublient d'acheter un *certain nombre de timbres mensuels* de cotisation, ce qui diminue le nombre des mandats accordés à la fédération dans les congrès nationaux. Si les socialistes marseillais se montrent plus scrupuleux, c'est parce que nombre de cartes d'adhérents ne sont pas directement réglées par les adhérents, mais leur sont fournies par les élus socialistes lorsqu'ils viennent demander une intervention. La fédération départementale a officialisé ce système en décidant que tous les adhérents devaient posséder des cartes complètes, c'est-à-dire pourvues de leurs douze timbres mensuels.

Cette forme de clientélisme, qui permet de disposer d'un électorat interne docile, n'a jamais été dénoncée avec vigueur par le CERES. Les dirigeants de la minorité du P.S. ont en effet *accepté de n'avoir qu'une présence* symbolique dans les Bouches-du-Rhône parce que, à Paris, M. Defferre a toujours paternellement pris la défense de M. Jean-Pierre Chevènement et de ses amis.

M. Michel Rocard a donc violé le code non écrit selon lequel nul ne vient troubler sur place la sérénité du maire de Marseille et ne refuse de considérer que la *fédération* socialiste des Bouches-du-Rhône est une fédération comme les autres. Il a assuré personnellement des réunions dans le département pour défendre ses thèses. Cette audace a provoqué quelques incidents minimes, comme l'annulation, au dernier moment, d'une salle retenue par ses partisans.

M. Rocard est ainsi parvenu à marquer des points, sinon à Marseille, du moins dans le reste du département. Il a, par exemple, enlevé 40 % des suffrages à Aix-en-Provence. En outre, il est servi par la chance. Alors que, sur Marseille M. Defferre voyait deux de ses amis perdre leur siège de conseiller général, à Marignane, le seul siège gagné par les socialistes est enlevé par un fervent partisan du député des Yvelines, M. d'Attilio. Les symboles du déclin et du renouveau ne pouvaient plus clairement frapper les esprits.

THIERRY PFISTER.

Un homme d'action

Homme d'action d'une trempe rare, M. Gaston Defferre a fait plier sous sa loi la vie municipale et politique marseillaise. Ce n'est pas un mince exploit. Après avoir, en 1944, devancé, les armes à la main, les *communistes sur le* perron de la mairie, il a su, depuis mai 1953, date de son installation « définitive » à l'hôtel de ville, construire un système de pouvoirs dont les entrelacs sont loin d'être, aujourd'hui, tous connus. Le parti socialiste, d'une part, la mairie et le conseil général, d'autre part, n'en sont que des éléments. M. Defferre, c'est aussi la presse de la région (1), c'est aussi le contrôle de la manutention sur le port, c'est enfin une puissance financière.

En bâtissant ce réseau dont chaque élément conforte le précédent, le maire de Marseille a su purger la ville de certains de ses maux chroniques. Il a mis un *terme* à la *guerre des clans* qui épuisait localement la S.F.I.O., il a imposé sa loi aux gangs qui régnaient en maîtres, il a limité certains effets du clientélisme. Pour autant, il ne pouvait supprimer les caractéristiques millé*naires de la vie publique* méditerranéenne. Lui-même n'a pas rompu avec un certain népotisme, et une exploration systématique de son réseau fait découvrir neveux, gendres ou fils des principaux cadres socialistes. Il lui faut constater, non sans une pointe d'amertume, que, derrière lui, la guerre des clans est prête à reprendre dès que l'occasion se présentera.

C'est la raison essentielle qui a conduit le maire de Marseille à déposer sa propre motion en vue du congrès de Metz. Il a ainsi gelé la situation locale, aucun de ses seconds n'osant prendre le risque de l'affronter directement. Il serait bien hasardeux d'analyser la situation au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône en fonction simplement des courants nationaux du P.S., mais on peut trouver des affinités.

M. Lucien Weygand, par exemple, a mis en place dans le département la Fédération des clusb de loisirs Léo-Lagrange, créée par M. Pierre Mauroy. Il est donc lié au maire de Lille. M. Michel Pezet a été un moment perçu comme un relais possible pour M. Rocard dans le département, sous prétexte qu'en 1972 il s'était prononcé contre le programme commun. Pourtant ses positions sont plus proches de celles de M. Hintermann, secrétaire général du parti socialiste-démocrate, que de celles du député des Yvelines. Enfin, M. Charles-Emile Loo, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, ami personnel et proche collaborateur du maire de Marseille depuis quarante ans, s'il ne peut songer à se séparer politiquement de M. Def*ferre, n'en* admire pas moins la manière dont M. Mauroy a su, dans le Nord, assurer la relève de M. Augustin Laurent.

En outre, M. Loo n'ignore pas que la grogne s'est installée, à la base, dans la fédération depuis que les élections législatives de mars 1978 ont révélé le déclin de l'influence socialiste. Il s'est personnellement engagé à relancer les activités fédérales, et il s'attache à apparaître comme un rénovateur. Il ne pouvait, en conséquence, permettre à un dignitaire plus jeune, M. Weygand ou M. Pezet, de profiter de la préparation du congrès de Metz pour se faire, dans les Bouches-du-Rhône, le porte-parole d'une courant national distinct de celui de M. Mitterrand, donc distinct des positions de M. Defferre. Ce dignitaire aurait en effet, par hypothèse, pu canaliser à son profit les mécontentements et se constituer une base en s'abritant derrière le débat national au sein du P.S., et donc sans avoir à s'opposer vraiment de manière directe à M. Defferre.

La tentation était particulièrement forte pour M. Weygand, qui, en se faisant dans les Bouches-du-Rhône le relais de M. Pierre Mauroy, pouvait espérer réaliser un *score flatteur*. Il ne cache pas, en effet, que l'évolution du P.S. sur le littoral méditerranéen est inquiétante et que le parti n'a pas su s'adapter aux importantes modifications intervenues dans la composition de la population, du fait, à la fois, du développement industriel de l'étang de Berre et du poids croissant des cadres dans l'agglomération marseillaise. Ce sont notamment ces cadres qui n'ont été que marginalement intégrés dans le « système Defferre » et qui sont à présent travaillés au corps par le parti républicain et l'U.D.F. Force est de constater que les giscardiens ne cessent de marquer des points. Le scrutin cantonal l'a encore montré.

C'est pour parer à ce péril que M. Loo a flotté, en décembre et janvier, entre MM. Mitterrand et Mauroy. Sachant que le discours tenu par le maire de Lille risquait de bien se vendre dans *les Bouches-du-Rhône, il tenait* à en profiter et surtout à éviter qu'un autre n'en bénéficie. Comme il l'avait déjà fait lors des élections municipales en refusant de prendre comme premier adjoint un homme qui apparaîtrait comme son dauphin, M. Defferre a gelé la situation en présentant son propre texte. Quiconque dès lors s'y opposerait devrait l'affronter personnellement. Chacun, dans les Bouches-du-Rhône, commence dès lors à comprendre *que le maire de Marseille* n'est pas décidé à préparer sa succession. Il entend demeurer à sa place aussi longtemps qu'il le pourra, en se dégageant simplement progressivement de ses responsabilités nationales.

Reste malgré tout à savoir ce que signifiera politiquement, dans le cadre du congrès de Metz, la motion des Bouches-du-Rhône. La position personnelle de M. Defferre est dépourvue d'ambiguïté : il soutiendra jusqu'au bout M. Mitterrand.

Si un accord intervient entre M. Mauroy et le premier secrétaire, pas de problème, les mandats des Bouches-du-Rhône appuieront la nouvelle alliance. Mais que se passera-t-il si le *maire de Lille choisit*, par hypothèse, de rester minoritaire avec M. Michel Rocard ?

M. Mauroy a accepté de respecter l'autonomie des Bouches-du-Rhône, et sa motion n'a pas été défendue dans ce département. De même les amis de M. Mitterrand sont restés discrets. Mais le maire de Lille sait être en droit de réclamer, si besoin est, une part des mandats de cette fédération. De son côté, M. Defferre se montre peu disposé à un éventuel partage, lors du congrès. Il rappelle volontiers qu'en 1971, en décidant personnellement de placer les mandats […]

(1) *Le Provençal*, quotidien d'orientation socialiste, soutient activement toutes les positions de M. Defferre. Quant au *Méridional*, organe reflétant les thèses de la majorité, mais lui aussi contrôlé *par M. Defferre, il s'abstient*, en conséquence, d'attaquer directement le maire de Marseille.

APRÈS LES CANTONALES

SEINE-ET-MARNE : l'élection de M. Roynette (P.S.) à la présidence du conseil général met fin au « système Dailly »

De notre correspondant

Melun. — M. Jacques Roynette (P.S.), candidat de la gauche, a été élu vendredi soir 30 mars président du conseil général de *Seine-et-Marne par 19 voix contre* 16 à M. Pierre Lespiat (M.R.G.), candidat de la majorité, et 1 bulletin nul.

Cette élection a été fertile en coups de théâtre. Mercredi matin, alors que l'on *s'attendait* à l'élection pratiquement sans difficultés du candidat de la gauche, seuls étaient en *séance* les seize élus de la majorité, un socialiste indépendant récemment exclu du P.S., M. Victor Prudhomme, et un conseiller M.R.G., M. Pierre Lespiat, doyen du conseil. Les dix-huit conseillers communistes, socialistes et radicaux de gauche, réunis dans une salle séparée, indiquaient qu'ils avaient décidé de ne pas siéger pour faire échec à des « manœuvres » tendant à priver la gauche de la victoire qu'elle avait acquise en sièges et en voix dans le département.

Le quorum n'étant pas réuni, l'assemblée ne put siéger. La séance fut donc remise, confor*mément à la loi, au vendredi*. Dans l'après-midi, les dix-huit conseillers ayant siégé seuls le matin signalent ensemble une déclaration pour protester contr el'absence de leurs collègues de gauche. Tout laissait penser alors que M. Lespiat pouvait être élu au bénéfice de l'âge, vendredi, par 18 voix contre 18 à M. Roynette.

Mais, le soir, on assistait à un nouveau coup de théâtre avec l'élection du candidat de l'op*position. Il semble donc que* M. Prudhomme ait finalement choisi de rester à gauche.

M. Jacques Roynette, le nouveau président, succède à M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat (U.D.F.-radical), qui a présidé le conseil pendant douze ans. Ce dernier a échoué dans le canton de Donnemarie-Dontilly alors que, élu du canto nd eNemours depuis dix-huit ans, il avait décidé de ne plus s'y représenter, ayant *été battu dans* cette ville aux élections municipales de mars 1977. L'élection de M. Roynette met fin au « système Dailly » et au règne d'un homme considéré jusque-là comme le « maître » du département. — J. C.

[M. Jacques Roynette, s 'aliste, maire de Vert-Saint-Denis, est conseiller général du canton de Vert-Saint-Denis depuis 1973. Il est professeur et directeur adjoint d'un C.E.S. dans la région de Melun.]

PRÉCISIONS ET RECTIFICATIFS

ARIEGE. — M. Bareilles nous demande de préciser qu'il n'avait pas été mis en minorité à Pamiers, ville dont il est maire. Il y a recueilli 3 425 voix contre 3 099 au candidat du P.C., M. Seguela, qui a été élu.

HAUTE-GARONNE. — Dans le canton de Montastruc-la-Conseillère, une erreur de transcription dans les résultats du second tour nous a conduit à publier un commentaire erroné dans nos éditions du 27 mars. Le conseiller général sortant, M. Garipuy (P.C.) a obtenu 2 447 voix et non 1 447, soit 263 de plus que le total des suffrages recueillis par le P.C. et le P.S. au premier tour. Il ne convenait pas d'ajouter à ce total les 975 voix recueillies par M. Michel, div. g., exclu du P.S. depuis plusieurs années.

● *C'est le P.S.* qui était absent dans environ 430 cantons en 1973 et non le P.C.F., comme indiqué par erreur *le Monde* du 31 mars.

LA POLÉMIQUE SUR LE DROIT DE MANIFESTER

● Une riposte mesurée de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN
● Le président de la République précise ses intentions aux P.M.E.

C'est une riposte commune mais relativement mesurée que la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont mise en œuvre pour protester contre les directives données par M. Giscard d'Estaing en ce qui concerne l'autorisation des manifestations dans le centre des villes. Les partenaires de la C.G.T. n'ont pas retenu la proposition de cette centrale syndicale de répliquer à « cette atteinte au droit de manifester » par l'organisation d'une manifestation sur la voie publique. L'accord s'est *fait sur un arrêt de travail de trente* minutes le 3 avril.

Après la mise au point du porte-parole de l'Elysée sur « la mauvaise interprétation » qui a été faite des intentions du chef *de l'Etat, la présidence de la République a publié la lettre* que ce dernier avait adressée au président de la Confédération des petites et moyennes entreprises pour lui expliquer comment il entendait concilier l'exercice du droit de manifester avec « cet autre droit fondamental à la sécurité qui est dû à chacun de nos concitoyens ». M. Giscard d'Estaing se refère au décret-loi du *25 octobre 1935 sur le rôle des autorités de police qu'il a jugé* bon de rappeler au conseil des ministres du 29 mars.

M. Giscard d'Estaing répond aux P.M.E.

La présidence de la République a publié le 30 mars le texte de la lettre que M. Giscard d'Estaing a adressée à M. René Bernasconi, président de la Confédération nationale des P.M.E., qui avait attiré son attention le 27 mars sur « *la colère et l'anxiété des chefs d'entreprises commerciales de la capitale comme des grands centres urbains devant la montée de la violence accompagnant désormais régulièrement les manifestations de masse autorisées sur la voie publique* ».

M. Giscard d'Estaing écrit :

« *Je juge, comme vous, inadmissibles les déprédations qui ont été commises. Le risque croissant que de tels actes font courir aux personnes et aux biens ne me paraît pas acceptable (...). Chacun se rend compte que les violences commises à la faveur des manifestations pacifiques et autorisées portent atteinte aux libertés et constituent une menace pour la démocratie.*

» *Il importe donc de prévenir la répétition de tels événements* », souligne le chef de l'Etat, qui ajoute : « *Le moyen d'y parvenir ne saurait toutefois en aucune façon porter atteinte à ce droit fondamental d'expression et de manifestation qui fait partie intégrante de la vie démocratique et des traditions républicaines.*

» *Il s'agit de concilier l'exercice de ce droit avec cet autre droit fondamental à la sécurité qui est dû à chacun de nos concitoyens. Les modalités de cette conciliation doivent être définies cas par cas, comme l'a prévu le décret-loi du 23 octobre 1935, qui habilite l'autorité de police à interdire une manifestation si elle est de nature à troubler l'ordre public. C'est ce que j'ai été amené à rappeler au cours du conseil des ministres du 29 mars.* »

M. Pierre Hunt : une mauvaise interprétation

M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a fait, vendredi 30 mars, la *mise* au point suivante à propos des déclarations de M. Giscard d'Estaing devant le conseil des ministres de la veille : « *Il ne s'agit en aucune manière d'une innovation. Il n'est pas question de porter atteinte au droit de manifester qui fait partie des droits républicains et des traditions démocratiques.* »

Après avoir estimé que les instructions données par le chef de l'Etat au ministre de l'intérieur à l'intention des préfets avaient fait l'objet « *d'une mauvaise interprétation de la part de certains* », M. Hunt a ajouté :

« *Après les incidents qui ont eu lieu à Paris le 23 mars, le président de la République tenait à rappeler aux préfets et aux autorités de police que certaines manifestations, notamment celles qui se déroulent dans le cœur des villes, peuvent déboucher sur des désordres graves et qu'il leur appartient de ne délivrer les autorisations qu'après un examen approfondi des conditions dans lesquelles la sécurité peut être maintenue : celle-ci étant bien entendu, plus difficile à assurer dans le centre des villes.*

» *Ce n'est donc pas le droit de manifester qui est en cause, mais les conditions dans lesquelles les manifestations sont organisées, et en particulier le choix des trajets qu'elles empruntent.* »

● *La Confédération générale des P.M.E.* a accueilli avec « soulagement » les instructions données par le président de la République sur les manifestations dans le centre des villes. Elle estime que si les organisateurs des manifestations ne peuvent donner l'assurance de les contrôler « *mieux vaut supprimer le risque ou autoriser les manifestations ailleurs qu'en milieu urbain dense* ».

● *Selon la C.G.C.*, « *la sécurité absolue pour le déroulement d'une manifestation n'existe pas* ». Elle ajoute : « *Il est hors de question que la centrale des cadres puisse admettre que l'on réforme le droit de manifestation par une simple circulaire aux préfets. Toute modification doit avant tout être prise en concertation avec les organisations syndicales.* »

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, s'est déclaré opposé à la réglementation des manifestations. « *Le droit de manifester*, a-t-il déclaré, *est un droit inséparable de la démocratie (...) Personne ne sera probablement en état d'apprécier si les garanties requises existent ou non.* »

Le ministre de la défense dément la présence d'un « officier du SDECE » parmi les « casseurs »

Le ministère de la défense a publié, vendredi 30 mars dans la soirée, la mise au point suivante :

« *On s'étonne au ministère de la défense qu'ait été fallacieusement mis en cause, lors des violentes manifestations du vendredi 23 mars, à Paris, un soi-disant colonel Selis, qui serait réputé appartenir au SDECE.*

» *Il n'existe aucun personnage de la sorte dans les armées sous un tel patronyme vrai ou pseudonyme.*

» *On s'interroge sur la raison d'une imputation aussi mensongère et désormais fréquente, qui vise sans nul doute à mettre en cause injustement des organismes militaires remplissant leurs missions dans la discipline et la stricte neutralité, au service exclusif de la République* », conclut le ministère de la défense.

Cette mise au point du ministère de la défense vise des déclarations de responsables du Syndicat général de la police (*le Monde* du 30 mars), selon lesquels l'un des « casseurs » aperçus place de l'Opéra, le 23 mars à Paris, aurait été identifié comme « *le colonel Selis, qui travaille pour le SDECE* ».

Après le Syndicat général de la police, s'étonnant de la personnalité de certains des « casseurs » du 23 mars (*le Monde* du 30 mars), la Fédération nationale autonome des commandants et officiers de la police nationale *(FNACOP)* observe que la manifestation des sidérurgistes a été « *dénaturée par des « autonomes » très organisés manœuvrant au sifflet ou à l'aide de mots codés* » ; elle s'élève également « *contre l'exploitation faite de ces violences, qui tend à aboutir à l'interdiction des manifestations dans la capitale* ».

La fédération critique le découpage des unités structurées qui « *engendre un déséquilibre quantitatif trop important entre manifestants et forces de l'ordre* » pouvant devenir critique dans certaines situations. Enfin, elle regrette que le commandement du service d'ordre soit confié à des commissaires de police « *ne possédant ni la formation ni l'expérience nécessaires à ce genre d'opérations* ».

Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale rappelle de son côté que, « *depuis la loi du 26 juillet 1791, les commissaires de police ont toujours été, sur le terrain, responsables du maintien ou du rétablissement de l'ordre* ». Il s'étonne, d'autre part, « *qu'un syndicat de cadres de la police* » — le Syndicat des commandants et officiers C.G.C. — au cours de sa conférence de presse du 27 mars (*le Monde* du 29 mars), « *ait reproché aux commissaires d'avoir obéi aux ordres du gouvernement légitime en payant de leur personne* ».

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), majoritaire chez les inspecteurs et les enquêteurs, critique, lui, l'emploi de gardiens de la paix « déshabillés » dans les rangs des manifestants. Cette pratique est jugée « *critiquable* » du seul point de vue juridique (les gardiens et gradés n'étant pas habilités à établir des procédures), mais de plus, « *elle ne saurait être admise lorsqu'elle s'assortit de la commodité, pour l'autorité hiérarchique, d'obtenir l'exécution des ordres de toute nature sans discussion de leur légalité, à partir de la menace de reverser ces fonctionnaires en tenue au service général, en cas de réticences ou de refus de se soumettre* ».

Le Monde aujourd'hui

VU DU LANGUEDOC

Le temps de vivre

CE portail, que nous avons voulu massif, en accord avec *les hauts piliers qui doivent* le supporter, il est bien tel que nous le souhaitions. Quand *le menuisier* en a fait glisser, de la camionnette, les deux vantaux, j'ai caressé le chêne dont ils sont faits, admiré les pentures épaisses et longues.

Surprise unique : nous attendions deux hommes, le patron et son apprenti. Le premier seul est là ; du second, pas de nouvelles.

« *Il a plu hier*, remarque philosophiquement le *menuisier. Fulcran doit être aux escargots...* »

Or va aux escargots dès l'aube. Si la récolte est aisée, tous les espoirs sont permis : Fulcran sera ici dans une petite heure, deux au plus. Pour le moment, il n'y a qu'à casser la croûte :

« *Puisqu'on ne peut rien faire, je vais vous raconter l'histoire de Trabalhi.* »

Trabalhi — je me doutais que ce *n'était pas son nom* — s'appelle, *en* réalité, Castanède. Un peu maçon, un peu jardinier, il soigne sa petite vigne, le samedi et le dimanche, sur les coteaux de Valmasole. L'an passé, il avait été engagé par un Belge qui retapait un mas près d'Octon. Il s'agissait de transporter, dans une brouette grinçante, des *cailloux destinés à remblayer une* terrasse.

C'était l'été. Un soleil d'enfer. Pas d'autre ombre que celle d'un figuier, à 30 mètres. *Le Belge, lui,* ne mettait pas le nez dehors avant 5 heures.

Castanède suait. Bercé par le grincement de la brouette, le Belge somnolait, ne s'inquiétant que si le grincement cessait : preuve que l'autre ne travaillait plus. Une fois, deux fois, il alla se rendre compte. *Et il fit entendre à Castanède qu'il* ne le payait pas pour se reposer.

Castanède avait compris. Mais à malin, malin et demi. Il ne dit rien, *rigola* un bon coup et alla s'asseoir à l'ombre du figuier après avoir mis *la brouette les pattes en l'air. Toutes* les vingt secondes, il lançait la roue — *pour qu'elle grince* — en chantonnant : « *Trabalhi e trabalhi pas !* » (Je travaille et je ne travaille pas).

Fulcran arriva sur ces entrefaites, un sac plein d'escargots à l'épaule, l'air content et le gosier sec. On acheva le vin de Clermont avant de passer aux choses sérieuses.

Afin sans doute de tirer la morale de l'histoire de Trabalhi, le menuisier observa, en clignant de l'œil, à l'adresse de Fulcran : « *Pour payer et pour mourir, on a toujours le temps, comme disait mon grand-père.* » *Pour prendre un tour de* reins aussi...

MAURICE CHAVARDÈS.

LES PORTEURS DE NEIGE

TOUTE la nuit la neige dense a rempli la vallée tiède, si bien qu'au matin les enfants éblouis se sont tus, et que la doyenne s'est souvenue d'un jour de sa jeunesse où déjà la blancheur appelait le silence. Cependant sur le ciel lavé les sommets *se sont dessinés noirs* et les pentes nues comme au solstice d'été.

Là-haut, justement, c'était le branle-bas d'avant le grand slalom. Les hôtels étaient *pleins* et *les caméras* prêtes. Après un moment de panique, les *responsables ont fait face.*

Alors les O.S. des neiges, armés de bêches *et* de pioches, *sont descendus* en hâte pour charger motte à motte la neige d'en bas sur leur camion branlant. Et beaucoup d'entre eux, des gars du cru, ont retrouvé sans le savoir les gestes des vieux qui, pour le seigle et le chou de la survie, remontaient à la hotte sur leurs terrasses étroites le sable et les cailloux emportés par les eaux printanières. — A. P.

RECETTE

Comment faire son pain

DÈS qu'un magasin de produits naturels affiche en vitrine « Pain complet biologique », c'est le succès. Des *gens viennent acheter ce* bon pain dont ils ont reconnu, avec raison, l'importance pour leur santé et qui les nourrit mieux que le pain blanc courant. Bientôt, l'offre ne suffit plus à la demande.

Moi, calmement, avec mes trois chèvres en montagne qui me donnent, en plus du lait, au minimum trois chevreaux par an *dont la vente me rapporte* 500 francs, de quoi acheter 400 kilos de blé *directement* à un agriculteur en biologie dont l'association « Nature et Progrès » diffuse les adresses (1), je peux faire mon pain pour une année.

Pour moudre ce blé, on peut trouver sur le marché deux moulins à céréales manuels : l'un à 150 francs, en métal, l'autre en pierre, à 350 francs (le même modèle électrique coûte plus de 1 000 francs). J'ai choisi le moins *cher et le plus pratique, quoique* la meule en pierre soit *préférable et la farine plus savoureuse.* Un tel moulin manuel peut servir trois à quatre ans (nous en sommes à notre deuxième moulin, un clou ayant cassé la meule du premier). Cela met le kilo de farine biologique, moulue en cinq minutes, à 1,30 franc (1,20 franc de blé + 10 centimes d'amortissement du moulin par kilo durant trois ans et plus). Avec des bouts de planches, un morceau de grillage très fin et *du cuir, j'ai fabriqué un tamis* pour enlever le son le plus gros. L'eau pour la pâte, je vais la chercher maintenant à la source la plus pure, pour *que le* pain soit léger. Le levain, je le fais avec des raisins secs, de l'eau et de la farine, mélangés dans un bol durant trois jours au tiède.

Pour faire la pâte, je mélange 1 kilo de farine avec le levain délayé dans de l'eau, *sans oublier* de garder un peu de levain pour le lendemain. Je *pétris* chaque jour quinze minutes pour faire, avec l'eau et l'air, 1,200 kilo de pain, que je mets à lever cinq heures à la chaleur d'un feu. La cuisson : après avoir expérimenté un four à pain trop difficile à chauffer pour nous, puis le four d'une cuisinière à bois, et *la* cuisson dans une casserole en fonte, nous en sommes finalement *arrivés à cuire* ce pain tout simplement à l'air libre sur *la plaque du poêle à bois* qui nous chauffe, surtout alimenté avec du bois de chêne, de frêne ou d'orme de montagne.

Ce pain au levain, complet, biologique, sans carences (on ajoute souvent de la farine de fève et des vitamines C à la farine blanche trop carencée), *cuit au feu de bois, qui nous* revient donc à 1,30 francs le *kilo, blé et moulin compris, bois* et eau gratuits, fait avec de la farine fraîchement moulue chaque jour, qui n'est pas passée entre plusieurs mains (le minotier, le transporteur, le boulanger et le revendeur), nous maintient en bonne santé, ainsi que le prouvent de récentes recherches médicales et diététiques.

Certains me diront que mon travail n'est pas rentable, que cela me prend beaucoup de temps. *C'est vrai, mais* justement le temps de vivre. Et puis, *peut-on dire que vivre doit* être une occupation obligatoirement rentable ? L'important n'est-il pas de vivre ? En tout cas, le pain que nous mangeons n'a pas de prix, car chacun peut faire un pain différent.

MICHEL JOURDAN.

(1) Nature et Progrès, 3, chemin *de la Bergerie,* 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

CHIROLOGIE

Montre-moi tes mains, je te dirai...

« QU'IL a de grandes mains... Ce sera sûrement un intellectuel. » Lorsque *l'enfant paraît, les parents attendris essaient de deviner de quoi son avenir sera fait. Ils regardent alors les mains comme des signes interprétables. En médecine, l'aspect des mains ou des ongles peut servir d'aide au diagnostic (hypocalcémie, tuberculose, par exemple).*

Partant de ce postulat que la main est signifiante, un Allemand, au début du siècle, Julius Spier, a étudié pendant plus de trente ans l'ensemble des signes que présentent les mains et élaboré, avec l'aide du psychanalyste C. G. Jung, une méthode — dite méthode psychochirologique — d'interprétation. Spier rejeta pratiquement toute la vieille chiromancie.

Il ne laissa par exemple subsister la croyance qu'en quatre lignes fondamentales. Celles-ci sont normalement présentes dans chacune de nos paumes de la naissance à la mort, et Spier, qui a travaillé dans l'hôpital psychiatrique suisse de Burgholzli, a constaté que l'absence d'une ou plusieurs d'entre elles pouvait être signe d'anomalie.

Après maintes observations, le chirologue a été conduit à considérer ces quatre lignes comme des indices du développement physique, intellectuel et spirituel de l'individu, et du déroulement de sa vie. Développement, tel est le maître mot de la chirologie. Car la main n'est pas figée. A ces quatre grandes lignes, se greffent, au fur et à mesure des expériences vécues, des lignes dites secondaires, et le réseau de lignes est en perpétuelle transformation. Les quatre lignes principales sont complétées sans être fondamentalement modifiées. Parmi les lignes secondaires, en revanche, beaucoup disparaissent, d'autres se forment.

Tous les événements importants de notre vie, a conclu Spier, confrontant ses observations aux récits des personnes examinées, laissent leur trace dans la main. Souvent définitive, il arrive cependant que celle-ci s'efface. Spier a été très frappé de constater la quasi totale absence de lignes secondaires dans les mains des grands créateurs. Ils extérioriseraient par des œuvres, leur vécu. Ces traces, pour ainsi dire exprimées, s'effaceraient alors de leurs paumes.

Mais nos deux mains ne sont pas équivalentes et les lignes secondaires évoquées à l'instant ne concerneraient que la main gauche (des droitiers), ou main individuelle. A la suite d'observations faites après la guerre de 1914 sur des mutilés privés d'une de leurs mains, Spier s'est rendu compte que les manchots du côté droit présentaient dans leur main gauche leurs dispositions personnelles, alors que ceux qui n'avaient plus que leur main droite révélaient par celle-ci un certain nombre de traits de la personnalité de leur parents — cet ordre étant inversé chez les gauchers. Chez des orphelins dont il ne connaissait pas les parents, Spier a pu, à la suite de cette découverte, parvenir à déceler l'origine de leurs difficultés : chocs personnels ou dispositions héréditaires.

L'étude de la main individuelle permet de déterminer les dispositions innées et stables de l'individu et la manière dont celles-ci sont confrontées au déroulement de la vie. Miroir du caractère, la main est également pour Spier un indicateur des réactions inconscientes. Indicateur infaillible, estime-t-il, car aucun acte volontaire ne pourra transformer l'expression ni les lignes de la main. La main permettrait enfin, et ce n'est pas là le moindre intérêt du système d'interprétation de Spier, de déceler les prédispositions à des troubles physiques ou psychiques, éventuellement liées à l'hérédité si les signes se trouvent dans la « main des parents » : Ces signes sont bien souvent visibles avant qu'une quelconque manifestation clinique ne donne l'alerte.

Recherche caractérielle, orientation scolaire et professionnelle en fonction des talents et aptitudes individuels, conseils en prévention et aide au diagnostic médical, la méthode de Julius Spier — bien éloignée du domaine des prédictions et prophéties — peut contribuer à fournir différents éléments de réponse au socratique « Connais-toi toi-même. »

CAROLINE HELFTER.

Au fil de la semaine

La pauvreté en France

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

IL y a dix ans à peine, pas davantage, que les pays développés, et notamment la France, ont pris conscience de l'existence, chez eux les riches, de taches ou de zones de pauvreté. Dès lors, les études, les expériences, les enquêtes, les mesures aussi, se sont multipliées et les livres, et les initiatives individuelles ou privées. Au premier rang de ces ini*tiatives se place l'action du mouvement* Aide à toute détresse (A.D.T.-Quart Monde) animé par Joseph Wresinski. Parmi les livres, nous n'en citerons que deux qui ont suscité un vif intérêt : « les Exclus », de René Lenoir (1), et « Vaincre la pauvreté dans les pays riches », de Lionel Stoléru (2).

Le 14 décembre 1976, le Conseil économique et social décidait d'examiner les conditions de la lutte contre la pauvreté. *La section des actions éducatives, sanitaires et sociales du Conseil en était chargée et désignait comme rapporteur le* professeur Henri Péquignot, qui présen*tait* son rapport le 20 septembre 1978 (3). Le document, peu commenté, passa presque inaperçu. Et pourtant, c'est une somme. Historique, évolution récente, sociologie de la pauvreté, bilan des mesures prises, propositions, tout y est, tous les chiffres et toutes les informations utiles, regroupés de façon peu ordonnée peut-être, mais dans un rapport si riche *qu'il fait apparaître comme périmées* toutes les études qui l'ont précédé et que d'ailleurs il prend en compte.

On ne peut évidemment, d'un tel travail, présenter un résumé. Bornons-nous donc à y chercher la réponse à quelques questions et à en tirer quelques éléments de réflexion sur cet immense scandale qui nous interpelle tous et sans cesse : la pauvreté chez nous.

LA pauvreté, en France aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ? Il n'y a pas de définition *satisfaisante. Celle* du comité économique et social des Communautés *européennes paraît provisoirement* la plus convenable, provisoirement, car ses *bases mêmes évolueront. La voici :* « Peuvent être considérés comme pauvres les individus et les *familles dont les ressources sont si faibles qu'ils se trouvent exclus du mode de vie, des habitudes et* des activités normaux de l'Etat dans lequel ils vivent. »

« *Par ressources*, on entend les revenus en espèces, *les biens et les services publics* et privés disponibles. »

Pas d'évolution de ces ressources donc, des montants des revenus, des aides et des biens en dessous desquels on est pauvre. La pauvreté est un phénomène relatif.

Ces pauvres, combien sont-ils parmi les cinquante-deux millions de Français ? Etablies à diverses époques et à partir de critères différents, les évaluations varient de 1 à 6, de deux millions et demi à quinze millions.

René Lenoir dénombrait un Français sur dix en se limitant à l'inadaptation sociale, un sur cinq en y ajoutant la débilité physique ou mentale. Il retenait, en effet, les handicapés physiques, les personnes âgées invalides, les débiles mentaux, les victimes d'accidents irréparables (de la route, du travail, etc.), les inadap*tés sociaux bien difficiles à décompter* (trois ou quatre millions, disait-il), les *enfants pris en charge par l'aide sociale*, les mineurs en danger ou délinquants, les jeunes drogués, les marginaux, suicidaires, alcooliques. Tous n'étaient pas forcément « pauvres », mais en danger de pauvreté. Presque toutes ces catégories, loin de décroître, ne cessaient de s'étendre.

Pour Lionel Stoléru, 15 % des hommes et 9 % des femmes étaient en deçà de la moitié du salaire moyen de leur propre groupe (en 1973). *Il établissait une forte* corrélation entre la quasi-totalité des indi*cateurs de la pauvreté et le revenu.* Il mettait l'accent, d'autre part, sur un problème trop souvent ignoré : celui des travailleurs pauvres qui, en dépit d'un emploi et d'un salaire, n'atteignent pas le niveau de vie minimal défini par le seuil de pauvreté. Il optait plutôt, en définitive, pour dix millions de personnes, 5 % de la population, chiffre qui lui semblait le plus proche de la réalité.

D'autres calculs aboutissent à quinze millions de pauvres (J.-P. Launay dans « la France sous-développée »). Une étude du CREDOC parle de trois à quatre millions. Enfin Joseph Wresinski estime qu'il faut tenir plus grand compte des données de la démographie, retirer des évaluations les jeunes et les travailleurs occasionnels pour qui bas salaire n'est pas toujours synonyme de misère, et il parvient, pour sa part, tous comptes faits et refaits, à deux millions et demi de personnes au moins, vivant au plus bas de l'échelle.

*L'évaluation du nombre ou du pour*centage des « pauvres », entreprise quasi *simultanément dans beaucoup de grands* pays, a donné des indications aussi fra*giles et discutables, mais généralement assez proches de l'estimation moyenne* de 5 % de la population, la plus communément *admise pour la France.*

LA pauvreté, nous la nions, nous refusons de la voir. Une majorité d'entre nous déclarent que la pauvreté n'existe pas, qu'elle n'atteint pas en tout cas, et de loin, les chiffres avancés. Une étude d'opinion effectuée dans les neuf pays de la Communauté *européenne l'an passé pour éclairer le* chemin de la lutte contre la misère classe les attitudes du grand public en sept catégories, décrites ainsi :

— Les cyniques (14 %) qui « ne veulent pas le savoir ».

— Les égoïstes sans malice (4 à 10 %), proches des précédents, qui pensent aussi que c'est un accident temporaire et que les pouvoirs publics font ce qu'ils peuvent.

— *Les passifs (13 %), groupe le moins* instruit, le plus rural et l'un des plus âgés, *composé d'indifférents ou de personnes* qui ne veulent pas se compromettre.

— Le groupe le plus nombreux (39 %) se caractérise par « une bonne conscience et de bonnes intentions ». Phénomène socialement inévitable à leurs yeux, la misère, qu'ils n'ont presque jamais rencontrée, est temporaire. Ils affirment que, s'ils étaient sollicités, ils donneraient de *leur temps et de leur argent pour réduire* la pauvreté.

— Les pessimistes (7 %) jugent que les pauvres n'ont aucune chance d'en sortir.

En tout, c'est donc une forte majorité du public — les résultats et l'importance respective des diverses catégories sont pratiquement identiques dans les neuf pays où s'est *déroulée l'enquête* — qui ignore ou nie l'existence des « pauvres », *ou encore ne veut pas en entendre parler.* Les deux dernières catégories recensées — *les militants pour la justice (10 %),* enfin ceux qui estiment (11 %) que tous *peuvent « s'en sortir » et mieux encore* leurs enfants et qui croient à l'efficacité de *l'action des pouvoirs publics* — sont composées des plus jeunes, des plus ins*truits vivant dans les villes* ; toutefois, les « militants », un peu plus représentés en France *et en Italie que dans les autres pays,* sont un peu moins aisés que la septième et dernière catégorie, qui, en revanche, fait davantage confiance aux pouvoirs publics.

QUE fait-on pour réduire ces taches de pauvreté ? Des tâtonnements, des erreurs, des illusions, ont freiné une lutte au demeurant très difficile à *conduire et d'abord à concevoir.* Les meilleures *intentions, les initiatives en apparence* excellentes, peuvent se révéler catastrophiques. Les exemples abondent dans l'étude consacrée par le rapport du Conseil économique et social aux cités d'urgence et de transit, aux mal-logés du dix-huitième arrondissement de Paris, etc. Il apparaît que la pauvreté a une dimension plus collective qu'individuelle, que si *le chômage peut contribuer parfois* à engendrer la pauvreté, il est plutôt, *dans la plupart des cas, une conséquence* d'autres handicaps. Les handicaps sociaux ou *individuels* — instabilité au travail, absence de qualification et de formation scolaire, problème de santé, conditions précaires de logementt, etc., — sont nombreux et c'est leur cumul qui entraîne la pauvreté, qui empêche de la surmonter.

Il n'existe pas de liaison évidente entre le degré et les variations de *la* pauvreté dans chaque pays et l'importance de l'évo*lution des dépenses de « garantie de ressources ».* Au cours des dix dernières an*nées, la pauvreté a eu tendance à reculer* en France (ainsi qu'en Allemagne). Mais elle a augmenté au Canada et aux Etats-Unis, où les crédits consacrés à la lutte contre ce fléau sont très importants, et même de plus en plus lourds.

Le recul de la pauvreté en France est dû essentiellement aux mesures prises au cours des toutes dernières années (aide *à la vieillesse, etc.). Mais l'image qui,* en 1960, faisait de notre pays « le plus généreux » ou, au moins, « l'un des plus généreux » a perdu toute vérité au fil des ans entre 1962 et 1972. Pour l'accroissement des dépenses de lutte contre la pauvreté, en pourcentage du PIB et du revenu par habitant, nous nous classons au dernier rang des onze nations les plus *développées de l'O.C.D.E.*

C'est dire que, si un peu a été fait, il reste énormément à entreprendre pour réduire la misère sans pouvoir espérer, *malgré tous les efforts, obtenir des résul*tats rapides et spectaculaires. Le rapport *du professeur Péquignot aidera à recher*cher les moyens d'action les plus appropriés.

Cinq millions de Français (soit 10 % de la population) se partagent 1,5 % du revenu total, et dix millions (soit 20 % *de la population) s'en attribuent* près de la moitié (47 %). Les pauvres deviennent chaque jour plus pauvres et les riches plus riches. Sans prétendre à une égalité absolue qui est pure utopie, ni même à effacer très vite, et pour une grande part, les inégalités, il faut noter que les fortes disparités constatées ne sont pas dues aux niveaux de revenus par habitant, mais plutôt à la géographie, et donc à l'histoire.

(1) Le Seuil, 1974.

(2) *Flammarion*, 1974.

(3) Ce rapport a été publié par le *Journal officiel*, rapports du Conseil économique et social, année *1979*, n° 9, 8 mars.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

EL MOUDJAHID

Les dangers de la suppression de l'alcool

Un lecteur scandalisé a écrit cette lettre au quotidien d'Alger *EL MOUDJAHID* :

« Je tiens à attirer l'attention des autorités compétentes de la wilaya de Tizi-Ouzou sur les graves conséquences qu'a entraînées la suppression de l'alcool dans cette région.

» L'alcool a été supprimée dans cette wilaya en 1976. A partir de ce moment, des milliers de gens indignes n'ont cessé de se remplir les poches et encouragent les autres à en faire autant. Ils achètent une bouteille de vin d'Alger pour 12 dinars (1 dinar = 1,40 F) et la revendent en Kabylie à 27,50 DA, ce qui fait : 27,50 DA — 12 DA = 15,50 DA de gains ; et pour 50 bouteilles par jour cela fait : 50 × 15,50 DA = 775 DA de « bénéfice ». Par mois, cela donne : 775 DA × 30 = 23 250 DA. Quel est l'ingénieur ou le docteur qui en gagnait autant ?

» D'autre part, l'alcool à brûler devient introuvable. Si on le trouve, c'est à un prix record de 7 DA la bouteille, avec d'infinis remerciements à l'épicier qui consent à vous en vendre. »



Les petites phrases fâcheuses

Le quotidien britannique *DAILY MAIL* philosophe sur les aléas de la vie des épouses des hommes illustres :

« Les épouses des hommes politiques peuvent, comme leurs maris, faire des gaffes : récemment, à Mexico, le président Carter a fait sourire en parlant, d'une façon quelque peu inconsidérée, de « la revanche de Moctezuma » à propos d'une légère indisposition intestinale.

» Mme Giscard d'Estaing a, elle aussi, prononcé une petite phrase fâcheuse au cours du dernier voyage du président français au Mexique : un journaliste de la télévision lui ayant demandé comment elle faisait pour parler un espagnol aussi remarquable, elle répondit très simplement qu'elle « l'entretenait avec ses domestiques ».

WASHINGTON POST

L'inceste est au coin de la rue

Une étude entreprise par l'université de Wisconsin plonge les Américains dans la perplexité. Selon le *WASHINGTON POST*, qui rapporte ses conclusions :

« Les médecins qui traitent des patientes par l'insémination artificielle utilisent parfois le sperme d'un seul homme pour une douzaine de femmes, faisant naître ainsi un danger d'inceste pour des enfants qui ne sauront pas qu'ils ont le même père (...). Chaque année, de 6 000 à 10 000 enfants naissent aux Etats-Unis de femmes qui ont été artificiellement inséminées (...). Bien que 75 % des médecins qui pratiquent cette méthode déclarent ne jamais utiliser un même donneur pour procréer plus de six enfants, 6 % ont admis avoir utilisé le même « père » pour provoquer quinze grossesses, ou plus. Un médecin a admis avoir provoqué cinquante naissances avec un seul donneur. (...) »

afrique nouvelle

Vers une « zone d'application intégrale du marxisme » ?

AFRIQUE NOUVELLE, hebdomadaire catholique sénégalais publié à Dakar, publie, sous le titre : « Marxisme ou fanatisme », l'information suivante concernant le Bénin : *« Deux missionnaires ont été expulsés du diocèse de Parakou (nord-est du pays). Ils devaient même être expulsés du pays, mais le nouvel ambassadeur de France a pu empêcher la décision pour le moment. Motif de l'expulsion : le secteur où ils exercent leur ministère a été déclaré zone d'application intégrale du marxisme.*

» Les églises seront utilisées en maisons de jeunes du parti. La décision a été prise sans consulter la population, les deux missionnaires étant trop populaires. Ils sont actuellement en résidence surveillée à Cotonou. Le problème réel du Bénin, ce n'est pas de s'attaquer à l'Eglise, mais de démontrer dans les faits que l'on forge une « société où il fait bon vivre ».

The New York Times

Des épouses rentables

Une journaliste du *NEW-YORK TIMES* a envoyé un questionnaire sur le rôle des femmes aux cinq cents plus importants cadres ou dirigeants d'entreprises recensés aux Etats-Unis par le magazine *FORTUNE*, ainsi qu'à leurs épouses. Cent vingt-six maris et cent douze épouses ont répondu.

« Environ 85 % des hommes et 70 % des femmes ont estimé que les attitudes à l'égard des épouses de cadres supérieurs n'avaient pas changé depuis quelques années. Le sens de l'humour est toujours considéré par les maris comme la qualité la plus importante de l'épouse ; la grâce et la faculté de s'adapter sont élues par les épouses.

» Quelles sont les forces qui œuvrent contre le changement ? » s'interroge le journaliste du *NEW-YORK TIMES*. *« Il s'agit surtout de l'argent, du point de vue des entreprises. Dans de nombreux cas, celles-ci ont, grâce aux épouses, deux personnes qui travaillent pour le prix d'une. Les femmes de cadres font des « heures » qui n'apparaissent pas dans les bilans, en recevant les relations d'affaires de leurs maris, en se montrant bonnes hôtesses et en les distravant »*

REVUE DU PALAIS DE LA découverte

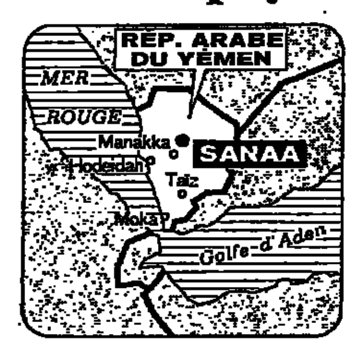
Compteurs de rumination

Comment les vaches ne s'usent-elles pas les dents ? On peut se poser la question en lisant une petite nouvelle parue dans le numéro de mars 1979 de la *REVUE DU PALAIS DE LA DECOUVERTE*.

« Des chercheurs australiens ont pris soin de fixer au museau d'un certain nombre de vaches des compteurs de rumination. Ils ont ainsi appris qu'une vache au pré peut mastiquer jusqu'à 76 000 fois par jour, que 40 000 de ces mastications lui servent à ruminer, que sa consommation quotidienne de fourrage frais varie entre 40 et 70 kilogrammes, qu'elle consacre à ses repas quotidiens de 400 à 720 minutes selon la richesse du pâturage et que son herbage de prédilection a 30 centimètres de haut. Précisions qui doivent conduire à nourrir le bétail d'une façon plus rationnelle, et donc plus productive. »

Lettre de Sana'a

Un pays magique jadis appelé l'Arabie heureuse



SANA'A Taez, Hodeida... Les noms magiques d'un pays magique, le Yémen du Nord, appelé jadis l'Arabie heureuse. Sur un plateau rocailleux hérissé de montagnes, il est le foyer d'une grande civilisation dont témoigne la noblesse de son architecture. Juchés sur des pics agressifs, villes et villages ressemblent à des citadelles à l'abri de quoi se perpétuent les coutumes tribales, notamment dans le nord et l'est du pays.

Exclusivement paysanne ou presque, la société yéménite reproduit à l'écart de ses grandes villes des modèles millénaires de classes sociales ; elle compte ses hommes libres, ses castes et ses exclus : les akhdams, serviteurs-esclaves comparables aux intouchables indous ; les mouzaennes, des femmes aussi expertes dans l'art de circoncire les jeunes garçons que dans celui de préparer les jeunes filles à la cérémonie du mariage ; les daochans, que l'on soudoie pour déclamer sur la place publique du « mal » d'un voisin haï ; les maddahs, qui jouent le rôle d'historiens-conteurs à la solde des riches. Et enfin, en retrait, hors du temps et déracinés, les tribus nomades échappent à toute loi...

A 40 kilomètres de Sana'a, on ne connaît déjà plus un gouvernement qui a bien du mal à asseoir sa position dans un pays aussi tourmenté que convoité. Le vrai pouvoir est dans les mains de chefs tribaux ni préfets ni juges, dont la puissance obéit aux règles d'une hiérarchie implacable et d'une seule loi, celle que dicte le Coran.

ABDULLAH BIN HUSSAIN AL AHMAR — littéralement « le plus rouge » — « roi » des sheiks respecté et puissant, partage son temps entre son domaine du Khamer, dans le nord du pays, et Sana'a, où nous l'avons rencontré. Une douzaine d'hommes armés de fusils Katachnikoff, chargeur engagé, gardent l'imposante bâtisse. Il nous reçoit, vêtu d'une djellabah sanglée d'un ceinturon de cuir où est fichée la « djambia », un poignard à lame recourbée, ciselé d'or sur argent.

Ancien président de l'Assemblée consultative, Bin Hussain se définit comme « un fervent républicain ». Il rappelle que son père et son frère furent passés par les armes pour avoir voulu libéraliser le pays en 1958, et que lui-même fut emprisonné jusqu'en 1962. En 1979, Abdullah déclare son hostilité au président assassiné en 1977, Ibrahim El Hamdi, qu'il accusa d'avoir interdit les élections, mais affirme haut et fort son soutien à l'actuel chef d'Etat, à qui il téléphone fréquemment pour parler des grandes affaires d'Etat. Partageant les mêmes craintes (le péril communiste), les deux hommes honorent les mêmes bienfaiteurs, le Koweït et l'Arabie Saoudite. Cela n'empêche en rien — pragmatisme oblige — d'accepter l'assistance que prête... l'U.R.S.S. à l'armée yéménite.

La principale activité du sheik consiste à régler les affaires courantes de ses sujets et les litiges qui les opposent ; il montre volontiers la corbeille où s'entassent la centaine de billets calligraphiés que les plaideurs lui adressent chaque jour. Abdullah garde rancune à une équipe de journalistes français rencontrée récemment et qui l'auraient trahi en le montrant sous les traits d'un conservateur opiniâtre. Certes, il a trois femmes : mais sa religion l'y autorise, et elles ne vivent même pas dans la même maison ! De ses quatorze enfants, seuls ses fils suivront des études. *« Le Yémen n'a pas assez d'écoles,* précise-t-il, *l'éducation supérieure est réservée aux hommes et, de toute façon, à l'âge du secondaire, les filles sont déjà vouées au mariage. »* Pourtant, si l'une des siennes avait une vraie vocation, il consentirait à ce qu'elle suive des études de médecine ou devienne enseignante.

QUITTONS le palais. Voici à présent les rues de Sana'a et leurs embarras : motos, troupeaux, automobiles, engins à chenilles et piétons, se disputent le terrain. Que le plus fort passe ! Aucune notion de code ne semble avoir atteint la capitale. Le mot n'existe même pas dans ce pays du bruit, où les klaxons le disputent en décibels aux altercations des citadins, les aboiements des chiens au ronronnement des pompes à eau qui arrosent des champs en pleine ville, jour et nuit, sans souci du repos des habitants. Ainsi, le touriste et l'homme d'affaires ne ferment-ils pas l'œil durant leur séjour dans l'unique hôtel de la capitale équipé pour les recevoir.

La direction générale du tourisme est consciente de cette pénurie d'hébergement. Elle encourage — *« laissez-faire, laissez- passer »* — les investissements étrangers. Aujourd'hui, le gouvernement ébauche ainsi plusieurs projets pour répondre aux besoins croissants : dix-sept mille touristes en 1977, dont 40 % de Français. Toutefois, on peut s'étonner d'un tel chiffre lorsqu'on connaît le prix de la vie au Yémen : une chambre dans un hôtel modeste dépasse 250 F la nuit, et les transports en commun sont inexistants : il en coûte 1 000 rials (environ 1 000 F) pour franchir en taxi les 230 kilomètres entre la capitale et Taez. Les organisations de tourisme françaises — à de rarissimes exceptions près — ont, d'ailleurs, déclaré forfait devant de coût de la vie en Arabie. Pourtant, l'accueil est chaleureux, les Yéménites affables et souriants.

Doués d'une remarquable propension à la contemplation, qu'accentue la consommation quotidienne du *qat* (fort coûteuse, puisqu'elle peut atteindre jusqu'à 200 rials par individu et par jour), les Yéménites perpétuent la tradition du stupéfiant, pour le plus grand mal du pays, au point que cet hallucinogène aux allures de caféier, a, d'année en année, remplacé celui-ci, pourtant célèbre jadis dans la région de Mokka, dont le nom nous est tant familier. Las l La récolte annuelle de café est tombée de 20 000 tonnes en 1935 à 5 000 tonnes en 1976.

LE temps s'arrête tous les après-midi et fige la vie économique, pendant que les salons s'embrument des vapeurs des narghilehs, et qu'en groupe les hommes chiquent le *qat* assis en tailleur sur des coussins, à même le sol. Le salon de tel intellectuel de Sana'a reçoit ainsi chaque jour les personnages importants du régime, ministres ou banquiers, qui, d'ailleurs, ne se départissent pas pour autant de l'exercice de leur fonction et répondent volontiers au téléphone. Une fois par semaine, conférence de presse autour d'un invité d'honneur qui se soumet avec bonne humeur aux questions des correspondants locaux des agences internationales... jusqu'à ce que la prière du couchant vienne interrompre les palabres, et rejette les hommes à la rue.

Six heures du soir à Sana'a, c'est l'heure où les promeneurs reprennent possession de leur ville. Les marchands ambulants disposent sur des bâches les objets hétéroclites venus de partout : pull-overs et couverts de Taïwan, miroirs à la marque Coca Cola, lampes de poche, sarongs indonésiens, machines à coudre chinoises, réveils suisses, jumelles britanniques, autocuiseurs français et magnétophones à cassettes japonais. Des adolescents font la queue devant des échoppes où on loue pour deux sous des vues en couleur du mont Blanc et des chutes du Niagara ; des femmes voilées s'arrêtent devant les triporteurs où se vendent des fioles de parfums... A Sana'a une caisse et quatre roues suffisent à faire un fonds de commerce.

ANNICK COLYBES.

UN FILM ALLEMAND

« Affaires secrètes du Reich »

SUR la scène d'un cinéma de Bonn déjà plongé dans le noir, un homme d'âge respectable, mais conservant à la perfection la rigidité et le calme que l'on attribue à la vieille aristocratie allemande, parlait récemment du film qui allait être présenté pour la première fois au grand public. Le Dr Fabian von Schlabrendorff, ancien juge fédéral, est cité dans le film comme l'un des citoyens du Reich qui eurent non seulement l'honneur de prendre part à la résistance contre Hitler, mais aussi le privilège encore plus rare de survivre à une telle entreprise.

Le film, révélé à l'occasion du Festival de Berlin-Ouest, atteint maintenant les grands réseaux de distribution de la République fédérale. Sous le titre *Affaires secrètes du Reich*, cette œuvre comporte un enregistrement — retrouvé bien des années plus tard au Japon — du procès des conjurés du 20 juillet 1944, qui, sous la direction du comte Stauffenberg, attentèrent à la vie du Führer. Après leur échec, ils furent condamnés à mort par le *« tribunal de justice populaire »* que présidait le *« juge sanglant »* Roland Freisler. Plusieurs centaines d'hommes politiques et de diplomates, ainsi que de nombreux parents des condamnés, ont assisté à cette présentation.

Pour un tel document, il serait déplacé et absurde de discuter les qualités esthétiques du film. L'enregistrement, effectué en secret par les services de la propagande nazie, est très mauvais, aussi bien pour l'image que pour le son. Les auteurs de cette présentation précisent eux-mêmes qu'ils ont dû *« filtrer les incroyables hurlements de Freisler pour que sa voix devienne compréhensible »*. D'autre part, la matière brute disponible n'étant pas suffisante pour un long métrage, les scènes du procès lui-même ont été étoffées à l'aide d'images déjà très connues de Stalingrad, du ghetto de Varsovie, des camps d'extermination et même du débarquement en Normandie. Il n'en reste pas moins que ces *Affaires secrètes du Reich* jettent un nouveau rayon de lumière sur l'histoire du nazisme.

Quel pouvait être l'état d'esprit des dirigeants hitlériens qui firent réaliser ce film pour l'édification des privilégiés du régime auxquels il était destiné ? La bestialité, sous les apparences judiciaires, s'y étale sans la moindre réserve. Tout au plus peut-on reconnaître que bon nombre des participants à cette représentation, dont le seul but était d'humilier les accusés avant de les exécuter, gardaient des visages dépourvus de toute expression, alors que le *« juge sanglant »* remplissait la salle de ses hurlements.

Quelques scènes poignantes révèlent pourtant que les pires serviteurs de la barbarie hitlérienne n'étaient pas tous des esprits frustes et dépourvus de subtilité. L'un des épisodes les plus bouleversants montre comment Roland Freisler a fait de son mieux pour mettre un accusé en contradiction avec le prêtre qui l'avait confessé, afin de les condamner ainsi tous les deux.

Le film est destiné aux nouvelles générations qui n'ont pas connu la folie hitlérienne. Cependant, les jeunes d'aujourd'hui n'entendront pas les propos quelque peu amers du Dr Fabian von Schlabrendorff. Fidèle à la tradition aristocratique, celui-ci a évité les accents trop pathétiques. Pour lui, le 20 juillet 1944 exprimait simplement la *« substance saine »* qui survivait encore en Allemagne. Mais, observant que les conjurés n'ont pu compter sur aucun soutien dans les masses, il en a conclu amèrement que *« le peuple allemand de cette époque avait failli »*. Le commentaire du film constate, plus explicitement encore, que l'anniversaire de la grande conjuration contre Hitler *« n'est même pas devenu une fête nationale »* dans la République fédérale.

JEAN WETZ.

AFRIQUE

La citoyenneté de la langue

« AURIEZ-VOUS perdu le plaisir du langage ? Comme les objets de votre société de consommation, les mots, en France, ne paraissent plus que des utilités ou des commodités, vite remplacés. On croirait qu'ils sont en plastique, interchangeables. Vous nous envoyez des coopérants, c'est bien, mais la moitié d'entre eux n'ont à leur disposition qu'une centaine de mots squelettiques. Qu'arrive-t-il à la langue française ? »

Nous regardions le paysage, quelque part en Afrique, et le soir tombait. L'homme chuchotait presque, sans doute pour atténuer l'émotion que trahissait sa voix.

« En tant que noir d'abord, puis en tant qu'Africain, et cela vous semblera, j'en prends le risque, grandiloquent, je me réclame d'une citoyenneté, la citoyenneté de la langue française. Pour moi, pour nous les Africains, c'est le ferment. Laissons, voulez-vous, de côté toute politique. Encore que, sur le plan de la géopolitique africaine, ce soit une évidence vérifiable tous les jours. Mais n'abordons pas ce domaine. Tenons-nous-en au français en tant que fonction d'expression et de communication.

» Je vous ai fait visiter, cet après-midi, le village où je suis né. On y parle une langue que 40 kilomètres plus loin on ne comprend pas Ce n'est pas un dialecte, un patois, c'est une langue en soi, qui ne se parle donc qu'à 40 kilomètres à la ronde. Savez-vous que chez nos voisins, au Cameroun, on recense près de deux cent cinquante langues différentes ? Ici, pour ainsi dire, nous sommes gâtés : on en recense une cinquantaine seulement.

» Je soupçonne que c'est à cause de cette prolifération des langues que les colonisateurs ont cru devoir inventer le petit-nègre. Ils ne pouvaient admettre que chacune de ces langues ait la même richesse que la leur. Ils pensaient peut-être qu'entre nous nous ne disposions que d'un nombre restreint d'expressions élémentaires. Alors ils ont créé ce charabia que nos peuples se transmettent encore, mais il en adviendra peut-être de cette langue bâtarde ce qu'il en est devenu du canadien, une branche de la langue mère, une liane, devrais-je dire, un mot français des Antilles, soit dit en passant.

» Vous comprenez, n'est-ce pas, que c'est un citoyen de la langue française qui vous parle. J'aime ce terme, citoyenneté, cette douceur des phonèmes. Si j'avais des loisirs, mais lorsqu'on gouverne on n'a pas de loisir, je remonterais dans la langue comme la pirogue remonte le courant de ce fleuve, je remonterais jusqu'à Ronsard, moi, un grand nègre, jusqu'à Chrestien de Troyes, moi, polygame et animiste, mon cher... »

Il ricanait doucement, accoudé au parapet. Il portait un boubou blanc orné de broderies noires. Il tenait à la main une haute canne d'ébène au pommeau d'argent. Un prince de Shakespeare à la résidence de France.

« Je sais bien que les discours dispensent souvent des idées creuses. Mais n'observez-vous pas combien aujourd'hui les mots des politiciens sonnent creux, comme les idées ? Qu'ils se multiplient comme des enzymes, ces mots ? » Il y a encore des bastilles à prendre au nom de la citoyenneté de la langue !

» En voulez-vous un exemple ? L'autre jour, j'ai eu l'occasion de converser avec un coopérant, un régionaliste fervent, un Breton. Il parlait de la langue bretonne assassinée par le pouvoir jacobin, il brandissait l'autogestion culturelle et économique de la Bretagne, il frémissait, il prêchait aussi pour ses frères occitans. J'ai voulu me moquer un peu de lui. Je lui ai parlé du tribalisme, la tare du monde africain. Eh bien, il n'a pas compris, lui non plus. Il y a pourtant comme un rapport... »

Il a laissé sa phrase en suspens. La maîtresse de maison s'est approchée pour nous inviter à passer à table.

« Voyons, monsieur le gouverneur, dit l'ambassadeur de France en s'asseyant, *qu'avez-vous pensé du spectacle que nos amis de France viennent de jouer ? Ne croyez-vous pas que du Baudelaire, hum ! c'est un peu dur pour le public africain, non ? La langue baudelairienne, vous voyez ce que je veux dire... »*

En riant, le gouverneur m'a tendu la main à travers la table, et il a dit, à l'étonnement des autres : *« Merci, citoyen ! »*

⁂

« Maintenant, conclut-il, au moment du café, en m'attirant à l'écart, *parlons franchement : cette citoyenneté de la langue n'est encore que le privilège de quelques-uns. Pour qu'elle soit partagée par tous mes frères, il faut que la France renonce à envoyer Jaguar ou paras en Afrique, qu'elle cesse de donner priorité aux constructions de barrage, aux extractions de mines. Quand nous jouirons tous, les uns et les autres, de cette citoyenneté, alors nous aurons la connaissance et la sagesse, nous aurons dégagé notre propre culture, nous inventerons les Etats unis d'Afrique. »*

ANTOINE BOURSEILLER.

RADIO-TELEVISION

L'incommunication de masse

II. — Tout le monde a tort

Dans un premier article, Pierre Schaeffer a analysé cet étrange « ménage à trois » que *forment* en France l'Etat, le public et la télévision. Dans le second, il décrit les effets de la réforme de 1974.

A la fois détenteur du monopole et siège du pouvoir professionnel, l'O.R.T.F., pas davantage que la télé d'aujourd'hui, n'avait la faveur des *Français*. *Qu'il* eût été facile dans les années 70, à un O.R.T.F. éclairé, de faire la soudure avec le grand public ! Non pas par l'unique *recours, si* dispendieux, de la multiplication des chaînes, ni forcément par une télédistribution compliquée et coûteuse, mais par un « retour inverse » de l'information, *par une relance de* la production régionale et, pour quoi pas, par un type original de contrat avec des associations culturelles (plutôt que mercantiles) susceptibles de gérer des postes locaux dotés d'un matériel léger. Sans *doute eût-il fallu que la doctrine du* monopole s'assouplisse, mais dans le *respect du service public.*

L'O.R.T.F. avait-il conçu un tel projet ? On était loin du compte. Son administration ne connaissait que des rivaux apparents, les postes prétendument privés, en fait contrôlés d'autre façon par le gouvernement. *Quant aux professionnels, ils étaient peu enclins à confier micros et caméras à des amateurs, encore moins à des jeunes gens.* Ils luttaient âprement pour leurs privilèges catégoriels, *raffinant* sur les cent trente-deux profils d'emplois de leurs pointilleuses spécialités et ne cessant de gonfler les équipes *autour des lourdes caméras du* temps passé. S'ils sont à plaindre à présent, dans les *affres* de la S.F.P., devenue de moins en moins rentable, il faut d'abord qu'ils s'en prennent à leur tenace tradition réactionnaire.

C'est dans l'indifférence générale, on s'en souvient, que l'éclate*ment de l'O.R.T.F. fut consommé,* selon le sort réservé au bouc émissaire. Encore faut-il en analyser le mécanisme.

Stratégie et idéologie

On peut risquer de décrire ce qui inspirait l'exécutif. L'O.R.T.F., vu de l'Elysée, était un dangereux rival, aussi bien par son impact quotidien que par de *possibles* perturbations, dont maintes grèves avaient *donné l'avertissement.* La base syndicale, dont on savait l'inspiration principale, s'en prenait tout d'abord aux P.-D. G. et les minait assidûment l'un après l'autre. De même s'y usaient les ministres de l'information, nombreux et déconfits. Puis cela se terminait aux finances, comme toujours : arbitrage à huis *clos, rue de Rivoli.* Démanteler ce donjon, c'était donc disperser ces éternels récalcitrants. Telle était la stratégie. Quant à l'idéologie, c'était de calquer le monopole sur le privé, par une aimable émulation entre sociétés, convenablement protégées, mais astreintes à *livrer, comme tout* le monde, un « produit de consom*mation* ».

Il arrive aux plus grands généraux d'être mal compris de leur état-major. L'art militaire, disait Napoléon, est tout d'exécution. D'où *vint* la faute ? Ou bien la S.F.P. était-elle visée dès l'origine, puisque les Buttes-Chaumont, *de toute façon* plus chères que le privé, ne pouvaient vivre que compensée dans le *bilan* de l'O.R.T.F., *lequel* n'était pas déficitaire, contrairement à l'« intox » gouvernementale ? Avait-on voulu implicitement perdre cette place forte ? A *moins qu'un* prestidigitateur nommé Edeline n'y ac*complisse un tour* de sa façon ? Pour cette alliance avec le cinéma, si imprudemment escomptée, qui avait donc fait les calculs et sur quel coin de table ? La réforme en tout cas était *dissymétrique pulsque*, sur sept sociétés, trois seulement *étaient souveraines*, quoique rivales, en matière de télévision, les trois *autres étaient* asservies.

La consigne essentielle était d'évi*ter tout risque* de contamination, toute ombre de coordination.

Quand on *décide une stratégie,* il faut s'attendre à payer l'addition. En un sens, elle fut largement honorée, puisque tout coûte plus cher *dorénavant* que du temps de l'O.R.T.F. : environ cinquante pour cent en francs courants, pour un service à peine amplifié. On n'a pas lésiné *sur* les frais généraux, parfois multipliés par sept, sur les postes de direction. Les directeurs, pris d'un beau zèle, ont embauché du personnel. On est donc très sévère pour les mauvais élèves qui n'ont pas suivi le mouvement et que l'idéologie a laissés en plan.

Le grand public, qui ne s'est aperçu de rien, ne comprend pas les chiffres, à la fois surprenants et embrouillés. En simplifiant beaucoup, glissons-lui une confidence.

par PIERRE SCHAEFFER (*)

La produit audiovisuel a des coûts de fabrication insensés qui varient parfois d'un à dix pour un résultat *presque indistinct sur le petit écran.* Notons en tout cas que d'importants *coefficients multipliant le devis lors*qu'on passe d'une petite équipe artisanale à une grosse société de télévision, et de même le devis se remultiplie lorsqu'on passe au cinéma, ceci pour des raisons très nombreuses qu'il est difficile de *résumer, qui tiennent aussi bien au* corporatisme qu'aux contraintes techniques, aux circuits de diffusion et à la compétition internationale.

Qui s'en préoccupe ?

Du temps de l'O.R.T.F., un tiers de la production revenait aux petits *producteurs privés, ce qui offensait* beaucoup les syndicats. La tendance était donc de concentrer la produc*tion, d'en faire un monopole. Ce* qui fait que renflouer la S.F.P. sans *précautions et sans transformations* profondes, aussi bien des procédures que la mentalité, ça n'est pas forcément une bonne action. En revanche, allier le cinéma et la S.F.P. n'était pas une si mauvaise idée. Pourquoi cela n'a-t-il pas *marché ?*

C'est que la relance du cinéma, avec ou sans la S.F.P., demandait financement et investissements. Et encore eût-il fallu conjointement ne pas vider les salles, ne pas mettre en crise la production du cinéma, puisqu'on comptait sur elle, tout en lui faisant concurrence sur le petit *écran. Ici, erreur ou stratégie ? Un* peu des deux. Pour faire passer la réforme aux yeux de l'opinion, tout en chargeant la télévision du prestige de la fiction plutôt que des grisailles de l'actualité, on exténuait le cinéma, tandis que la production propre à la télévision ne cessait de tarir.

L'impasse financière est-elle si *grave ? Que non, si l'Etat, au pas*sage, ne raflait pas une partie des *ressources des sociétés de program*mes, c'est-à-dire une partie de l'argent de la *redevance*. Dans l'immédiat, il suffirait de réduire la T.V.A. appliquée à la télévision au tarif *du cinéma pour que la S.F.P. récu*père trois fois son déficit. Bien sûr, *cette mesure n'est pas suffisante* si l'on désire sortir la production culturelle de ce pays d'une situation si déplorable qu'on la croirait parfois volontaire.

Qui donc s'en *préoccupe ?* Nous avons depuis peu un ministre de *la communication. Qui réfléchit aux* programmes et les apprécie ? Une commission, dite de la qualité. Existe-t-il un organisme chargé d'une réflexion approfondie, d'un pronostic et même, éventuellement, d'un plan ? Oui, le haut conseil de l'audiovisuel. *Même sans pouvoirs, il a un nom.* Bien des gens y travaillent et béné*volement. Comment se fait-il donc* que tout se complique comme à plaisir, que personne n'aie de solution pour le présent, et encore moins de plan pour l'avenir ? C'est que l'affaire est moins banale qu'*elle ne* le paraît, et que *personne* n'ose la *porter à son niveau véritable, quasi* constitutionnel. C'est que les médias, *comme bientôt l'informatique,* relèvent d'un quatrième pouvoir, avec lequel l'exécutif s'est déjà mesuré, et dont le Parlement devrait bien s'occuper.

Prochain article :

L'ASSOMPTION DE LA S.F.P.

(*) Ancien directeur du service de la recherche de l'O.R.T.F.

« LA PREMIÈRE PAYE », d'Yves Laumet

Filmer la classe ouvrière

LE *héros de « la Première Paye »* est un adolescent de seize ans, Pascal, qui habite une H.L.M. de la banlieue parisienne. Tout juste sorti du C.E.T., il cherche du travail, comme tant d'autres. En atten*dant, il traîne chez lui ou avec* ses copains, ce qui exaspère sa *mère. Il finit par trouver une* « boîte » qui l'embauche, à l'essai.

Cette petite entreprise, nous *la connaissons déjà,* puisqu'elle a servi de cadre à deux précédentes *réalisations* d'Yves Laumet, un *feuilleton, « l'Amour du métier »,* en 1973, et une dramatique, « la *Clé des champs* », en 1974. *Dans* le premier, un ingénieur quittait la grosse société qui l'employait pour devenir le patron de cette « fabrique » à dimensions humaines. La seconde racontait les *escapades* de l'un des ouvriers, *Gilles, avide de liberté.*

Sauf le patron de « l'Amour du métier » et l'amie de Gilles *dans* « la Clé des champs », les protagonistes de ces histoires jouent devant la caméra le rôle *qu'ils tiennent dans la vie.* Les dialogues sont les leurs, et les scènes qu'ils ont tournées sont authentiques. Pour « *la Première Paye* », le croisement entre fiction et *réalité* va plus loin encore : Pascal a été engagé, sur petite *annonce publiée dans un journal,* pour les besoins du film, même si *le directeur* — un ami d'Yves Laumet — a promis de le garder pour de bon. Sa mère, son beau-père, sa petite amie, ont accepté qu'un regard étranger pénètre dans l'intimité de leur existence quotidienne.

Le langage, les attitudes de tous ces personnages laissent, à *qui n'est pas familier des milieux* ouvriers, une impression d'étrangeté, renforcée par le jeu des « acteurs » qui, à la différence de comédiens professionnels, ne cherchent pas à exprimer des sentiments, mais à montrer des com*portements. En même temps, se* dégagent de ce document une force, une vérité exceptionnelles.



« Ce qui est grave, dit Yves Laumet, c'est qu'aujourd'hui la *coupure est telle entre les classes* qu'on porte nécessairement sur les *milieux populaires un regard eth*nologique. Ils nous semblent appartenir à des tribus étrangères, alors qu'ils vivent parmi nous. On me considère comme un réalisateur marginal, mais je décris le plus grand nombre.

» Avant la guerre, le peuple était présent dans les films. Main*tenant, on le cache. Tout au plus* voit-on se développer au cinéma, chez les réalisateurs au cinéma, une dramaturgie du tertiaire. Ils analysent les problèmes de la petite bourgeoisie, c'est-à-dire les leurs, avec un narcissisme étonnant ».

Yves Laumet n'est pas issu de la classe ouvrière, mais il est devenu l'ami, au bout de quelques mois, de ces gens qui se sont confiés à lui peu à peu. « Il restera toujours un mur invisible, *dit-il, encore faut-il faire l'effort* d'aller vers eux. » Ils ont fini *par lui parler de leur vie.* Le réalisateur écrivait les dialogues, avec leurs mots à eux, puis les leur soumettait, et, après discussion, la scène était mise au net ; une fois le texte établi, ils l'apprenaient comme des acteurs « normaux ».

« *Il y a chez les ouvriers une* sorte de santé, dit Yves Laumet. Ils sont *ouverts*, simples, et *quand* ils vous ont adopté, ils s'expriment sans tricherie ni flonflons. A partir du moment où ils jouent, ils laissent passer beaucoup de choses qu'ils *censureraient dans un* discours ordonné, une interview par exemple. Ils apportent cent fois plus d'idées que des comé*diens professionnels.* »

Produit par une société privée, Technisonor, *pour un coût de sept* cent mille francs, selon le réalisateur, « la Première Paye » devait être la première d'une série de dramatiques originales sur des sujets contemporains qu'Antenne 2 envisageait de programmer un jeudi sur quatre en *début* de soirée (« le Monde » daté 24-25 *décembre* 1978). Le projet paraît bloqué. Son avenir dépend pour une part de l'accueil qui sera fait au travail d'Yves Laumet.

THOMAS FERENCZI.

★ Jeudi 5, A 2, 20 h. 40.

POINT DE VUE

« Tante B.B.C. » se porte bien

par JIM HODGETTS (*)

COMMENT ne pas être frappé par la juxtaposition des trois articles sur la télévision dans le Monde *daté 4-5 mars ? A droite, deux professionnels de la télévision française expliquent les raisons de la crise de la S.F.P. A gauche, un article sur les « screenings » de la B.B.C. à Edimbourg. A droite, une histoire... j'allais dire de fous, en tout cas une histoire de gâchis, d'erreurs, de déficit et de malentendus.*

Et pourtant les Anglais ne sont ni des génie ni des « zorros ». Les émissions des trois chaînes britanniques ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre, loin de là. Alors, on se demande pourquoi la télévision se porte mieux de l'autre côté de la Manche qu'en France. Une des raisons qui viennent à l'esprit de quelqu'un qui connaît bien les deux pays et les deux télévisions, c'est la différence des structures. Avant 1954, la B.B.C. avait la même réputation que l'ex-O.R.T.F., « ingouvernables monstres » l'une et l'autre. On disait même narquoisement « tante B.B.C. », on maudissait tout ce qu'elle présentait et chaque année son déficit financier faisait les gros titres des journaux.

En 1954 donc, le gouvernement anglais, las du coût du service public, autorise la création d'une chaîne indépendante qui sera financée uniquement par la publicité. Ainsi le service public sera distinct de la chaîne commerciale. La B.B.C. avec deux chaînes de télévision et quatre services de radio financés uniquement par la redevance ; et I.T.V., un « network », de cinq grandes compagnies et de dix compagnies régionales, la radio indépendante s'y ajoute en 1972.

Chacun de ces deux réseaux, le public et le privé, tout en empruntant à l'autre ce qu'il a de meilleur, reste fidèle à une ligne dominante.

Le monopole ou le déluge ?

En France, depuis 1974, le mélange de service public et de rentabilité exigé des sept sociétés me semble être à la base de tous les problèmes. Ces deux tournures d'esprit sont totalement incompatibles, comme en témoigne l'acrobatie mentale nécessaire pour l'allocation du revenu (publicité et redevance) attribué à chaque société. Même si le principe d'une coexistence entre le service public et la publicité peut marcher ailleurs, l'existence de sept sociétés indépendantes embrouille les données.

Chaque fois que l'on évoque le principe du monopole en France, on entend, de tous côtés, la même chanson : « C'est ça ou la publicité galopante telle qu'elle existe aux Etats-Unis. » Autrement dit, c'est le monopole ou le déluge. Personne ne veut entendre parler d'une solution qui se situerait quelque part entre les deux extrêmes comme, par exemple, en Grande-Bretagne.

Un service de télévision est fait avant tout par des hommes et des femmes. Une autre attitude dans les choix des personnes constituerait une autre grande différence entre les deux systèmes. Il serait impensable, par exemple, en Grande-Bretagne qu'un haut fonctionnaire d'un cabinet ministériel soit nommé directeur d'une société nationale de production de programmes. On penserait que ses qualités en matière de gestion, même exceptionnelles, ne suffiraient pas pour gérer un organisme de création. La télévision est considérée comme un métier dans le monde anglo-saxon. Les présidents et directeurs de chaînes viennent tous de la production. Au conseil d'administration de la B.B.C., le directeur général, Ian Trethowan, et l'administrateur général de la télévision, Alasdair Milne, ont tous les deux fabriqués eux-mêmes des émissions, au même titre que les présidents de B.B.C. 1, B.B.C. 2 et des sociétés de l'I.T.V. D'ailleurs certains retournent à la production, comme David Attenborough, ex-directeur des programmes à la B.B.C. qui a quitté son poste pour pouvoir continuer à filmer des animaux. C'est tout ce qu'il aime.

Autre chose : la différence entre les deux façons de déléguer le pouvoir. En Grande-Bretagne, vous avez, directement au-dessous des directeurs de programme, des chefs de département au-dessous des directeurs de programmes, des chef de département qui sont susceptibles d'inventer les émissions, de créer, d'innover. Ensuite vient le « producer » (réalisateur) qui est responsable de la production de son émission et contrôle son budget sou par sou.

En France, un producteur peut facilement être quelqu'un de tout à fait extérieur à la profession (journaliste de radio, enseignant), l'auteur d'un projet qui a été accepté par un directeur de chaîne. Ce « producteur » surveille la réalisation, sans contrôler le budget et sans se préoccuper de la rentabilité ou de la popularité du produit. De plus, tout en ayant le titre de producteur, il (ou elle) peut aussi jouer le rôle d'interviewer (dit journaliste). Du coup, le producteur (journaliste), avec ses deux casquettes, (et son contrat pour la série) domine le réalisateur qui, lui, est engagé au cachet, au coup par coup. Le projet est ainsi doté de deux « pères », deux inspirations (parfois contradictoires) qui mènent à une création en état permanent de compromis.

Qui est le capitaine ?

En Angleterre, une émission est d'abord conçue par des gens de télévision. Ensuite, un budget est alloué en fonction des besoins et, enfin, l'émission est réalisée par un professionnel de la télévision qui aurait le titre de « producer ». C'est lui qui engage les collaborateurs nécessaires (documentalistes, interviewer). Tout le monde sait qui est le capitaine du navire, et le « producer », lui, sait où il en est avec la chaîne qui a l'habitude de lui faire confiance et avec laquelle il travaille régulièrement, parfois même à l'année. Le fait qu'il soit responsable de son budget lui donne la possibilité de l'équilibrer en fonction de ses propres critères de qualité.

La situation de l'emploi est aussi très différente. Avant l'éclatement de 1954, tout le monde craignait l'arrivée d'une chaîne privée. Le seul syndicat de la B.B.C., l'A.B.S., manquait tellement de punch et le syndicat des acteurs, EQUITY, manquait d'expériences en dehors du théâtre. Depuis l'éclatement, les syndicats ont pris beaucoup plus d'importance, notamment, l'A.C.T.T. (les techniciens de la chaîne commerciale), qui a souvent combattu ardemment et obtenu des améliorations substantielles.

Le service minimum n'existe pas en Grande-Bretagne ni dans le service public ni dans le service privé ; en conséquence, une grève conduit vite aux écrans noirs et — est-ce de ce fait ? — les conflits durent moins longtemps qu'en France. Les quinze sociétés du network commercial, plus les deux chaînes de la B.B.C. à Londres, plus ses chaînes régionales offrant d'énormes possibilités de travail qui, si elles n'assurent pas entièrement le plein emploi donne au moins la possibilité d'aller voir en face en cas de problème. Pour les gens qui connaissent leur métier, pas de problème en Grande-Bretagne. Ils travaillent.

(*) Correspondant à Paris de T.-V. World.

ENTENDU

Jingleries

LES professionnels de la radio appellent un « jingle » cette ponctuation musicale qui entrecoupe la parole et en rompt la monotonie. Parfois, le « jingle » est publicitaire, mais le plus souvent il est ornemental, ou du moins il prétend l'être.

En effet, on constate une tendance croissante des présentateurs de la radio nationale à prolonger démesurément et à multiplier inconsidérément ces interludes. On n'en est plus à quelques mesures, mais à des plages entières de disque ou à des bobineaux interminables. On dirait que ceux qui parlent au micro craignent d'être si ennuyeux qu'ils pensent l'auditeur incapable de les supporter plus de quelques minutes sans avoir besoin d'entendre les états d'âme harmonieux de quelque vedette à qui on se garde bien de couper le sifflet.

Passe encore si la chanson avait quelque rapport avec le thème du discours, mais le « tube » a ses raisons que la raison ne connaît pas. Le pire est la chanson à paroles, qui vient introduire son babillage débile dans un propos souvent intéressant et quelquefois intelligent.

Quand il s'agit de musique sans paroles, c'est encore pire. Du Vivaldi, du Couperin ou du Bach pourrait permettre à l'esprit de se reposer et aux idées de se mettre en ordre, mais les chocs électriques du rock ou le martèlement du disco ne prédisposent guère à la réflexion.

A tout prendre, s'il faut vraiment qu'il y ait des pauses, plutôt que ces « jingleries » d'autant plus absurdes qu'elles sont gratuites sur les programmes nationaux, j'aime autant les divagations de la publicité périphérique qui, au moins, évoquent la réalité quotidienne du détergent et de l'électro-ménager, sans qu'à chaque instant je sois obligé de baisser le volume de mon poste, afin de n'être pas assourdi.

ROBERT ESCARPIT.

« Madame de Sévigné » comme au musée Grévin

EST-IL pensable de faire encore des choses pareilles : engager deux acteurs, pas mauvais d'ailleurs — Jean-Claude Bouillon, des « Brigades du Tigre » et Evelyne Grandjean, — les distribuer dans les rôles de Bussy-Rabutin et de Mme de *Sévigné* et les faire *dialoguer* par lettres interposées ! Certes, ils avaient l'un et l'autre, elle surtout, un ton vif, brillant, enjoué. C'était quand même un style épistolaire très travaillé, très écrit, aucun rapport avec la langue parlée ; aucun rapport avec ce qu'on attend aujourd'hui d'une évocation historique ou littéraire révélatrice d'un mode, d'un cadre de vie, d'une façon de se nourrir, de s'habiller, de se conduire, avec ce côté vie quotidienne auquel les nouveaux historiens nous ont rendus si sensibles.

Là vous vous croirez au musée Grévin, face à deux personnages en perruques et costumes d'époque, figés, pratiquement isolés, plantés là comme des piquets. On voit un peu la fille de Bussy-Rabutin et le mari de Mme de Sévigné, pas trace de Mme de Grignan, ce qui surprend ; et une curieuse manière d'insister sur le badinage de mise entre ces cousins-cousines, ces durs à cuire pour en faire toute une affaire et y voir les signes d'une ardente passion platonique. Il ne faut tout de même pas exagérer.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Mardi 3, TF1, 21 h. 35.

RADIO-TELEVISION

Après la grève-surprise de T.D.F.

Une mise au point des trois cadres de la tour Eiffel

MM. Maurice Moreau, Jacky Aubert et Michel Le Clainche, les trois cadres de l'émetteur de la tour Eiffel dont le déplacement avait provoqué la grève-surprise de T.D.F. le 18 mars (le Monde du 20 mars), nous ont adressé la lettre suivante :

Après les nombreux commentaires publiés dans la presse à la suite de la grève du 18 mars, mettant souvent en cause notre responsabilité et notre honneur, nous estimons de notre droit de faire la mise au point suivante :

Le lundi 26 février, le personnel de T.D.F. est en grève pour soutenir ses camarades de la S.F.P. menacés de licenciements. En fin de journée, la direction de T.D.F. demande alors aux cadres de se substituer au personnel technique pour briser la grève en cours (rétablissement de France-Musique et dépassement du programme minimum). Les quatre cadres (qui n'étaient pas grévistes), en rapport quotidien direct avec le personnel de la tour Eiffel, refusent. C'est leur droit, puisque les instructions réglementaires les obligent seulement à assurer *« leurs fonctions habituelles, de veiller à l'application des dispositions relatives au service minimum et à l'observation des règles de sécurité concernant les personnels et les installations ; en cas de défection des agents assurant l'exécution du service minimum, les personnels d'encadrement se substitueront à ces agents défaillants, pour la seule réalisation des objectifs du service minimum et dans la mesure où peut être préservée la sécurité des personnels et des installations »*.

Le lendemain mardi, l'accès du centre est interdit au personnel gréviste et à l'encadrement. Il en sera de même le mercredi et le jeudi, bien que la grève soit terminée.

Le vendredi 2 mars, le personnel technique peut reprendre son travail. Trois des cadres sont déplacés dans d'autres services parisiens. Il est manifeste que notre déplacement est en rapport avec notre refus de nous substituer au personnel gréviste, et non pas le résultat d'une promotion promise depuis un an à deux d'entre nous, et dont le niveau correspondait d'ailleurs aux postes qui nous avaient été confiés à cette époque.

En résumé, le problème qui nous a été posé à la tour Eiffel était le suivant : la fonction d'un cadre est-elle de se substituer au personnel gréviste ? Nous avons choisi de ne pas répondre aux pressions de la direction tout en étant conscients des implications défavorables pour la suite de notre carrière : voilà quelle a été notre position et notre responsabilité.

L'attitude de notre syndicat face à cette atteinte grave au droit de grève ne pouvait être que brutale. En effet, entre le 26 février et le 18 mars, le syndicat rencontra plusieurs fois la direction. Devant la position ferme de celle-ci, qui refusa de revenir sur ses décisions, la grève du 18 mars n'aurait donc pas dû être une surprise, d'autant plus qu'un préavis de grève avait été déposé.

Quant à notre action dans cette grève, qu'a-t-elle bien pu être, puisque, depuis le 27 février, nous étions écartés des commandes de la tour Eiffel ?

Pour mettre fin à la surenchère concernant nos salaires, il faut préciser qu'en ce qui concerne les trois cadres attachés à la tour Eiffel, aucun n'atteignait la somme annoncée, il s'en faut de beaucoup pour certains.

En ce qui concerne le quatrième, cadre de direction ayant des responsabilités plus importantes et une grande ancienneté (plus de trente ans), l'information est juste. Il n'est nulle part précisé toutefois les servitudes et les lourds horaires attachés à leurs fonctions (permanence un week-end sur deux ; nuits, etc.).

Il est très regrettable que M. Lecat ait engagé la polémique sur un argument aussi démagogique. C'est faire croire à chacun que tout s'achète avec de l'argent : conscience, responsabilité, honneur... Nous ne sommes pas de ceux-là.

Votre article du 20 mars, malgré le peu de place accordé aux informations syndicales, nous avait laissé croire à une certaine objectivité de votre part. Impression confirmée par le début de l'encadré de M. Thomas Ferenczi : « Diversions ». Nous nous sommes étonnés, par la suite, de la publication de lettres sous l'intitulé « Bravo M. Lecat », plus proches des procédés de la presse à scandale que de ceux généralement en vigueur dans un journal de votre tenue.

Pour effacer cette fâcheuse impression, nous espérons de votre part la publication de notre lettre, qui n'est, après tout, qu'une juste réponse à de fort nombreuses calomnies.

Disproportion

Plusieurs lecteurs nous ont écrit pour répondre aux lettres publiées dans le Monde *daté 25-26 mars qui approuvaient les déclarations de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, après la grève-surprise du dimanche 18 mars, et critiquaient le commentaire que nous en avions fait.*

Il est tout de même surprenant de constater que des lecteurs du *Monde* étouffent de rage quand on les prive de leur joujou télévisuel à tel point de s'aveugler à la lecture d'un article qui allait tout de même en grande partie dans leur sens, *nous dit M. Fabrique, d'Arpajon, tandis que M. Marc Jéquier, de Grigny, estime également :* Il y a une disproportion entre la réalité des faits et la réaction outrancière du ministre. Tant qu'il y était, et pour faire plus vrai, celui-ci aurait dû revêtir la cape de Zorro le justicier qui vient défendre le téléspectateur opprimé.

M. Moreau, de Blanquefort, souligne : Plus d'un million et demi de Français sont au chômage, deux milliards d'hommes meurent de faim, ou à peu près, à travers la planète, et à propos de quoi élève-t-on la voix sans pudeur ni retenue ? A propos des enfants de chômeurs ? Des enfants du tiers-monde crevant de malnutrition ? Pas du tout ! D'un *dimanche* après-midi où l'on n'a pas pu suivre son tiercé à la télévision à cause d'une méchante grève. Les gens heureux ont perdu leur pudeur.

Enfin, M. Michel Le Mappian, adjoint au maire de Nantes et président de la commission des lois du Mouvement des radicaux de gauche, propose :

Une idée a fait son chemin et en particulier au sein du M.R.G., elle serait d'occulter le petit écran à périodicité fixe. Hérésie, scandale... J'entends les protestations de tous ceux qui se refusent à rompre avec leurs habitudes. Pourquoi faudrait-il donc qu'une vie sans télévision soit comme une vie de drogués ? Pourquoi le noir de l'écran signifierait-il échec ou absence ? Ce serait un grand pas vers la renaissance d'une vie associative, d'une vie familiale réelle, d'une vie publique.

LE THÉATRE A L'ÉMISSION « DELTA »

Les clichés de la crise

La crise du théâtre, ses causes, ses conséquences, et peut-être ses remèdes, vendredi, sur Antenne 2, dans le magazine Delta, *de Didier Lecat, qui avait déjà quelques idées sur la question : un Français sur vingt va au théâtre, donc le théâtre est élitaire, ce qui lui a permis au XVII*e *et XVIII*e *siècle de se développer. Pourquoi ne pas chercher un théâtre pour tous. Le public va aux grands thèmes populaires, aux acteurs popularisés par la télévision. Les engagements politiques et surtout esthétiques le rebutent. Il reste insensible à la création. « C'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures soupes », a ajouté Didier Lecat, à la grande joie de son invité Jean-Louis Barrault.*

Ces idées ont au moins le mérite de refléter des opinions bien répandues, composant le paysage mental de la plupart des téléspectateurs qui vont rarement, ou jamais, au théâtre, c'est vrai. Ils n'en perçoivent que les échos, les ragots. Ils n'en retiennent que des parcelles d'informations confuses. Ces clichés ne sont ni plus justes ni plus faux que ceux du genre « les Français sont râleurs » *ou* « les Italiens aiment la musique ». *Ils expriment des vérités si vagues qu'elles dissimulent la réalité. Ils révèlent une méconnaissance, donc ils sont un élément de la crise. Les démonter, les analyser en direction de ceux qui les subissent, aurait été très intéressant.*

On est resté dans les généralités

Mais les hommes de théâtre présents sont restés, eux aussi, dans les généralités, ils y sont allés, eux aussi, de leurs clichés. Didier Lecat avait invité Jean-Louis Barrault et Maurice Sarrasin, plus Augusto Boal (pour la marginalité). A l'exception de Catherine Allegret et Eliane Borras (pour le café-théâtre), personne ne représentait la génération des trente ans, les enfants sages ou révoltés des Barrault et des Sarrasin, pourtant fort nombreux et très actifs.

Sans doute pensait-on à quelques-uns quand on déplorait les excès intellectuels qui coupent le public du théâtre. Mais à qui ? Pas un nom n'a été cité. Comme s'ils vivaient sur une autre planète. Leurs spectacles sont-ils seulement connus des invités ? Chacun parlait pour soi. Comme s'il était unique. Augusto Boal a voulu expliquer ce qu'il tentait de faire ; il n'a pas été compris. Personne ne savait de quoi il parlait et n'essayait de le savoir. Les mots simples ne suffisent pas toujours à se faire entendre. L'ignorance des hommes de théâtre pour le théâtre des autres est aussi un élément de la crise, et non le moindre.

COLETTE GODARD.

Odeurs à « Chorus »

A CONSOMMER DANS L'INSTANT

« Odeurs » est composé en grande partie des anciens musiciens de « Au Bonheur des Dames », ce groupe français qui, à défaut de faire le bonheur des dames, a fait celui des nostalgiques du rock et du yéyé au milieu des années 70. « Odeurs », ce sont plus de vingt musiciens sur scène, un pari un peu fantasque qui permet une mise en scène délirante. Ce sont des personnages recouverts de masques d'apiculteurs qui descendent dans la salle pour asperger le public d'un parfum insupportable. C'est un chanteur déguisé en Cardinal, à cheval sur une bicyclette, qui évolue sur scène, entouré de nonnes en porte-jarretelles, pour interpréter *Dominique*, un nain grimé en Jésus-Christ qui porte la croix, un couple sado-masochiste dont le plaisir obsessionnel consiste à s'asperger de crème fraîche. C'est le pastiche du rock, du punk-rock, de la variété, de l'opéra, du pastiche. C'est la dérision lorsqu'elle atteint le dérisoire, le ridicule lorsqu'il tourne au ridicule.

Une succession de gags débiles, subtils, grossiers qui reposent sur des textes grossiers, subtils, débiles. « Odeurs » est un groupe à consommer dans l'instant et sur scène avant qu'il ne se consume. Et si l'on ne retrouve pas la même dimension sur le disque c'est peut-être parce qu'il n'a pas d'odeurs. L'équipe de « Chorus » ne pouvait pas, il est vrai, manquer l'occasion de programmer le groupe un 1er avril.

ALAIN WAIS.

★ Dimanche 1er, A 2, 12 heures. Disque chez Polydor.

Les films de la semaine

● **CRÉSUS, *de Jean Giono*. — Dimanche 1er, TF 1, 20 h. 35.**

A soixante-cinq ans, l'écrivain Giono cherchait à accorder les exigences du récit cinématographique avec sa conception personnelle de l'art du conteur. Résultat : un film d'auteur où quelques maladresses techniques comptent moins que la mise en place d'une fable sociale « littéraire » dans les paysages de Haute-Provence, avec le concours d'un Fernandel qui se souvient d'*Angèle* et de *Regain*.

Jean Giono et le cinéma

Crésus, le seul film réalisé par Jean Giono — c'était en 1960, il avait soixante-cinq ans — est diffusé dimanche 1er avril, à 20 h. 35, sur TF 1. Fernandel en est l'interprète principal. Si l'entrée de Giono dans le cinéma français date des années 30, avec les adaptations tournées par Marcel Pagnol, Jofroi, Angèle, Regain, la Femme du boulanger, *on ne sait peut-être pas que le romancier de Manosque s'était estimé trahi par l'homme du cinéma provençal et avait été, dès lors, préoccupé par l'expression filmique de son univers.*

Dans son livre, Jean Giono et le cinéma, *Jacques Meny raconte en détail l'histoire de l'écrivain tenté par l'écriture de scénarios, captivé par les rapports du texte et de l'image. Il rappelle que, à partir de 1958, le romancier s'est trouvé totalement engagé — comme scénariste, dialoguiste ou metteur en scène — dans l'extraordinaire aventure de* l'Eau vive *(tourné par François Villiers), dans* Crésus, Un roi sans divertissement *(tourné par François Leterrier) et une série de courts métrages, où son inspiration personnelle va plus loin que le scénario, même s'il ne les a pas réalisés.*

Films de Giono, films d'après Giono, Jacques Meny passe tout en revue. Son ouvrage est d'autant plus précieux qu'il ne s'adresse pas à des « spécialistes », mais à tous ceux qui s'intéressent au cinéma et à la littérature.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Jean-Claude Simoën, collection l'Illusion d'optique. 288 pages illustrées, 48 F.

● **WIFE VERSUS SECRETARY (SA FEMME ET SA DACTYLO), *de Clarence Brown*. — Dimanche 1er, FR 3, 22 h. 40.**

La blonde secrétaire Jean Harlow est amoureuse en secret de son patron. Rien d'étonnant puisque c'est Clark Gable. Mais lui ne pense qu'au travail. Ce qui n'empêche pas Mirna Loy, l'épouse légitime, de se méprendre sur les rapports de son mari avec la secrétaire. Sujet mince sans doute, mais tout est dans les détails de mise en scène. Clarence Brown a réussi une comédie psychologique avec un beau quatuor hollywoodien. Car il y a aussi James Stewart en modeste employé, fiancé de Jean Harlow.

● **MAGIE VERTE, *de Gian Gaspare Napolitano*. — Lundi 2, A 2, 15 heures.**

Expédition en Amérique du Sud, de l'Atlantique au Pacifique, à travers, en particulier, « l'enfert vert » de la forêt. Démonstration des qualités de deux automobiles semi-amphibies fabriquées par Alfa-Romeo et de la pellicule Ferrania-color. Ce récit de voyage, sans intrigue, mais abondant en prenantes scènes documentaires, fut autrefois loué pour l'usage remarquable du procédé couleur.

● **MARIUS, *de Marcel Pagnol et Alexandre Korda*. — Lundi 2, FR 3, 20 h. 30.**

Même si le Hongrois Alexandre Korda, grand homme du cinéma anglais, en a dirigé la réalisation, c'est Marcel Pagnol le vrai créateur de ce film, tiré de la pièce qui lui valut la célébrité. Laissons de côté la vieille querelle du « théâtre filmé » née aux débuts du parlant. L'histoire de Fanny séduite et abandonnée par Marius qui lui préfera l'attrait des mers lointaines, de César le bougon au grand cœur, de Panisse le débonnaire, et des habitués du bar de la Marine, est là, toute chaude de vie et d'humanité, marseillaise et universelle. Et les acteurs sont, à jamais, les personnages.

● **JULES ET JIM, *de François Truffaut*. — Lundi 2, TF 1, 20 h. 35.**

Pendant une trentaine d'années (l'histoire commence en 1907) deux hommes, dont l'un est allemand, l'autre français, aiment la même femme, Catherine, *sans que leur amitié en soit atteinte*. Catherine, de son côté, aime les deux hommes et va de l'un à l'autre au gré d'une humeur fantasque et passionnée. Adaptant un roman d'Henri-Pierre Roché, Truffaut a retrouvé l'innocence de la pureté foncière d'une belle et douloureuse histoire d'amour en dehors de la moralité conventionnelle. Sa mise en scène est tendresse et pudeur.

● **IL FAUT MARIER PAPA, *de Vincente Minnelli*. — Mardi 3, FR 3, 20 h. 30.**

Comment un petit garçon de sept ans, orphelin de mère, organise le remariage de son père selon ses goûts et son besoin d'affection. Ni vaudeville ni comédie rose. L'étude juste et tendre d'un caractère d'enfant qui réagit comme une grande personne au monde des adultes. le jeune acteur Ronny Howard éclipse Glenn Ford.

● **LES HOMMES, *de Daniel Vigne*. — Mercredi 4, FR 3, 20 h. 30.**

Assistant de Claude Lelouch, Daniel Vigne a débuté dans la réalisation avec cette histoire de truands fidèles à la mythologie d'un milieu où les « vrais hommes » sont des durs qui n'ont qu'une parole, d'honneur bien sûr. Drame de l'amitié, vengeance et cadavres en série. Si l'on accepte un sujet qui n'a absolument rien pour surprendre, on peut être sensible à l'habileté de la mise en scène.

● **LA PROIE DES VAUTOURS, *de John Sturges*. — Jeudi 5, FR 3, 20 h. 30.**

La guerre en Asie dans les années 40, comme un grand jeu dont Frank Sinatra — qui séduit par ailleurs Gina Lollobrigida, maîtresse d'un trafiquant — serait le superman cabochard. Idéologie suspecte qu'on oublie un peu, il faut bien le dire, pour admirer la virtuosité des scènes d'action, de bagarres. Avec Sinatra, il y a Charles Bronson et Steve McQueen.

● **LE BEAU SERGE, *de Claude Chabrol*. — Vendredi 6, A 2, 23 h.**

Avant Truffaut, avant Godard, Chabrol produisit et réalisa, pour 37 millions d'anciens francs et grâce à un héritage, son premier long métrage, film d'auteur tourné en décors naturels, coup d'envoi de la « nouvelle vague » issue des *Cahiers du cinéma*. Etude de mœurs paysannes où l'écriture moderne (plans longs, fréquents panoramiques) assurait un réalisme nouveau. Suspense moral d'un admirateur d'Hitchcock pour les rapports de Serge et de François, le villageois alcoolique et le citadin rédempteur qui sont l'un pour l'autre à la fois la plaie et le couteau. Avec, aussi, une nouvelle génération d'acteurs : Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont, extraordinaire vamp de la campagne creusoise. C'était il y a vingt ans...

● **NOBLESSE OBLIGE, *de Robert Hamer*. — Dimanche 8, TF 1, 17 h. 40.**

L'élégant Dennis Price, champion du crime parfait, expédie dans l'autre monde, avec désinvolture, huit membres de l'aristocratie britannique (dont une suffragette), tous interprétés par Alec Guinness. Narration à la première personne et mise en scène rappelant *le Roman d'un tricheur* de Sacha Guitry. Satire de la haute société édouardienne, délectation de l'humour noir anglais.

● **TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL, *de Jean Yanne*. — Dimanche 8, TF 1, 20 h. 30.**

Les débuts de Jean Yanne, auteur-réalisateur. Cible : le monde de la radio publicitaire. Une suite de sketches dont certains sont mordants et drôles, d'autres d'un mauvais goût appuyé (l'exploitation de la « mode Jésus »). Le mépris goguenard de Jean Yanne à l'égard des « imbéciles » l'entraînait déjà à se dire, se montrer, supérieur à tout le monde. C'est déplaisant.

● **L'INTRUS, *de Clarence Brown*. — Dimanche 8, FR 3, 22 h. 40.**

Appartient à un courant d'après-guerre où le cinéma américain tentait d'aborder avec sérénité et un certain sens de l'autocritique, le problème du racisme à l'égard des Noirs. Tiré d'un roman de Faulkner, le scénario se réfère à une façon de penser, des sentiments généreux qui paraissent bien insuffisants aujourd'hui. Il faut voir surtout dans *l'Intrus* la peinture bien fouillée d'une petite ville sudiste dont la mentalité se rattache encore à la guerre de Sécession et à la « loi du lynch ». Et puis, *surprise*, Clarence Brown, l'imagier du romanesque hollywoodien, avait tourné cela en décors naturels et sans vedette.

● **FANNY, *de Marcel Pagnol et Marc Allégret*. — Lundi 9, FR 3, 20 h. 30.**

La suite de *Marius*, avec les mêmes merveilleux interprètes. Plus émouvante d'être « un drame de la vie » autour d'un « enfant naturel » auquel un brave homme donne son nom après avoir épousé la mère abandonnée. Réalisme pittoresque de Marseille qu'on ne voyait pas au théâtre et que Marc Allégret a bien su utiliser. Mais *Fanny* est surtout le film d'Orane Demazis, personnage dominant de l'intrigue, comédienne dont le naturel efface la fiction et porte les spectateurs vers les larmes.

Écouter-voir

● **DOCUMENTAIRE : NAITRE. — Mardi 3, TF 1, 20 h. 35.**

Les femmes et la naissance, tel est le sujet de Naître, *premier volet d'une série de quatre émissions réalisées par Jacotte Cholet et Andrée Voisin, consacrées à des questions que chacun se pose un jour ou l'autre : la naissance, l'enfance, la vieillesse, la mort.*

Des femmes de civilisations différentes racontent comment elles ont vécu leurs mois de grossesse. Une jeune Tibétaine, une Népalaise, répondent par le jeu du montage à des jeunes femmes irlandaises et québécoises. Après l'accouchement, au-delà des particularismes culturels et traditionnels, les femmes éprouvent la même émotion, la même joie.

● **LE NOUVEAU VENDREDI : L'IRAN DE L'AN I. — Vendredi 6, FR 3, 20 h. 30.**

Christine Ockrent et Jean-Loup Reverier, au-delà des reportages « à chaud » sur la destitution du chah et le référendum organisé par l'ayatollah Khomeiny, présentent un historique de la « révolution islamique ». Ils tentent d'expliquer dans sa durée l'emprise de la dynastie Pahlavi, et sur quelles fondations son pouvoir était assis.

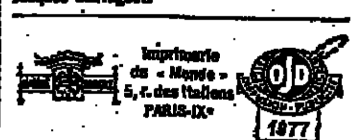
« L'Iran de l'An I » saura-t-il concilier tradition et développement, en restant entre deux chaises : entre la restauration morale dite pure et dure *et les contradictions d'une situation internationale pour le moins complexe ? Quels lendemains réservent les derniers soubresauts de la récente et fugace liesse populaire ? Cette émission documentaire ne donne aucune réponse, mais des éléments d'information, sinon de jugement.*

● **ENQUETE : LE SAINT-SUAIRE DE TURIN. — Lundi 9, TF 1, 20 h. 35.**

Bien troublante, cette affaire du Saint-Suaire de Turin. En 1898, un avocat italien passionné de photographie découvre sur la relique conservée depuis quatre siècles dans une chapelle de la cathédrale l'empreinte d'un homme crucifié. S'agit-il du linceul qui enveloppa le corps du Christ ? Plusieurs indices concordent : le tissu est identique à ceux de l'époque, les grains de pollen recueillis sur la pièce de lin prouvent que celle-ci a été exposée en Terre sainte, et les traces de blessures relevées sur la silhouette correspondent exactement au supplice décrit dans les Evangiles.

*Faut-il conclure à l'authenticité du Saint-Suaire ? Si l'hypothèse d'un faux semble pouvoir être écartée, nul ne peut dire, en l'état actuel des recherches, quelle est la matière dont est faite l'image ni par quel procédé celle-ci s'est imprimée. Le deuxième congrès de sindonologie (ou science du suaire) a fait le point à Turin à l'occasion de la présentation de la relique (*le Monde *du 11 octobre). Les travaux se poursuivent, et de nouveaux résultats seront publiés dans deux ans.*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

RADIO-TELEVISION

Samedi 31 mars

CHAINE I : TF 1

18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Les exploits d'« Arsène » ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Dramatique : **Vol de nuit**, de D. Davis, d'après un roman d'A. de Saint-Exupéry, avec T. Howard, Bo Svenson, C. Lomez.

Bonne adaptation d'un déjà classique.

21 h., Variétés : Concours eurovision de la chanson (en direct de Jérusalem).

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 40, Feuilleton : Le tourbillon des jours (L'enfant de l'amour) ; 21 h. 50, Série : Alain Decaux raconte (Le trésor de Tubantia) ; 22 h. 55, Variétés : Figaro-ci, Figaro-là.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Dramatique : Hôtel tout confort, de *J. Mortimer, mise en scène D. Vance*, avec : K. More, J. Parfitt, S. Fitzgerald, J. Blythe, etc.

Dans une vieille auberge au bord de la Tamise la tendre et cruelle aventure d'un quadragénaire sympathique et d'une étudiante complexée.

21 h. 25, Documentaire : Ces merveilleux kangourous.

Définition d'un Irlandais exilé en Australie. « Le kangourou est une bête étrange, maman ; il ne court pas, il ne marche pas, et quand il s'assied, il se lève. »

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : « Isis ou la Femme aux dix mille visages » (rediff.) ; 18 h. 30, Entretien de carême : « Les miracles de Jésus », par les pasteurs A. Maillot et D. Arger ; 19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses ;

20 h., « Les Maudru », de P. Derrez, d'après une nouvelle de J. Kessel ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Récital H. Szeryng, violon, et M. Gergmann, piano : « Sonate pour violon et piano en si bémol majeur » (Mozart) ; « Sonate pour violon en ut majeur » (Bach) ; « Sonate pour violon et piano en ut mineur » (Beethoven) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit : récital K. Wittlich.

Dimanche 1er avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne), préd. *Mgr Louis Kuehn.*

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h. 10, Dramatique : Cover girls, réal. J. London, avec C. Sharpe, J. Kennedy, V. Edwards, M. Basellon ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : CRESUS, de J. Giono (1960), avec *Fernandel, M. Ranson, Rellys, M. Gamy, P. Préboist, E. Hemme, Sylvie* (N., rediff.).

Un berger de Haute-Provence découvre, dans un pâturage, un container bourré de billets de 5 000 francs. Il se sert de cette fortune pour donner une leçon à ses concitoyens.

23 h., Léonard Bernstein : Réflexions.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus.

Lire notre article page 12.

12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; *18 h. 5, Le monde merveilleux* de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : La vie de Shakespeare ; 21 h. 30, Documentaire : Portrait de l'univers (Une victoire sur la stérilité).

Plus de 30 % des cas de stérilité peuvent depuis peu être guéris grâce au traitement d'un petit dysfonctionnement de la glande hypophyse qui produit chez certaines femmes une hormone empêchant la fécondation : la prolactine. Grâce à un médicament dérivé de l'ergot de seigle, enfin mis au point. Des médecins témoignent.

22 h. 10, Jazz : Barney Bigard.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs *immigrés* : Images du Portugal ; 10 h. 30, Mosaïque : Les commerçants immigrés.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi ; 17 h. 35, Magazine : Il n'y a pas qu'à Paris (Regards sur la vie en France).

18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : *Lionel Hampton.*

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : La nouvelle réalité.

Avant 1938, à Paris, où les présages de la guerre influencèrent diversement les peintres... qui, bientôt, allaient s'exiler aux Etats-Unis.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Le réalisme poétique.

22 h., Ciné-regards.

René Clair, Julien Duvivier, Renoir ; les rapports entre le cinéma des années 30 et la réalité politique d'alors.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : WIFE VERSUS SECRETARY (Sa femme et sa dactylo), de C. Brown (1936), avec C. Gable, M. Loy, J. Harlow, M. Robson, J. Stewart (v.o. sous-titrée, N.).

Le directeur d'une maison d'éditions, marié depuis peu, travaille trop souvent avec son indispensable — et jolie — secrétaire. Sa femme en conçoit de la jalousie et demande le divorce.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Baudelaire (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand-Orient de France ; 10 h., Messe à Notre-Dame des Blancs-Manteaux, à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : « Requiem » de Duruflé ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, Lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Cycle de musique sacrée orientale ; la Grèce (et à 16 h. 5).

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Menteur », de Corneille ; 16 h. 45, *Conférences* de carême du R.P. Sintas : « Ne soyez pas crédules mais croyants » ; 17 h. 35, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle-Adam (le Nouveau Monde) ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : Baudelaire ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « L'ai-je bien descendu ? L'avons-nous bien monté ? », par R. Farabet, J.-M. Fombonne et A. Orr (rediff.) ; 23 h., Musique de chambre : *Mozart, Chopin, Milhaud.*

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire, l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Saint-Saëns ;

14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture : Clément Jannequin ; 18 h., Opéra-bouffon : Offenbach ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Barle, Dufresse ; 20 h. 30, *Orchestre de chambre de la radio hollandaise*, dir. E. Bour, avec E. Ameling et I. Parkaniv : « Symphonie périodique n° 6 » (Pleyel), « Symphonie n° 49 » (Haydn), « Triptyque à Marie » (P. Martin), « les Eléments » (J.-F. Rebel) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit... nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 2 avril

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : JULES ET JIM, de F. Truffaut (1962), avec J. Moreau, O. Werner, H. Serre, V. Urbino, S. Haudepin, *M. Dubois* (N., rediff.).

En 1907, à Paris, deux amis, un Français et un Allemand, tombent amoureux de la même femme. Celle-ci épouse l'Allemand mais, pendant toute sa vie, elle aimera également l'autre.

22 h. 20, *Magazine* : Questionnaire (Michel Albert).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, *Magazine* : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame.

15 h., FILM : MAGIE VERTE, de J.-G. Napolitano (1954).

Une expédition italienne — financée par les automobiles Alfa-Romeo — parcourt 12 500 kilomètres en Amérique du Sud, de Bahia aux Andes, à travers le Matto-Grosso, le Paraguay, la Bolivie.

16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... Vas-y Coco ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres *et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.*

20 h. 30, Magazine : Cartes sur table (Jacques Chirac) ; 21 h. 40, Variétés : Exclusif ; 22 h. 40, Document de création : Politique et *littérature* (Pierre Juquin).

De Jean-Jacques Rousseau, Pierre Juquin, membre du comité central du parti communiste, retient les idées écologiques et libertaires.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h 55, *Tribune* libre : l'Union démocratique du travail ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MARIUS, de M. Pagnol et A. Korda (1931), avec Raimu, *P. Fresnay, O. Demazis, A. Rouffe, Charpin*, R. Vattier. (N. Rediffusion.)

Malgré son amour pour une petite marchande de coquillages dont il a fait sa maîtresse, le fils d'un cafetier du Vieux-Port, à Marseille, ne résiste pas à l'appel de l'aventure et s'embarque comme marin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La civilisation hellénistique ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Regards sur le Midi médiéval ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : E. Barba et l'Odin Teatret ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Décharge », de B. Beck ; 14 h. 47, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité : Le rôle du jeu dans la société ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, New-York : un melting pot ? (minorités musicales et musiques des minorités) ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : l'atelier de R. Guerrier à Eygalières ;

20 h., Copyright one : « Anecdote », de C. Collin, réal. A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Bach est-il un musicien ou un mystique ? ; 22 h., Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; Haydn-Londres ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout-Duke ;

14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, Concerto : Martinu ; 15 h., Musique-France-Plus ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Concert Berg-Stravinski au Théâtre d'Orsay, avec F. Lott, soprano, M. Arrignon, clarinette, P.-L. Aimard, piano, A. Planes, piano, et le quatuor à cordes de l'Ensemble intercontemporain ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : extraits de « Tito Manlio », de Vivaldi ; à 23 h., « Le procès », une émission de M. Lovano.

Mardi 3 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; *19 h. 10, Une minute pour les femmes* ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Documentaire : La roue de la vie (N° 1 : Naître).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Dramatique : Mme de Sévigné (Idylle familiale avec Bussy-Rabutin), réal. G. Pignol et J. Vigoureux, avec E. Grandjean, *J.-C. Bouillon, F. Dunoyer*, G. Caudron...

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Emissions pédagogiques ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les livres et l'histoire ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des *lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania).*

20 h. 40, Les dossiers de l'écran, Téléfilm : « l'Homme de papier », de W. Grauman, avec D. Stockwell, S. Powers, J. Olson.

Vers 22 h., Débat : Les ordinateurs.

Avec la participation de M. André Giraud, ministre de l'industrie, de M. Raymond Aron, président de la Fondation Bull et membre de l'Institut.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association nationale d'action pour *la* fidélité au général de Gaulle ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : IL FAUT MARIER PAPA, de V. Minnelli (1962), avec G. Ford, R. Howard, S. Jones, S. Stevens, D. *Merrill.* (Rediffusion.)

Un veuf élève son fils unique avec l'aide de sa voisine, infirmière. Le petit garçon influence son père pour qu'il épouse celle-ci.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La civilisation hellénistique : les philosophes ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, La matinée des autres : Flamenco 79 ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... J. Bourin ; « la Chambre des dames » ; 11 h. 2, *New-York* : *Un melting pot ?* (minorités musicales et musiques des minorités) (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Angoisse du roi Salomon », d'E. Ajar ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : Les castes et le régionalisme en Inde ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Sciences : Le monde sonore de la vie animale ;

20 h., Dialogues avec... C. Lefort et P. Nora : « Politique et histoire » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : M. Lyon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs *ont la parole ;* 14 h., Musique en plume : Ziehrer, Lehar, Strauss, Sandauer ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 16 h. 30, Musiques rares : « Sonate pour piano et violon n° 2 en fa mineur » (Enesco) ; « Concertino en style classique » (D. Lipatti) ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; *18 h. 50*, Toboggan ; *19 h. 5*, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de la salle Pleyel... Récital Edith Mathis (Mozart, Wolf, Schubert) ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h., Jazz pastel ; Le cabaret du jazz.

Mercredi 4 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du loto.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson (n° 4).

1815 : la belle épouse de Nicolas, revenue en Russie après la mort de son enfant, fait avancer ses idées progressistes

21 h. 30, Magazine : A la poursuite des étoiles (A quoi rêvent les astronomes), par R. Clarke et N Skrotzky, réal. M. Ginesy.

Reportage dans plusieurs observatoires. Des astronomes évoquent ce qu'ils souhaiteraient — en rêve — débarquer sur Jupiter pour l'un ; faire la preuve de l'existence pour l'autre. Ou plus simplement disposer de télescopes géants... Un débat suit. Divers scientifiques répondent à un enfant et au dessinateur de science-fiction Jean-Claude Forest.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 55, Sports : Football (Coupe d'Europe des nations : Tchécoslovaquie-France) ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania)

20 h. 35, Les Muppets (avec *Ruth Buzzi*) ; 21 h 5, Mi-fugue, mi-raison (Jeunes chercheurs et inventeurs).

22 h. 20, Magazine : Voir.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les *jeunes : 18 h. 55*, Tribune libre : Parti communiste marxiste-léniniste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES HOMMES, de D. Vigne (1972), avec M. Constantin, M. Bozzufi, H Silva, A. Infanti, F. Linel, D. Manuel, N. Calfan.

Un truand corse de Marseille, convaincu qu'il a été « donné » à la police par quelqu'un de sa bande, entreprend une sanglante vendetta à sa sortie de prison.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance.. La civilisation hellénistique : la science ; à 8 h. 32, *Nicolas Berdiaev* ; *8 h 50*, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, *Le livre*, ouverture sur la vie : L'enfant, le livre et *l'expression* ; 11 h 2, New-York, un melting pot ? Minorités musicales et musiques des minorités (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h 30, Les tournois du *royaume de la musique* ; 14 h., Un livre, des voix : « le Rayon vert », de M. Dard ; 14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs : L'enfant suce-pouce ; *14 h. 57, Points d'interrogation* : Sciences humaines (l'économie) ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Nimier et J. Duvignaud : Les rêves ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après *J London* ; 19 h. 30, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Chansons d'idées *dans les* Allemagne ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour (K. Weill) ; 13 h 30, *Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ;* 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique-France-Plus (Mozart, Gounod, Roussel, Marcland) ; 17 h., La pause-tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, De Baden-Baden, « Symphonie inachevée » de Schubert, « Premier Concerto pour violon » de *Prokofiev* ; *« Concerto pour orchestre » de Bartok*, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, avec B. Belkin, violon, dir. E. Leinsdorf ; 21 h. 30, Ouvert la nuit : Extraits de « la Flûte enchantée » ; à 23 h., « Le Procès », de M. Lovano ; 1 h., La fantaisie du voyageur, d'A. Fakinos.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon oeil, de *M. Touret* ; *7 h.,* P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de *Louis* Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes, de F. *Périer* ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de *H. Gougaud* et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de *J.-M. Damian* ; *17 h.*, Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de *D. Hamelin* ; *20 h.*, Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., *Feed Back, de B Lenoir* ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de *C. Villers* ; *0 h.,* Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE-MUSIQUE FRANCE CULTURE, informations à 7 h (cult. *et mus.*) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 50 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures ; 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de *J. Martin* ; *12 h.*, Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola, music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, *Hit-parade, de J.-L. Lafont* ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1 000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris.

R.T.L., informations toutes les demi-heures ; 5 h 30, M. Favières, avec *L. Zitrone* ; *8 h. 45, A.-M. Peysson* ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal, de P. Labro ; 13 h. 30, Histoires d'amour ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, *Fabrice* et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit.

R.M.-C., informations tous les quarts d'heure ; 8 h. 30, Clin d'œil au pays (et à 18 h. 45) ; 9 h. 15, *La récréation* ; 11 h. 30, *A vous de* jouer ; 11 h. 45, Midi match ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Le journal, de J. Paoli ; 13 h. 35, Deuxième chance à la lettre ; 14 h. 30, Docteur Jacqueline Renaud ; 15 h., Les super tubes ; 15 h. 40, L'incroyable vérité ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Radio plus ; 19 h. 10, Hit-parade ; 20 h. 30, Venez dans ma radio ; 22 h. 40, Allo Nathalie ; 0 h., Motus.

Radioscopie

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Jean-Claude Brialy *(lundi)*, André Fontaine *(mardi)*, Henri Queffélec *(mercredi)*, Roger Vrigny *(jeudi)*, Jean-Pierre Coffe *(vendredi)*.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 5 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Concert en direct de Notre-Dame de Paris, en liaison avec France-Musique : « Missa Solemnis » (Beethoven), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec P. Lorengar (soprano), H. Schwarz (mezzo-soprano), K. Riegel (ténor), M. Rintzler (basse), les chœurs de Radio-France, chef de chœur : J. Jouineau.

Retransmise simultanément en modulation de fréquence sur France-Musique, cette messe que Beethoven ne mit pas moins de quatre ans à écrire pour l'intronisation de l'archiduc Rodolphe. Magnifique.

22 h., Magazine : L'événement.

23 h. 5, Ciné-première (Vladimir Cosma).

Un compositeur de musique de film parle de son métier.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le prêt-à-porter ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi : Serge Gainsbourg ; 17 h. 25, Fenêtre sur... poème au pluriel ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le Sénat.

20 h. 40, Dramatique : « la Première Paye », d'Y. Laumet.

Lire notre article page 11.

21 h. 30, Sports : Coupe d'Europe de basket-ball (en direct de Grenoble).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement pour l'indépendance de l'Europe ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA PROIE DES VAUTOURS, de J. Sturges (1959), avec F. Sinatra, G. Lollobrigida, P. Lawford, S. McQueen, C. Bronson. (Rediffusion.)

Combattant en Birmanie pendant la seconde guerre mondiale, un officier américain franchit, de sa propre initiative, la frontière chinoise avec ses hommes, pour une opération de représailles contre des pillards.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la civilisation hellénistique : hellénisme et hindouisme ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; à 8 h. 50, Le grenier à paroles ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « les Reines de cœur », de G. des Cars ; 11 h. 2, New-York, un melting pot : minorités musicales et musiques des minorités (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Amant », d'A. B. Yehoshua ; 14 h. 32, Départementales : Bartholdi à Colmar ; 16 h. 50, Libre appel : comment vivaient nos villages ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : le travail et la toxicologie ;

20 h., Nouveau répertoire : « Bon Papa Highirte », d'O. Vianna Filho ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : J. Denjean, A. Lutereau ; 14 h. 20, Oratorio : « Saül », de Haendel ; 16 h. 30, Musiques rares : Dvorak ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct de Notre-Dame de Paris... « Missa Solemnis » en ré majeur (Beethoven), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec P. Lorengar, soprano ; H. Schwarz, mezzo ; K. Riegel, ténor ; M. Rintzler (et en liaison avec TF 1) ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 6 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « la Crécelle », de C. Dyer, mise en scène M. Fagadau, avec M. Game, H. Courseaux, S. Sauvion.

Humour anglais sur un adolescent de trente ans amoureux d'une prostituée au cœur tendre.

22 h. 20, Questionnaire : Michel Albert, commissaire au Plan.

Qu'est devenue l'idée de planification à l'heure où M. Barre prône la liberté d'entreprise et le non-contrôle des prix ? Le responsable du VIIe plan justifie les « adaptations » rendues nécessaires. Faute de savoir prévoir...

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 5, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania).

20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule, d'après l'œuvre de Régine Andry, adapt. M. André, réal. R. Lucat.

Premier épisode de la suite (triste) à Une femme seule, diffusé en 1975.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Les soldats).

Avec B. Clavel (la Femme de guerre) ; A. Sanguinetti (Histoire du soldat, de la violence et des pouvoirs) ; H. Navarre (le Temps des vérités) ; V. Walters (Services discrets).

22 h. 55, Ciné-club, FILM : LE BEAU SERGE, de C. Chabrol (1958), avec G. Blain, B. Lafont, J.-C. Brialy, M. Méritz, C. Cerval, E. Beauchamp (N.).

François « le Parisien » retrouve son village natal de la Creuse et Serge, son ami d'enfance, alcoolique et déchu. Il cherche à le comprendre et à l'aider.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la C.G.T. ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3-Le nouveau Vendredi : Enquête sur l'Iran, par C. Ockrent (sous réserves).

Lire nos « Ecouter-voir ».

21 h. 30, Documentaire : Fantomas, je pense à vous, de P. Cazals, réal. C. Marc.

Louis Feuillade a donné par ses films un visage aux vampires, à Fantomas, à Judex. Il a lancé « Musidora la Divine ». Cette émission tente de retrouver les sources d'inspirations du cinéaste sur les lieux mêmes de son enfance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La civilisation hellénistique : Cléopâtre l'Orient et Rome ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, New-York, un melting pot : minorités musicales et musiques des minorités ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h., Un livre, des voix : « la Maison du père », de M. Mohrt ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Kafka et Prague ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la paléoclimatologie ;

20 h., Relecture : « la France frénétique de 1830 », de J.-L. Steinmetz ; 21 h. 30, Black and blue : le Coheimec Ensemble ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume (Luypaerts) ; 14 h. 20, Concerto (Chostakovitch) ; 15 h., France-Musique-Plus : Chaynes ; 17 h., Musica Hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Des notes sur la guitare : Narvaez, Valderrabano, Pujol ; 21 h. 20, De Baden-Baden... « Suite en fa opus 33 » et « Symphonie no 4 en la majeur » (Roussel), « Concerto pour piano en sol majeur » (Ravel), « Jeux » (Debussy), par l'Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec D. Wayenberg, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : « le Procès », de M. Lovano ; 1 h. 15, Douces musiques.

Samedi 7 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Toujours le samedi ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Marie-Paule Belle).

21 h. 35, Série : Les héritiers (n° 2), réal. T. Post, avec P. Strauss, G. Henry, C. Jordan, K. Lenz...

22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 5, Salle des fêtes ; 18 h., Fenêtre sur... la Jordanie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Téléfilm : Probe, de L. Stevens, réal. R. Mayberry.

Au centre de contrôle « Probe », situé au cœur de Manhattan, des agents secrets, anciens astronautes, récupèrent des objets disparus. Ici des bijoux...

22 h. 15, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Grâce à la musique : Schumann, de F. Reichenbach.

Premier volet d'une série de quatre émissions consacrées à Schumann, Schubert, Chopin et Bach. L'émission a pour but de faire connaître ces grands compositeurs mais aussi de révéler le musicien qui sommeille en chacun de nous à l'aide de concerts, poésies, lettres, ballets, spectacles, mémoires d'artistes contemporains.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : la Chine ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... Ungaro ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., De la terre, des eaux vives, des marais et des landes : le Cotentin ; 16 h. 20, Livre d'or : le Quatuor Tallik (Dvorak et Chostakovitch) ; 17 h. 30, Entretien avec... Mme Koumarianou, historienne : la Grèce ;

18 h. 30, Entretiens de carême : les miracles de Jésus, par les pasteurs A. Malliot et D. Atger ; 19 h. 25, Pour mémoire : sciences (la France minérale) ;

20 h., « Portrait d'un grosse femme », de G. Rucker, avec M. de Boysson, L. Terzieff, F. Darbon, etc. ; 21 h. 15, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : « Ivan Soussanine », de M. Glinka ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Festival de Ludwigsburg 1978 : « Danses et Chants anglais du Moyen Age », « Musique italienne du quatorzième siècle », « Musique anglaise de l'époque des Tudor », « Musique italienne du seizième siècle », par le Landini Consort York Musica transalpina, dir. P. Syrus, avec R. Hill, haute-contre, R. Covey-Crump, ténor ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit, par l'Ensemble de l'Itinéraire.

Dimanche 8 avril

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 40, *Messe célébrée en la cathédrale de Meaux* (Seine-et-Marne), préd. Mgr Louis Kuehn.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

17 h. 40, FILM : NOBLESSE OBLIGE, de R. Hamer (1949), avec D. Price, V. Hobson, J. Greenwood, A. Guiness, M. Mallegons, J. Penrose (N., Redif.).

Pour venger sa mère méprisée et reprendre ses droits à un héritage, un jeune homme assassine méthodiquement tous les membres de son aristocratique famille.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : TOUT LE MONDE IL EST BEAU, TOUT LE MONDE IL EST GENTIL, de J. Yanne (1972), avec J. Yanne, B. Blier, M. Serrault, J. François, M. Vlady, J. Danno (Rediffusion).

Un reporter radiophonique attaché à une station publicitaire, et victime de diverses mésaventures, entreprend de transformer cette station en instrument au service de la vérité.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; *13 h.*, Top-club (et à *13 h. 40*).

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; *16 h.* 55, Monsieur cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : La vie de Shakespeare ; 21 h. 50, Documentaire : Portrait de l'univers (Par le bout de l'oreille) ; 22 h. 45, Sports : Catch.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images d ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Arrau interprète Beethoven ; 17 h. 35, Un comédien, Henri Virjoleux, lit Jules Renard.

18 h. 30, L'invité de FR 3 : D'Artagnan.

19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Lionel Hampton.

20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : L'abstraction contemporaine.

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Les acteurs du parlant ; 22 h., Ciné-regards : Les écrivains tentés par le cinéma.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle) : L'INTRUS, de C. Brown (1949), avec D. Brian, C. Jarman jr, J. Hernandez, P. Hall, E. Patterson, W. Geer, C. Kemper. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Dans une ville du sud des Etats-Unis, un Noir, petit propriétaire, est automatiquement soupçonné du meurtre d'un Blanc. Un adolescent et une vieille fermière s'opposent au lynchage organisé par la population.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute, Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française ; 10 h., Messe à Saint-Michel-des-Batignolles, à Paris ; 11 h. 2, Regards sur la musique : leçons des ténèbres, de M.-A. Charpentier ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Le lyriscope : « Lulu », d'A. Berg ;

14 h., « le Pavillon Balthazar », de R. Barteve ; 16 h. 5, Hommage à Reine Giannoli ; 16 h. 45, Conférences de carême du R.-P. Sintas : ne soyez pas crédules mais croyants ; 17 h. 35, Rencontre avec... J.-P. Wallez ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros : Stéphane Mallarmé ; 20 h. 40 Atelier de création radiophonique : « Trans-parent », de R. Farabet ; 23 h., Musique de chambre : Chopin, Saint-Saëns.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly (Weber, Chabrier, Lehar, Feltz, Ziehrer, Toselli, Grell, Kabalewsky) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, Charles Tournemire (l'orgue mystique) ; 9 h. 30, Concert ; 11 h., Harmonia sacra : Le Grand, Grigny, Cavalli ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches (Brahms) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Pierrot lunaire », de Schoenberg ; 17 h., Concert-lecture : Clément Jannequin ;

18 h., Opéra-bouffon : « le Pays du sourire » (Lehar) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Schubert ; 20 h. 30, Musique à la Besnardière : « Concerto pour orgue no 4 en fa, opus 4 » (Haendel) ; « Symphonie opus 1 no 4 » (Agrell) ; « Concerto pour orgue no 6 en si bémol, opus 4 » (Haendel) ; « Drottningholms musique » (Roman) ; « Concerto pour orgue no 7 en si bémol, opus 7 » (Haendel) ; « Concerto en ré pour clavecin » (Haydn) ; « Divertimento K 131 pour quatre cors et cordes » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. C. Farncombe ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 9 avril

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Documentaire : Le témoin silencieux (enquête sur le Saint-Suaire de Turin).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 35, Débat avec :

MM. A. Legrand, membre de la commission internationale de sindologie ; Y. Wilson, historien, journaliste, auteur d'un livre sur le Saint-Suaire ; le professeur Bréhant, membre de l'académie de médecine ; le docteur Jammet, physicien atomiste, spécialiste des radiations, docteur en médecine, et la déclaration de Mgr Ballestro, archevêque de Turin.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Téléfilm : Los Bravos, de C. Knopf, avec G. Peppard, P. Roberts, B. Montgomery ; 16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... les enfants en question ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 40, Magazine : Question de temps (l'Allemagne d'aujourd'hui).

Une série de portraits qui dessinent une image de l'Allemagne contemporaine. Parmi ceux-ci, Otto-Wolf von Ammerongen, le « patron des patrons » ; Manfred Lahnstein, secrétaire d'Etat aux finances ; Manfred Rommel, fils du maréchal, maire de Stuttgart ; Volker Schlöndorf, cinéaste.

21 h. 40, Dramatique : Marie, de M. Geissendorfer.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

23 h. 5, « Prométhée », de Scriabine, réal. J. Montès-Baquer.

Version « audiovisuelle » du poème symphonique de Scriabine par une équipe d'artistes et de techniciens de Cologne, Syracuse et Los Angeles.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le mouvement démocrate ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FANNY, de M. Pagnol et M. Allégret (1932), avec Raimu, O. Demazis, Charpin, A. Rouffe, P. Fresnay, R. Vattier. (N. Rediffusion.)

Abandonnée par Marius, Fanny, enceinte, épouse Panisse, qui assume la paternité de son enfant. Un jour, Marius revient.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le pouvoir au village : en Corse ; à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Chambre des dames », de J. Bourin ; 14 h. 47, Bureau de contact ; 15 h., Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Autour de « Lulu », d'A. Berg, à Paris et à l'abbaye de Royaumont ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : « l'Enlèvement des Sabines », de N. Poussin ;

20 h., Copyright one : « la Pointe des trois amants », de R. Barteve ; « L'une se maquille, l'autre pas », de R. Santon ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : le sacrifice du mont Moriah ou les épiphanies du bélier ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 7, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : la saga de Jelly Roll Morton ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ;

14 h., Musique en plume : Loewe, Kollo, Nedbal ; 15 h., Concert donné à Metz par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. M. Tabachnik : Tchaïkovski, Roussel, Saint-Saëns ; 16 h. 30, Musique-France-Plus : Louvier, Campra, Ravel, Glazounov ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., Les grandes voix : Marta Angelici ; 20 h. 30, En direct de Madrid... le quatuor Dimov : « Quatuor à cordes no 8 en ut mineur » (Chostakovitch) ; « Quatuor à cordes no 10 en mi bémol majeur » (Dvorak) ; « Quatuor à cordes no 4 » (Bartok) ; « Quatuor à cordes no 16 en fa majeur » (Beethoven), par D. Dimov et A. Tomov, violon ; D. Chilikov, alto ; D. Kosev, violoncelle ; 23 h., Ouvert la nuit ; 23 h., Le procès ; 1 h., Douces musiques : épigraphes.

Les écrans francophones

Lundi 2 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean-Christophe ; 20 h. 30, *le Vent de la plaine*, film de J. Huston.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier ; 21 h., *Le voleur qui vient dîner*, film de B. Yorkin.

TELEVISION BELGE : 20 h., Itinéraires ; 21 h. 30, La couronne du diable.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, A bon entendeur ; 20 h. 40, Bis ; 21 h., Citizen's Band.

Mardi 3 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Chemins de la Haute ville*, film de J. Clayton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *Normandie-Niemen*, film de J. Dréville.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La guinguette ; 20 h. 25, Li Babo.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma.

Mercredi 4 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade ; 21 h., *Tout commença par un baiser*, film de G. Marshall.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le riche et le pauvre ; 21 h., *Reflets dans un œil d'or*, film de J. Huston.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *les Tricheurs*, film de M. Carné.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Duel à cache-cache ; 21 h. 20, Ouvertures.

Jeudi 5 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Drôles de dames ; 21 h., *En pays ennemi*, film d'H. Keller.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Dossier secret*, film d'O. Welles.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Eurovision (en direct de Grenoble) : finale de la Coupe d'Europe de basket-ball.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, La couronne du diable ; 22 h., En différé de l'Opéra de Paris : *Lulu*, d'Al. Berg.

Vendredi 6 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawk, l'oiseau de nuit ; 21 h., *le Mystère Andromède*, film de R. Wise.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les misérables ; 21 h., *Mortadella*, film de M. Monicelli.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La lumière des justes ; 22 h. 5, *Fat City*, film de J. Huston.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, La lucarne ovale.

Samedi 7 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Rush ; 21 h., *Rome, ville ouverte*, film de R. Rossellini.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Chrono ; 20 h. 35, Le redoutable ; 21 h. 10, *le Codicille*, film de J. Tréboutat.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *Rien ne sert de courir*, film de C. Walters.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, Le retour du Saint ; 21 h. 15, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 8 avril

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les éclaireurs du ciel ; 21 h., *le Troisième Cri*, film d'I. Niddam.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h. 10, *Luke la Main froide*, film de St. Rosenberg.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 21 h. 30, Caméra sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *la Charge des tuniques bleues*, film d'A. Mann ; 21 h. 35, Des yeux pour entendre.

SOCIETE

ÉDUCATION

L'Amérique vue des manuels scolaires

LA ruée vers l'or, des immeubles qui grattent le ciel, un gros monsieur aux joues arrondies sur un cigare sortant de sa Chrysler aux chromes rutilants. Ou encore « *Call me Max* », « *Les Américains sont de grands enfants* », « *New-York n'est pas l'Amérique* ». On pourrait longtemps ajouter des perles au chapelet de stéréotypes que les Français ont depuis toujours égrené sur « l'Amérique », mythique et fabuleuse, et sur ses habitants, riches, très riches, mais d'un candide...

C'était hier. Hier ? Brigitte, professeur d'anglais dans un lycée de la région parisienne, n'en est pas si sûre. Les Etats-Unis, elle les connaît bien pour avoir épousé un Américain et enseigné plus de dix ans notre langue sur un campus de la Nouvelle-Angleterre. « *A mon retour ici, une chose m'a frappée : les manuels scolaires, qui autrefois, à part quelques grands auteurs, ignoraient pratiquement les Etats-Unis, en parlent maintenant, mais pour en livrer une image étrangement conforme aux idées reçues.* » Ce n'est plus l'imagerie d'Epinal de l'Amérique de grand-papa. C'est autre chose Mais quoi ?

Le premier manuel que nous ouvrons — l'un des plus en vogue aujourd'hui — est destiné aux terminales. Rien que la table des matières est déjà éloquente. Un chapitre sur les communautés de jeunes : marginalité, permissivité sexuelle totale, mise en commun de tous les biens, y compris des vêtements, qu'on pioche quand on en a besoin dans une grande armoire — « *un phénomène des années 60, ces communautés,* commente Brigitte, *en déclin très net aujourd'hui* ».

Un autre chapitre traite de la violence aux Etats-Unis à grand renfort de coupures de presse terrifiantes, de chiffres, de photos-choc : un caissier poignardé près de sa caisse ouverte, des enfants noirs jouant sur fond de sinistre ghetto dans une carcasse de voiture déchiquetée... Avec ce commentaire désabusé d'un étudiant de vingt et un ans : « *La violence, ce n'est pas seulement tuer un homme ou violer sa femme. C'est aussi manger trois repas par jour quand un tiers du monde crève de faim. La violence, c'est de faire acheter aux gens des choses dont ils n'ont pas besoin.* »

Vient un chapitre sur l'armée américaine : un défilé de « marines » impeccablement alignés, et, à la page suivante, des statues empêtrées dans quelque rizière vietnamienne, les mêmes peut-être...

Même ton alarmiste au niveau des textes choisis : mal de vivre d'un jeune couple enfermé en ville dans une cage de béton, massacre impitoyable des Indiens au siècle dernier, racisme dénoncé dans un extrait de l'autobiographie du leader noir Malcolm X., racisme encore dans ce texte très dur d'Eldridge Cleaver : « *Les héros blancs sont morts, leurs mains dégouttant de sang.* »

Dans cet autre manuel, de seconde, cette fois, les Etats-Unis, en principe, ne sont pas « au programme ». Assez tout de même pour que Martin Luther King nous fasse part de l'arrestation d'une pauvre couturière noire, coupable de n'avoir pas, épuisée par une rude journée de travail, cédé sa place à un Blanc dans l'autobus. « *Quoi que fasse,* dit Brigitte, *mes élèves restent convaincus qu'il y a toujours aux Etats-Unis une ségrégation à bord des transports en commun.* » Quelques pages plus loin, c'est à l'occasion d'un congrès de dentistes, au seul Noir du groupe que la direction de l'hôtel refuse une chambre, de quoi renforcer l'idée qu'il existe encore une ségrégation légale.

La Grande-Bretagne se porte mieux

Un pays de cocagne, les Etats-Unis, quand (page 84) on voit la plus haute tour de New-York, symbole du capitalisme triomphant, être la proie des flammes ? Quand (page 143) les ouvriers s'affirment malheureux; d'ailleurs, chez Ford, l'absentéisme a plus que doublé en dix ans, et dans certaines usines il faut embaucher des étudiants les lundi et vendredi pour travailler sur les chaînes désertées. La Grande-Bretagne comparativement, se porte nettement mieux : une famille unie vous reçoit dans son pavillon de banlieue ; au collège de Summerhill, les petits garçons portent avec bonheur l'uniforme ; quoi de plus délicieux que de se promener sur les routes irlandaises dans une carriole tirée par un cheval ? Quant au prince Charles — quel charme ! — il a encore le temps de donner son opinion sur la libération des femmes.

On pourrait longtemps continuer ce petit jeu, retrouver dans le manuel de première de la même collection des employés des lignes de trolley en grève, une interview de Mohamed Ali, qui n'est pas précisément un pacifiste, un extrait de *Racines* — toujours le racisme, un texte enfin du romancier noir James Baldwin, fortement agressif, avec cette invitation au voyage : « *New-York est sans doute la ville la plus laide et la plus sale de l'univers... S'il existe un endroit au monde qui soit pire, il doit être si proche de l'enfer que l'on peut sentir les gens rôtir...* » Et rien dans les autres textes qui soit susceptible de contrebalancer cette image d'une Amérique en décomposition.

C'est surtout ce déséquilibre qui trouble Brigitte : « *Il n'est pas question de nier que la violence, le racisme, la marginalité, sont des problèmes qui existent là-bas. De là à laisser entendre qu'on ne peut y vivre qu'en fuyant le cauchemar des grandes villes et en se réfugiant dans les communautés...* ». « *Si j'étais un écolier français,* reprend Ed, le mari de Brigitte, avec un peu de tristesse, *je me dirais :* « *Comment diable peut-on supporter d'être Américain ?* »

Il faudrait, comme c'est d'ailleurs le cas dans un manuel, un seul, donner un aperçu de New-York, bien sûr, mais aussi de la vie dans une petite ville du New-Hampshire, rappeler la lutte contre les Indiens, mais aussi la guerre civile, conter les ghettos noirs, et parler aussi de ces « petits Blancs » des années 30 qu'évoque Steinbeck dans *les Raisins de la colère*, parler de la démocratie américaine, mais de George Washington comme du Watergate, des conflits sociaux, mais aussi des prouesses technologiques, des marginaux, mais aussi de la majorité silencieuse ». Seul problème esquissé par Brigitte : « *Les collègues disent : il faut des textes qui fassent parler les élèves. Le racisme, la violence, ce sont des thèmes de débat qui marchent bien.* »

« *Et puis,* ajoute comme pour se consoler Ed qui, lui, est professeur de français dans une grande université américaine, *nous ne sommes pas les seules victimes de ces stéréotypes colportés par le matériel scolaire. Prenez l'image de la France dans les manuels d'outre-Atlantique : trop souvent encore, c'est la France-musée avec le Louvre, Versailles et les impressionnistes ; la France-source-de-luxe, champagne et Christian Dior ; la France-bohème, Montparnasse et le quartier Latin. Bref, un pays légèrement pittoresque où domine, écrasante, l'importance du bien-manger.* »

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

INITIATIVE

Une « résidence secondaire » pas comme les autres

UNE H.L.M. de vacances, à la campagne, où chacun *recrée son univers clos*, ses deux-pièces-cuisine bien isolées, juxtaposées, sans regards sur l'extérieur, avec ses petits moyens de loisirs individuels, télévisuels, bien passifs, bien contraignants, bien frustrants ? Non, ce n'est pas cela que souhaitent Denis et Mariane dans leur château normand aux trente pièces, vides ou presque, au jardin potager en friche, aux arbres vivants et à l'herbe sauvage, aux possibilités inexplorées de travaux et d'accomplissements.

Ce qu'ils cherchent — est-ce si introuvable, si excentrique, si peu *réaliste ? — ce sont des gens qui,* au lieu d'investir beaucoup d'argent dans une maison de campagne individuelle, seraient d'accord pour en investir un peu avec eux dans une sorte de résidence secondaire collective : le fameux château.

J'avais rencontré Denis et Mariane à Paris où ils travaillent et je les retrouve dans leur calme demeure auprès d'une cheminée où brûle un bon feu, déjà nécessaire en cette saison.

« Alors, racontez-moi. Je suis curieuse de savoir ce que vous espérez en cherchant des compagnons ? »

C'est Mariane qui prend la parole : « Des choses très simples. Je ne vais pas reprendre les termes de la publicité d'un célèbre club de vacances, mais ils conviendraient. Il faudrait seulement retrancher « gentils organisateurs » et ajouter un terme actif : « travail manuel », par exemple. »

— C'est vous les gentils organisateurs ?

— Non, reprend Mariane. Nous cherchons des gens suffisamment décontractés, qui n'ont pas besoin de meneurs, qui ont des idées et vont en discuter, aussi librement que possible, avec d'autres. Des gens qui vont se mettre à l'ouvrage, sans trop de phrases, pour faire une expérience amusante, un peu rude, mais payante sur le plan humain, je vous assure...

» Un petit fait : pendant un été, nous avons reçu trois étudiants anglais, d'une vingtaine d'années, qui ont réellement travaillé avec nous pour refaire un toit. Eh bien, au bout de huit jours, *nos enfants, plus jeunes,* les avaient rejoints et travaillaient avec eux. L'atmosphère était réellement nouvelle. Plus de ce petit milieu fermé où étouffent parents et enfants. Je pourrais multiplier les exemples.

— Mais qui peut être intéressé *par une telle aventure ? Après une* année de travail, on voyage, on se repose !

— Bien. Admettons une semaine de repos, quinze jours de voyage. Il reste une semaine. Les forces sont récupérées et ne demandent qu'à être employées. *Prendre un marteau, une bêche,* un pinceau, devient une nécessité.

— *Mais qui va préférer une* maison inconfortable, utilisée par le biais d'une association, à une *possession individuelle et bien palpable ?* Savez-vous que vous allez à l'encontre des modèles sociaux les plus couramment suggérés et les plus communément admis ? »

Tous ces « mais » n'ont pas l'air de troubler Mariane qui se contente de sourire. Quant à Denis, qui apparemment n'aime pas les discours, il n'a pas cessé de fixer le feu en faisant tourner entre ses mains un marteau de couvreur. Il se lève et j'entends enfin le son de sa voix : « Allons, à l'ouvrage ! Le château n'est pas encore sauvé. »

JULIE TERREAU.

ATTENTE

NEUF MOIS DE MA VIE

IL ne reste plus que trois semaines, ou quatre. Vingt et quelques jours pendant lesquels le petit enfant va encore profiter du ventre de sa maman. Et puis il y aura un petit bébé de plus qui remplira ses bronches avec l'air de ce monde. Qu'il se dépêche ! Je commence à en avoir assez du temps qui traîne, de ces huit mois de souffrance, des maladies matinales, des douleurs de ventre, de dos, des maux de tête, le lit à neuf heures et demie tous les soirs, les jambes qui gonflent et les hésitations des médecins à l'occasion de la visite mensuelle.

Heureusement, il y aura le bébé. Un bébé avec un petit ventre rondelet et des fossettes derrière les genoux. Il va agiter ses poings quand ma tête apparaîtra par-dessus le landau. Il va me sourire. Il va accepter le monde sans poser de questions et *ce ne sera pas sa faute si,* jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte, il ne comprendra pas combien j'ai pu souffrir ces derniers mois.

Oui, j'ai souffert. Je souffre maintenant. Le matin, avant de partir de la maison, la seule idée des escaliers roulants, des bousculades dans le métro, des autobus qui démarrent en trombe avant que tout le monde soit monté, et, par-dessus tout la crainte d'une naissance prématurée, me rendent la vie pénible. J'ai un sentiment d'impuissance. Ce monde capricieux est capable de toutes les bêtises. Même d'avoir choisi la femme pour mère. Je n'arrête pas de penser que j'aurais beaucoup moins de soucis si je portais cet enfant moi-même.

JOSEPH GAINES.

CORRESPONDANCE

Les internements arbitraires

Nous recevons la lettre suivante de M. Octave Mannoni (Paris) :

Le directeur départemental de la *DASS* (anonyme) dont vous publiez la lettre (*le Monde* daté 18-19 février) nous montre qu'en ce qui le concerne, lui — c'est-à-dire en matière d'administration, — il n'y a pas d'internements psychiatriques non justifiés. Tout est en règle sur le papier. Mais n'est-ce pas de cela justement qu'on se plaint parfois ? Les erreurs sont couvertes administrativement le plus régulièrement du monde. Dans cette argumentation, l'éloge de la loi de 1838 est à sa place, c'est grâce à cette loi que les abus subsistent.

De plus, il n'est pas honnête de dire qu'un internement « volontaire » permet à l'interné *de sortir s'il le « veut »* — car ce n'est pas de sa volonté à lui qu'il s'agit. J'espère que M. le directeur de la DASS s'est trompé, plutôt que de le supposer *trompeur*.

LA VIE DU LANGAGE

Le culot et les culottes, une enquête lexicologique

IL n'est pas rare qu'une recherche étymologique entreprise sans conviction (le mot est banal, l'origine évidente, etc.) débouche très vite sur un roman policier : les pistes se croisent, les indices se contredisent, les *témoins se dérobent, bref,* on ne sait plus à qui se vouer. Voici un de ces petits romans.

Il intéresse deux expressions familières, mais non vulgaires *ni argotiques, et très usuelles : avoir du culot,* et *être culotté.* Nous les sentons vaguement en rapport avec une pipe *culottée* et avec le *culot* d'un vase, d'une bouteille ? Mais d'où sont-elles venues au juste ? Quand ? Comment ?

Les difficultés commencent avec les dates, qui sont la première et la plus essentielle partie de toute enquête étymologique. Pour *culot* (avoir du), Esnault *donne 1879, indication* que reprennent tous les dictionnaires consultés. Pour *culotté,* c'est la bouteille à *l'encre.* G. Esnault (rappelons qu'il s'agit du *Dictionnaire des argots*, Larousse 1965, qui fait autorité) donne 1914, date reprise par *le Grand Larousse de la langue française* (G.L.L.F.). Le *Trésor de la langue française* (T.L.F.) fait subir à cette datation (douteuse à notre opinion) une sérieuse remontée dans le temps : d'après *le Dictionnaire historique d'argot*, de Larchey, citant un texte de Gavarni, il donne « avant 1866 » comme date d'apparition.

Cet écart, tout à fait aberrant, d'un demi-siècle (avant 1866 pour les uns, 1914 pour les autres) s'explique sans doute par une inadvertance d'Esnault. Celui-ci a noté sous le mot (*rappelons* au passage que l'abréviation usuelle de cette expression est s.v.), et donc s.v. *culotter,* l'indication : rendre expert et audacieux, *datée par un texte* d'Eugène Sue (1842), et la même année par un fragment anonyme : Peu *culottés* sur le gouvernement des pataches (des diligences).

Nous considérons qu'il s'agit bien du même mot. L'écart de sens, de « expert et audacieux » (1842), à « intrépide » (1914), *n'est pas significatif.* Il faut noter cependant que le mot est peu « réattesté » entre ces deux dates ; *en particulier,* il n'est pas mentionné par le dictionnaire de Bruant (1901). L'entendant dans la bouche des soldats de 1914, Esnault a donc pu croire qu'il s'agissait d'une *nouveauté.*

Quant au verbe culotter, rendre audacieux, son existence n'est que probable. Esnault mentionne pour *1842 se culotter*, s'endurcir dans le mal, et 1866, s'aguerrir. Mais il peut très bien s'agir cette fois d'une simple métaphore sur « culotter » sa pipe (1838). Nous *nous en tiendrons donc* à un adjectif le plus souvent attribut, *culotté*, apparu en 1842.

Cette date tranche une première incertitude : *être culotté* (1842) *ne peut pas venir d'une* transformation de : *avoir du culot* (1879). Nous ne pensons même pas (et nous espérons le montrer) que les deux expressions aient la même origine.

Pipe en terre et pipe en bois

Ce participe-adjectif *(culotté)* vient à peu près certainement *(restons prudents)* du verbe *culotter.* Mais lequel ? s'agit-il de « mettre une culotte » (à un enfant), dont le participe passé est attesté dès 1786 (avant le verbe lui-même : indice à noter)? ou de *culotter* une pipe ?

Pour celui-ci également, le participe-adjectif est attesté (en 1823, une pipe *culottée)* avant le verbe *(culotter,* 1838, Esnault). Disons de suite que ce ne sont pas là deux sens ou deux em*plois d'un même* verbe, mais deux verbes bien distincts : l'un vient de « culotte », l'autre de « culot » d'une *pipe, ce dépôt* noirâtre qui se forme au « cul » de la pipe, et par extension la teinte bronzée que prend une pipe bien culottée ; en précisant *que les pipes dont* il s'agit à cette époque (première moitié du dix-neuvième siècle) sont des pipes de terre blanche, comme celles que l'on cassait naguère *dans* les tirs des baraques foraines ; d'écume de mer pour les nababs, mais non pas (ou très exceptionnellement) *des* pipes de bois ou de racine.

Nous en *sommes donc à : être culotté* (1842), pouvant venir *soit d'une pipe culottée* (1823), soit d'un enfant ? ou d'un individu ? bien ou mal *culotté* (1786), comme *l'était le bon roi* Dagobert dans une chanson des *année 1830*, avant et après l'intervention de son premier ministre, saint Eloi.

Nos dictionnaires donnent généralement la préférence à la *première hypothèse*, à la suite de G. *Esnault, et* avec le raisonnement suivant : une pipe culottée est « bronzée », recuite, etc. ; par métaphore, un homme « *bronzé* » en face des dangers, *aguerri*, est « culotté ». Nous disons « généralement », *car* le G.L.L.F. fait venir *culotté* de *culot, sans préciser qu'il s'agit* de celui d'une pipe ou du culot d'une bouteille, qui lui donne son aplomb. Et parce que le Robert, que nous avons volontairement négligé, explique également *culotté* par : « Qui a du culot. » Ce qui est tout à *fait vrai dans la synchronie*, l'état présent de la langue (dans lequel les deux expressions sont, nous l'avons dit, absolument synonymes) : mais nous paraît faux dans la *diachronie* (l'histoire, l'évolution).

Le culot et l'aplomb

A ce point de notre enquête, laissons un instant de côté (être) *culotté* pour nous attacher à (avoir du) *culot.* G.L.L.F. et Robert le rapprochent de « culot » au sens de : base lourde de certains objets (un vase, une lampe, un obus), qui donne à *cet objet son aplomb : et* la métaphore serait la même pour « avoir de l'aplomb » (qui nous paraît dater du milieu du dix-neuvième siècle), et « avoir du culot ». La préférence du T.L.F. va, elle, au *culot* de la pipe, en vertu du raisonnement rap*porté plus haut.*

Nous pensons qu'il y a là un *contresens ou au moins* un faux sens : de *culot* d'une pipe sort un adjectif *culot,* bien attesté par Esnault au sens de « frippé » (1886), fatigué ou ava*chi (1892), assombri*, etc., auquel (adjectif) correspond un autre *culotté :* « des paupières culottées », assombries par la *fatigue* (1858, Esnault) ; et nous propo*sons de ramener avoir du culot* à un jouet d'enfant bien connu au dix-neuvième siècle, une sorte de bouddha *dont la base* hémisphérique, le *culot,* était emplie *de* plomb, de sorte que cette petite poupée, de quelque façon qu'elle fût lancée sur une table, retrouvait toujours son équilibre, son *culot.*

Quoi qu'il en soit de ce point secondaire, nous éliminerons *culot* de la suite de l'enquête. Il nous paraît (dans l'expression qui nous occupait) sans rapport avec la pipe, et par là même sans rapport avec *être culotté,* sinon leur homonymie présente qui est le fait du hasard ; ou, plus exactement, d'une lointaine parenté commune avec *cul.*

A nous les sans-culottes !

Revenons une dernière fois à la date d'apparition de *culotté* (effronté, insolent). Le Robert *donne à cet égard une indication* bien curieuse qui contredit (et compense) l'erreur d'étymologie par *laquelle il fait venir culotté* de *culot* (de pipe). Cette indication, c'est : 1792, repris fin dix-neuvième.

Il veut dire par là, si nous savons lire, que ce *culotté* est le même que celui que le T.L.F. date pour sa part de 1786, avec le sens de « vêtu d'une culotte »; sans aucun rapport par consé*quent avec une pipe quelconque.* Fort bien ; mais il y a culotte et culotte, et à ce point de nos *investigations policières, il* est essentiel d'y regarder de plus près.

Pour ce faire, des textes ! Ceux dans lesquels apparaîtrait pour la première fois une expression comme « *porter la culotte* », laquelle expression, à tout prendre, rend assez bien l'idée d'*être culotté (e).*

La première façon de porter la culotte, c'est (encore de nos *jours) le fait pour une femme* de mener son ménage et son mari à la baguette, d'être « plus maîtresse que celui-ci », dit Littré. L'expression est attestée *pour la première fois par le Dictionnaire de l'Académie* de 1798 ; on peut donc la dater du dernier quart du dix-huitième siècle. Elle conviendrait pour le sens, et il est étonnant qu'aucun dictionnaire n'ait encore tenté le rapprochement.

Nous l'écarterons cependant au profit d'une seconde hypothèse. Nous disposons, pour établir la datation et surtout l'origine (sé*mantique) de notre expression*, de trois textes de l'époque révolutionnaire. Le premier (in T.L.F., s.v. *culotter* 1, et ne me demandez plus ce que signifie s.v.) : « Un parti aussi *culotté* que celui de Brissot (1792) » ; par opposi*tion au parti des sans-culottes,* précise le T.L.F., le parti de Brissot étant celui des Girondins fédéralistes.

Le second, de 1793, dans le onzième volume des *Datations et Documents lexicographiques* (dites usuellement D.D.L.) : « Chabot a dénoncé les administrateurs du département et les *officiers municipaux comme étant* des gens *culottés.* » Le troisième, toujours dans D.D.L. 11, mais tiré d'un *Nouveau dictionnaire français* paru à Gottingue (c'est le Göttingen d'Allemagne, où étaient peut-être réfugiés des nobles émigrés) : « *Culotté* : celui qui porte culotte ou est à même de la porter ; se dit en particulier à l'opposite de sans-culotte et dans cette acception *il signifie* aisé, riche, opulent, et même aristocrate. »

Ces trois textes s'éclairent admirablement. Le parti *culotté* des Girondins, les administrateurs *culottés* d'un département, portent au propre la *culotte* des nobles ou des riches, par opposition au pantalon des hommes *du peuple* : au figuré, ce sont des ennemis de la Révolution, des réactionnaires.

Il reste à établir, pour clore l'enquête, que ces nobles *culottés sont bien à l'origine du mot,* avec son sens actuel. En toute honnêteté lexicologique, nous ne pouvons le prouver, même *si* nous en sommes personnellement convaincus. On notera cependant que les discours et les journaux de l'époque révolutionnaire reviennent sans cesse sur l'« effronterie », sur l'« insolence » des ennemis de la Révolution. Effectivement, *un aristocrate* pouvait bien apparaître aux gens du peuple comme celui qui parle haut et fort, qui tranche de tout, qui s'impose, etc., bref, *comme un homme culotté.*

Il s'en faut donc de très peu, *d'un ou deux textes intermédiaires*, pour que l'enquête soit décisive. Elle a du moins le mérite, pensons-nous, de renverser quelques idées reçues ; et peut-être celui, *non moindre,* de vous avoir amusés.

JACQUES CELLARD.

P.-S. — J'allais oublier de préciser que s.v. signifie *sub verbo,* sous le mot.

Le 1er avril de l'an 2000



(Dessin de KONK.)

PUISQUE ce numéro du « Monde aujourd'hui » est daté du 1er avril, c'était l'occasion de jeter prudemment et sans prétention quelques coups de projecteur sur le monde de demain.

La tradition des « poissons d'avril » se perd peu à peu, en particulier dans la presse ; et puis quel intérêt d'annoncer pour la centième fois que les Martiens vont débarquer, que le métro est gratuit pour la journée et que les impôts de 1977 sont remboursés ? Cela ne fait plus rire personne.

Quatre collaborateurs du *Monde*, chacun dans son domaine ou à sa manière, ont donc écrit pour cette page l'article *qu'ils pourraient écrire, croient-ils* pour leur rubrique le 1er avril de l'an 2000 (ou le dessin qui pourrait être donné ce jour-là). Sans forcer l'humour ni la fiction, aucun d'eux n'a cherché à surprendre, chacun a tout simplement *voulu imaginer une situation ou un événement* qui lui a paru vraisemblable.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

ÉCONOMIE

Poison d'avril

SUR l'écran de son téléviseur qui venait de lancer les petits signaux convenus, Georges Vibert reconnut le visage soucieux de son ami Pascal. Il n'avait pas prévu cet appel, mais, comme la cloche du dîner n'avait pas encore retenti, il laissa le « visiteur » entrer, au lieu de s'éloigner de la pièce, comme il avait coutume de le *faire lorsqu'un* passage *sur* l'antenne de la TV par câbles l'importunait.

« *Georges*, entendit-il. *Tu sais que nous sommes aujourd'hui le 31 mars !* » La voix était grave, comme si elle allait préparer son interlocuteur au pire.

« *Oui*, répondit Vibert, *et demain le 1er avril. De quoi nous ragaillardir si nous avions vécu il y a cinquante ans. A cette époque-là, la farce avait son jour, et tu aurais pu ainsi me faire croire, je ne sais pas, que l'on allait démonter la tour Eiffel. Le canular a hélas été rangé au musée des accessoires du vingtième siècle. Est-ce cela qui te rend lugubre ?*

— Tu n'y es pas. Voici dix jours que le printemps est né et les premiers signes sont apparus. Le poison d'avril va maintenant étendre ses ravages.

— Ah, c'est vrai ! Vos économistes dérapent...

— Il n'y a pas eu d'amélioration depuis l'an dernier. »

La « town economics »...

En fait, ce n'est pas avec l'an 2000 que le phénomène avait commencé. Insidieusement, depuis quelques années, la « town economics » (1) observait sur ces « modèles » les atteintes du mal à l'approche du printemps. Combien ses disciples s'étaient-ils dépensés pourtant afin d'enrayer cette sotte arrivée d'air frais, ces remises en cause cycliques qui bouleversaient les calculs des plus grands experts. La situation était d'une clarté aveuglante : l'urbanisation, processus irréversible, avait normalement conduit les plus grands économistes à construire leurs théories sur le comportement des citadins, l'espèce de loin la plus haut perchée sur l'arbre de l'évolution et aussi la plus abondante — ce qui, entre parenthèses, condamnait les thèses élitistes selon lesquelles la complexité se marie avec la rareté.

Pour aider aux bonnes anticipations dans les décisions gouvernementales, la « town economics » avait très vite démontré que, la nature étant vraiment trop peu fiable, l'axe des recherches nouvelles en sciences humaines devait passer par la création du monde le plus artificiel possible. Il y a beau temps qu'on ne vivait plus dans les bureaux et les appartements qu'à la lumière électrique, afin d'éviter toutes les variations d'intensité d'éclairage. On avait remarqué en effet qu'elles avaient sur le travail humain un effet de dispersion de l'attention et produisaient sur certains robots un accroissement du « délai de réponse ».

De même avait-on banni le plus possible — des savants poursuivaient des études pour aller toujours au-delà — l'alimentation par fruits et légumes tels qu'ils poussaient, bêtement, selon des formes, des poids et des couleurs différents. Les produits des cultures étaient rassemblés dans de vastes usines à malaxer, broyer, puis mélangés à des protéines chimiques qui « équilibraient » la marchandise finale.

La médecine avait compris à son tour — cela avait pris plus de temps — que l'exercice physique le plus profitable ne devait surtout pas se pratiquer à l'air libre, non à cause des microbes en suspension, mais parce qu'on ne pouvait pas mesurer à l'extérieur l'effort fourni, et qu'il était indispensable d'alimenter les ordinateurs qui contrôlaient votre « courbe d'activité ».

« *Quand je pense*, disait l'un des pontifes de la nouvelle médecine, *que, il y a quelque vingt ans, des Américains avaient lancé ce* jogging, *qui ramenait l'homme ou la femme à l'état d'animal, courant sur les trottoirs ou dans les bois, sans but, sans surveillance. Quelle décadence !* »

... et la « country economics »

Mais toutes les résistances n'avaient pas été vaincues. Surtout, à la naissance du printemps, se répandaient de plus en plus d'ondes nuisibles que les disciples de la « town economics » avaient baptisées — jouant d'un *calembour douteux* — des « poisons d'avril ». Ces « poisons » étaient subtilement diffusés par les partisans attardés de l'autre école, qui n'avait jamais voulu prendre de nom, mais que ses détracteurs appelaient par opposition — et dérision — la « country economics ».

Ces survivants de la vague écologiste des années 70 avaient constitué des groupes très actifs d'économistes - bucherons qui répartissaient leur temps entre l'étude et le forestage, et prêchaient non pour le fantasme collectif d'un retour à la terre ni pour la « civilisation de Mességué », mais pour la reconstruction, à l'aide de technologies douces, d'un monde de l'aménité, où l'espérance de vie ne se compterait plus en années mais en intensité d'affection, en rayonnement personnel, en réceptivité des messages d'autrui.

N'ayant pas les porte-voix sophistiqués de la « town economics », les ruraux ne réussissaient guère à ébranler les convictions profondes de leurs adversaires au temps de la chute des feuilles et des flocons de neige. Mais, quand les bourgeons naissaient, ils n'avaient presque pas besoin de pousser les portes des cités pour se faire entendre. On voyait ici et là, ô sacrilège ! *des fenêtres s'ouvrir*, et les machines s'époumonaient à faire rentrer dans le rang sans toujours y parvenir ceux qui les conduisaient.

Les statistiques n'ayant pu intégrer les ferments de fantaisie qui s'essaimaient avec le printemps, les économistes de villes s'arrachaient les cheveux. Ils menaçaient les récalcitrants de les faire retourner au travail à trente-cinq heures par semaine les courbes de production fléchissent en dessous du raisonnable.

Un colloque « historique » avait vu s'affronter les tenants de la « town economics » et ceux de la « country economics ». Les villes — qui avaient renoncé à utiliser l'énergie solaire par souci d'éviter toute irrégularité d'approvisionnement — étaient encerclées de centrales nucléaires, et n'arrivaient plus à épuiser les kilowatts de printemps. Les amicales pressions et les menaces n'avaient rien pu faire au cours de cet échange de vues : non seulement les campagnes ne voulaient pas — il y avait belle lurette qu'on le savait — que l'on construisît des usines atomiques dans leur coin, mais elles refusaient même de brûler l'énergie de cette origine.

Le président s'emporta à la télévision : « *L'an 2000 est derrière vous, mesdames, messieurs. Il devait apporter aux Français mieux que les bénéfices du progrès, la fin de cette ère de la nation coupée en deux. Or je vois qu'il n'en est rien. Le premier trimestre de l'année passé dans un calme relatif, voici que renaissent les dissensions. J'ai donc pris une importante décision, de nature, je pense, à faire réfléchir ceux qui n'ont pas encore compris où était le bien du pays, c'est-à-dire dans sa participation au cercle des nations modernes, où règne l'artifice intégral : désormais, le 1er avril sera rayé du calendrier.* »

PIERRE DROUIN.

(1) « Economie des villes ».

CULTURE

L'écran noir

ON s'y attendait depuis quelque temps, tout en redoutant les effets qu'allait entraîner l'événement, mais c'est maintenant chose faite : longtemps différée pour d'évidentes raisons politiques, la décision vient d'être prise de fermer la télévision, afin d'économiser une énergie devenue aussi rare que précieuse. Il est vrai que le développement des satellites d'une part, des procédés de vidéodisques et vidéocassettes de l'autre, ont provoqué au cours des dernières années une surconsommation qui rendait indispensable, malgré la pression des industriels et des groupements de téléspectateurs, la mesure annoncée.

Celle-ci a déjà suscité des protestations indignées. « *A-t-on pensé à ceux qui n'ont d'autre distraction que le petit écran ?* », entend-on de toutes parts. « *Qu'allons-nous faire de nos enfants ?* », disent les associations de parents. « *On veut détruire la culture française* », affirment solennellement les syndicats d'enseignants. « *Non au chômage* », proclament sobrement les personnels techniques et artistiques de l'audiovisuel.

Prévoyant cette levée de boucliers, le gouvernement a pris cependant la résolution de rouvrir quelques-unes des salles de spectacles fermées l'une après l'autre dans les années 80. La plupart, évidemment, ont été transformées en parkings ou en immeubles de bureaux, mais les plus récentes, devenues le symbole désuet de l'étrange architecture de la Ve République, sont occupées par des administrations.

Ainsi a-t-on demandé au ministère des célébrations nationales, qui s'était installé dans une maison de la culture désaffectée de la région parisienne, de libérer provisoirement les lieux. On s'est souvenu que l'ancien directeur de l'établissement, *reconverti dans le commerce* des composants électroniques, avait jadis tenté auprès de la population des expériences d' « animation », comme on disait à l'époque, et on l'a invité à reprendre, à titre expérimental, le travail qu'il avait entrepris il y a vingt ans. Des tentatives du même genre ont eu lieu en province.

Au cours de la première de ces opérations, à laquelle nous avons assisté, un dimanche après-midi, un « jeu dramatique » était proposé aux participants, venus assez nombreux, parents et enfants mêlés. *Adapté à la nature de l'assistance*, le thème en était simple : les relations familiales.

Première saynète : le retour à la maison, au début de l'après-midi, le boulot fini. Le premier « *acteur* » fait mine de tourner le bouton du poste de télévision et de s'asseoir dans un *fauteuil. Un second s'étend par* terre, fixe des écouteurs à ses oreilles et « regarde » une autre émission sur un autre récepteur. Nulle parole n'est échangée. La « femme » feint de s'activer, galement, à la cuisine. Rires dans la salle, vite étouffés.

On suggère aux « cobayes » d'inventer une autre situation. L'un des deux hommes veut embrasser son compagnon. Celui-ci ne comprend pas, recule et s'enfuit.

Vivre avec son temps

Deux spectateurs sont ensuite incités à jouer un violent conflit avec des adolescents. Ils expliquent qu'ils ne se souviennent pas avoir assisté à de telles scènes sur le petit écran, et qu'ils ignorent la conduite à tenir. Ils préféreraient observer les autres. Le public intervient ; approuvé par plusieurs personnes, quelqu'un remarque que, dans les films d'habitude, les fils respectent les pères et que les disputes ne sont jamais bien graves. Non, vraiment, on ne peut imaginer le cas contraire.

« *Lorsqu'on les place dans une circonstance dont ils n'ont jamais vu l'équivalent* à *la télévision*, nous dit l'animateur, *ils ne savent plus comment se comporter. Il est dommage que tous les essais d'expression libre lancés jadis aient été interdits par le décret scélérat de mai 1988. Je reconnais que la plupart des gens ont accepté cela sans discuter...* »

Il serait imprudent de tirer d'une seule séance des conclusions définitives. Rappelons cependant que les progrès des techniques audiovisuelles, en apportant aux Français, *à domicile, les programmes de leur* choix, les ont détournés de ce qu'on appelait le « spectacle vivant ». Les nostalgiques d'un âge révolu le déploreront. Pour notre part, nous ne voyons pas au nom de quoi cette évolution, positive par bien des aspects, pourrait être combat*tue. Chaque génération, en effet,* doit vivre avec son temps.

THOMAS FERENCZI.

CORRESPONDANCE

L'idée

C'est un lecteur de Ville-d'Avray, M. G. Neyret, qui nous a suggéré de consacrer aujourd'hui une page du journal au 1er avril de l'an 2000. Il nous avait adressé de nombreux thèmes d'articles pour cette page. En voici quelques-uns :

— La scolarité étant obligatoire jusqu'à vingt-cinq ans, les syndicats proposent d'avancer l'âge de la retraite de quarante à trente-cinq ans.

— Une mère de famille a été déférée au parquet sur plainte du syndicat des pâtissiers-confiseurs, pour infraction à la loi contre le travail noir. L'intéressée aurait été surprise en train de cuire elle-même une tarte aux pommes dans son four.

— Le président d'Air France a reçu une délégation d'usagers des lignes court-courriers, indignés de ce que le prix du billet Paris-Rome, après la récente augmentation, soit porté à 2,7 fois le prix du Paris-New-York.

Chine

Le débat sur le livre « Deuxième retour d'Europe » est un épisode de la lutte entre MM. Li Zhen et Wu Duxiu

De notre correspondant

Pékin. — Pour la sixième semaine consécutive, un essai — *Deuxième Retour d'Europe* — figure en tête de la liste des meilleures ventes en librairie publiée par *le Quotidien du peuple*. Cet ouvrage a suscité vendredi un débat très animé à l'émission littéraire télévisée « Idéogrammes ».

Agé d'une quarantaine d'années, son auteur, Lu Yezhi, avait publié en 1974 un premier livre — *Tout, tout de suite* — qui, à l'époque, fit grand bruit. Lu Yezhi, qui avait passé trois ans en France, où il était l'un des boursiers envoyés à l'étranger pour y poursuivre des études scientifiques, racontait sa découverte d'un Occident dont les fondateurs de la République populaire avaient interdit l'accès à leurs compatriotes.

L'ouvrage commençait par une citation de Joubert : « *Le plus beau des courages, celui d'être heureux.* » Cette référence à un écrivain français inconnu du public chinois n'était pas sans rappeler les procédés des auteurs français qui, vingt ans plus tôt, ouvraient leurs livres sur la Chine maoïste par quelque écrit de philosophes taoïstes. *Le* succès populaire de *Tout, tout de suite* était dû à la description de la « *société permissive* ».

Plusieurs chapitres étaient consacrés aux clubs de couples « échangistes » ou aux confidences d'étudiantes françaises qui se livraient à la « *prostitution à temps partiel* ». Mais l'ouvrage avait eu aussi un profond retentissement dans les milieux intellectuels, au moment où Hua Guofeng, partisan du « *dirigisme d'Etat* », était la cible des mouvements étudiants. Au bureaucratisme, à l'esprit d'imitation, Lu Yezhi opposait la « *licence féconde* » du libéralisme occidental en matière économique et artistique.

Devenu professeur d'université, Lu Yezhi a ensuite collaboré à des revues dans le courant de pensée favorable à une ouverture à l'Occident qui ne se limitât pas aux échanges économiques. Or, invité il y a dix-huit mois à faire une série de conférences en Europe, il est revenu de son voyage dans de tout autres dispositions d'esprit qu'autrefois. Reniant son premier livre, il s'accuse de s'être fait le propagandiste d'une « *nouvelle utopie* ». Il dénonce les ouvrages superficiels des « *diplomates pressés* » et des invités des « *amitiés sino-européennes* » qui ont caché ces dernières années les réalités d'une « *société frustrée* ».

Se référant au langage en vigueur sous Mao, il parle des « *moyens riches* » pour désigner l'immense majorité de la population européenne « *coulée dans un même moule, sans projet et sans possibilité de choix réel* ». « *Les procédés de la grande publicité commerciale rappellent*, écrit-il, *les méthodes de domination de l'esprit des masses utilisées par le pseudo-communisme soviétique.* » Il évoque « *l'incroyable degré de bêtise atteint par la grande presse européenne, alors que les gouvernements ne sont pourtant pas dirigés par des imbéciles* » et parle de « *cet air traqué des gens à qui aucun idéal collectif n'est proposé* ». Selon lui, l'Occident, tout occupé à produire pour consommer, n'a finalement accouché que d'un « *totalitarisme à visage humain* ».

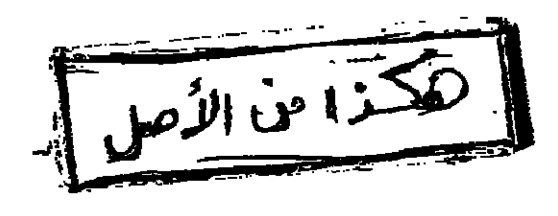
Contre la « ligne commune »

M. Qiao Huang, ambassadeur de Chine en France, a interrompu Lu Yezhi, lors de l'émission « Idéogrammes », pour s'élever contre ces propos « *portant atteinte à l'amitié des peuples* ». Il a déclaré que le livre de Lu Yezhi était l'instrument d'une offensive indirecte du pouvoir contre la « *ligne commune* » préconisée par M. Wu Duxiu. A deux mois des élections, par les membres du parti, des « *députés du peuple* », le premier ministre Li Zhen, qui incarne l'orthodoxie marxiste, s'inquiète du regain d'influence de M. Wu Duxiu, pro-occidental qui, au congrès de Canton, a scellé l'unité des deux tendances favorables à une troisième tentative de privatisation du secteur tertiaire et aux « *quatre libéralisations* » (religion, art, information, sexualité).

Les propos de l'ambassadeur Huang ont immédiatement suscité une réplique de Mme Cheng De, auteur de *Lin Biao, un cadavre dans un placard* — ouvrage qui doit sa célébrité à la capacité des Chinois à se passionner pour des affaires anciennes dont les implications sur la scène politique contemporaine échappent parfois aux observateurs étrangers. Mme Cheng De est connue pour ses prises de position en faveur de M. Li Zhen. A l'évidence, le débat autour de *Deuxième retour d'Europe* est un épisode de la lutte pour le pouvoir que se livrent le premier ministre et M. Wu Duxiu.

Cependant, Lu Yezhi refuse de choisir un camp et renvoie les deux intervenants dos à dos pendant l'émission. Il déclare n'être ni pour la droite ni pour la gauche du parti, mais « *pour la vraie vie* ». M. Hua Lin, rédacteur en chef du quotidien *Libération*, a protesté contre l'utilisation de son témoignage par les « *professionnels de la politique* ». Selon *Libération*, 80 % des lecteurs de *Deuxième retour* ont moins de vingt-cinq ans. Le succès du livre témoigne, sous une forme pour le moment pacifique, de la permanence chez les jeunes Chinois d'un esprit de contestation successivement à l'œuvre sous l'éphémère « *Commune de Shanghaï*, proclamée par les « *jeunes instruits* » en 1980, et lors du « *Grand Bond vers la liberté* » en 1989.

JEAN DE LA GUERIVIERE.



Le Monde

culture

Cinéma

« FLIC OU VOYOU », de Georges Lautner

« A quoi jouez-vous ? », demande-t-on à Jean-Paul Belmondo dans *Flic ou Voyou*. *« Aux gendarmes et aux voleurs,* répond-il, *une mi-temps dans chaque camp. »* Excellente définition de son personnage et excellente définition du film. Venu enquêter à Nice, après la mort suspecte d'un de ses collègues, le commissaire Borowitz se fait passer pour un truand, qui a des comptes *à régler avec le milieu. Entre les* gangsters corses, les directeurs de casino fripouillards et des policiers tenus dans l'ignorance de son identité, Borowitz n'a pas la partie facile. Mais il aime ce genre d'embrouilles, *qui lui* permettent d'utiliser des méthodes jugées peu orthodoxes par ses supérieurs hiérarchiques.

Le rôle a naturellement été écrit sur mesures pour Jean-Paul Belmondo. Un Belmondo décontracté, rigolard, audacieux, insolent, charmeur, bref fidèle à sa légende, et qui, en défenseur de l'ordre, reste *un émule de Cartouche*, de Jesse James et de Lupin. Belmondo pénétrant au volant de sa voiture dans la villa d'un caïd local ou plastiquant un casino de la Promenade des Anglais, Belmondo courtisant une romancière célèbre ou échappant à ses poursuivants, accroché à un treuil : ce sont là de bons moments du film.

Manque pour étoffer ces « bons moments » un véritable scénario. A *l'origine de Flic ou Voyou, il y* avait pourtant un roman de Michel Grisolia (1), riche en péripéties et en notations pittoresques. Mais de ce roman les auteurs du film n'ont retenu que le personnage (d'ailleurs savoureux) de la fille du commissaire, *préférant* imaginer une autre histoire, plus conforme peut-être au mythe « belmondesque », mais singulièrement dépourvue de rigueur et d'originalité.

Plaisamment dialogué par Michel Audiard, mis en scène avec brio par Georges Lautner, bien interprété, à l'ombre de la vedette, par Michel Galabru, Marie Laforêt, Georges Géret et Jean-François Balmer, *Flic ou Voyou* aurait pu être une très amusante comédie policière. Ce n'est guère plus qu'un pot-pourri d'exploits rocambolesques, un spectaculaire divertissement destiné en priorité aux « fans » de Belmondo.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) *L'Inspecteur de la mer*, Ed. Lattès.

■ Jacques Higelin, Little Bob Story, Dogs, Rocking Rebels, Suicide Romeo, Ginger et les Kidnappers seront à l'affiche d'un concert de soutien pour la survie de Skydog, le dimanche 1er avril, de 16 heures à 22 heures, à l'hippodrome de Paris. Petit label privé, dirigé par Marc Zermati, qui a aussi organisé les premiers festivals punks à Mont-de-Marsan, Skydog a tenté de se développer en marge du show-business français.

« Le Maître-nageur » de Jean-Louis Trintignant

Le roman de Vahé Katcha est une fable cruelle sur les rapports d'une fille du peuple « arriviste » et d'un gratteur de guitare qu'elle entraîne sur la côte d'Azur, où il devient nageur appointé en piscine, pour la distraction d'un milliardaire paralysé des jambes.

Trois scénaristes ont pas mal brodé là-dessus (au point de dénaturer la fin de la fable), et Jean-Louis Trintignant a tiré l'histoire remaniée vers la comédie à l'italienne. Avec un évident plaisir de filmer des scènes cocasses, insolites, de mélanger les genres.

On est sensible à un parti pris affirmé d'originalité, mais, dans une suite de morceaux choisis, d'exercices de style, on ne pêche que *quelques moments réussis : le décor* social de Roubaix saisi par le réalisme poétique, et où Stefania Sandrelli mène le jeu avant de devenir insignifiante, les apparitions de Moustache, en milliardaire néronien de la chaise roulante dernier cri, la description d'un marathon de nageurs s'épuisant, pour l'argent, dans une eau souillée, référence (en mineur) à « On achève bien les chevaux ».

L'épine dorsale du film n'est pas la réalisation, mais l'interprétation de Guy Marchand. Ce comédien, souvent remarqué dans des seconds rôles, s'impose ici, au premier plan, *dans un personnage* sobrement dramatique de chanteur de charme arraché à sa vie, à son identité, pour être donné en représentation.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Jazz

La mort de Ray Ventura

(Suite de la première page.)

Donc, en 1928, alors que le patron de *l'orchestre* accomplit son service militaire, la bande répète dans la même salle du Louvre que la fanfare des gardiens de la paix. En janvier 1929, les collégiens font leur premier disque chez Columbia : au recto, *I'm afraid for you*, au verso, *Sweet Ella May*. Ils passent au « Rendez-vous de 5 heures » du Théâtre Montparnasse. Ils jouent du jazz et continueront d'en jouer, à l'exclusion de toute autre musique, pendant la période Odéon, de 1929 à 1931, avec Alex Renard (trompette) et Danny Polo (clarinette). Le 13 *février de cette année* 1931, *ils donnent* un vrai concert salle Gaveau, en costumes blancs et cravates bleues. Le succès est total. Ils vont ensuite à l'Empire, à l'Olympia, au Théâtre des Champs-Elysées et aux Etats-Unis, où Ray fait signer, sur un billet de 20 dollars, tous les musiciens de Paul Whiteman, dont Bix Beiderbecke. Il gardera toujours précieusement, on s'en doute, cette pièce de musée.

En 1932, Paul Misraki écrit *Fantastique*, qui sera l'indicatif de l'orchestre, qui se rend à Amsterdam, à Londres, et qui reçoit dans ses rangs Stéphane Grappelli. En 1933, c'est Florence, Rome, Milan, Turin, Zurich, Budapest et, pour le retour en France, le Cirque d'hiver et, avec Cécile Sorel, le Casino de Paris.

Entrent alors dans la formation, comme saxophoniste, Raymond Legrand et, l'année suivante, comme trompettiste, Gus Deloof.

En 1935, *Tout va très bien*, dû à Paul Misraki, n'est pas qu'un triomphe commercial des collégiens, c'est le symbole de leur éclatante réussite. En 1936, Ventura ouvre un club aux Champs-Elysées. L'orchestre *y fonctionne chaque jour*, en matinée et en soirée. Il assure, en outre, une émission de radio hebdomadaire, le « Lustucru Théâtre ». De grands musiciens se sont joints aux anciens de l'équipe : Philippe Brun (trompette), Josse Breyere (trombone), Alix Combelle et Jacques Hélian (saxophones). *Jimmy Gaillard chante* et danse au milieu d'eux. A Medrano, en 1937, Ray se présente en piste sur un cheval, suivi par le cortège de l'orchestre, que ferme, monté sur un âne, le saxophoniste Adrien Marès. D'autres artistes de haut talent vont être collégiens *à leur tour* : Louis Vola, le contrebassiste, et le tromboniste Guy Paquinet.

Distraire la France

Ventura a des émules en Fred Adison, Roland Dorsay, Geo Bouillon. La troupe amuse et distrait la France. Elle fait salle comble partout. On va, en famille, l'entendre et la voir. La guerre approche, mais personne n'y croit. Quand elle éclate, Ventura revêt l'uniforme. Quand elle finit, il *part en zone libre, reprend les tournées* avec André Ekyan (saxophone alto), Pierre Allier (trompette) et Henri Salvador (guitare et chant). L'ensemble s'évade, se rend en Amérique du Sud, parcourt le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Chili. Ventura retrouve sa terre natale quand celle-ci est libérée. En 1946, il réunit un groupe où se trouve encore Salvador, mais les concerts le déçoivent visiblement. Ray Ventura fera des films pour prolonger une carrière, avec des bonheurs divers.

Quelque chose s'était, pour lui, définitivement cassé avec l'occupation allemande. Pour nous aussi quand presque tout ce que nous admirions, presque tout ce qui donnait un sens à notre vie de gosse, disparut dans le climat étouffant du *mensonge, de la bêtise et de la laideur, presque tout, c'est-à-dire le* jazz, les Marx Brothers, *le Canard enchaîné, l'Os à moelle*, la parole de Breton, les dessins d'Alex Raymond et de Hal Foster, la voix de Marlène, les gestes de Charlot et le sourire de Ray Ventura. La plupart d'entre nous qui ont connu la guerre ont pu la supporter. Ventura y laissa la meilleure part de lui-même. Le goût de la scène, doucement et tristement, le quitta. Il resta, par-delà le désastre, un homme très bon, qui aida pas *mal* de talents nouveaux, à commencer par Averty lui-même lorsqu'il sortit *de l'IDHEC, en une époque où, dans* les milieux du film, ça faisait très sorbonnard et pas du tout bon genre. Ventura avait téléphoné, récemment, *de Palma-de-Majorque, où il vivait retiré*, à cet ancien élève des hautes études de ciné pour lui dire simplement : *« C'est toujours beau, le jazz, et, dans ton truc de Nice, qu'est-ce qu'il joue bien, Benny Carter ! »* Cette constance en amitié était chez lui une des formes, parmi d'autres, de la fidélité à la musique et de la fidélité à soi.

LUCIEN MALSON.

QUELQUES CHANSONS

Les principaux succès lancés par l'orchestre Ray Ventura :

Fantastique (1932), *C'est idiot mais c'est marrant*, *la Ballade du cordonnier*, *le Petit Chemin* (1933), *Avec les pompiers* (1934), *Tout va très bien madame la marquise*, *Un amour comme le nôtre* (1935), *Trois petits tambours*, *la Musique vient par ici*, *Allez donc faire ça plus loin*, *Vive les bananes*, *Ça vaut mieux que d'attraper la scarlatine*, *Vous qui passez sans me voir*, *Je sais que vous êtes jolie* (1936), *Vous permettez que je déballe mes outils*, *Sous le kiosque à musique*, *les Chemises de l'archiduchesse*, *l'Amour est passé près de vous*, *Elle lisait* Marie-Claire (1937), *Comme tout le monde*, *Sur deux notes*, *Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux*, *le Lambeth's walk*, *Si le nez de Cléopâtre* (1938), *la Chamberlaine*, *On ira pendre notre linge sur la ligne Siegfried* (1939), *El rancho grande* (1940).

Maisons d'édition : janvier 1929, Columbia ; février 1929-novembre 1931, Odéon ; 1931, Virginia ; décembre 1931-avril 1935, Decca ; mai 1935-janvier 1940, Pathé-Marconi ; novembre 1940-juin 1941, Elite Spécial.

QUELQUES FILMS

L'Amour à l'américaine (1931), *le Billet de 1 000* (1933), *Minuit place Pigalle* (1934), *Aventures à Paris*, avec Arletty (1935), *Tout va très bien* (1936), *Quadrille*, de Sacha Guitry (1937), *Feu de joie* (1938), *Tourbillons de Paris* (1939), *Mademoiselle s'amuse* (1947), *Nous irons à Paris* (1949), *Une femme par jour* (1949), *Nous irons à Monte-Carlo* (1951), *Femmes de Paris* (1953), *Nous irons à Paris*, avec Francis Blanche (1962).

Formes

Vitalité de la gravure

La « Jeune Gravure contemporaine » a cinquante ans. Mais l'épithète lui convient toujours, à en juger par la volonté de rajeunissement et l'esprit d'ouverture qui lui sont propres et qui se manifestent une fois de plus dans son exposition 1979. Aux côtés de leurs invités « officiels » — en cette année-anniversaire, les Polonais, graveurs de haute qualité, rompus à toutes les techniques, où l'eau-forte et l'aquatinte prédominent, qui les aident à matérialiser leurs fantasmes, — les sociétaires ont convié une quarantaine de leurs congénères, choisis en général parmi les meilleurs. De quoi assurer la relève et démontrer que l'art de la gravure, en raison même de l'effort et de la rigueur qu'il exige, est loin d'être moribond.

Je cite au hasard, et injustement pour les omis — ils sont trop, — les George Ball, Carrega, Gisèle Celan-Lestrange, Peschard, Robel, Signovert, Anna Staritzky, Claude Viseux. Quant aux membres titulaires, tous présents, d'Assadour à Roger Vieillard, y compris Jean Bersier, grand artiste mort récemment, doublé d'un excellent théoricien, à qui Jacques Houplain rend un juste hommage, qu'ils me pardonnent de me borner à saluer la permanence de leur talent.

En pleine vitalité donc s'affirme la gravure. Un autre anniversaire la met en évidence : celui des vingt ans d'éditions de Jacques Frapier, qui nous invite à *« venir juger sur pièces »* (2). La galerie d'Edmond Frapier, le père, créée en 1920, et qui édita Bonnard, Maillol, Rouault..., avait été fermée en 1936. Le fils l'a rouverte en 1959. C'est une sorte de bilan séduisant qui s'étale sur les murs avec une centaine d'images. Là encore, contentons-nous de glaner — la visite qui s'impose fera le reste — les noms de Lars Bo, Michel Giraud, Ramondot, Rigal, Houplain, Vlaminck...

... et d'Avati, qui bat le record de figurer à la *fois* au Musée postal, chez Jacques Frapier et, seul cette fois, et venu en *force*, chez Sagot-Le Garrec (3). Le rénovateur, le maître moderne de la manière noire, s'oriente de plus en plus vers la couleur. Elle communique un éclat, une intensité, une vigueur extraordinaires aux objets familiers qui jaillissent d'une nuit d'ébène.

Est-on en droit de qualifier de partielles les expositions consacrées à deux peintres sur lesquels il m'est arrivé, et m'arrivera encore, d'épiloguer à loisir ? Poursuivant méthodiquement la mise au jour chronologique de l'œuvre de Philippe Hosiasson, la galerie Regards (4) en est arrivée à la période 1959-1960, admirable et féconde certes, mais dont il reste peu de toiles sur notre sol. Après les laves incandescentes, la débauche chromatique des trois années précédentes, voici, avec l'ère dite chaotique, aux blocs puissamment maçonnés — ici chaos ne signifie pas incohérence, — une sorte de remise en ordre d'une matière exubérante. Le peintre, qui oscillera jusqu'à sa mort entre les pulsions inorganiques et organiques, s'est toujours ressaisi. Rien n'est plus émouvant que cette violence contenue, *cette fusion de l'esprit et du corps.*

De même, Nane Stern (5) ne présente, et pour peu de temps, que cinq grands tableaux de Raymonde Godin, les derniers-nés, eux. L'artiste poursuit son exploration d'une nature réinventée. Paysages repensés, filtrés dans leurs élans verticaux, fêtant les épousailles de l'azur et de la verdure... pas toujours : il en est d'autres, les ultimes peut-être, plus denses, envahis d'une ombre ardente, rougeoyante, comme dévorés par les feux de la passion. De quoi calmer notre impatience.

Josette Chatel (6) a heureusement renoncé aux débordements de son impressionnisme pour s'attaquer à une peinture plus solide, plus authentique. A côté de son hommage au peuple cambodgien, à un pays toujours vivant en elle, ses compositions les plus abouties, *Erosion*, *Fragments*, *Miroitements*, *Reflets*, sont chaudement et agréablement colorées, bien que ma préférence aille vers ses « techniques mixtes », plus raffinées.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Musée postal, Paris-Montparnasse, 34, rue de Vaugirard.
(2) Galerie des peintres-graveurs, 159 bis, boulevard du Montparnasse.
(3) 24, rue du Four.
(4) 40, rue de l'Université.
(5) 25, avenue de Tourville.
(6) Hôtel Astra, 29, rue Caumartin.

Théâtre

« LE BARBIER DE SÉVILLE » à la Comédie-Française

Le premier acte du *Barbier de Séville* de Beaumarchais frappe par sa vitalité. La situation n'est pas neuve (le soupirant dans la rue, un joueur de guitare avec lui, la jeune femme derrière sa fenêtre, le tuteur jaloux), mais tout repose sur la qualité du dialogue.

Dialogue drôle, sans facilités, terre à terre mais plein d'envol, naturel, proche d'un français « parlé », et surtout, c'est cela le mieux, un dialogue qui en 1775 anonce nettement, par-delà la Révolution et l'Empire, une société d'industrie, en tout cas son ton.

Les spectateurs, à la création du *Barbier*, applaudirent ce premier acte. Nous pouvons faire de même, il a gardé sa jeunesse.

Ensuite, la pièce perd beaucoup. Elle est un « remake » de *l'Ecole des femmes* ; les personnages ont moins de nature, et Beaumarchais, à partir du troisième acte, s'est appliqué avant tout à nouer et dénouer des embrouillis de jeux de scène à propos de lettres, de clefs, de portes. Cela devient une jonglerie de situations sans portée, le dialogue se banalise entre ces chassés-croisés, le vide des protagonistes s'accentue et, vraiment, il est étrange que cette pièce soit si célèbre, jouée encore.

Sans doute la célébrité même du *Barbier de Séville*, de son titre, engendre-t-elle une illusion, une sur-disposition, qui nous ferait voir dans l'œuvre des choses qui n'y sont pas. Par exemple, il est admis que Figaro est un personnage de taille, en tout cas un « objecteur » exemplaire, socialement défini. Dans *le Barbier*, il n'est presque pas cela, mais pour un peu nous l'inventons.

Beaumarchais n'a pas été un homme attachant. Plutôt un affairiste, très préoccupé de l'argent, épouseur de grosses dots, peu regardant sur les moyens, et habile dans les jours troublés, à retourner sa veste.

Le dramaturge est médiocre, il est l'auteur de plusieurs pièces navrantes, seuls *le Barbier* et *le Mariage* ont mérité l'attention. Le premier acte du *Barbier* est presqu'un accident heureux. Quant aux idées de Beaumarchais, elles sont étroites. Ecoutons-le : *« On pardonne aux femmes de ne pas savoir les choses importantes pourvu qu'elles n'ignorent rien de ce qui est inutile. » « Pourquoi votre femme est-elle devenue si méchante ? — C'est que je n'ai plus de quoi la battre impunément. » « Les femmes sont comme les girouettes, quand elles se rouillent, elles se fixent. » « Les erreurs de la jeunesse sont plus dignes de pitié que de colère, etc. »* Tout cela est pauvre, même pas amusant, et il y a, chez Beaumarchais, des pages et des pages de cette eau.

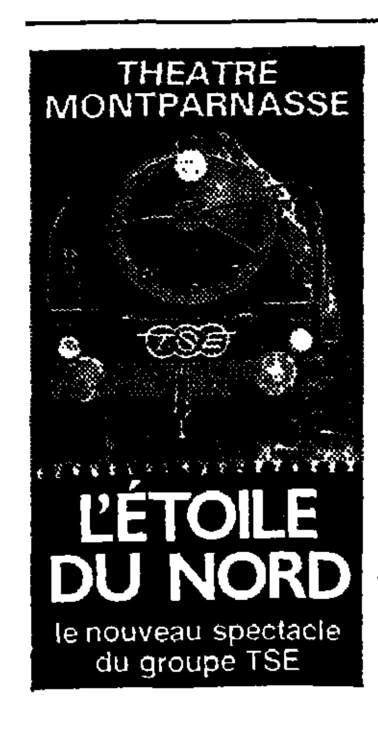
Néanmoins ces deux pièces sont là, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*, elles existent, ce sont des classiques, on ne peut les mettre en doute sans passer pour un égaré et le théâtre de la Comédie-Française leur fait prendre l'air de temps en temps, c'est au cahier des charges.

Michel Etcheverry signe donc une mise en scène du *Barbier de Séville* comme par acquit de conscience. Décor économique : un mur décoré. Pas de recherches neuves : juste quelques va-et-vient, pour accompagner un texte crié sans ménagement. Les anciens, François Chaumette, Louis Arbessier, Jacques Sereys, donnent un travail correct. Les jeunes, Marcelline Collard, Raymond Acquaviva, et, en Figaro, Richard Berry, sont moins sûrs, moins retenus.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, en alternance.

■ « La Nef des sorcières », montage de cinq textes écrits par cinq Québécoises (portraits de femmes : l'actrice, la femme mûre, la fille, la femme célibataire et la lesbienne) sera présentée du 1er au 7 avril dans une *mise en scène de* Bernard Carraud. Successivement : au Foyer des jeunes de Sèvres (626-56-10) ; à la Grotte (Cergy-Pontoise, 465-60-68) ; à Athanor (Paris, 327-12-77) ; à la Maison des jeunes et de la culture de Savigny-sur-Orge (905-17-89).







Musique

GALINA VICHNEVSKAYA AU ZÉNITH

Galina Vichnevskaya a donné une réponse éclatante jeudi soir, salle Pleyel, à ceux qui, *sotto voce*, à la manière de certaine basse de Rossini mais sans atteindre le *fortissimo*, parlaient de son déclin, *ainsi qu'on avait tenté de l'accréditer* lors de son départ d'U.R.S.S. Les mélodies de Rimski-Korsakov, Tchaïkovski, Rachmaninov, Chostakovitch qu'elle a chantées ont une intensité et un déploiement qui rivalisent avec les plus rudes pages d'opéra. Elle y a offert tous les prestiges d'une voix à son zénith sans que là moindre fêlure vienne troubler la splendeur d'un timbre à l'eau limpide, à l'éclat prestigieux où brille une ombre grave, celle de son âme tragique totalement livrée dans l'acte du chant.

Mieux même, cette technique n'a jamais paru aussi souveraine, et les quelques défaillances de justesse qui parfois semblaient, chez la jeune Galina, souligner l'expression d'une mélancolie trop poignante ont disparu comme si, dans l'épreuve, elle *s'était forgé* une âme encore plus indomptable. Pas un seconde de ce récital où la voix n'ait emprunté aux musiques les plus ardentes du romantisme russe le sflammes où elle brûle comme une prêtresse, une pythie ou la plus touchante héroïne.

Paradoxe si l'on veut, la cantatrice exilée, reniée par le Bolchoï, est apparue en reine de cet art russe du chant, de cette *tension* vertigineuse de la voix, de son épanouissement tragique, de son legato sublime, non moins que de cette présentation théâtrale où chaque geste est minutieusement ritualisé pour traduire une attitude sculpturale, le mouvement et le sens de la musique, en donnant au corps sa plénitude physique d'accompagnement, d'incarnation du lyrisme. Un art de prime abord un peu désuet, mais auquel Vichnevskaya rend, jusque dans la scénographie des saluts, sa profonde noblesse. Les mains jointes portées vers l'avant, le corps cambré, le visage d'enfant qui s'empreint des émotions de la femme comblée, trahie, tragique, la crinière de lionne, les bras qui se détendent, épousent le mouvement *de la musique qui se perd ou se* pose : tout cela composait un spectacle splendide, déchirant et vrai.

Et, au piano, le bon serviteur, modeste, effacé derrière son étoile, Mstislav Rostropovitch, jouait avec une sorte de transparence métaphysique, comme Contet jadis accompagnant, enveloppant Panzera d'un manteau de rêve.

Galina Vichnevskaya donnait la première audition en France des *Sept poèmes d'Alexandre Blok*, écrits pour elle à la fin de sa vie par Chostakovitch. Le piano de Vasso Devetzi, le violon de Jean-Pierre Wallez, le violoncelle de Rostropovitch entraient tour à tour comme des voix secourables entourant cet être voué à un monde hermétique, celui de certains lieder du *Voyage d'hiver* ou des *Kindertotenlieder*, chants de pérégrination humaine dans un nuivers glacé où la tempête fait rage, apparemment sans espoir, et portant cependant une indéracinable espérance dans ce lyrisme qui ne se résout pas à mourir. Car la musique, *« par-delà le sang, les souffrances, le tombeau »*, est toujours là comme *« la coupe fumante de son ultime passion »*.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Vichnevskaya a gravé des mélodies de Tchaïkovski, *Moussorgski* et le Cycle de Chostakovitch, avec Rostropovitch dans un coffret de trois disques E.M.I. 167.027.26/28.

■ Le concert de musique de chambre qui devait avoir lieu à l'Opéra de Paris le dimanche 1er avril à 18 h. 30 est annulé, un des membres de la formation étant souffrant. Les places vendues seront remboursées aux guichets du palais Garnier.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ballets (sam., 19 h. 30) ;
Comédie-Française : Ruy Blas (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Chaillot, Gémier : Soesman et Lena (sam., 20 h. 30).
Odéon : les Tois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : le Jour et la Nuit (sam. et dim., 18 h. 30) ; Tohu-Bohu (sam. et dim., 21 h. 30).
TEP : Maître Puntila et son valet Matti (sam., 14 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Films (sam., 20 h.).
Petit TEP : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.)
Théâtre de la Ville : Djurdjura (sam., 18 h. 30) ; les Chemins de fer (sam., 20 h. 30).
Centre culturel du Marais : Garden Dance Theater (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 18 h. 30 et 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Bouffes du Nord : l'Opéra de quat'sous (sam., 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pepe (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.)
Chapelle de la Salpêtrière : Macbeth (sam., 20 h. 30, dernière).
Centre culturel du XVIIe : le Cadeau (sam. et dim., 20 h. 45).
Cité internationale, Resserre : Mime parade (sam., 20 h. 30). — Galerie : le Roi Lear (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Beau sang (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en 80 jours (sam., 16 h. et 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard VII : le Navire night (sam., 20 h. 30 ; dim. 17 h. 30).
Essaïon, I : le Contre pitre (sam., 18 h. 30) ; Autour de Mortin (sam., 20 h. 30) ; le Silence et puis la nuit (sam., 22 h.). — II : Contre la peine de mort (sam., 18 h. 30, dernière) ; le Rachat (sam. 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15, dernière).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : Toutes les *mêmes sauf maman* (sam., 20 h. 15 ; dim. 17 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folies du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire, Théâtre noir : Bonsoir, Rrose Selavy (sam., 18 h. 30) ; Façades (sam., 20 h. 30, dernière) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 30). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; l'Homme de cuir (sam., 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Danse toujours, tu m'intéresses (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 15 ; dim., 15 h 15 et 21 h 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim. 15 h.).
Mogador : l'Opéra de quat' sous (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Œuvre : les Aiguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h 30 ; dim., 15 h.).
Plaine : Albert et son pont (sam., 20 h. 30, dim. 17 h.).
Plaisance : Laurence (sam., 20 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : la Fugue (sam., 15 h. et 20 h. 30).
Présent : Spectacle « Labiche » (sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.)
Ranelagh : Amphitryon (dim., 15 h.) ; Chopelia (sam., 22 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 15 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h et 18 h. 30).
Studio Théâtre 14 : Bertrand ; En pleine mer (sam., 20 h. 45).
Théâtre 18 : Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45)
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 45) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h. 15).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 31 mars - Dimanche 1er avril

Théâtre Marie-Stuart : la Foraine (sam., 20 h. 15) ; Sur la bande à côté de la plaque (sam., 22 h. 30).
Théâtre Ménilmontant : la Passion (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 : le Jeu de l'amour et du hasard (sam., 21 h. ; dim. 15 h.).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (dim., 15 h. 30) ; J'aurais tant voulu vous parler d'amour (sam., 19 h. 30).
Valhubert : les Petits Oiseaux (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : Girlitt (sam., 21 h.).
Argenteuil, Salle J.-Vilar : Alain Souchon (sam., 20 h. 30).
Bezons, Théâtre : Guy Bedos (sam., 21 h.).
Boulogne, T. B. B. : le Philanthrope (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30)
Champigny, le Soleil dans la tête : Musique instinctive (sam., 21 h.). — Salle G.-Philipe : Till l'Espiègle (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Soleil, pays de brouillard (sam., 21 h.) ; Djurdjura (dim., 16 h.).
Colombes, M. J. C. : Cervantès et Don Quichotte (sam., 20 h. 30).
Corbeil, Centre P.-Neruda : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous : Cora Vaucaire.
Créteil, Maison André-Malraux : Adam et Eve (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Evry, Agora : Compagnie Canova, danse (dim., 16 h.).
Gagny, Théâtre A.-Malraux : Orchestre de chambre de Gagny, sol. L. Laskine (Haendel) (sam., 21 h.).
Garches, C. C. M. : Carnavale Italiano (sam., 21 h.).
Gennevilliers, théâtre : l'Echange (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Issy-les-Moulineaux, M.J.C. : G. Servat (sam., 21 h.).
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas : Orchestre de l'Auxerrois, dir. R. Miravet ; Chorales Miravet et Delalande (Fauré) (sam., 21 h.).
Malakoff, Théâtre 71 : le Revizor (sam., 15 h. ; dim., 17 h.).
Pantin, Salle des conférences : Moun' Kika (sam., 18 h.).
Pontoise, Théâtre des Louvrais : Don Juan (dim., 16 h.).
Ris-Orangis, Salle R.-Desnos : P. Auzier (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe : Giovanna Marini (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Sarcelles, Forum des Cholettes : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov) (sam., 21 h.).
Sèvres, Foyer des jeunes : la Nef des sorcières (dim., 20 h. 30).
Versailles, Théâtre Montansier : Othello (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov) (dim., 14 h. 30).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : G. Jollis (Schubert) (dim., 17 h.).
Vincennes, Théâtre D.-Sorano : l'An 2000, c'est merveilleux (dim., 18 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Festival de danse du Val-de-Marne (sam. et dim., 14 h. 30 et 21 h.).
Yerres, C. E. C. : Ça respire encore (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Trio Courmont (Beethoven, Migot) (sam., 19 h. 30) ; Trio Courmont (Haydn, Martinu) (dim., 19 h. 30) ; K. Carter, R. Marachin (œuvres contemporaines) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : Sextuor d'ondes J. Loriod (Charpentier, Tessier, Messiaen) (sam., 21 h.) ; F. Sabatier (Dumond, Marchand, Bach, Frescobaldi) (dim., 16 h.).
La Forge : Ensemble Perceval (Adam de la Halle) (sam. et dim., 18 h. 30).
FIAP : M. Hagermuller, P. Paindavoine (Bach, Bartok, Ibert...) (sam., 20 h. 30).
Café d'Edgar : J. Léandre (sam., 18 h. 30).
Radio-France : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Decoust, Murrail...) (sam., 20 h. 30).
Maison des jeunes du XXe : Orchestre symphonique P.-et-M.-Curie (Glück, Weber, Beethoven) (sam., 20 h. 30).
Troglodyte : Duo Horreaux-Tréhard (sam., 22 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Rochais (Bach, Pachelbel, Lübeck) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Quatuor baroque (Haendel, Maderna, Bach...) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile : Consort Orpheus (Vivaldi, Telemann) (sam., 21 h.).
Notre-Dame de Paris : M.-C. Alain (Mendelssohn, Langlais, Widor) (dim., 17 h. 30).
Conciergerie : P. Sechet, B. Verlet, flûte (dim., 17 h. 30).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, sol. P. Bride (Haydn) (dim., 17 h.).
Eglise luthérienne de la Trinité : Ensemble Fiori Musicali (Monteverdi, Marais) (dim., 17 h.).

La danse

Théâtre Oblique : A. Wollaston (sam., 20 h. 30) ; Groupe Ma (dim., 16 h.).
Ranelagh : Calck Hook Dance Theater (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Point-virgule : *Bayou* sauvage, C. Dole (dim., 20 h. 30).
Riverbop : T Van T'Hoff, A. Romano (sam., 22 h.).
Stadium, Bar Totem : Braxton Quartet (sam., 21 h.).
Campagne-Première : Mama Bea Tekielski (sam. et dim., 20 h.) ; Gardner Berman Quartet (sam., 22 h.)
Tanière : Orpheus (sam., 18 h. 30).
Troglodyte : Tetragruel et Polygruel (dim., 19 h.).
Caveau de la Huchette : Jazz five (sam., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : C. Marti, N. Nissim (sam., 20 h. 30) ; Sugar Blue Quintet (sam., 22 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : Groupe Lo (sam. et dim., 21 h.) ; Alain Jean Marie (sam., 18 h. 30).
Espace Cardin : Machi Oul Big Band (dim., 20 h. 30).
Gibus : Connection (sam., 22 h.).
Hippodrome de Pantin : Jacques Higelin (dim., 17 h.).
Musée d'art moderne : Cohelmec Ensemble (dim., 16 h.).
Olympia : Weidorje (sam., 17 h. 30).
Pavillon de Paris : le Grand Nébuleux (sam., 20 h.).
Petit-Opportun : G. Arvanitas Trio (sam. et dim., 22 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

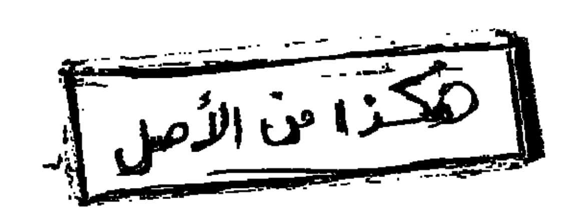
La cinémathèque

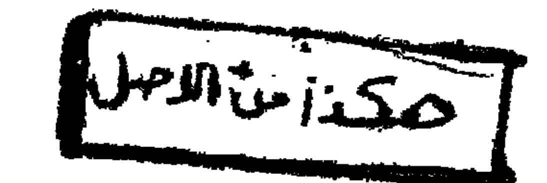
Chaillot, samedi, Le cinéma et l'aventure, 16 h. : Baroud, de R. Ingram ; 18 h. : Tamango, de J. Berry ; 20 h. : Soleil rouge, de T. Young ; 22 h. : Pirates et guerriers, de K. Hu. — Dimanche, 15 h. et 22 h., Le cinéma et l'aventure (15 h. : l'Ile mystérieuse, de J. A. Bardem et H. Colpi ; 22 h. : la Tigresse aux mains d'acier, d'Y. Gushi) ; 18 h., Panorama du film ethnographique : Lalaï dream time, de M. Edoles ; 20 h., Le cinéma et le fantastique : la Montagne sacrée, d'A. Jodorowski.

Beaubourg, samedi, 15 h. et 17 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 19 h., Le cinéma et l'aventure fantastique : Superman en exil, de T. Carr et G. Blair) ; 21 h., Hommage à S. Shadid-Saless le Temps de la maturité. — Dimanche, 15 h. : L'art de la marionnette tchécoslovaque ; 17 h. et 19 h., Le cinéma et l'aventure (17 h. : Superman en péril, de T. Carr ; 19 h. : Cyclone à la Jamaïque, d'A. Mackendrick) ; 21 h. : Hommage à S. Shadid-Saless : Le Journal d'un amoureux.

LES FILMS NOUVEAUX

LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE, film italien d'Ettore Scola, v. f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).
LE MAITRE NAGEUR, film français de J.-L. Trintignant : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LA MADRIGUERA, film inédit de Carlos Saura : v.o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), La Clef 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION, Film allemand de Wolfgang Petersen : v. o. : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
FLIC OU VOYOU, film français de G. Lautner : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES GIVRES, film français d'Alain Jaspard : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34).
LE CHOC DES ETOILES, film américain de L. Coates : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LA CIBLE ETOILEE, film américain de J. Hough, v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).





SPECTACLES

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 6e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), hor. sp.
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
ECOUTE VOIR... (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.). Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.). Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LAISSEZ-MOI MON ENFANT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
MAIS OU EST DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnass., 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Opéra (261-50-32).
MESSIDOR (Suis.), Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LA MOUETTE (It., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
NAVIRE NIGHT (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LA NUIT CLAIRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT DES MASQUES (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.). Panthéon, 5e (033-15-04).
PLURIELLES (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
PRISONNIERS DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40).
ROBERTE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LES TROIS DERNIERS JOURS (It., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Calypso, 17e (754-10-68).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).

Les grandes reprises

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU FEU LES POMPIERS (Tch. v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELECTRE (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 6e (325-78-37).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
ŒDIPE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA MEILLEURE FAÇON DE MARCHER (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.f. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40)
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARNET

Mariages

Karim NASSAR
et Nina SAAB
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le vendredi 30 mars.
33, rue Poussin, 75016 Paris.

Décès

RAYMOND BUSQUET

Mme Raymond Busquet,
Son fils Frédéric,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du poète,
Raymond BUSQUET,
professeur agrégé d'espagnol à Lyon,
survenu le 29 mars 1979.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Léon-Bérard (Lyon), le lundi 2 avril, à 8 heures, et l'inhumation le même jour à 15 heures à Nissan-lez-Ensérune (Hérault).
67, rue de Baraban, 69003 Lyon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 10 avril 1926 à Bessan (Hérault), Raymond Busquet a publié notamment : « Si j'étais moi », « Transhumances », « Mes Espagnes » et un recueil de poèmes en langue occitane, « Un eiretaga de la nuèit ».]

— Mme Pierre Angoustures,
M. et Mme Philippe Angoustures,
M. et Mme Gérard Angoustures,
M. et Mme Roger Massip,
M. et Mme James Angoustures,
M. et Mme Marcel Massip,
M. et Mme Yves Massip,
Leurs enfants et toute la famille Angoustures,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre ANGOUSTURES,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
survenu dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 2 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Gurs (Pyrénées-Atlantiques).
113, boulevard Haussmann, 75008 Paris.
2, boulevard des Sablons, 92 Neuilly.
59, rue Bouquet, 76000 Rouen.

Me Henri GUICHARDIÈRE
a été rappelé à la Maison du Père le 11 mars 1979.

— M. Alfred Dormoy,
M. et Mme Philippe Audebert (née Arlette Dormoy), leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Joly (née Thérèse Dormoy) et leurs enfants,
Les familles Joyau, Dormoy et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Alice JOYAU-DORMOY,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et parente,
survenu à Paris le 30 mars 1979.

Ses obsèques auront lieu le lundi 2 avril, à 10 h. 30, en l'église de Notre-Dame-de-Lorette.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue Chauchat, 75009 Paris.
62, rue Victor-Hugo, 92800 Puteaux.

— Mme Jean Lecomte, son épouse,
M. Gilles Lecomte,
Mme Martin Veauvy et sa fille Mathilda,
M. et Mme Hassan Raïs et leurs fils Numa et Alban,
M. et Mme Philippe Masson-Lecomte, ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de
M. Jean LECOMTE,
membre de l'Institut,
Académie des sciences,
directeur honoraire de recherches au C.N.R.S.,
membre de l'Académie pontificale des sciences,
membre étranger de l'Académie nationale d'Italie,
membre associé de l'Académie royale de Belgique,
membre correspondant de l'Académie des sciences de Rio-de-Janeiro,
membre de l'Académie des sciences arts et belles-lettres de Rouen,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 mars 1979, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 avril, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), sa paroisse où l'on se réunira.

6, rue de l'Alboni, 75016 Paris.
(Le Monde du 30 mars.)

— Lyon, Tours, Argentat.
M. Auguste Murat,
M. Jean Murat et son épouse, née Marie-Annie Houssais,
ses enfants,
Mlle Marcelle Murat,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Auguste MURAT,
née Charlotte Sicard,
ancienne élève de l'ENSET,
professeur honoraire au lycée technique d'Etat La Martinière des jeunes filles.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 28 mars 1979 à Argentat (Corrèze).

— Le général d'armée Jean Simon, chancelier de l'ordre de la Libération, le conseil de l'ordre et les compagnons de la Libération,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 29 mars 1979, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de :
l'amiral Paul ORTOLI,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
membre du conseil de l'ordre,
croix de guerre 1939-1945 (cinq citations),
croix des T.O.E. (deux citations).

Les obsèques auront lieu le mardi 3 avril, à 10 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, 75005 Paris.
(Le Monde du 31 mars.)

— Annecy, Saint-Maur-des-Fossés, Marseille, Palaiseau, Grenoble, Chambéry, Lyon.
Mme Félix Roche,
M. et Mme Jean Eteneau et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Roche et leurs enfants,
Le docteur et Mme Patrick Roche et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Gibergy et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Roche et leurs enfants,
Le docteur Christian Roche,
Mme veuve Robert Parot, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Madeleine Frandax,
M. et Mme René Frandax, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emile Dupuy, leurs enfants et petits-enfants,
Tous leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Félix ROCHE,
officier de la Légion d'honneur,
intendant militaire de première classe (E.R.),
avocat au barreau d'Annecy,
ancien avocat au barreau de Rabat,
survenu dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu ce jour samedi 31 mars, à 13 h. 15, en l'église Saint-Joseph de Grenoble, où le corps sera déposé.
16, chaussée des Moulins, 73000 Chambéry.

— Palaminy, Cazères (31).
Mme Joseph Sarramon,
M. et Mme Paul Richard,
M. et Mme Charles Resseguier,
M. Yves Richard,
leurs enfants et petit-fils,
Les familles Henri Sarramon, Rouch, Camille, Jean Sarramon, Polderman, Hercher, Sicardon, Ducos et leurs enfants, Auguste Morere, M. et Mme Labat,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph SARRAMON,
survenu le 23 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées lundi 26 mars, en l'église de Palaminy.
31220 Palaminy.
Domaine de Fontange, 13300 Salon-de-Provence.

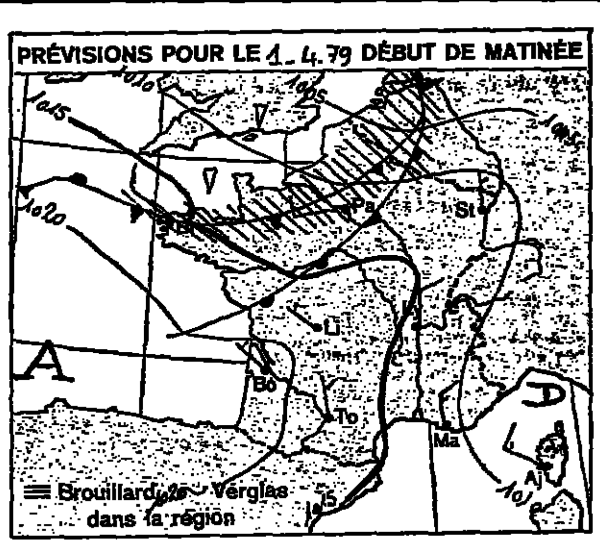
Communications diverses

— Conférence de M. J.-T. Decaris sur le thème : « La dépression et la névrose finiront-elles par submerger la société moderne ? », le dimanche 1er avril, à 16 h. 20, passage du Mont-Cenis, à 40 mètres du métro Porte-de-Clignancourt.

— M. Julien Roux, peintre dessinateur, a reçu la médaille de chevalier des Arts et des Lettres.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 mars à 0 heure et le dimanche 1er avril à 24 heures :

L'air froid qui recouvre encore la majeure partie de la France fera progressivement place à des masses d'air maritime plus doux venant de l'Atlantique.

Dimanche 1er avril, sur la moitié nord de la France, s'établira un temps plus doux que les jours précédents. Le ciel sera le plus souvent nuageux et il pleuvra par moments. Au cours de la journée, des éclaircies se développeront de la Manche à la Loire, à la frontière belge et au Rhin, mais il y aura encore des averses près des côtes. Les vents, de secteur ouest, seront modérés et irréguliers. Sur la moitié sud, il fera assez beau, en particulier du Languedoc à la Provence, mais il y aura des brumes et des nuages le matin dans l'intérieur et quelques averses sont possibles en Corse. Les vents seront modérés de nord-ouest dans le Midi méditerranéen, plus faibles et variables ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 31 mars, à 7 heures, de 1 014,1 millibars, soit 760,6 millimètres de mercure.

Par suite d'une grève dans les services météorologiques, nous ne sommes pas en mesure de publier l'état complet des températures relevées.

Températures (min.) : Biarritz, 6 degrés ; Bordeaux, 5 ; Caen, 4 ; Cherbourg, 4 ; Dijon, 3 ; Grenoble, 1 ; Lille, 1 ; Nancy, 3 ; Nantes, 5 ; Paris-Le Bourget, 2 ; Pau, 3 ; Strasbourg, 4 ; Tours, 5.

Températures (min.) relevées à l'étranger : Amsterdam, 3 degrés ; Berlin, 1 ; Bonn, 3 ; Bruxelles, 4 ; îles Canaries, 15 ; Copenhague, 1 ; Genève, 2 ; Lisbonne, 6 ; Londres, 0 ; Madrid, 3 ; Palma-de-Majorque, 0 ; Stockholm, 2.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 31 mars 1979 :

DES DECRETS

● Fixant le montant du salaire prévu aux articles L. 19, L. 20, L. 54 et L. 57 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

● Fixant les modalités de paiement du droit de timbre afférent aux formules de chèques ne répondant pas aux caractéristiques de barrement d'avance et de non-transmissibilité par voie d'endossement et arrêté portant application des dispositions de ce décret.

● Portant nominations et promotions dans l'armée active.

DES ARRETES

● Relatif au relèvement du salaire minimum de croissance.

● Relatif à la taxe forfaitaire à l'importation de marchandises faisant l'objet de petits envois adresdsés à des particuliers ou contenus dans les bagages personnels des voyageurs.

● Modifiant un précédent arrêté modifié relatif aux prix témoins des logements à usage locatif bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.

● Modifiant un précédent arrêté modifié relatif aux prix témoins et aux prix de vente des logements en accession à la propriété financés au moyen de prêts aidés par l'Etat.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 347

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■			■				
III									
IV				■					
V							■		
VI			■			■			
VII									
VIII		■				■		■	■
IX			■						
X						■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Peut se trouver dans une collection de timbres. — II. Dans l'alternative ; Peuvent être de la revue quand ils sont petits. — III. Souvent mordue par le plus faible. — IV. Endroit où l'on se mesurait ; Pas très vif. — V. Plus abondantes quand elles sont chaudes ; Romains pour Henri. — VI. Mer (épelé) ; Accord d'autrefois ; Abréviation pour une vierge. — VII. Doit ménager son sergent. — VIII. Puissance. — IX. Mot d'enfant ; Une formule frappante. — X. Fait l'ouverture ; S'oppose à la crème. — XI. Préparées comme des couronnes.

VERTICALEMENT

1. Nom que l'on peut donner à ce qui n'a pas été compris. — 2. Est menaçant quand il gronde ; Nouveau, c'est le modern style. — 3. Se montrer très liant ; Dans un alphabet étranger ; Est parfois sur les dents. — 4. Qui ne nous cachent donc rien ; Pas comme une pierre qui roule. — 5. Pas ordinaires. — 6. Une période lointaine. — 7. Valait de l'argent ; Pour ceux qui veulent coucher seuls. — 8. Qui peut donc être qualifiée de juste ; Souvent dit après coup. — 9. Le demi fait le quart ; Nobles.

Solution du problème n° 2 346

Horizontalement

I. Sidérées ; Fièvre. — II. Acéré ; Baratte. — III. Noce ; Trie ; Arrêt. — IV. Gnose ; Un ; Clé ; Ni. — V. En ; Moi ; Roi ; Ote. — VI. Topette ; Par. — VII. Eue ; Enervantes. — VIII. Urnes ; Rues ; Erse. — IX. Riante ; Inertie. — X. Entendeur ; Sort. — XI. Alceste. — XII. Ota ; Amasse. — XIII. Pusillanimes ; Ud. — XIV. Is ; Niais ; Irisée. — XV. Nains ; Lens ; Eues.

Verticalement

1. Sang ; Peur ; Alpin. — 2. Icône ; Uriel ; U.S.A. — 3. Décontenancés. — 4. Eres ; Ente ; Inn. — 5. Ré ; Empestés ; Lis. — 6. Oén ; Entôla. — 7. Ebruiter ; Détail. — 8. Sain ; Truie ; Anse. — 9. Ré ; Revenus. — 10. Fa ; Co ; Aser ; Amis. — 11. Italien ; Amer. — 12. Etre ; Têts ; Asie. — 13. Ver ; Opérions ; Su. — 14. Entasser ; Suée. — 15. Entier ; Tièdes.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

LUNDI 2 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Pyramides, Mme Pennec : « Urbanisme au dix-septième siècle ».

15 h., 293, avenue Daumesnil : « Costumes et bijoux du Maghreb » (Approche de l'art).

15 h., Musée des monuments français : « L'Auvergne » (Histoire et Archéologie).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (M. Teurnier).

15 h. 30, Grand Palais : « Exposition Chardin » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Etienne Hirsch : « Chômage et durée du travail ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

14 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Henri Fesquet : « Les religions ont-elles un avenir ? »

18 h. 30, palais de l'UNESCO, salle 10, 125, avenue de Suffren : « Aleksander Moissi » (projection).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE-TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

société

L'ACCIDENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE AMÉRICAINE

Des responsables pris au dépourvu, une population en alerte

(Suite de la première page.)

M. Nader, l'avocat des consommateurs, est allé encore plus loin en annonçant *« la mort »* de l'industrie nucléaire.

La situation s'est gâtée aux premières heures de la matinée de vendredi, lorsqu'une nouvelle émission de gaz radioactif a été détectée aux abords de la centrale, suivie peu après de deux autres. Ce rebondissement a pris tout le monde au dépourvu, créant un vent de panique jusque parmi les responsables. Le gouverneur de Pennsylvanie, M. Thornburgh, envisagea même d'évacuer la population des quatre comtés avoisinants, soit un million de personnes. Vers 12 heures, la situation paraissait stabilisée et, après consultation avec la Maison Blanche, le gouverneur se rabattait sur une solution moins dramatique : seuls, les femmes enceintes et les enfants d'âge préscolaire vivant dans un rayon de 8 kilomètres autour de la centrale se sont vu *« conseiller »* d'évacuer leurs foyers et de se replier sur des centres d'accueil hâtivement aménagés dans la région. Les vingt-trois écoles de la même zone étaient fermées. Enfin, tous les autres habitants vivant dans un rayon de 16 kilomètres étaient invités à rester chez eux pour moins s'exposer aux radiations. Ces deux consignes ont été suspendues à minuit vendredi, en attendant les autres développements de la situation.

Une grande incertitude

Vingt mille personnes environ vivent dans la première zone, et trois cent mille dans la seconde. Cette importante population, qui a été avertie de ces mesures par des haut-parleurs installés sur les véhicules des pompiers circulant dans toutes les agglomérations, n'avait à vrai dire guère besoin d'être mise en alerte. Une bonne partie avait commencé à quitter la région et les écoles n'avaient accueilli qu'un cinquième de leurs élèves. Plusieurs entreprises ont donné congé à leur personnel, selon le gouverneur de Pennsylvanie lui-même, qui ne semble avoir pas fait d'objection à cet exode. Comme il l'a dit dans une conférence de presse, *« Il n'y a aucun motif de panique. Mais nous ne pouvons prévoir quelle sera la situation dans vingt-quatre heures. »*

Pour commencer, les responsables de la centrale ont dû admettre vendredi que les émissions radioactives pourraient se répéter encore pendant cinq jours. Certains experts n'ont pas exclu un rebondissement plus catastrophique encore, une fusion du cœur du réacteur, qui percerait ses parois et s'enfoncerait dans la terre, en émettant un important nuage radioactif. Déjà, on considère qu'environ un quart du combustible nucléaire a été sérieusement endommagé et a en partie, fondu. Les nombreuses explications techniques données pendant toute la journée de vendredi, y compris à la télévision, donnent l'impression d'une grande incertitude chez les experts. Tous ont confirmé que les diverses solutions disponibles pour venir à bout du sinistre comportent, toutes, des risques.

Enfin, les conséquences économiques de l'accident n'ont pas fini de se faire sentir. Déjà, une importante chaîne de supermarchés a fait savoir qu'elle suspendait tous ses achats de lait en Pennsylvanie jusqu'à nouvel ordre. Des analyses avaient confirmé l'existence d'éléments radioactifs dans ce produit à proximité de la centrale accidentée.

Sans aller jusqu'à copier le scénario du film *China Syndrome*, qui vient justement d'être lancé sur les écrans et qui a été évoqué à cette occasion jusque dans les débats du Congrès, la réaction des autorités n'a pu qu'entretenir des doutes dans l'esprit du public. Les porte-parole de la compagnie Metropolitan Edison, qui exploite la centrale, ont été à la pointe de la « désinformation », multipliant les assurances aussi catégoriques que rassurantes, aussitôt démenties par les faits. Déjà, la compagnie avait attendu plus de trois heures, mercredi matin, pour prévenir de l'accident la commission de réglementation nucléaire (N.R.C.). Elle a attendu plus d'une journée avant d'admettre que des employés avaient été exposés aux radiations, et elle prétendait encore vendredi, contre l'évidence, que les émissions de gaz radioactifs étaient « contrôlées ». Mais les responsables de la N.R.C., tout comme les autorités locales, ont été eux aussi en retard sur l'événement. Le désir d'éviter la panique, voire de ne pas trop compromettre l'énergie nucléaire aux yeux du grand public, l'a souvent emporté sur les exigences de l'information. Les fuites de vendredi ont notamment fait l'objet d'informations contradictoires, de préférence rassurantes.

Cet accident est le plus grave, de l'avis général, qui soit jamais survenu dans une centrale nucléaire. Or, il ne pouvait plus mal tomber pour l'industrie atomique américaine. Déjà, la N.R.C. avait désavoué, il y a quelques semaines, les conclusions du rapport Rasmussen, trop optimistes à son gré en ce qui concerne la sécurité des installations, et dont *la commission avait fait sa Bible* pendant des années. Peu après, elle fermait cinq centrales de la côte Est en raison d'une erreur dans les calculs établissant leur résistance aux séismes. Le General Accounting Office (équivalent de la Cour des comptes, dépendant du Congrès) a publié comme par hasard vendredi un rapport affirmant que dix Etats américains seulement, sur quarante-trois, disposant d'installations *nucléaires, sont équipés pour faire* face à une urgence grave. Un autre hasard est que la Pennsylvanie figure parmi ces dix Etats...

Enfin, au moment où M. Carter met la dernière main à un nouveau plan d'économies d'énergie — le discours qu'il devait prononcer le 29 mars sur ce sujet a été reporté à la semaine suivante, — on se demande comment le président pourra « vendre » le nucléaire, comme l'y incite M. Schlesinger, son ministre de l'énergie. La première réaction de la Maison Blanche a été d'annoncer un réexamen et un renforcement des mesures de sécurité dans les centrales. Or l'administration se préparait à soumettre à nouveau au Congrès un projet de loi, écarté l'an dernier, visant à faciliter l'octroi des permis de construire de ces installations. (Compte tenu des procédures, il *faut actuellement* dix à *douze* ans de délai pour construire une centrale.) Le sénateur Kennedy a invité M. Schlesinger à n'en rien faire et à retirer son projet.

Les soixante-douze réacteurs commerciaux actuellement en service aux Etats-Unis produisent 12,5 % de l'électricité consommée dans le pays, et ils correspondent à une production de 1,8 million de barils de pétrole par jour. Il sera difficile de revenir complètement en arrière : déjà la fermeture de la centrale de Pennsylvanie nécessitera l'importation ou la production de 35 000 barils de pétrole par jour pour fournir une énergie équivalente. Mais l'on voit mal comment la poursuite du programme ne serait pas sérieusement freinée. Si quatre-vingt-douze autres centrales sont prévues — les permis de construire ayant déjà été délivrés, — les nouvelles commandes sont tombées, selon le *Washington Post*, à deux l'an dernier contre quarante et une en 1973. L'accident de Three-Miles-Island pourrait bien amener ce chiffre à zéro.

MICHEL TATU.

UN RÉACTEUR P.W.R.

La centrale de Three-Mele-Island, en Pennsylvanie, est dotée d'un réacteur du type P.W.R. (Pressurised water reactor) à eau pressurisée, comme les centrales construites en France. Sur les quelque deux cent trente réacteurs en service dans le monde, un sur deux sont de ce type, et le premier fonctionne depuis 1957.

Tant que ne seront pas connues les raisons exactes de l'accident survenu au réacteur de la Metropolitan Edison, il sera difficile d'affirmer que les mesures de sûreté imposées en France limitent un tel risque.

Vingt-quatre réacteurs P.W.R. de 900 mégawatts (MW) avaient été engagés en France au 1er janvier 1978. Le programme nucléaire français prévoit la construction de trente réacteurs de ce type et, dans un premier temps, de douze réacteurs du palier supérieur de 1 300 mégawatts. En 1985, ces centrales devraient fournir 18 % de la consommation énergétique française et près de 50 % de l'électricité. Au mois de février, les centrales nucléaires (de tous types) ont contribué pour près de 15 % (14,6 %) à la production d'électricité. Cinq réacteurs P.W.R. (Fessenheim I et II et Bugey 2, 3 et 4) sont déjà couplés au réseau.

Un comité interministériel doit, le 3 avril, décider des moyens d'accélérer le programme nucléaire français. Une tranche supplémentaire de 900 MW doit être construite à Gravelines, et l'engagement d'un second réacteur à Cattenom doit être avancé.

Les techniciens ont perdu le contrôle des événements

Les conséquences de l'accident survenu mercredi 28 mars à la centrale nucléaire de Trhee-Miles-Island ne sont pas encore totalement maîtrisées. La journée du vendredi 30 mars a encore été marquée par plusieurs dégagements de gaz radioactifs dans l'environnement.

Les techniciens de la centrale s'efforcent de rétablir un refroidissement suffisant au cœur du réacteur, *là où se trouvent les centaines* d'aiguilles d'oxyde d'uranium au sein desquelles se produisent les réactions de fission nucléaire. L'accident de mercredi a entraîné, comme c'est normal, l'arrêt immédiat de ces réactions nucléaires, *provoqué* par la descente, entre les aiguilles de combustible, des « barres de contrôle » faites en matériau spécial absorbant les neutrons. La puissance thermique produite par la réaction, environ 3 000 mégawatts (MW), dans un réacteur du type de celui de Three-Miles-Island tombe alors à *une valeur* beaucoup plus faible, mais non nulle : si la réaction en chaîne elle-même s'arrête, beaucoup d'éléments radio-actifs qu'elle produit sont instables et continuent de se désintégrer, *en maintenant* un dégagement de chaleur « résiduel » : immédiatement après la chute des barres de contrôle, il est de l'ordre de 210 à 250 MW, *mais décroît très rapidement* et atteint environ 20 MW au bout de vingt-quatre heures. Il faut cependant continuer de refroidir l'installation pour éviter que la température ne s'élève trop et ne fasse fondre les éléments combustibles.

Les informations reçues des Etats-Unis sont encore trop imprécises, voire contradictoires, pour qu'il soit possible de savoir exactement quel a été le déroulement technique de l'accident, puis des événements qui l'ont suivi.

Il paraît cependant établi que le maintien d'un refroidissement normal n'ait pas pu être convenablement assuré. Au moment de l'accident, une valve de l'une des pompes du circuit primaire, qui, empli d'eau à environ cent cinquante fois la pression atmosphérique (150 bars) et à 3 000 degrés, baigne les éléments combustibles et assure les échanges de chaleur, a cédé. Il ne semble pas que le circuit primaire se soit entièrement vidangé, loin de là (un tel accident, baptisé *Loss of coolant accident* par les Anglo-Saxons — LOCA. — est des plus graves qu'on puisse imaginer) ; le cœur du réacteur ne s'est donc pas trouvé entièrement « à sec » ; il semble toutefois, selon certaines informations, qu'une bulle de gaz se soit formée dans le haut de la cuve du réacteur : dans une telle éventualité, certains n'excluent pas que, en plusieurs points, la gaine de métal (zircaloy), qui enveloppe le combustible *proprement dit*, ait fondu, libérant dans le circuit primaire de l'uranium et surtout des éléments radioactifs produits par la fission de celui-ci, plutonium et autres produits potentiellement dangereux.

Il paraît, en revanche, très probable que certaines gaines de combustibles se sont au moins fissurées, contaminant gravement l'eau du circuit primaire, et donc, puisque celui-ci ne semble plus totalement étanche, le bâtiment réacteur, puis l'environnement : le bâtiment réacteur est conçu pour résister à de faibles surpressions intérieures — de l'ordre de 3 à 4 bars, — mais les responsables de la centrale ont dû, et notamment vendredi à plusieurs reprises, « lâcher », dans l'atmosphère, des gaz radioactifs.

Défaillance humaine ou mauvaise conception

Ce dernier point prouve, à l'évidence, que « quelque chose » n'a pas correctement fonctionné, puisque les centrales de ce type sont précisément conçues pour « confiner » la radioactivité et ne la laisser éventuellement échapper que de manière parfaitement contrôlée, en respectant les *normes* de sécurité.

En attendant une analyse qui prendra sans doute de longs mois, les techniciens de la centrale font maintenant tout pour reprendre en main une situation qui, manifestement, a échappé à leur contrôle. Il s'agit notamment pour eux d'assurer, désormais et pour de longues semaines, un refroidissement suffisant du réacteur, grâce aux équipements (pompes, *vannes..., etc.) encore opérationnels.* Le réacteur de Three Miles Island sera sans aucun doute condamné, compte tenu, en particulier de la pollution radioactive qui doit désormais régner dans la plus grande partie des installations centrales.

XAVIER WEEGER.

Trois barrières

Les centrales nucléaires des pays occidentaux (les techniciens d'Union soviétique prennent moins de précautions) sont conçues pour interposer trois barrières entre la radioactivité contenue dans les éléments combustibles et l'environnement.

● *La première est constituée par la gaine d'alliage inoxydable qui entoure le combustible et lui donne, pour l'observateur extérieur, l'aspect de longues aiguilles d'environ 4 mètres de longueur groupées en assemblages pouvant réunir deux à trois cents aiguilles. L'alliage ne fond que vers 1 800 °C, et l'oxyde d'uranium vers 2 800 °C. Il arrive cependant, et le cas n'est pas exceptionnel, que certaines aiguilles se fissurent et polluent l'eau du circuit primaire qui les baigne.*

● *La seconde barrière est celle du circuit primaire : l'eau de ce circuit sort de la cuve du réacteur par deux ou trois grandes tuyauteries qui l'amènent à autant de générateurs de vapeur. Au sein de ceux-ci, elle parcourt un faisceau de plusieurs centaines de tubes, qui vient baigner l'eau du circuit secondaire qui se transforme alors en vapeur et va, sortant du bâtiment réacteur, faire tourner le ou les turbo-alternateurs qui produisent l'électricité. Les faisceaux de tubes des générateurs de vapeur, les pompes faisant circuler l'eau du circuit primaire, le pressuriseur qui maintient la pression, les vannes, etc., sont évidemment des points délicats du circuit primaire.*

● *La troisième barrière est constituée par le bâtiment réacteur, en béton précontraint souvent renforcé par une « peau » en acier de plusieurs millimètres d'épaisseur. En fonctionnement normal, l'atmosphère intérieure au bâtiment (qui contient le réacteur, l'ensemble du circuit primaire, les générateurs de vapeur, le pressuriseur et une partie du circuit secondaire, est en légère dépression par rapport à l'extérieur. L'étanchéité du bâtiment est calculée pour résister à une pression intérieure de 4,5 fois la pression atmosphérique.*

En France, elle est testée à 5 fois la pression atmosphérique et les fuites constatées à cette pression ne doivent pas dépasser 0,3 % du volume d'air total par jour (100 à 150 mètres cubes). Des dispositifs sont prévus pour relâcher dans l'atmosphère, si nécessaire, le gaz contenu dans le bâtiment, mais en principe de manière contrôlée.

Les réactions en France

● *Le P.S.U. :* « Personne ne peut plus nier que le programme nucléaire accéléré, qui est imposé en France, recèle de très graves dangers. Le P.S.U. s'adresse à toutes les forces qui réclament l'arrêt de ce programme, ou simplement son ralentissement pour qu'elles se rencontrent afin d'agir en commun. »

● *La Fédération française des sociétés de protection de la nature* tient à : 1) Souligner le caractère lénifiant et mensonger des discours des pouvoirs publics et d'E.D.F. sur les risques réels des centrales nucléaires, notamment celles du type P.W.R. retenu pour la France ; 2) Dénoncer l'absence d'informations objectives sur le nucléaire, illustrée de manière éloquente par la parodie du Conseil national d'information sur l'énergie nucléaire (aucune publication après un an et demi de fonctionnement, aucune trace des interventions des associations) ; 3) Réclamer, une fois encore, l'interruption du programme nucléaire avec l'arrêt de la construction de nouvelles centrales et de l'extension de l'usine de retraitement des déchets de La Hague, poubelle nucléaire internationale ; 4) Réclamer la publication, refusée depuis des années, par le service central de protection contre les rayonnements ionisants, du plan ORSEC-RAD qui précise les risques accidentels et les mesures prises en cas d'accident ; 5) Demander de manière pressante : a) la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur les risques des installations nucléaires civiles ; b) l'organisation d'une information contradictoire et d'un authentique débat à tous les niveaux sur les choix énergétiques.

● *Les Amis de la Terre* réclament : « 1) l'arrêt sur-le-champ du fonctionnement et de la construction des centrales de type américain en France, ainsi que du prototype Super-Phénix ; 2) la convocation immédiate du Conseil pour l'information électronucléaire, afin de rendre compte au public des circonstances de l'accident et des risques encourus en France ; 3) l'organisation d'un référendum national sur le nucléaire en même temps que les élections pour le Parlement européen ».

● *M. Thierry Jeantet*, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche : *« Il est démontré de façon dramatique que le nucléaire n'est pas du tout une énergie maîtrisée. Cet événement est une condamnation indirecte mais absolue de la politique pronucléaire du gouvernement français. Plus que jamais apparaissent nécessaires l'arrêt de la politique nucléaire française et l'organisation d'un moratoire nucléaire européen. »*

● *M. Gilles Klein*, responsable du groupe écologiste « Poseidon », s'inquiète de l'éventuelle construction d'une centrale nucléaire à Penly, près de Dieppe (Seine-Maritime), et demande aux autorités préfectorales de suspendre la procédure d'enquête d'utilité publique qui doit s'ouvrir ces jours-ci.

Radiations et destructions cellulaires

Il n'a pas fallu attendre un demi-siècle pour que les effets nocifs des radiations ionisantes sur le corps humain apparaissent clairement. Dès 1897, en effet, une délégation française présentait, lors d'un congrès médical organisé à Moscou, une communication intitulée : « Les accidents cutanés et viscéraux consécutifs à l'emploi des rayons X. » Depuis, les constatations de cet ordre se sont multipliées : des cancers professionnels de médecins et de chercheurs, aux milliers de morts d'Hiroshima et de Nagasaki.

Des connaissances accumulées à cet égard depuis plusieurs décennies, on peut cependant retirer aujourd'hui la certitude que les dangers imputables aux radiations sont directement proportionnels non seulement à la durée de l'irradiation et à son intensité, mais aussi aux zones corporelles atteintes, donc au type de cellules lésées.

Le « tableau de risques » suivant — risques évalués en rems (1) — semble aujourd'hui uniformément admis (2) :

● 600 rems et plus : mort certaine survenant en moins de deux semaines dans 90 % des cas.

● 400 à 600 rems : mortalité de 50 % (survenant en général dans le premier mois).

● 200 à 400 rems : mortalité de 5 % environ (« mal des rayons »).

● 200 à 100 rems : troubles divers tels que diminution du nombre des globules rouges et blancs et de la résistance aux infections, nausées, vomissements, fatigue.

● 100 à 25 rems : troubles généraux, diminution du nombre de globules blancs.

● 25 rems : « dose maximale tolérable une seule fois durant l'existence ».

● 25 à 0 rems : pas de troubles apparents.

Ce tableau général montre que la perturbation provoquée par les irradiations résulte de destructions cellulaires plus ou moins massives : le degré de gravité est à mettre en relation directe avec le nombre et le type des *cellules lésées, ainsi que leurs* possibilités de régénération. Si la dose d'irradiation a été massive, la totalité des cellules du tissu sont détruites, immédiatement ou à brève échéance. Ce « syndrome aigu des radiations » explique — outre le souffle de l'explosion — la majorité des morts d'Hiroshima et de Nagasaki.

Mais la destruction des cellules peut aussi être différée — parfois de plusieurs années, comme on l'a observé aussi bien parmi les victimes japonaises que chez des médecins et chercheurs. Plusieurs hypothèses entrent alors en jeu : l'irradiation peut avoir altéré le noyau, donc entraîner des divisions cellulaires anormales et anarchiques, déterminant ainsi un processus de cancérisation. Les lésions cutanées peuvent avoir été massives et provoquer, elles aussi, des cancérisations. La formule sanguine *peut être profondément altérée*, notamment par une chute accélérée du nombre des globules blancs, une anémie extrême, des troubles hématologiques dus à l'altération de la moelle osseuse. La vulnérabilité aux infections — d'origine interne ou externe — devient alors intense, les plaies les plus superficielles ouvrant la voie aux plus redoutables agressions microbiennes.

Avec ce tableau d'irradiation aiguë contraste le « mal des rayons » dont les symptômes — de loin plus bénins — évoquent le mal de mer : maux de tête, asthénie, troubles digestifs, hypotension.

Mais le risque le moins apparent est peut-être aussi l'un des plus graves, à savoir le risque génétique. L'irradiation, même faible, peut avoir perturbé le matériel chromosomique des cellules *sexuelles*, provoquant ainsi des mutations qui pourront n'apparaître qu'aux générations ultérieures. Cette éventualité a été clairement démontrée chez l'animal : des expériences d'irradiation par le radium de larves d'oursins ont provoqué mutations et anomalies, immédiates ou après plusieurs générations.

Il reste que les troubles très graves ainsi décrits sont imputables à des irradiations qui se chiffrent en rems, alors que celles dont il est question aujourd'hui ne se chiffrent qu'en millirems. L'histoire récente n'en démontre pas moins que le risque existe.

CLAIRE BRISSET.

(1) Le rem est une unité de dose de rayonnements absorbés qui tient compte des effets biologiques de ces rayonnements. En moyenne, indépendamment des activités humaines (industrie nucléaire, irradiation médicale), les hommes sont soumis à une irradiation naturelle de 100 millirems au plus par an. Les normes internationales autorisent, pour les travailleurs du nucléaire, une irradiation supplémentaire de 5 rems par an ; pour le public, la norme à ne pas dépasser est de 500 millirems par an.

(2) Consulter à cet égard notamment, *les Règles médicales et légales de la protection contre les radiations ionisantes*, par le docteur Pierre Pizon, publié, 12, rue des Noyers, 77390 Verneuil-l'Etang, et « Les dangers de l'irradiation », *Revue de l'infirmière*, juillet-septembre 1975.

Sources d'énergie et grandes catastrophes

La recherche et l'exploitation des ressources d'énergie, de tous temps, ont présenté des risques et exposé les hommes et leur environnement à des dangers, en dépit des améliorations continues de la technologie et du renforcement des règles de sécurité. La liste des catastrophes liées directemnt ou indirectement à l'extraction du charbon, à la production de la houille blanche, à l'acheminement du gaz, à la recherche du pétrole ou à son transport serait interminable et concernerait tous les pays.

Pour s'en tenir aux accidents les plus spectaculaires ou les plus meurtriers des dernières décennies, citons :

— La catastrophe minisère de Courrières, dans le Pas-de-Calais, où, en 1906, on dénombre 1 100 victimes.

— L'accident dans une mine à Wexham (Grande-Bretagne), en 1934 : 263 morts.

— L'accident dans la mine de Marcinelle, près de Charleroi, en Belgique, en 1956 : 263 morts.

— L'accident de Aberfan, près de Cardiff (Pays de Galles), en 1966 : 144 morts, dont 116 enfants, dont l'école est ensevelie sous des milliers de tonnes de poussière de charbon.

— En juillet 1978, un camion-citerne transportant du propylène explose près d'un camping à *Los Alfaques, en Espagne* : deux cent soixante personnes gravement brûlées dont la moitié sont mortes sur le coup.

— Dans la nuit du 16 au 17 mars 1978, le pétrolier libérien *Amoco-Cadiz* provoque une marée noire en Bretagne : 460 millions de francs de dégâts et la plus grave catastrophe écologique de tous les temps.

— Le 8 janvier 1979, le pétrolier français *Betelgeuse* explose à Bantry-Bay, en Irlande : quarante-neuf mort.

POLÉMIQUE A PROPOS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE NOGENT-SUR-SEINE

Le conseil municipal des Ulis (Essonne) est mécontent de n'avoir pas été consulté à l'occasion de l'enquête publique ouverte dans une douzaine de communes sur le projet de construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine (Aube). Dès le 24 juin 1977, il avait demandé l'ouverture d'un débat public dans toutes les localités de la région parisienne qu'il estime concernées par l'installation de cette usine. Le 12 mars dernier, par vingt-cinq voix et deux abstentions, le conseil municipal a voté une motion appelant la population de la commune *« à faire une grève du zèle vis-à-vis de la direction d'E.D.F., par le refus du prélèvement automatique et le paiement de chaque facture en plusieurs chèques envoyés séparément, tant que l'enquête d'utilité publique ne sera pas ouverte dans la commune »*. Cet appel est soutenu par les sections locales du P.S., du P.S.U., de la C.F.D.T., de l'union des consommateurs et des Amis de la Terre.

La direction du centre de distribution E.D.F. de Versailles a répondu en envoyant aux abonnés de la commune des Ulis une lettre recommandée indiquant : *« Si vous vous obstinez à l'avenir à fractionner le règlement de vos factures, au titre d'un désaccord avec la politique énergétique des pouvoirs publics, nous serons dans l'obligation de suspendre notre énergie sans autre avis »*. Les syndicalistes C.F.D.T. d'E.D.F. à Versailles ont réagi à leur tour, en mettant la direction de l'établissement public en garde contre des pratiques qu'ils jugent « illégales ».

ÉDUCATION

Pour une nouvelle politique de coopération universitaire

II. — Répondre aux besoins du développement

par MICHEL GUILLOU

M. Michel Guillou, président de la commission des relations extérieures de la conférence des présidents d'universités a suggéré, dans un précédent article (« le *Monde* » du 31 mars), la création d'une « structure nationale de réflexion et d'animation » chargée de « piloter » la *coopération entre les établissements* d'enseignement supérieur et les pays *en voie de* développement. Il examine maintenant les problèmes que pose une politique de coopération aux universités et aux enseignants.

La coopération avec les pays en développement doit faire l'objet d'une politique d'ensemble et ne peut plus reposer principalement sur des actions individuelles. C'est aux établissements à la prendre en charge.

Pour y parvenir, il faut réaliser des associations entre établissements universitaires de pays développés et de pays en développement, au moyen d'*accords universitaires de coopération sur objectifs*, qui donnent à cette coopération son vrai visage, celui d'un échange bilatéral.

Ces accords doivent permettre la mise en place d'une véritable ingénierie pédagogique *se situant* par une action à plusieurs niveaux :

— *le détachement pour plusieurs années* d'universitaires qui assurent sur place le suivi indispensable à la réussite des objectifs *du développement* ;

— *la mise à disposition pour quelques mois*, dans le cadre des délégations, de professeurs qualifiés nécessaires à la mise en place de ces nouveaux programmes et à l'encadrement des recherches ;

— *les missions de courte durée* d'universitaires de haut niveau qui font bénéficier les jeunes universités des données scientifiques les plus récentes.

— *l'échange d'enseignants-chercheurs*, qui permet de maintenir l'osmose recherchée entre les deux établissements ;

— *La formation des jeunes enseignants-chercheurs* devant assurer *la relève* des coopérants français par l'accueil en France, pour des séjours de moyenne ou de longue durée, de jeunes universitaires étrangers venant acquérir les techniques et méthodes propres aux recherches *qu'ils effectueront à leur retour.*

Eviter la fuite des cerveaux

Ces travaux, définis entre les parties, en fonction des réalités et des besoins des pays en développement, devraient pouvoir être réalisés au moins partiellement *dans le pays de l'étudiant. Les* méthodes et techniques nécessaires étant acquises en France, l'essentiel des recherches se feraient sur place au sein des contraintes locales.

Cette forme de coopération a l'avantage d'aider à la création sur place de structures de recherche *nationales et d'éviter la fuite* des cerveaux.

Les universités françaises accueillent volontiers, actuellement dans le schéma classique de coopération, des étudiants étrangers du troisième cycle au sein de leurs équipes. Souvent même, cet apport de chercheurs, pour lesquels *il ne se pose pas de* problèmes de débouchés, est très apprécié. Mais ces étudiants sont généralement orientés vers les thèmes de recherche en cours dans les laboratoires d'accueil, et si cette approche, au demeurant *fort logique*, permet aux enseignants des jeunes Etats d'accéder à la recherche, elle est souvent sans lendemain, compte tenu de la distorsion entre le laboratoire d'accueil et les structures universitaires du pays d'envoi. De plus, les universitaires *ainsi formés* tentent souvent de poursuivre leur carrière en France.

D'autre part, une pédagogie capable d'œuvrer efficacement pour le développement socio-économique d'une nation dans le cadre d'un *projet de promotion* collective ne peut s'élaborer sans une étroite liaison entre le système éducatif et le système socio-économique d'un pays. Cette interaction qui, en France, a beaucoup progressé depuis les années 60, *suppose que* les établissements et les entreprises *développent en formation initiale*, en formation continue et en recherche des collaborations réciproques. Elle implique ainsi que se réalise une certaine adéquation du système éducatif aux besoins de la nation. Celle-ci fait souvent défaut dans les pays jeunes où, par exemple, les formations intermédiaires (techniciens supérieurs, cadres moyens) sont relativement insuffisantes.

Il importe donc que les établissements associés par le biais des *accords interuniversitaires* soient de part et d'autre en liaison étroite avec les réalités culturelles, sociales et économiques de leur pays, ce qui suppose la création de *structures relais* associant des responsables universitaires et des chefs d'entreprise des grands secteurs économiques.

Ce schéma de coopération peut devenir idéal si les entreprises industrielles, déjà engagées dans des transferts de technologie, confient en outre aux établissements universitaires de leurs pays respectifs, la formation des hommes et l'étude de l'adaptation des techniques aux réalités culturelles, économiques et climatiques *locales. Cette coopération* quadripole couplant les établissements *d'enseignement et* les entreprises des pays développés et des pays en développement sur un objectif de transfert de maîtrises industrielles apparaît être une des *clés pour résoudre* les difficultés posées actuellement par le trans*fert des technologies.*

Rappelons enfin que la coopération avec les pays du tiers-monde enrichit considérablement certaines disciplines à composantes tropicales telles que la médecine, l'agronomie, ou la climatologie.

Toutefois, cette nouvelle coopération suppose, pour réussir, un engagement volontaire tant des établissements que des hommes. *Elle implique donc une double action d'incitation.*

Il est indispensable que, progressivement, une partie impor*tante des universités* et écoles françaises considère l'action de coopération universitaire comme une des composantes essentielles de leur développement et mette en œuvre à cet *effet une politique* institutionnelle des relations internationales.

Il apparaît *toutefois* impossible d'y parvenir si les moyens continuent à être attribués au seul vu des effectifs étudiants inscrits dans les filières conduisant à des diplômes nationaux français. Il *faut que*, dans un cadre contractuel, les institutions qui s'engagent dans la coopération universitaire bénéficient d'un excédent global de ressources humaines par rapport à *leurs besoins pour* l'enseignement et la recherche, *cette « surépaisseur »* (1) leur permettant d'assurer la rotation indispensable des enseignants volontaires pour des séjours de coopération à l'étranger. Il conviendra *de même de doter* les établissements de moyens financiers spécifiques leur permettant de faire face au coût de l'action.

Les universités ainsi engagées devront créer des cellules de coopération universitaire destinées à *piloter ces accords en* assurant la coordination et le suivi des différentes actions entreprises dans l'établissement.

neuf cents seulement — soit moins du quart — relèvent des corps de *l'enseignement supérieur.* Aux rentrées 1976 et 1977, un poste sur dix à pourvoir l'a été par un enseignant titulaire. Actuellement, la coopération dans l'enseignement supérieur est de plus en plus assurée par des contractuels temporaires n'ayant ni passé ni avenir dans la carrière enseignante et nos partenaires nous le reprochent amèrement.

Cette solution qui a l'avantage d'être la plus facile a aussi l'inconvénient d'être la moins satisfaisante ; elle permet d'apporter une réponse quantitative aux demandes des Etats mais *néglige* totalement la qualité. En effet, l'absence de statut de coopérant, la précarité des emplois à l'étranger et l'incertitude des lendemains que constitue pour le contractuel la quasi-impossibilité, *quels que soient les services rendus*, de pouvoir être titularisé dans l'enseignement, donnent au départ la forme d'une aventure et peu de gens sérieux prennent *le risque de sacrifier leur avenir* à la cause de la coopération. La France, pour revenir à une coopération universitaire de qualité et répondre aux demandes des pays en développements, doit prendre les mesures nécessaires pour envoyer *des enseignants* de métier en puisant dans le vivier de ses enseignants-chercheurs titulaires.

Toutefois, on constate que le comportement sédentaire des enseignants-chercheurs n'est pas vaincu par *l'attrait des hautes* rémunérations, attrait d'ailleurs relatif compte tenu du niveau actuel des salaires du secteur public et du secteur privé en France et de l'apport maintenant fréquent de la rémunération de l'épouse.

Si les meilleurs doivent porter à l'étranger l'image de l'université française, il est indispensable de leur donner une garantie de carrière normale, et même des promotions spécifiques sanctionnant la réussite de leur mission, accordées au vu des services rendus en coopération et des travaux de recherche effectués pour le développement. Ces services, dont l'objectif est d'apporter une plus-value au développement du pays d'accueil, ne peuvent être jugés *selon* les normes liées à l'activité universitaire en France, mais au vu des résultats obtenus à l'étranger.

La promotion spécifique

Les enseignants-chercheurs les plus intéressés par le départ en coopération en détachement de longue durée sont les maîtres? assistants docteurs de valeur scientifique reconnue formés à et par la recherche, qui, à un tournant décisif de leur carrière, désirent obtenir un emploi de maître de conférences. Pour eux, l'incitation au départ ne sera réelle que *s'ils* ont la certitude à leur retour de pouvoir obtenir la transformation de leur poste en emploi de maître de conférences. Une telle politique de promotion *spécifique est d'ailleurs en application* depuis 1978 pour la recherche. Les promotions ne devraient être accordées, semble-t-il, ni au début ni à la fin du détachement, mais après quelques années — deux à trois ans, par *exemple — de mission de coopération*, sur présentation des résultats obtenus. Si la coopération doit être valorisante, elle ne peut l'être que pour ceux qui s'y engagent et *lui consacrent le meilleur* d'eux-mêmes.

Il *est* d'autre part nécessaire d'introduire dans l'enseignement supérieur une mobilité générale statutaire pour l'accès au grade de maître de conférences imposant *par exemple un séjour de* deux ans hors de l'université d'origine, soit en France dans les organismes nationaux ou dans les entreprises, soit à l'étranger.

Cette disposition contribuerait à donner aux universitaires français le haut *niveau* qu'implique la compétitivité internationale en matière de recherche, et permettrait à la France de disposer des hommes nécessaires à son action *internationale. Dans tous les cas*, cette mobilité apporterait aux jeunes enseignants-chercheurs l'enrichissement que donnent la culture et l'expérience des autres.

Favoriser la mobilité

Le départ d'universitaires en coopération doit faire partie d'une mobilité institutionnelle, source d'enrichissement tant pour l'individu que pour *l'établissement* auquel il appartient.

Le profil des hommes diffère selon le niveau de coopération auquel ils *sont* destinés. Dans le cas des missions de courte durée, le critère essentiel à retenir doit être la notoriété et l'incitation d'abord scientifique, puis financière. Pour les *délégations* d'absence de plusieurs mois, l'expérience des *missions* de courte durée permet de penser *a priori qu'il sera possible de* trouver des universitaires volontaires, si toutefois l'incitation financière est suffisante compte tenu des contraintes professionnelles et familiales engendrées par ce départ.

Pour les détachements de longue durée, les coopérants devront répondre à un profil particulier qui réclame outre leurs qualifications scientifiques, *de solides* qualités humaines. *Ils doivent* avoir un bon équilibre psychologique *qui leur* permette de supporter l'expatriement, une générosité et une large ouverture d'esprit pour comprendre des cultures, des modes de vie et de pensée *différents*, une *motivation* pour leur mission de développement et *la volonté de* réussir dans des conditions souvent défavorables.

Cet ensemble de qualités pro*fessionnelles* et humaines nécessaires à la réussite de la mission de coopération implique qu'elle *soit* confiée à des enseignants de valeur, soigneusement préparés.

Pour trouver les coopérants nécessaires à l'enseignement supérieur, deux *voies sont possibles :* prendre au sein des quelque quarante *mille* enseignants-chercheurs des universités et écoles *françaises*, ou puiser dans la masse des diplômés à la recher*che* d'un emploi que l'offre d'un travail devrait inciter à s'expatrier. Faute d'enseignants titulaires candidats au départ, *on* a maintenant recours principalement à cette *seconde voie* puisque, sur *quatremille* coopérants,

La réinsertion des coopérants titulaires de l'enseignement supérieur français, problème qui constituait hier la préoccupation *majeure de la plupart d'entre eux*, est maintenant possible, puisque aucun personnel titulaire ne peut être nommés sur leur poste pendant leur séjour à l'étranger.

Dans cet esprit, à travers sa délégation aux relations internationales (DRUI), le ministère des universités mène une politique d'ouverture, tant au niveau *des* échanges bilatéraux d'enseignants *qu'au niveau des accords* interuniversitaires.

Il s'attache en particulier à façonner un cadre institutionnel favorable à la mobilité des enseignants chercheurs. C'est ainsi que le décret du 2 mars 1978, en introduisant une procédure de délégation d'absence, a permis la réalisation de missions moyenne durée de moins d'un an.

FIN

(1) Silvère Seurat : *Eveil et structuration du marché de la maîtrise industrielle* (IDEP).

Condamné, rejugé, acquitté

Condamné le *24 janvier 1978* à treize ans de réclusion par la cour d'assises de Saône-et-Loire — pour un hold-up dont il s'était accusé avant de nier l'avoir commis, — *M.* Maurice Locquin, *quarante* et un ans, qui comparaissait le 27 mars, après cassation du premier arrêt, devant la cour d'assises de l'Ain, a été acquitté. L'Audience a été l'occasion d'un nouveau « procès » des quartiers de sécurité *renforcée*. Il est apparu que M. Locquin s'était accusé du forfait pour « *changer d'atmosphère* » et quitter le Q.S.R. de Toulouse, où il était alors incarcéré pour d'autres *hold-up*.

Trois condamnations pour fraude fiscale

Poursuivis pour fraude fiscale par le biais de sociétés panaméennes installées en Suisse (« le Monde » du 2 mars), MM. Daniel Hechter, styliste en confection, et Daniel Petitjean, propriétaire d'une fabrique de supports d'éclairage à Troyes, ont été condamnés, vendredi 30 mars, par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Louis Gondre, respectivement à six mois et à quinze mois d'emprisonnement avec sursis. Chacun d'eux devra en outre payer 15 000 francs d'amende.

Un homme d'affaires, M. Jean-Jacques Potel, qui fut l'initiateur des fraudes — et qui a lui-même trompé le fisc en dissimulant sa qualité, — a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis, et 30 000 francs d'amende.

JUSTICE

Devant la quinzième chambre correctionnelle de Paris

M. Gérard Roussel, pédophile

La quinzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Jacques Gaulmin, jugeait, vendredi 30 mars, M. Gérard Roussel, trente et un ans, accusé d'avoir eu des rapports sexuels avec des fillettes de six à douze ans. Au début de l'audience, le tribunal avait ordonné le huis clos.

Genève. — Le concours hippique M. Roussel a été appréhendé en *septembre 1977 à la FNAC, alors* qu'il venait retirer, sous un nom *d'emprunt, un film super-8. Ce film,* qui mettait en scène une fillette de *sept ans, avait choqué l'employé* chargé du développement. Celui-ci avait alerté la police, qui avait tendu une souricière. Au domicile de *M. Roussel*, les enquêteurs devaient retrouver d'autres films, des photos et différents documents. C'est grâce à ceux-ci que les policiers purent identifier les quatre fillettes avec lesquelles M. Roussel est accusé d'avoir eu des rapports sexuels.

Celui-ci ne conteste pas les faits. Il se défend, en revanche, d'avoir exercé la moindre violence sur ses jeunes partenaires et nie qu'il y ait eu « *pénétration réelle* ». « *Les enfants*, a-t-il affirmé à plusieurs reprises, *venaient et revenaient chez moi de leur plein gré (...) C'est elles-mêmes qui m'entraînaient dans ma chambre (...). Dans tous les cas j'ai été autant « séduit » que « séducteur.* »

Aux termes de la loi, les faits de ce genre sont considérés comme des attentats à la pudeur commis sans violence contre des enfants de moins de quinze ans (article 331 du code pénal). Ils sont, en principe, jugés par une cour d'assises. Par souci d'équité cependant, les tribunaux procèdent souvent comme dans le cas de M. Roussel à une « correctionnalisation » des faits. *Mais ils le* font au prix d'un artifice juridique *consistant à poursuivre l'auteur du* délit sur la base d'un autre article *du code pénal (312), qui réprime les* violences et voies de fait commises *contre des enfants de moins de* quinze ans.

La peine encourue dans le premier cas est de dix ans de réclusion criminelle ; elle n'est que de cinq ans d'emprisonnement dans le second, bien qu'on puisse contester que des violences contre des enfants soient plus répréhensibles qu'un « *attentat à la pudeur* » commis avec leur consentement. Comme le font remarquer les accusés, la clémence de la justice passe paradoxalement, dans ces cas-là, par une aggravation du chef d'inculpation. Une preuve, disent-ils, que la loi doit être révisée.

L'inadaptation de la loi est l'un des points sur lesquels insistent les personnalités qui, comme Jean-Louis Bory, Simone Iff, Alain Moreau, Georges Moustaki et Christiane Rochefort, ont signé un appel en faveur de M. Roussel : « *Donner de l'amour à un enfant et en recevoir de lui par une présence, de la tendresse, des caresses, est un délit, voire un crime. On sait aussi que deux mineurs, qui font l'amour ensemble, se détournent l'un l'autre aux termes de la loi. Le caractère anachronique de cette législation est renforcé par le fait qu'une jeune fille de moins de quinze ans peut se procurer une contraception, sans l'autorisation de quiconque.* »

Trois fillettes au fond de la salle

Contrairement à l'affaire de mœurs de Saint-Ouen, qui continue de susciter des remous au sein du parti communiste (*le Monde* des 30 et 31 mars), M. Roussel n'est accusé ni de prostitution ni de commercialisation des films et des photos saisis chez *lui. Il reconnaît simplement être* pédophile. Une pédophilie qu'il assume aujourd'hui, « *après en avoir beaucoup souffert* » et tenté d'en guérir par une psychothérapie.

Autodidacte, M. Roussel a une passion : l'écriture. Des poèmes et des textes de lui, certains de qualité, *ont été publiés dans la presse marginale* ou dans des plaquettes qu'il tirait lui-même. Depuis quelques années, il organisait des vacances pour des enfants et s'occupait de leurs loisirs. C'est parmi ces enfants, sur lesquels il exerçait, selon la loi, une « autorité », qu'il choisissait ses partenaires. Une « autorité » que le code pénal considère comme une circonstance aggravante (la peine maximale encourue dans ces cas-là est de dix ans d'emprisonnement).

Au cours de ses dix-huit mois d'incarcération, M. Roussel a continué à écrire. Des lettres dans lesquelles il exprime son « *angoisse* » et son « *abattement* ». Dans l'une d'elles, datée d'avril 1978, il précise : « *Je n'attends plus rien. Et il y a six mois que je n'ai pas vu une petite fille et j'en crève.* »

Avant que soit prononcé le huis *clos*, M. Roussel, qui, *en raison de* son état dépressif, est interné depuis le mois d'août dernier à l'hôpital psychiatrique de Villejuif, est apparu dans le box le visage extrêmement pâle, encadré de longs cheveux qu'il porte jusqu'aux épaules. Il n'a eu qu'un bref regard pour les trois fillettes portugaises, assises au fond de la salle, dont les parents, avec une autre famille, se sont constitués partie civile.

Jugement le 20 avril.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Un instituteur arrêté à Valence (Drôme) pour voies de fait et violences sur des mineurs de moins de quinze ans.* — M. Jacques-Noël Tendil, quarante-huit ans, attirait des élèves chez lui sous prétexte de leur donner des *leçons particulières* et *se livrait* sur eux à des actes impudiques. Neuf enfants ont été entendus par le procureur de la République après que plusieurs mères de familles et la directrice de l'école eurent porté plainte. M. Tendil avait fait l'objet il y a quelques temps d'une mise en garde de l'inspection académique pour des faits semblables.

● *Une bande dessinée* outrageant les bonnes mœurs, publiée dans le numéro de février 1978 du mensuel *Hara kiri*, a valu à M. Georges Bernier, le directeur et au dessinateur, M. Christian Chapiron, dit « Bazooka », d'être condamnés jeudi 29 mars respectivement à 1 000 francs et 800 francs d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

SPORTS

SPORT ÉQUESTRE

La Grande-Bretagne remporte le Prix des Nations au concours international de Genève

De notre envoyé spécial

International officiel de Suisse (28 mars - 1er avril) a inauguré à Genève la grande saison équestre, non pas en extérieurs, le printemps le plus rechigné ne s'y prêtant guère, mais au palais des Vernets, où le terrain, excellent à tous points de vue, autorise le chef de piste à construire de beaux parcours et, si le cœur lui en dit, à innover sans se sentir gêné aux entournures.

Chaque année, nous débarquons dans la cité de Calvin, bercé par cette petite phrase de Michelet : « *Donnez-moi des fêtes, des choses fictives plus belles que celle que j'ai vues.* » Citation faite non pas pour le plaisir de citer, mais parce que le cheval, le cheval de sang en particulier, après l'immobilité forcée de l'hiver, sait mieux que quiconque marier la réalité à la fiction. Comment en serait-il autrement quand, au quatrième temps du galop, allure dite à trois temps, l'animal, n'ayant plus les pieds sur terre, envoie — l'espace d'un éclair — son cavalier au paradis et transporte d'aise l'amateur *présent. Mais à Genève, du* moins les deux premiers jours, nous *en avons été, une fois de plus, pour* nos illusions et nos frais. En tout *cas, nous nous sentons dénué* de tout zèle pour célébrer la réunion inaugurale, les organisateurs ayant eu l'idée saugrenue d'ouvrir la piste aux cavaliers territoriaux les plus obscurs, ceux-ci s'ingéniant, par leur nombre et leur médiocrité, à créer la pagaille, l'affaire tournant très vite au complet fiasco.

Il fallut attendre le Prix des Nations, disputé en nocturne vendredi 30 mars, pour entrer dans le vif du débat. Sept équipes y ont participé : Grande-Bretagne, République fédérale d'Allemagne, Irlande, France, Suisse, Belgique et Espagne, cités ici dans l'ordre du classement final. *Le tracé comprenait treize obstacles,* dont un triple en numéro 5 (deux oxers avec *mur barré et une stationata*) et un double en numéro 11. *L'équipe de France était composée* de Marcel Rozier, entraîneur national, *Hervé Godignon, l'actuel champion* de France, et de deux nouveaux venus à *la compétition internationale*, du *moins* à ce niveau, Eric Leroyer et Patrick Caron.

Dès le premier tour, les chiffres parlaient. Les Français bouclaient avec vingt-quatre points de pénalisation, Britanniques, Allemands et Irlandais se trouvant à égalité avec huit fautes.

Au second tour, les Français amélioraient considérablement leur *score, sans pouvoir inquiéter toutefois* leurs rivaux de tous les grands concours, *acharnés à leur scier les* pattes. Partout où l'Anglais fonce, où l'Allemand galope, où l'Irlandais s'envole — nuance, — le Français ne passe pas.

Une remarque liminaire et qui vaut pour tous les concurrents : il y a eu sur la piste, et de bout en bout de l'épreuve, un tapage infernal dans le hall et le cheval, par nature ami du silence et de l'ordre, en a gravement pâti. Sous prétexte de dégeler des tribunes figées, pourquoi tant forcer sur les décibels au moyen de scies abominables et à quoi riment ces objurgations sans fin du speaker : « *Applaudissez, mesdames, messieurs, ça vaut mieux que ça* », comme si on pouvait sensibiliser la haute banque genevoise, ces messieurs au grand complet, accaparant à eux seuls les places d'honneur, et bien sûr gratuites.

Pour cette raison, Eole IV, le cheval de Patrick Caron, exécuta en piste de redoutables pointes, avant de se calmer et de se familiariser avec ces rafales sonores. *Deux chiffres disent tout : douze points de pénalité au premier tour, zéro absolu* au second.

Dans l'ensemble, les Français ont démontré qu'ils évoluaient dans le principal *souci des transitions* souples et moelleuses, le cheval exploité dans le calme prenant *la mesure* de chaque obstacle et sachant en estimer *la difficulté.*

Les Allemands avaient aligné leurs héros, notamment Fritz Ligges, Paul Schoeckemöhle et l'actuel champion du monde, Gerd Witsang. Un cheval d'outre-Rhin entrant en piste se distingue de tous les autres. *L'encolure* est complètement rouée, le nez flaire *le poitrail, la robe fume du travail* imposé au paddock. N'empêche que *l'encolure, sans être portée au firmament*, s'étend superbement à deux *foulées* de l'obstacle et durant le plané.

Que dire des Britanniques, vedettes également très en vue à Genève ? *Le monstre sacré, David Broome,* avait à ses côtés pour guerroyer *la jeune Caroline Bradley, John* Whitaker et un inconnu, de nous *tout au moins, Lionel Dunning, une* figure un peu sèche, taillée en arêtes, le corps moulé *dans une tunique* d'un roux pisseux, sans doute rincée *at home par les intempéries. Résultat* de ces deux parcours *clear round : zéro absolu.*

Dernière remarque : il n'a pas été possible de savoir pourquoi la plupart des concurrents attaquaient en force le premier élément du triple, pour mettre ensuite leurs chevaux sur les épaules et donc en difficulté à *l'abord des deux obstacles suivants.* Gardons-nous de jouer les « il n'y a qu'à », *péché mignon des théoriciens* infaillibles...

ROLAND MERLIN.

Classement. — 1. *Grande-Bretagne*, 8 pts ; 2. R.F.A., 12 pts ; 3. Irlande, 16 pts ; 4. France, 28 pts ; 3. Suisse, 32 pts ; 6. Belgique, 52 pts, etc.

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'amertume des travailleurs de G.S.P.

Ils sont trois hommes et une femme. Amers. Déçus. Depuis des années, ils travaillent à l'usine de Courbevoie des Ateliers G.S.P., une usine de machines-outils employant environ deux cents personnes, reprise en 1973 par Ratier-Forest, un groupe qui traverse aujourd'hui les pires difficultés. L'annonce du dépôt de bilan de Forest S.A. (le Monde du 30 mars) ne les a pas surpris. Elle n'a fait qu'aggraver leur inquiétude. Ils savent depuis longtemps que l'usine de Courbevoie a été condamnée par la direction de Forest, et que des menaces pèsent sur une partie du personnel de celle de Châteaudun. « Un gâchis », *affirme l'un d'eux, qui dénonce aussi bien les modalités du rapprochement entre Ratier-Forest et G.S.P. que la politique menée par les dirigeants du groupe.*

« Dans cette affaire, on a fait racheter le plus gros (G.S.P.) par le plus petit (Ratier-Forest). *On oublie de rappeler qu'au* début des négociations entre les deux groupes, négociations qui ont commencé en 1971, l'inverse était prévu. Les difficultés financières de G.S.P. sont arrivées à point pour permettre de réaliser l'opération... Depuis, la direction n'a eu de cesse de privilégier la technologie Forest au détriment de celle de G.S.P., et l'on a beau jeu aujourd'hui de dire que cette dernière est dépassée. C'est faux. La société G.S.P. a exporté dans le monde entier et fait preuve qu'elle pouvait réaliser des machines spéciales. Laisser disparaître l'usine de Courbevoie, c'est céder à la facilité et se priver d'un outil qui peut redevenir rentable. » *Pour appuyer leurs dires, les travailleurs de G.S.P. font état d'un rapport intitulé* « Situation et perspectives de G.S.P. Courbevoie », *rédigé par M. Lacombe-Allard, ancien président des Constructions de Clichy.*

« C'est dans la qualité des hommes et, en particulier, de l'équipe de l'atelier que se trouve l' « actif » réel de G.S.P. Courbevoie. La qualité des produits conventionnels, le renom de G.S.P. sur le plan mondial tant pour ses machines que pour les machines spéciales sont autant d'éléments positifs », *écrit M. Lacombe-Allard, qui ajoute cependant :* « Par contre, les locaux, le coût de leur location, le parc machines, ainsi que le niveau élevé des salaires pratiqués et l'importance relative des effectifs non productifs sont autant d'obstacles à surmonter pour une reprise d'activité de G.S.P. Courbevoie. »

Nul doute que la relance de l'activité de l'usine de Courbevoie ne pose bien des problèmes et pas seulement d'ordre financier. Les travailleurs de G.S.P. ne veulent pas croire qu'ils sont insurmontables.

Un colloque sur les mutations industrielles et leurs conséquences sur l'emploi dans la C.E.E.

L'Europe, le chômage, le redéploiement industriel... Comment trouver des sujets plus « chauds » pour croiser le fer ? C'est ce qu'a pensé l'AFEUR (Association française d'étude pour l'union européenne) en organisant, les 30 et 31 mars, un colloque sur ces thèmes dans les dépendances nouvelles de l'Assemblée nationale.

Présidant la première séance, M. François Bloch-Lainé cita parmi les problèmes les plus difficiles à cerner celui des relations entre la productivité et l'emploi. M. Gérard Tardy, chargé de mission au commissariat général du Plan, devait aborder cette question dans la séance de l'après-midi en comparant les Etats-Unis et l'Europe. La *croissance américaine crée plus d'emplois* que celle du Vieux Monde. Du début 1977 à la fin de 1978, le nombre total d'emplois en Europe n'aura progressé que de cent mille. Pendant ce temps, les Etats-Unis ont créé quatre millions de nouveaux emplois. Pourquoi ? Trois raisons ont été invoquées : 1) La productivité globale est plus faible outre-Atlantique. Ainsi, 800 000 emplois ont été créés dans les secteurs gouvernementaux ; 900 000 autres à temps partiel et 700 000 encore pour renforcer les services collectifs au niveau local ; 2) Un certain nombre d'industries ont été implantées dans le Sud, employant plus de personnel que dans le Nord ; 3) Les salaires réels ont augmenté moins vite qu'en Europe.

Voici les principales autres idées forces dégagées au cours de la première journée des débats :

● MARCHES DU TRAVAIL. — Le bassin d'emploi est la meilleure façon d'attaquer le fléau du chômage (M. Braun). On en compte environ huit cents en France. *« Il n'y a pas un marché du travail mais des marchés du travail »* (M. Brunhes), et, ce qui est préoccupant, c'est que l'on assiste à une marginalisation croissante de la population, qui accepte des travaux d'intérim, de vacataires, etc.

● EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE. — Jusqu'en 1985, les tensions sur l'emploi seront très fortes, puis elles diminueront, et, au-delà de 1990, ce sont des risques de pénurie de main-d'œuvre qui apparaîtront (M. Chesnay).

● CONCURRENCE. — Dans certains secteurs, elle sera moins terrible qu'on ne le pense dans les années à venir. Par exemple dans l'automobile (Yves Aubin). Mais avec le concept nouveau d'une sorte de « voiture mondiale » qui serait un peu la même pour les différents marchés, les Etats-Unis ou le Japon seront redoutables, car ils pourront alimenter l'Europe en éléments standards. En revanche, dans ce secteur, on ne risque pas grand-chose du côté du tiers-monde, car les pays qui le composent n'ont pas, en amont le tissu industriel suffisant. Quant aux besoins du tertiaire, ils ne sont pas saturés (M. Flory), et, malgré la télématique, les banques et les assurances pourront *rester créatrices* nettes d'emplois.

● COMPORTEMENTS. — La crise de l'emploi, c'est aussi la crise du travail comme valeur dans la société moderne (M. Rosanvallon), et ce que recherchent surtout les jeunes dans un emploi ce sont de riches relations interpersonnelles (M. Lepage).

● POLITIQUES CONTRE LE CHOMAGE. — C'est évidemment ce sujet relancé par M. Jacques Delors, qui présidait la séance de l'après-midi, qui offrit le plus de prise aux suggestions. Elles se regroupèrent autour de deux idées : 1) Celle d'une *« économie duale »*, avec un secteur très compétitif et un secteur protégé produisant des services dans ou hors marché, où des emplois temporaires ou non peuvent être plus aisément créés ; 2) Celle d'une réduction du temps de travail défendue par M. Bonard, de la C.F.T.C., à condition qu'on en décide au niveau européen, et, ajouta M. Tavitian, de la C.E.E., à condition qu'on aborde cette question au niveau de la durée annuelle du travail. M. Nedinger, du C.N.P.F., a eu beau jeu de rappeler *l'expérience de 1936, mais il ne se* refuse pas d'examiner cette question si l'on parle en même temps d'une possibilité de réduction des salaires.

P. D.

SOCIAL

Cherche ouvriers bouchers...

La région Ile-de-France comptait, fin janvier 1979, deux cent quarante-sept demandeurs d'emploi dans le métier de la boucherie. C'est très peu, eu égard au chômage qui sévit dans d'autres professions, mais c'est beaucoup dans le secteur particulier de l'alimentation : aussi l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) avait-elle décidé d'organiser localement une « opération de placement » avec le concours de la Fédération professionnelle de la boucherie et de ses syndicats de Paris et d'Ile-de-France, dont les adhérents ont du mal à trouver du personnel qualifié.

Il s'agissait de recruter des *« professionnels de la boucherie de toutes qualifications à partir de celle de « second sans balance »* [O.S., commis et apprentis exclus] *ayant environ deux ans de métier, C.A.P. non exigé ».* La convocation de l'A.N.P.E. précisait : *« Les salaires proposés seront conformes, au minimum, à la convention collective, soit, pour la qualification de « second sans balance », 2 888 francs brut* [par mois] *pour quarante-huit heures de travail par semaine. »* Elle ajoutait, toujours à l'adresse du demandeur d'emploi : *« Si vous habitez à plus de 10 kilomètres de Paris, vous pouvez demander un bon de transport gratuit sur le réseau ferré S.N.C.F. »*

Il s'est présenté le lundi 5 mars, à l'école professionnelle de la boucherie de Paris et de la région parisienne, boulevard Soult (12e arrondissement), lieu de l'opération de placement, soixante personnes, soit moins du quart (24,2 %) des demandeurs inscrits à l'A.N.P.E. Dix-huit d'entre elles ont été tout de suite éliminées, soit parce qu'elles avaient une qualification inférieure à celle de « second sans balance », soit parce qu'elles avaient moins de deux ans d'expérience professionnelle, soit encore parce qu'elles n'avaient jamais travaillé dans la boucherie...

Sur les quarante-deux candidats restants, sept ont « disparu », pour des raisons diverses, après ce que l'A.N.P.E. appelle *« un entretien plus approfondi ».* Demeuraient trente-cinq postulants, auxquels on a alors donné les coordonnées d'un ou plusieurs employeurs : au total, cinquante *« mises en relation »* ont été ainsi opérées. Vingt et une d'entre elles (42 %) ont échoué, soit que le demandeur ne s'est pas présenté, soit parce qu'il a refusé l'emploi proposé : lieu de travail trop éloigné du domicile, salaire insuffisant, etc. Onze autres *(22 %) n'ont pas abouti parce* que l'employeur a estimé que les intéressés n'avaient pas la qualification suffisante. A treize reprises, d'autre part (26 %), le candidat s'est vu répondre que le poste était *« déjà pourvu »*, façon pour le patron de juger à la tête du client. Enfin, deux autres « mises en relation » sont restées *« sans réponse »* de la part de l'employeur. Soit, au total, quarante-sept échecs sur cinquante.

Bilan de cette « opération de placement » : trois ouvriers bouchers ont été engagés. C'est évidemment plus que décevant, et le conseil d'administration de la boucherie de Paris et de la région parisienne a aussitôt décidé de se dessaisir de son propre *« fichier employeur »* au profit de l'A.N.P.E. Les professionnels eux-mêmes, qui reprochent souvent à l'organisme d'Issy-les-Moulineaux son manque de technicité, se sont, dans ce cas précis, rendu compte des difficultés rencontrées.

D'autres « opérations de placement » similaires ont mieux réussi, et il convient d'être prudent, en l'absence d'une étude encore plus affinée, dans l'interprétation des résultats indiqués ci-dessus. On peut, tout à la fois, penser que l'A.N.P.E. a eu affaire, en la circonstance, à des demandeurs d'emploi « peu pressés », que l'A.N.P.E. elle-même avait dans ses fichiers des « bouchers qui ne l'étaient pas » et que les patrons ne veulent embaucher que les candidats qui leur conviennent parfaitement. Mais cet exemple régional a, au moins, le mérite de poser des questions, hors des sentiers battus.

CORRESPONDANCE

« Je manque de personnel... »

Nous avons reçu de M. Henri Propriol, directeur général des Etablissements Souchon à Yssingeaux (Haute-Loire), la lettre suivante :

J'ai lu avec intérêt votre article dans « le Monde de l'économie » du 13 mars, concernant les points chauds du chômage, et j'ai été très étonné de lire qu'en Haute-Loire l'accroissement des demandes non satisfaites est en augmentation de 40,3 %. Permettez-moi, à ce sujet, de vous faire part de mon expérience de cette semaine écoulée.

Je suis directeur d'une société employant cinquante-cinq salariés, et nous fabriquons du saucisson sec et du jambon sec de qualité. Depuis début décembre 1978, j'ai demandé à l'A.N.P.E. de m'envoyer des demandeurs d'emploi, car je manque de personnel. Cinq personnes se sont présentées. Deux ne voulaient pas venir travailler et se sont présentées « parce qu'elles y étaient obligées ». J'ai embauché les trois autres. L'une est restée quatre semaines, l'autre trois, et la dernière trois semaines également : elle est partie car elle a trouvé, près de son domicile, une place de chauffeur.

En conséquence, la semaine dernière, le samedi et le dimanche, j'ai fait passer une annonce dans le journal local, très lu ces deux jours, pour la Loire et la Haute-Loire, deux départements « cruellement touchés par le chômage ». Combien croyez-vous que j'ai eu de réponses ?

— Une de Saint-Etienne, d'un jeune qui doit partir prochainement au service militaire, et qui viendra me voir « un de ces dimanches » ;

— Une de la Haute-Loire : un ancien commerçant en fruits et légumes, habitant à 20 kilomètres, et qui m'a téléphoné, deux heures après sa visite, me disant qu'il n'était pas intéressé ;

— Une autre de la Haute-Loire, qui viendra me voir...

Et c'est tout ! Trois réponses à une annonce parue deux jours de suite, et pas un seul ouvrier intéressé ! Permettez-moi de commencer à douter du nombre de chômeurs qui cherchent réellement un emploi...

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent du 2 au 14 avril une quinzaine d'actions

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent ensemble, une quinzaine d'actions, du 2 avril au 14 avril, pour *« la réduction massive de la durée du travail sans perte de salaire et vers les trente-cinq heures ».*

Cette quinzaine sera marquée par des *débrayages dont la durée* sera déterminée dans les entreprises et qui dureront deux heures, partout où ce sera possible.

Les délégations des deux centrales ont annoncé cette décision, le 30 mars, en même temps que les modalités de la « riposte » aux déclarations du président de la République sur les manifestations *de rue. En fait, l'accord sur* la campagne unitaire en faveur des « trente-cinq heures », avait été acquis lors d'une réunion tenue la veille.

Ainsi, après que la « marche » des sidérurgistes, le 23 mars, organisée par la seule C.G.T., a souligné la profondeur des désaccords entre la C.F.D.T. et la C.G.T., et *en dépit de leurs polémiques*, les dirigeants des deux confédérations sont cependant parvenus à s'accorder sur une action unitaire, visant un objectif précis, pour une période donnée.

Néanmoins, les divergences profondes sur la doctrine et la stratégie persistent. Les cégétistes et les cédétistes sont convenus de se *revoir pour tenter* de surmonter leurs divergences,

LE SMIC EST PORTÉ A 11,60 F AU 1er AVRIL

Le décret portant le salaire minimum interprofessionnel de croissance à 11,60 F l'heure à compter du 1er avril a été publié au *Journal officiel* du 31 mars. Comme *le Monde* l'avait annoncé le 29 mars, cette augmentation de 0,29 F représente une majoration de 2,62 %, équivalente à celle de l'indice des prix depuis le dernier relèvement, en décembre 1978.

Sur cette base, le salaire minimum mensuel, avec une moyenne forfaitaire de 174 heures de travail, passe à 2 018,40 F, au lieu de 1 968 F.

● *La C.G.T. : baisse du pouvoir d'achat de 3,1 % pour les cinq derniers mois.* — Depuis octobre *1978*, estime la C.G.T., sur la base de son propre indice, le pouvoir d'achat des ouvriers célibataires a diminué de 3,1 % et celui des couples ayant deux enfants de 2 %. Cette baisse est due à une réduction de la durée du travail non compensée, mais surtout à l'augmentation du taux des cotisations sociales sur les *salaires.*

● *Un millier d'Ardennais ont manifesté*, le vendredi 30 mars à Paris, sur l'esplanade des Invalides, pour protester contre la désindustrialisation de leur région. Selon les syndicats, deux mille jeunes quittent chaque année les Ardennes.

TRANSPORTS

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN REFUSE LES TARIFS « VOLS VACANCES » D'AIR FRANCE

Les Etats-Unis ont refusé les tarifs réduits, dits « vols vacances », qu'Air France se proposait d'instaurer trois fois par semaine à compter du 1er avril, sur la ligne Paris - New-York, au prix de 329 dollars aller-retour, tarif qui devait être porté à 360 dollars (1) durant la haute saison, soit à partir du 1er juin.

C'est le bureau de l'aviation civile américaine (CAB) qui avait recommandé au gouvernement de rejeter le projet de la compagnie française *(le Monde* du 29 mars), arguant du fait que les autorités françaises avaient précédemment refusé les tarifs spéciaux à prix réduits que T.W.A. et Braniff avaient prétendu mettre en application sur leurs lignes transatlantiques.

En s'abstenant de trancher, le président Carter et l'administration fédérale ont tacitement approuvé la recommandation du CAB. *« La décision n'est pas définitive et est susceptible d'être révisée »*, s'est contenté d'indiquer un porte-parole d'Air France à New-York. — *(A.F.P., Reuter)*

(1) Soit environ 1 800 francs. A titre indicatif, le tarif normal est actuellement de 822 dollars.

TOURISME

L'ACQUÉREUR DE L'HOTEL RITZ EST UN ÉGYPTIEN

La société The Ritz Paris Holding Ltd., qui s'est récemment portée acquéreur de l'hôtel Ritz *(le Monde* du 21 mars), n'est pas, comme on l'avait cru, un groupe financier d'origine saoudienne ou libanaise, mais une société de droit britannique basée à Jersey, *« entièrement contrôlée par une seule personne physique, originaire d'Egypte »*, a précisé, le 30 mars, la direction générale du grand palace parisien.

Le communiqué du Ritz précise à propos de l'acquéreur, M. Al Fayed, que *« sa famille exploitait en Egypte, depuis des générations, les hôtels les plus importants et les plus renommés »*, et que le groupe dont il est à la tête *« est implanté en Europe et aux Etats-Unis depuis de très nombreuses années, avec des activités très diversifiées intéressant banquiers, armateurs, assureurs et industries multiples ».*

« Tous les moyens seront mis en œuvre, conclut le communiqué, *pour sauvegarder notre établissement, qui concourt au prestige de Paris et de notre pays. »*

ÉTRANGER

LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES NIPPO-AMÉRICAINES SONT INTERROMPUES

Washington *(A.F.P.)*. — M. Robert Strauss, représentant spécial de la Maison Blanche pour les négociations commerciales, a rompu les discussions en cours avec des fonctionnaires japonais. Il a estimé que les concessions, que Tokyo était prêt à accorder en matière d'obtention de contrats gouvernementaux, étaient *« tout à fait inadéquates »*, apprend-on à Washington.

Les Etats-Unis n'ouvriront pas non plus les contrats publics à des offres émanant des compagnies japonaises, affirme M. Strauss. Toutefois, celui-ci a déjà utilisé dans le passé des *« tactiques de choc »* dans les négociations avec les Japonais. D'autres fonctionnaires américains ont d'ailleurs déclaré qu'ils ne pensaient pas que l'affaire des contrats gouvernementaux mettrait en danger tous les autres accords commerciaux conclus entre Washington et Tokyo.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE AU SOMMET AURA LIEU A TOKYO LES 28 ET 29 JUIN

Un communiqué de l'Elysée annonce que la prochaine réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Canada, de la R.F.A., de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des Etats-Unis aura lieu à Tokyo les 28 et 29 juin 1979, sur l'invitation du premier ministre, M. Ohira.

ETATS-UNIS

● *L'indice des principaux indicateurs économiques américains* a diminué de 0,9 % en février. Il s'agit de la plus forte baisse enregistrée depuis juillet (— 1,1 %). Après avoir diminué de 0,3 % en novembre, cet indice a augmenté de 0,4 en décembre, puis baissé de 0,3 % en janvier. Il faut noter que tous ces chiffres ont été révisés dans des proportions telles que le sens en est parfois inverse, ce qui doit rendre prudent quant aux prévisions relatives à l'économie des Etats-Unis. Selon le département du commerce, le P.N.B. progressait au taux annuel de 2,5 % pour le deuxième trimestre de 1979, après s'être accru de plus de 2 % lors des trois premiers mois et de 6,9 % au cours du dernier trimestre 1978.

MONNAIES

PREMIER EMPRUNT D'ÉTAT POUR 1979 (3 MILLIARDS DE FRANCS)

Le premier emprunt d'Etat pour l'année budgétaire 1979 sera lancé le 11 avril, a annoncé M. Monory, ministre de l'économie. Son taux est de 9 %, sa durée de quinze ans et il sera amorti en douze ans à partir de la quatrième année. Emis en coupures de 1 000 francs, il pourra, comme à l'habitude, être souscrit chez les comptables du Trésor, et aux guichets des postes des caisses d'épargne, des banques inscrites, du Crédit agricole, du Crédit mutuel, etc. Les intérêts servis ne seront pas assujettis à la retenue à la source de 10 % et bénéficieront des abattements fiscaux légaux (franchise de 3 000 francs et prélèvement libératoire de 25 %).

Cette émission, la première de 1979, s'inscrit dans la politique des « petits » emprunts lancés par l'Etat pour couvrir une partie du déficit budgétaire en mobilisant l'épargne « longue », afin de limiter l'augmentation de la masse monétaire, et donc la création de monnaie.

RECTIFICATIF. — Dans un encadré intitulé : « Prime de surcharge » et « différentiels », publié dans *le Monde* du 29 mars, et consacré aux prix du pétrole, nous avons évoqué la qualité « *Arabian ligth* 38° », c'est « *Arabian light* 34° » qu'il fallait lire. D'autre part, nous avons écrit que la « prime de soufre » récompensait le pétrole en forte teneur en soufre. C'est bien entendu le *pétrole en faible teneur en soufre*, qui est privilégié.

La livre irlandaise et la livre sterling ne sont plus liées

De notre correspondant

Dublin. — Les autorités monétaires irlandaises ont dû, vendredi 30 mars 1979, « décrocher » la livre irlandaise de la livre sterling, qui étaient à parité depuis cent cinquante ans. Même, lors de la proclamation de l'indépendance de l'Eire, en 1922, cette parité avait été maintenue. C'est la conjonction de deux événements, l'entrée de l'Irlande dans le système monétaire européen (S.M.E.) il y a trois semaines et l'envolée de la livre sterling après la chute du gouvernement Callaghan (voir la chronique du marché des changes page Xx) qui ont contraint la Banque centrale d'Irlande d'abord, à interrompre les transactions monétaires avec la Grande-Bretagne, puis, à nouveau, l'abandon de la parité avec le Royaume-Uni.

L'ascension de la livre sterling menaçait, en effet, de faire sortir le « punt » du S.M.E. Aussitôt après la rupture, la livre irlandaise fléchissait de 0,50 % par rapport à la monnaie britannique, son cours s'établissant à 99,5 pence environ.

La dévaluation de la monnaie irlandaise par rapport à la livre sterling sera, bien sûr, favorable aux exportations vers le marché britannique, qui sont toujours de l'ordre de 47 %, ainsi qu'au tourisme. Cependant consciente que la livre sterling pourrait aussi facilement être dévaluée, les autorités irlandaises préféreraient que la parité soit maintenue aussi longtemps que possible, et que la Grande-Bretagne, après les élections législatives de mai, participe, elle aussi, au S.M.E. — J. M.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Envolée de la livre

Déjà ferme en début de semaine, la LIVRE STERLING s'est littéralement envolée à la veille du week-end après la démission du gouvernement Callaghan, et le renvoi aux urnes, au point que la livre irlandaise a dû décrocher pour rester dans le système monétaire européen (voir d'autre part).

Le DOLLAR s'est quelque peu raffermi après l'annonce d'une forte réduction du déficit commercial américain et d'une augmentation du pétrole plus « modérée » que prévu, tandis que le DEUTSCHEMARK s'affaiblissait légèrement en dépit d'un relèvement du taux d'escompte ouest-allemand (voir ci-dessus).

La LIVRE STERLING a donc été la vedette incontestée d'une semaine marquée par le nouveau relèvement du prix du pétrole à l'issue de la conférence de l'OPEP à Genève. La hausse du coût du brut ne peut que valoriser les gisements de la mer du Nord, pour le plus grand bénéfice de la Grande-Bretagne, et donc de la monnaie britannique, du moins dans l'immédiat. A cette donnée de base, sont venues s'ajouter la chute du cabinet Callaghan et la possibilité d'une victoire des conservateurs aux élections générales qui doivent avoir lieu dans quelques semaines. Une telle perspective n'est pas pour déplaire aux milieux financiers, aussi bien dans la City qu'à l'étranger, et une très forte poussée s'est produite jeudi et vendredi sur la LIVRE, qui a atteint 8,88 F à la veille du week-end contre 8,74 F huit jours auparavant et 8,51 F au début de l'année, au plus haut depuis avril 1976. La monnaie britannique s'élevant, parallèlement, à près de 2,07 dollars, retrouvant ses niveaux de novembre 1975, ce qui ne manque pas d'embarrasser la Banque d'Angleterre, soucieuse de maintenir la compétitivité des exportations du Royaume-Uni.

Dans ces conditions, la livre irlandaise (le « punt ») se trouvait soumise à une tension extrême au sein du système monétaire européen, dont elle menaçait de crever le plafond (8,75 F à Paris, par exemple). Vendredi, la Banque nationale d'Irlande suspendait d'abord toutes les négociations sur sa monnaie en raison d'une très forte spéculation, et, pour respecter la limite de variation des 2,25 % vis-à-vis du S.M.E., se résignait ensuite à « décrocher » la livre irlandaise de la livre sterling, à laquelle elle était attachée depuis un siècle et demi. Un contrôle des changes était immédiatement institué vis-à-vis de la Grande-Bretagne, avec laquelle s'effectue la moitié du commerce extérieur irlandais, ce qui rend aléatoire le fonctionnement dudit contrôle. Ce « décrochement » est la première épreuve à laquelle est soumis le S.M.E. depuis son entrée en vigueur, il y a trois semaines.

Quelque peu déprécié en début de semaine par la crainte d'un relèvement massif du prix du pétrole à Genève, le dollar s'est sensiblement redressé après les décisions de l'OPEP, qui ont provoqué un net soulagement. L'annonce d'une réduction sensible du déficit commercial des Etats-Unis (1,3 milliard de dollars en février contre 3,1 milliards de dollars en janvier, le plus faible depuis vingt et un mois) a également contribué à raffermir la monnaie américaine.

Cette dernière a vivement monté à Tokyo, s'élevant à plus de 209 yens dans un marché très actif : la hausse du prix du pétrole pénalise le Japon, et les importateurs nippons continuent à se « couvrir », s'attendant que le dollar dépasse rapidement le cours de 210 yens.

En Europe, le deutschemark a légèrement faibli vis-à-vis de toutes les monnaies du S.M.E., à l'exception du franc belge. L'annonce d'une augmentation de 0,7 % de l'indice des prix en février 1979 a fait mauvais effet. A Paris, la monnaie ouest-allemande est revenue en dessous de 2,30 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est retombé en dessous de 240 dollars, en liaison avec le raffermissement du dollar.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	2,0665	8,8807	3,5058	3,8612	61,0444	4,1619	1735,24
	—	2,0357	8,7402	3,4372	3,7965	59,9513	4,0948	1789,98
New-York.	2,0665	—	23,2693	58,9448	53,5188	3,3852	49,6524	0,1199
	2,0357	—	23,2918	59,2241	53,6193	3,3955	49,7141	0,1190
Paris.....	8,8807	4,2975	—	253,31	229,99	14,5480	213,38	5,1178
	8,7402	4,2935	—	254,27	230,21	14,5789	213,44	5,1113
Zurich....	3,5058	169,65	39,4764	—	90,7947	5,7430	84,2353	2,0203
	3,4372	168,85	39,3268	—	90,5361	5,7334	83,9423	2,0181
Francfort..	3,8612	186,85	43,4787	110,1385	—	6,3253	92,7755	2,2251
	3,7965	186,50	43,4377	110,4530	—	6,3327	92,7168	2,2202
Bruxelles.	61,0444	29,5400	6,8737	17,4123	15,8094	—	14,6673	3,5179
	59,9513	29,4500	6,8592	17,4415	15,7908	—	14,6408	3,5059
Amsterdam	4,1619	201,40	46,8644	118,7130	107,7869	6,8178	—	2,3984
	4,0948	201,15	46,8498	119,1294	107,8552	6,8302	—	2,3946
Milan.....	1735,24	839,70	195,4154	494,9602	449,3979	28,4258	416,93	—
	1789,98	840,00	195,6445	497,4829	450,4021	28,5229	417,59	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

HAUSSE DU TAUX EN R.F.A.

L'événement de la semaine a été le relèvement du taux d'escompte de la Bundesbank, porté jeudi de 3 % à 4 % pour essayer d'enrayer la forte hausse des prix (0,7 % en mars, 0,6 % en février et 1,1 % en janvier, soit, pour le premier trimestre 1979, autant que pendant l'année 1978 tout entière, avec un rythme annuel de 9,9 %. Le taux des avances sur titre (Lombard) a été également relevé (5 % contre 4 %). En même temps, les autorités monétaires relevaient de 5 milliards de DM le plafond global de réescompte pour les banques, de façon à compenser le reflux des dollars depuis deux mois et à éviter de donner un coup de frein à l'économie. Les mesures ont reçu l'approbation des milieux politiques, industriels et financiers ouest-allemands, préoccupés par la reprise de l'inflation.

En France, c'est le calme, aussi bien sur le marché de l'argent au jour le jour, coté 6 5/8 % (inchangé) que sur le marché à terme, resté stable. Sur le front des obligations, où les émissions ont repris normalement après un blocage provisoire, notons l'emprunt du Crédit agricole (2,4 milliards de francs à 9,70 %), et surtout le premier emprunt d'Etat pour 1979 : 3 milliards de francs levés à partir du 11 avril prochain. Le taux actuariel brut est de 9 %, contre 8,80 % pour l'emprunt de 5 milliards de francs en décembre dernier. Différence notable, cet emprunt est émis pour quinze ans (et non huit ans, comme le précédent) et sera amorti en douze ans au lieu d'être à échéance fixe.

F. R.

Principales variations de cours des valeurs françaises (1)

Hausses (%)

	30 mars	Diff.		30 mars	Diff.
S.I.A.S.	294	+ 25,5	L.M.T.	1 225	+ 6,9
Sogerap	126	+ 16,6	Martell	480	+ 6,6
Prénatal	35,5	+ 14,1	Dumez	648	+ 6,5
Creusot-Loire	59	+ 13,3	Pétroles B.P.	57,4	+ 6,3
Poclain	165	+ 11,5	Signaux	385	+ 5,9
Elf-Gabon	670	+ 11,5	Vallourec	94,7	+ 5,8
Maisons Phénix	585	+ 11	Bic	551	+ 5,5
Saulnes	36,5	+ 9,5	Hachette	234	+ 5,4
Casino	1 395	+ 7,7	Denain	25,30	+ 5,2
Crédit du Nord	59,75	+ 7,5	Club Méditerran.	474	+ 5,1
Bail Investissem.	375	+ 7,2	Ciments français	137,5	+ 5

(1) Calculées à partir des cours établis par le « service minimum », ces variations sont données sous toute réserve.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 26 AU 30 MARS 1979

Issue confuse pour un combat sans gloire

PRES de cinq semaines de grève, vingt-quatre séances sans cotations officielles et complètes, seize jours d'occupation des services centraux de la Bourse par les grévistes, et cinq consultations successives du personnel. Tel est le bilan d'un des plus durs conflits sociaux que la profession ait connus, bilan qui parait bien lourd en regard de ce qui a été finalement conclu entre les parties.

La situation s'est débloquée le 28 mars lorsque M. Pierre Drai, vice-président du tribunal de Paris, après trois tentatives de conciliation des parties en présence, fit droit à la demande en référé de M. Yves Flornoy, syndic des agents de change, de faire évacuer les locaux occupés par les grévistes. Le 29, au petit matin, les forces de l'ordre « libérèrent » les deux immeubles occupés, dont l'un avait d'ailleurs été volontairement évacué dans la nuit précédente. Dès lors, la condition préalable posée par le syndic ayant été remplie, les négociations purent reprendre l'après-midi même. Elles se poursuivirent tard dans la nuit de jeudi à vendredi. Mais, à la veille du week-end, un semblant d'accord intervenait sur l'opportunité d'organiser un cinquième vote du personnel concernant les nouvelles propositions patronales. La C.G.T. et la C.F.D.T. (majoritaires au sein de la profession) préconisèrent l'abstention à l'issue d'un débat houleux au palais Brongniart. Quant à F.O., C.F.T.C. et C.G.C., leurs leaders ne s'opposèrent pas à la consultation. En fin de soirée, le résultat fut rendu public : sur 2 750 inscrits, 1 586 personnes votèrent, 1 334 pour les propositions patronales et la reprise du travail, 161 contre et 91 bulletins nuls.

Malgré les réserves émises par la C.G.T., il est probable que les cotations reprendront normalement lundi. La chambre syndicale devrait le faire savoir le 1er avril, indiquant que même si toutes les conditions techniques n'étaient pas remplies, un « service minimum » s'étendant à la quasi-totalité de la cote serait appliqué.

Qu'ont obtenu les boursiers après près de cinq semaines de grève ? Sans entrer dans le détail des revendications et des propositions des uns et des autres, rappelons que les syndicats demandaient principalement l'intégration, dans les revenus annuels de chacun, d'un mois de salaire supplémentaire garanti. La compagnie des agents de change a fait la réponse suivante : versement cette année, et à titre exceptionnel, d'un quart de mois supplémentaire, au titre d'avances sur les gratifications éventuelles de l'exercice en cours. A ce quart de mois, qui restera acquis quels que soient les résultats financiers des charges cette année, s'ajoutera un autre quart de mois, réglé chaque année à ceux des employés qui renonceraient à certains congés exceptionnels (cinq jours par an) propres à la profession.

Dans la pratique donc, les boursiers recevront désormais quatorze mois trois quarts de salaire annuel garanti. Des améliorations ont également été apportées à l'élément « ancienneté » du barème des salaires, au système des congés parentals exceptionnels (garde d'un enfant malade) et le congé de maternité prévu par le régime légal sera majoré d'une semaine. En revanche, en dehors de deux journées de huit heures qui restent à la charge de la Compagnie, toutes les heures de grève seront retenues selon un calendrier qui a été accepté, et décomptées sur la base d'un salaire annuel de douze mois seulement.

Rien de tout cela n'est négligeable, et il ne pourra pas être dit que les commis de Bourse se sont vraiment battus pour rien. On peut, malgré tout, se demander si ce conflit n'aurait pas pu être réglé plus tôt, les propositions patronales n'ayant pas fondamentalement changé d'une semaine à l'autre.

« C'est sans doute la dernière bataille pour l'amélioration des salaires que nous menons avant longtemps », disait un gréviste, ajoutant : « La prochaine concernera sans doute la sauvegarde de notre emploi. » Pronostic aventuré ou vision prophétique ? Une seule chose est sûre : la durée de ce conflit va probablement accélérer l'inéluctable évolution de la profession. Le monopole des agents de change résistera-t-il longtemps aux ordinateurs, dont la mise en place ne manquera pas non plus d'éclaircir les rangs du personnel ?

PATRICE CLAUDE.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 30 mars 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 1 020 (1 063) ; à trois mois, 1 029,50 (1 074) ; étain comptant, 7 240 (7 400) ; à trois mois, 7 160 (7 320) ; plomb, 574 (559) ; zinc, 397 (395,50) ; argent (en pence par once troy), 358,30 (377,80).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 94,20 (98,20) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 112,50 (118,63) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 220-(240) (200-224).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 960 (1 970).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mai, 59,90 (62,72) ; juill., 61,95 (64,70).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine peignée à sec) mai, 247 (246) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, inch. (487).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, 24,30-24,35 (24,20-24,35).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 63,60-64 (60,60-60,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 270-270,50 (259-259,60).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mai, 142,25 (144,55) ; juill. : 145,10 (146,90) ; sucre, mai : 8,55 (8,63) ; juill. : 8,82 (8,96) ; café, mai : 137,25 (136,30) ; juill. : 140,75 (139,25).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, mai : 107 (109,10) ; août : 110,70 (113,10) ; café, mai : 1 475 (1 474) ; juill. : 1 498 (1 480) ; cacao, mai : 1 660 (1 676) ; juill. : 1 642 (1 672).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, mai : 1 433 (1 427) ; sept. : 1 460 (1 475) ; café, mai : 1 311 (1 290) ; sept. : 1 358 (1 314) ; sucre (en francs par tonne, mai : 910 (913) ; août : 950 (953).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai : 339 (341) ; juill. : 322 (325) ; maïs, mai : 250 1/4 (247 3/4) ; juill. : 253 1/2 (250 1/2).

Indices. — Reuter : 1 573,1 (1 570,60). Moody's : 1 046,8 (1 064,70).

Le marché « officieux » de l'or

Comme lors des semaines précédentes, la « barre » de métal jaune a continué de faire l'objet de cotations officielles. D'un vendredi à l'autre, son prix est revenu de 33 750 F à 33 600 F.

Quant au lingot, coté officieusement entre banques, son prix s'est établi entre 33 150 francs et 33 650 francs le 30 mars, contre 33 450 francs à 33 950 francs le 23 mars. Négocié dans les mêmes conditions, le napoléon s'est établi entre 276 et 281 francs à la veille du week-end, les mêmes cours qu'une semaine plus tôt.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Encore très soutenu

Le New York Stock Exchange est resté très soutenu cette semaine, et l'indice Dow Jones, qui s'est inscrit à un nouveau record de hausse pour l'année mardi, a terminé en progrès de 3 points à 862,17 (contre 859,75) par rapport au vendredi précédent.

La plus belle séance de la semaine s'est donc déroulée mardi lorsque, après la décision de l'OPEP concernant les prix du pétrole (+ 9 %), les investisseurs soulagés (ils s'attendaient à un renchérissement plus important) provoquèrent une envolée de 16 points de l'indice Dow Jones.

Les ventes bénéficiaires se sont ensuite abattues sur la cote et se sont ajoutées aux ventes de précaution incitées par l'annonce d'une troisième diminution consécutive de l'indice des principaux indicateurs économiques pour le mois de février (— 0,9 %).

Enfin, à la veille du week-end, l'accident survenu à la centrale nucléaire de Pennsylvanie et ses répercussions sur l'avenir du nucléaire aux Etats-Unis, a abouti à une baisse générale des valeurs liées à cette industrie (Westinghouse, premier fabricant américain de réacteurs, a subi les plus lourds dommages).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Alcoa	54 5/8	54 3/8
A.T.T.	61 5/8	61 1/4
Boeing	66	64 1/2
Chase Man Bank	31 1/2	31 1/2
Du P de Nemours	138 1/2	141 1/8
Eastman Kodak	64 3/4	64
Exxon	52 1/4	52 3/4
Ford	43 5/8	43 7/8
General Electric	49	48
General Foods	32 3/4	32 1/2
General Motors	56 5/8	57 1/8
Goodyear	17 3/8	16 5/8
I.B.M.	315	315 1/2
I.T.T.	28 5/8	28 1/2
Kennecott	24 7/8	24 3/8
Mobil Oil	75 1/4	74 3/8
Pfizer	32 1/4	31 3/4
Schlumberger	104 1/2	102 3/4
Texaco	26 1/4	25 5/8
U.A.L. Inc.	26 3/8	26 1/2
Union Carbide	39 1/4	39 1/4
U.S. Steel	25	24 3/8
Westinghouse	20	18 3/4
Xerox Corp	58 3/4	58 3/8

FRANCFORT

Redressement

Considérée comme « modérée », la hausse des prix du pétrole décidée par l'OPEP n'a pas entravé le mouvement de redressement amorcé par la Bourse ouest-allemande.

Certes, aucune hausse spectaculaire n'a été enregistrée, mais de nombreuses valeurs industrielles ont recommencé à faire l'objet d'acquisitions fournies.

L'indice Commerzbank a terminé la semaine à 786,7 contre 773,1 le vendredi précédent.

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
A.E.G.	61,40	63
B.A.S.F.	135,90	137,80
Bayer	137,10	138,50
Commerzbank	199,50	200,50
Hoechst	134	135,90
Mannesman	158	159,10
Siemens	254,30	258,50
Volkswagen	223,50	228,80

LONDRES

Une fièvre sans suite

Le renversement mercredi soir du gouvernement Callaghan aux Communes a provoqué une véritable explosion de joie au London Stock Exchange. Jeudi, la séance a été particulièrement fiévreuse, les opérateurs se ruant littéralement sur les actions des grandes sociétés industrielles dont les dividendes pourraient être libérés si les conservateurs prenaient le pouvoir. Bref, au cours d'une séance particulièrement active, l'indice « Financial Times » des industrielles a d'abord fait un bond de 19,5 points dans la matinée (à 557,8) avant de clôturer en progrès de 2 points seulement.

Le « coup de chapeau » ayant été donné, les opérateurs britanniques se demandèrent ensuite si les conservateurs avaient une chance de remporter les prochaines élections. A la veille du week-end, un sondage défavorable à ce parti vint tout remettre en cause. L'envol de la livre sterling sur les marchés des changes suscita également des craintes justifiées pour la capacité exportatrice du royaume, et l'indice « Financial Times » perdit 10 points.

Bref, d'un vendredi à l'autre, cet indice a cédé 3,8 points à 530,8 (contre 534,6).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Bowater	202	202
Brit. Petroleum	1 182	1 174
Charter	172	162
Courtaulds	112	107
De Beers	428	393
Free State Geduld*	21 3/4	23 1/4
Gt Univ. Stores	400	412
Imp. Chemical	405	400
Shell	722	775
Vickers	189	191
War Loan	33 1/2	35 1/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Repli en fin de semaine

La hausse des prix du pétrole décidée par les pays de l'OPEP a cassé le mouvement de reprise amorcé depuis une dizaine de jours. La baisse des cours déclenchée par cette nouvelle défavorable pour le Japon n'a cependant pas été très importante, le marché se bornant finalement à céder les gains acquis durant les deux premières séances.

L'activité s'est un peu accrue avec 1 458 millions de titres échangés contre 962 millions précédemment, mais pour quatre séances seulement.

Indices du 30 mars : Nikkei Dow Jones, 6 133,97 (contre 6 079,96) ; indice général, 449,68 (contre 450,45).

	Cours 23 mars	Cours 30 mars
Canon	575	563
Fuji Bank	335	336
Honda Motors	480	469
Matsushita Electric	678	581
Mitsubishi Heavy	134	134
Sony Corp	1 850	1 800
Toyota Motors	832	820

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du caoutchouc et du plomb

MÉTAUX. — *Détente sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Plusieurs facteurs ont joué en faveur de la baisse. Les ventes de métal zaïrois vont retrouver leur niveau normal, car le rythme mensuel de production devrait passer de 18 000 tonnes à 32 000 tonnes. Toutefois, la production annuelle restera bien inférieure à l'objectif de 400 000 tonnes. Les négociants pensent même que le Zaïre aura du mal à satisfaire la totalité de ses engagements. Une reprise partielle du travail s'est produite dans les mines péruviennes. Le métal zambien peut être à nouveau acheminé vers les ports d'embarquement. Les stocks londoniens de métal continuent à se dégonfler et sont désormais revenus à leur niveau le plus bas depuis juin 1975.*

Vif recul des cours de l'argent à Londres entraînés par la détente survenue sur le marché de l'or.

Nouvelle progression des prix du nickel sur le marché libre de Londres qui s'avancent à 2,45-2,50 dollars la livre contre 2,25-2,35 dollars. La grève commencée le 15 septembre 1978 se poursuit dans les installations d'Inco à Sudbury (Canada).

Sur le marché libre de Londres les cours de l'aluminium ont poursuivi leur avance à 1 600-1 620 dollars la tonne. Dans de nombreux pays, les stocks tendent à se réduire chez les utilisateurs.

CAOUTCHOUC. — *Hausse sensible des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang. Le renchérissement du prix du pétrole se répercutera sur celui du produit de substitution, le caoutchouc synthétique, fabriqué à base de dérivés du pétrole. Autres facteurs de fermeté, la réduction de 50 % des exportations japonaises de synthétique et la diminution de la production malaise de gomme.*

DENRÉES. — *Nouvelle avance des cours du café sur les places commerciales. L'évolution de la situation en Ouganda et la crainte que le Brésil, exemple qui pourrait être suivi par d'autres pays, n'adopte une politique de vente plus restrictive, ont stimulé le marché. Le Brésil vient d'ailleurs de relever les taxes à l'exportation.*

Fluctuations restreintes des cours du cacao. Les achats effectués auprès des planteurs du Ghana, portant sur la récolte principale, ont atteint 248 309 tonnes.

Les indices « INSEE » du « service minimum »

	12/3	13/3	14/3	15/3	16/3	21/3	22/3	26/3	27/3	28/3	29/3	30/3
Valeurs françaises ..	96,7	96,8	96,1	97,7	97,4	98,2	98,1	98,4	98,5	99,0	99,6	100,3
— étrangères	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	n.c.	113,2	113,7	115,4	115,3	116,5	116,4	116,2

Les services de l'INSEE ont calculé, depuis le 12 mars, et pour toutes les séances de « service minimum » un indice (base 100 le 1er janvier 1979) pour les valeurs françaises, et un autre pour les étrangères lorsque celles-ci ont fait l'objet de négociations. D'autre part, la chambre syndicale des agents de change indique que pour les journées des 27, 28, 29 et 30 mars, il a été négocié pour 186 millions de francs de valeurs françaises et étrangères dans le cadre du « service minimum ». Un tableau récapitulatif de toutes les transactions effectuées depuis le début de la grève sera disponible cette semaine.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 31 mars 1979 a été tiré à 588 069 exemplaires.

L'ÉPIZOOTIE DE FIÈVRE APHTEUSE

L'abattage systématique des bêtes provoque des réactions de plus en plus vives

De notre correspondant

Caen. — Une semaine après le début de l'épizootie de fièvre aphteuse dans le Bessin normand, les éleveurs de la région continuent à hésiter entre l'espoir et la crainte. L'espoir : le nombre d'exploitations atteintes n'a pas augmenté. Ce samedi matin 31 mars, il est de quinze : deux dans la Manche, treize dans le Calvados, les analyses ayant blanchi un seizième élevage que l'on croyait menacé. La crainte : la zone géographique où frappe la maladie s'étend. Les deux cas signalés dans la Manche sont situés à plus de 25 kilomètres de La Cambe, centre du début de l'épizootie ; le dernier village atteint dans le Calvados, Russy, s'en trouve, lui, à 15 kilomètres.

Cetes, tous, pour l'instant, restent confinés dans la « *zone d'interdiction et d'observation* » immédiatement mise en place par les autorités préfectorales. Mais la « *zone de séquestration* », la plus sévère, qui comprend les communes dont une exploitation est atteinte, s'élargit donc, en même temps que monte la colère des éleveurs, grandit le nombre de bêtes abattues, mille six cent soixante-trois samedi matin.

Ils sont de plus en plus nombreux à ne pas comprendre l'abattage systématique, y compris des animaux vaccinés. Ils l'ont clairement manifesté jeudi soir, où cent cinquante d'entre eux ont participé à une réunion des maires du canton d'Isigny, le plus touché. Le préfet de région, M. Feuilloley, comme le directeur de la qualité au ministère de l'agriculture, M. Mathieu, n'ont pu faire accepter qu'il fallait « *tuer dans l'œuf* » la maladie, c'est-à-dire tuer même les bêtes indemnes, car longtemps elles gardent le virus qu'elles peuvent donc continuer à transmettre. Ils ont eu beau rappeler l'épizootie des années 50, où, en trois ans, trois cent vingt mille exploitations françaises furent touchées, rien n'y a fait.

Certains éleveurs préféreraient s'en tenir aux vieux remèdes. Les maires du canton les soutiennent qui, à la fin de la réunion, ont voté une motion demandant que soit mis fin à l'abattage systématique. Le MODEF, qui a eu 29 % des voix dans le Bessin aux récentes élections à la chambre d'agriculture, partage cette opinion, alors que la F.D.S.E.A. s'est prononcée pour « *la rigueur des mesures et la discipline* ».

Les causes de l'origine du mal et de son extension ne sont toujours pas éclaircies, mais plusieurs raisons peuvent être avancées. D'abord, de l'aveu même du directeur départemental des services vétérinaires, une protection parfaite nécessiterait une vaccination tous les six mois. Or elle n'est obligatoire qu'une fois par an. De même, les jeunes bovins ne sont vaccinés qu'à l'âge de six mois, mais bien sûr l'éleveur ne fait venir le vétérinaire qu'une fois l'an pour immuniser d'un coup l'ensemble de son troupeau. Si le jeune veau est né peu après son passage, il ne sera protégé que bien tardivement.

Or, justement, les vétérinaires venaient de commencer leur tournée dans la région touchée par le fléau. Cela veut dire que de nombreux animaux arrivaient à la fin de leur période vaccinale et que d'autres n'étaient pas « couverts ». Le terrain était disponible pour une propagation du mal. Et puis, il faut le dire, tous les agriculteurs ne s'astreignent pas à une prophylaxie rigoureuse. Il semble bien que quelques-uns aient fait sortir une partie de leur troupeau de la zone d'interdiction, voire de celle de séquestration, malgré la sévérité des consignes sanitaires. Quelques-uns même ont été tentés de disperser le cheptel aux divers points de leur exploitation pour éviter qu'il ne soit entièrement abattu lors de l'apparition de la maladie.

Aussi, la préfecture a-t-elle décidé de renforcer les contrôles de gendarmerie. Le bouclage des chemins creux du Bessin s'étend ; dans cette verte Normandie, aux *fermes de pierre imposantes*, on doit s'habituer à rencontrer les hommes en képi à tous les coins de routes. Les circuits de ramassage du lait ont été simplifiés pour éviter une trop grande circulation, mais permettre quand même aux nombreuses industries laitières de la région de continuer à tourner.

Une vingtaine de jeunes vétérinaires militaires sont arrivés en renfort. Leur rôle : assurer une vaccination systématique et rapide (mais l'immunité n'est effective qu'au bout de quinze jours) et aussi s'assurer que les éleveurs ne tardent pas à signaler l'apparition de la fièvre aphteuse chez eux, car, malheureusement, les services officiels ne peuvent pas toujours compter sur l'aide de tous les agriculteurs. Déjà, la Basse-Normandie a bien du mal à se défaire de la brucellose, cette autre *maladie du bétail, alors* qu'elle a disparu des régions voisines. Pourtant, les mesures sanitaires officielles sont identiques, et, comme par hasard, c'est le Bessin qui est la région la plus touchée...

THIERRY BRÉHIER.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Annulation du transfert de 50 emplois d'enseignants en droit de l'université de Nanterre à celle de Paris-V

Par une décision du 30 mars 1979 rendue sur le rapport de M. S. Théry et conformément aux conclusions de M. Masot, après observations de Mes Lyon-Caen, Fabiani et Liard et de Me Sjinosi, le Conseil d'Etat a annulé comme entachées d'une « erreur manifeste d'appréciation » les deux décisions par lesquelles le secrétaire d'Etat aux universités avait, à la suite des troubles survenus à Nanterre en 1976, retiré cinquante emplois à l'U.E.R. de droit *de cette université pour les transférer à une* nouvelle U.E.R. créée à Paris-V.

Les mouvements d'interruption des cours particulièrement importants qui se sont déroulés à Nanterre en 1976 à la suite de la réforme du second cycles des études universitaires, et qui ont notamment empêché le déroulement des examens de la session de juin, ont conduit, à l'époque, un certain nombre d'enseignants et d'étudiants de l'U.E.R. de droit de cette université à exprimer le vœu de travailler dans une ambiance plus sereine. Afin d'accéder à ce vœu, une nouvelle U.E.R. de droit fut créée, en septembre 1976, à Malakoff, dans le cadre de l'université de Paris-V à dominante médicale.

Par deux décisions en date du 23 novembre et 2 décembre 1976, le secrétaire d'Etat aux universités tranféra à cette nouvelle U.E.R. trente-quatre emplois de professeurs, maîtres de conférences et maîtres-assistants et seize emplois d'assistants de l'U.E.R. de droit de Nanterre. A la suite de ces mesures, environ six cents étudiants en droit de Nanterre — soit 10 % des effectifs de l'U.E.R. — s'inscrivirent à Malakoff, et les enseignants qui le souhaitaient y furent mutés.

L'université de Nanterre et le *Syndicat général de l'éducation* nationale (SGEN-C.F.D.T.) introduisirent alors un recours devant le Conseil d'Etat tendant à l'annulation des deux décisions du 23 novembre et du 2 décembre 1976. Ils estimaient, en effet, que le ministre ne pouvait, d'une part, modifier en cours d'année la répartition des emplois entre les universités, et qu'il avait, d'autre part, commis une erreur manifeste dans l'appréciation des besoins respectifs des deux établissements.

Le Conseil d'Etat a rejeté, sur le premier point, leur argumentation. Il a estimé que les dispositions de l'article 27 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1978, qui prévoient que le ministre répartit entre les universités les emplois figurant à la loi de finances « *au vu de leurs programmes et conformément à des critères nationaux* », lui permettent de modifier à tout moment cette répartition des emplois qui, étant relative à l'organisation du service, ne crée pas de droits acquis pour les universités. Le ministre ne peut cependant modifier cette répartition qu'en appréciant les besoins de chaque établissement conformément aux critères nationaux prévus par la loi.

Le Conseil d'Etat a relevé en l'espèce que le secrétaire d'Etat aux universités avait retiré à l'U.E.R. de droit de Nanterre, dont la dotation en emplois n'était pas excessive, trente-quatre emplois de professeurs, maîtres de conférences et maîtres-assistants sur quarante-sept et seize emplois d'assitants sur soixante-quatre, alors que la baisse des effectifs de cet établissement n'a pas été supérieure à 10 %. Il a constaté, d'autre part, que la nouvelle U.E.R. de droit créée à Paris-V, d'une capacité maximum de deux mille étudiants, accueillait six fois moins d'étudiants que celle de Nanterre et qu'aucune action ou innovation pédagogique spécifique ne justifiait l'attribution à cet établissement d'un nombre d'emplois particulièrement important.

Le Conseil d'Etat en a déduit qu'en opérant à son profit « *un transfert massif d'emplois prélevés sur la seule unité d'enseignement et de recherche de droit de Nanterre, qui a été ainsi privée des moyens indispensables à son fonctionnement normal* », le secrétaire d'Etat aux universités avait commis « *une ereur manifeste d'appréciation* » dans l'évaluation des besoins respectifs des deux établissements, et il a annulé les deux décisions attaquées.

L'EXISTENCE DE L'U.E.R. DE MALAKOFF N'EST PAS REMISE EN CAUSE précise le ministère des universités

Le ministre des universités a précisé, vendredi 30 mars, dans un communiqué, que « *ni l'existence de l'U.E.R. de droit de Malakoff, ni les inscriptions présentes et à venir des étudiants, ni la délivrance des diplômes ne sont remis en cause par l'arrêt du Conseil d'Etat* ».

M. Jean Hilaire, doyen de l'U.E.R. de Malakoff, estime qu'il s'agit « *d'une bataille juridique qui concerne les personnels enseignants et leur carrière* », mais qui ne devrait pas avoir d'incidence sur « *la vie de la faculté* ».

Le S.G.E.N.-C.F.D.T. qui avait déclaré, à la création de l'U.E.R. *de Malakoff*, cette mesure « *coûteuse et absurde* » (*le Monde* daté 12-13 septembre 1976), affirme que « *la décision du Conseil d'Etat est importante car elle révèle*, nous a déclaré M. Patrick Fridançon, responsable national du S.G.E.N., *qu'il n'est pas possible de tenter des expéditions punitives contre les universités, même quand on est le ministre chargé de leur tutelle* ».

M. Jean-Maurice Verdier, président de l'université Paris-X Nanterre, veut « *éviter tout triomphalisme* », mais il n'en demande pas moins, lui aussi, l'exécution de l'arrêt du Conseil d'Etat.

A Brazzaville

LE COLONEL DENIS SASSOU NGUESSO A ÉTÉ ÉLU CHEF DE L'ÉTAT

Brazzaville (*A.F.P.*). — Le colonel Denis Sassou Nguesso a été élu président du comité central du parti congolais du travail, président de la République, chef de l'Etat et président du conseil, par le congrès extraordinaire du parti congolais du travail, parti unique, réuni à Brazzaville, annonce-t-on à la clôture de ses assises, samedi matin 31 mars.

[*Cinquième chef de l'Etat* depuis l'accession du Congo à l'indépendance, en 1960, le colonel Denis Sassou Nguesso avait déjà été nommé à la magistrature suprême le 8 février dernier (« le Monde » du 9 février). Il succédait au général Yhomby-Opango, qui, le 5 février, avait remis tous ses pouvoirs au comité central du parti unique.]

ATTENTAT CONTRE LES LOCAUX DU « MATIN DE PARIS »

Deux engins de faible puissance ont été lancés, samedi 31 mars, vers 3 heures du matin, contre la façade du journal, rue Hérold, à Paris (1er). Les dégâts sont minimes. Une Ligue des combattants français contre l'occupation juive, inconnue jusqu'alors, a revendiqué l'attentat peu après, dans un coup de téléphone à l'Agence France-Presse. Le correspondant anonyme a affirmé avoir perpétré cet attentat « *parce que* le Matin *collabore activement avec l'occupant juif* ». « *Ce n'est qu'un simple avertissement*, a-t-il ajouté, *la prochaine fois, ce sera plus grave.* »

● *Au palais de justice de Longwy*, un obus de 105 millimètres muni d'un dispositif de mise à feu et dissimulé dans un baril de lessive a été découvert, vendredi 30 mars, en fin de matinée, dans un couloir du palais. L'engin a été désamorcé.

● *A Ajaccio*, deux attentats à l'explosif ont eu lieu à Ajaccio dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mars. Le premier a été perpétré vendredi soir contre une société d'hôtellerie appartenant à M. Paul Cortinchi, responsable de l'U.P.C. (Union du peuple corse) à Ajaccio. Le deuxième attentat a eu lieu samedi matin. Il visait les locaux de la trésorerie générale.

● *Un relais hertzien des P.T.T. détruit en Corse.* — Plusieurs charges explosives ont entièrement détruit un relais hertzien des P.T.T. destiné à assurer des liaisons téléphoniques dans la région de la Balagne, entre Ile-Rousse et Calvi. L'attentat, qui a eu lieu dans la nuit du 28 au 29 mars, n'a pas été revendiqué.

REPARUTION DE « NORD-MATIN »

Le quotidien *Nord-Matin*, qui n'avait pas paru, le vendredi 30 mars, à la suite d'une grève des journalistes, est en vente ce samedi 31 mars. Les sections syndicales du S.N.J. et de la C.F.D.T. ont décidé de suspendre leur mot d'ordre de grève à la suite d'une entrevue, vendredi, avec le P.-D.G. du journal, M. Roger Gruss.

La direction a accepté que des négociations s'engagent dès lundi prochain sur le contenu des éditions de *Nord-Matin* qui seront maintenues. Une nouvelle assemblée générale de la rédaction suivra cette entrevue. — (*Corresp.*).

EN DIX ANS

Les responsables du parc de Brière ont su protéger et mettre en valeur 7 000 hectares de marais

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Le parc naturel régional de Brière a dix ans. C'est en 1969 que le ministère du plan et de l'aménagement du territoire décidait sa création. Mis en place par M. Olivaud, alors chargé de mission par la DATAR et qui devint son premier directeur jusqu'en 1973, le parc de Brière est le seul depuis cette date à être dirigé par une femme, Mme Auffret-David. A cette particularité s'ajoute celle d'enclore 7 000 hectares de marais, propriété indivise de vingt et une communes, dont Saint-Nazaire et La Baule, depuis un privilège accordé par un duc de Bretagne et confirmé par les rois et les républiques.

Dans sa charte, le parc se donnait pour mission de conserver ce caractère indivis, auquel sont très attachés les Biérons, de protéger le marais dans sa singularité *biologique, de valoriser le patrimoine* naturel et historique des marais de Brière. Il voulait aussi faire œuvre éducative pour une prise de conscience de « *la notion d'environnement, de milieu de vie* ».

Dix ans après, les objectifs poursuivis ont été atteints pour l'essentiel, le patrimoine naturel et historique des marais de Brière a été conservé. Parfois durement critiqué pour certaines de leurs réalisations, les responsables du parc de Brière ont cependant réussi à faire prendre conscience qu'il existait effectivement un milieu spécifique à préserver et à mettre en valeur. Une lutte contre l'envasement des canaux traversant le marais par les roseaux a été entreprise, des expériences d'élevage ont été menées, un village traditionnel a été reconstitué à Kerhinet regroupant une maison des artisans, un musée, des classes vertes, une auberge. Un parc animalier est en cours de réalisation, un complexe de recherche scientifique sur le milieu naturel sera créé à côté.

Marquant l'importance de la place prise par le parc régional de Brière, la Fédération des parcs naturels a décidé d'y réunir ses assises européennes du 26 au 30 septembre prochain : deux cents congressistes sont attendus.

MICHEL LE TALLEC.

A B C D E F G

LE GOUVERNEMENT N'A PAS L'INTENTION D'IMPOSER LES PENSIONS MILITAIRES déclare M. Papon

Dans une interview à *l'Aurore*, publiée samedi 31 mars, M. Maurice Papon, ministre du budget — répondant à une question relative à un rapport de la direction du budget qui prévoirait une imposition ou un plafonnement des pensions militaires (*le Monde* du 28 mars) — déclare :

« *Toutes ces allégations sont entièrement fausses. Le gouvernement n'a pas l'intention d'imposer les pensions militaires. Le rapport auquel vous faites allusion ne reflète en rien la position du ministère du budget. Il ne s'agissait que d'un document de travail à usage interne et qui n'envisageait que des hypothèses de travail. J'ajoute que ce rapport n'est jamais parvenu jusqu'à mon bureau. C'est un employé qui l'a dérobé et remis à une association d'anciens combattants. Le responsable de cette fuite a été découvert. Il a fait des aveux. Une procédure disciplinaire a été engagée contre lui.* »

[Les *assurances données* par M. Papon calmeront sans doute les appréhensions du monde combattant. Le fait que le document, selon le ministre, ait été dérobé, n'est pas imputable aux journalistes qui en ont révélé l'existence, d'autant que la note de la direction du budget n'avait apparemment aucun caractère confidentiel. Les « hypothèses de travail » qu'elle contenait étaient suffisamment lourdes de conséquences pour que l'opinion publique *en soit informée*. — C. D.]

● *Paquebot italien en feu.* — Un paquebot italien, l'*Angelina-Lauro* de la Compagnie Costa, qui transportait des touristes dans la mer des Caraïbes, a pris feu, pour des raisons inconnues, dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 mars, alors qu'il se trouvait au mouillage dans le port de Charlotte-Amalie, dans les îles Vierges, a annoncé un porte-parole des gardes-côtes. Le paquebot a été abandonné aux flammes.

Dans les Yvelines

VINGT-CINQ ARRESTATIONS POUR TRAFIC DE DROGUE

Après une enquête de près de deux mois, les gendarmes ont démantelé un réseau d'importation et de revente de drogue en appréhendant, dans la région de Maisons-Laffitte et de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), quarante personnes ; quinze d'entre elles ont été remises en liberté. Les vingt-cinq autres ont été maintenues en état d'arrestation. Ce réseau avait assuré la fourniture en héroïne, en L.S.D. et en haschisch de lycées de la banlieue ouest de Paris, la drogue étant achetée en Espagne et en Hollande.

A Strasbourg, le service des douanes a interpellé, le 29 mars, un voyageur, M. Gilbert Jost, dix-neuf ans, trouvé porteur de 2,8 kilos de haschisch et de 800 grammes d'huile de cannabis. La veille, ils avaient arrêté une autre personne, M. Abdekader Otmann, trente ans, qui tentait de vendre, dans la ville, 1,3 kilo de haschisch.

● *Une jeune Marocaine en traitement* dans un centre de postcure pour drogués, à Feytiat, près de *Limoges*, Mlle Saïda Moutaoueki, est morte, jeudi 29 mars, après avoir absorbé une dose massive de médicaments. Deux autres pensionnaires ont été transportés, dans un état comateux, au centre hospitalier de Limoges. Une enquête est ouverte à la sûreté urbaine de cette ville. — (*Corresp.*)

